

CHANOINE D. GOSSELIN

FIGURES

D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

A TRAVERS

SAINT-LAURENT, I. O.

Troisième volume

QUÉBEC

IMPRIMERIE FRANCISCANE MISSIONNAIRE

1919

FIGURES
D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

FIGURES
D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

A TRAVERS

SAINTE-LAURENT, I. O.

PAR

LE CHANOINE GOSSELIN

Troisième volume

QUÉBEC

IMPRIMERIE FRANCISCANE MISSIONNAIRE

1919

LS40

G6

1919

v.3

Québec, 2 janvier 1919.

NIHIL OBSTAT :

L.-A. PAQUET, ptre,
Censor.

Québec, 6 janvier 1919.

IMPRIMATUR :

L.-N. CARDINAL BÉGIN,
Archevêque de Québec.

Tous droits réservés.

GRENIER

François

Né à Beauport, je crois, il n'a passé à Saint-Laurent qu'une moitié de sa vie. Séduit peut-être par la beauté du paysage, il s'y installa après avoir appris le métier de "chaloupier". Sa maison, dont une moitié était sa boutique, appartient actuellement à la famille de Louis Campeau.

Grand, gros, sculpté *grosso modo*, chevelure embroussaillée, œil sévère, parole brève et saccadée, vocabulaire riche de jurons, démarche précipitée, ce paroissien eût certainement fait partie de la garde des "grogards" de Napoléon, s'il fut né en France et sous le premier empire.

Bon enfant comme eux, malgré les apparences, franc et loyal, dévoué à ses proches et amis, il n'eût même pas marchandé sa peau pour les tirer d'embarras. Il n'avait rien du caméléon. Ce qu'il était, il l'était partout, avec n'importe qui. En présence du curé aussi bien que d'un simple paroissien, il parlait avec le même sans-gêne, disait toute sa pensée, jurait autant, peut-être même un peu plus. C'était, chez lui, une habitude inconsciente, avec laquelle — sans mal y penser —

il s'était identifié. Pour la même raison, personne ne s'en étonnait. Les oreilles étaient tellement habituées, que s'il eût soudainement ravalé ces perles, il n'eût pas été aussi bien compris et ne se fût peut-être pas exprimé avec la même aisance. Cette supposition, fût-elle fondée, ne le justifie pas, bien entendu. Je regrette de n'avoir pas eu l'occasion de connaître intimement ce paroissien qui n'était pas banal, et qui ne ressemblait pas aux autres. Sa biographie n'eût pas manqué d'intéresser. Mais sa boutique — à l'extrémité du village ouest — était trop éloignée pour être fréquentée par les enfants du village est, pour aller l'entendre causer, le regarder en train de border une chaloupe, jouant du marteau, maniant tour à tour tarière, vilebrequin et serre-joint. D'ailleurs, eût-il dit, lui aussi : " laissez venir à moi les petits enfants, " qu'ils n'auraient pas moins craint de l'approcher. Je l'ai très souvent croisé sur le chemin, toujours sans être tenté d'entamer la conversation. J'étais à cette époque, trop jeune et trop timide pour prendre pareille liberté.

François Grenier occupait dans l'église actuelle le banc numéro un, rangée centrale, côté de l'Épître. Ainsi, il avait plutôt le chœur dans les yeux que les yeux dans le chœur. Il pouvait donc aisément suivre les cérémonies religieuses et apprendre même à servir les grand'messes. Il était dans une meilleure position que Jeannotte chargé de la surveillance des enfants du chœur. Les clercs évoluaient à quelques pieds de son banc, mais sans être ni gênés ni intimidés par son voisinage, car ils étaient sûrs qu'il était incapable

de noter leurs brèches au cérémonial, même les plus élémentaires.

Son banc était sans conteste l'un des plus enviables, bien que ses occupants eussent la chaire dans le dos. Cependant, il est un autre banc, paraît-il, qu'il préférerait au sien, et dans lequel il eût été enchanté de s'asseoir pendant un triennat.

Puisqu'il était franc-tenancier, il était éligible à la charge de marguillier comme les autres paroissiens. Il avait, autant qu'eux, le droit d'aspirer à cet honneur. Mais pour entrer dans un banc où bien peu sont à l'aise, il faut être proposé et élu. Or, personne ne le proposait. Conséquence, il n'était jamais élu. Ce désir — qui n'était pas mauvais — perçait peut-être un peu trop, et fut l'une des causes qui l'empêchèrent de réaliser son rêve. C'est une manière de taquiner, populaire dans nos paroisses, et qu'on laisse rarement échapper.

De son mariage avec Geneviève Labrecque, François Grenier hérita de six enfants : Geneviève, née en 1840 ; Francis, marié en 1873, avec Delphine Delisle, et en 1887, avec Délima Noël, fille de Antoine ; Cyrille, marié, en 1869, avec Caroline Cinq-Mars ; Louis, marié en 1872 avec Anathalie Labrecque, veuve de Jean Simard, Félicité et Delphine.

J'ai très bien connu les membres de cette famille, qui, sauf Francis et Cyrille, ont fréquenté l'école en même temps que moi. Ils aimaient, autant que les autres enfants, leur paroisse natale, croyaient bien y vivre et y mourir. Malheureusement, la crise de la construction des chaloupes les fit songer à s'éloigner,

temporairement du moins. Les deux frères aînés, deux travailleurs qui en valaient bien quatre, partirent les premiers, avec l'intention bien arrêtée de revenir. Ils revinrent, en effet, après un certain séjour à Chicago où ils travaillèrent à la construction de l'ancien bureau de poste, que j'ai visité en 1892. Cette corvée était plus facile que celle de creuser les fondations de cet édifice qu'on a remplacé plus tard par un nouveau bureau plus spacieux et plus architectural. Revenus à Saint-Laurent, ils recommencèrent leur ancien genre de vie, sollicitèrent énergiquement la fortune, mais en vain. Les circonstances étaient les mêmes, et ne laissaient entrevoir aucun changement. Alors la famille entière replia définitivement sa tente, vers 1874, je crois. La maison fut vendue à T. Dick, ancien pilote, et on partit, armes et bagage, pour la reine de l'Ouest américain. Cependant, un peu plus tard, cette famille gagna l'autre extrémité du lac Michigan et se fixa à Escanaba, presque en centre canadien, où elle demeure encore. Elle y a fait souche, il est vrai, mais sans profit pour sa première patrie. Elle tient sans doute à rester canadienne-française, mais bon gré mal gré, chaque génération verra son caractère national s'altérer et finir par s'américaniser complètement. Ces groupes de l'Ouest américain sont trop isolés et trop faibles numériquement pour échapper à l'absorption. Leur nom même sera peut-être défiguré. En tout cas, il n'y a plus de famille Grenier inscrite au calendrier paroissial de Saint-Laurent. Le nécrologe seul rappelle son souvenir comme celui d'une foule d'autres.

GUÉRARD

Si j'en crois Tanguay, le vrai nom de cette famille est Guérand, que l'on n'a pas tardé de transformer en Guérard. Je n'en suis pas étonné, car de Guérand à Guérard la transition est facile. Il suffit d'articuler mollement. Quoi qu'il en soit, Guérard peut invoquer maintenant la prescription de sept générations. Les intéressés n'ont donc pas lieu de s'inquiéter. La paroisse de Sainte-Famille est le berceau canadien des Guérard. Martin, leur premier ancêtre se maria à Québec, et, comme beaucoup d'autres, il prit ensuite le chemin de cette paroisse. Il était fils de Guillaume et fut baptisé à Saint-Léonard, Honfleur, en 1638. Il se noya accidentellement en avril 1676, et fut inhumé dans le cimetière de sa paroisse adoptive. Il laissait seulement un garçon. Du moins, Tanguay n'en mentionne qu'un. C'était presque mourir sans postérité. Heureusement, ce fils unique assura définitivement la survivance des Guérard, car Dieu bénit dix fois son mariage, et de son aînée fit une sœur converse qui entra à l'Hôtel-Dieu, Québec, à l'âge de quinze ans, le 2 novembre 1725. Elle prit le Saint-Habit, le 3 juin 1726, fit profession le 5 juin 1727, sous le nom

de sœur Sainte-Ursule, et décéda le 13 octobre de la même année, à l'âge de dix-sept ans. Comme elle est morte avant l'incendie de l'Hôtel-Dieu il est probable que sa notice biographique a été consumée par les flammes.

Joseph

Ce représentant de la sixième génération est le fondateur de la branche de Saint-Laurent. Bien qu'elle n'ait pas encore cent ans, cette filiale me paraît fortement enracinée.

Ce fils de Jacques épousa, à Saint-Jean, en 1821, Ursule Cauchon ; Jacques, fils de Jacques, épousa à Saint-François, en 1787, Louise Pepin ; Jacques, fils de Charles, épousa à Saint-François, en 1761, Thérèse Gagné ; Charles, fils de Charles, épousa à Saint-François, en 1722, Madeleine Lepage ; Charles, fils de Martin, épousa à Sainte-Famille, en 1697, Madeleine Chrétien ; Martin épousa à Québec, en 1667, Marie Boète.

La terre dont il est devenu propriétaire ne lui a pas coûté cher. Guidé par son étoile, il quitta sa paroisse natale, se rendit à Saint-Laurent, où il entra au service de Pierre Huot, cultivateur voisin de Louis Rouleau. La providence, évidemment, l'avait poussé là et le prédestinait à devenir, en son temps, le successeur de ce paroissien sans enfants. C'est précisément ce qui arriva. Le jeune Guérard sut gagner bientôt les bonnes grâces et la confiance du vieux ménage. Il manœuvra

si habilement que son maître et seigneur, après l'avoir éprouvé un certain temps, se déposséda en sa faveur, moyennant une rente viagère. Ce fait, qui se réédite de temps en temps, prouve que l'on peut, sans capital, devenir propriétaire pourvu que l'on s'aide soi-même.

Ce paroissien, de taille moyenne, blond, visage encadré de barbe, ne m'en voudra pas d'être bref sur son compte. Je l'apercevais, il est vrai, tous les dimanches, mais je n'ai jamais franchi le seuil de sa maison ni causé avec lui. Tout ce que je sais, c'est qu'il administra parfaitement le patrimoine qu'il avait hérité, et qu'il fut le père de sept enfants.

Joseph, l'aîné compte parmi les cultivateurs de Saint-Flavien, où il a fait souche. Je n'ai de lui aucun souvenir.

Jeannotte, car je ne serais pas compris en lui donnant son vrai nom, n'a jamais été qu'un cultivateur *in potentia*, de Saint-Flavien, car il a revendu en 1917, je crois, sans l'avoir occupée, la terre qu'il y possédait. Ce domestique de confiance — toute sa vie — dé-cédé octogénaire, mérite plus qu'une simple mention. Sous ce rapport, il a été l'égal au moins du Gros-Pierre, au service des Ursulines de Québec. Pour son curé, il était Jeannotte tout court, et pour les paroissiens, "Jeannotte à M. Naud." Il a servi cinquante ans durant cet ancien curé de Saint-Laurent, sans jamais se démentir. Ce très long terme fait l'éloge du supérieur et de l'inférieur, mais surtout de celui-ci. Il n'avait pas d'autre volonté que celle de son maître qui, pour lui, était celle de Dieu. Toujours à son poste,

respectueux, ponctuel, obéissant, ne marchandant ni son temps ni sa peine, discret comme un confesseur, content de son maigre salaire. S'il partait en commission dans le village, il revenait sans être rappelé par un second commissionnaire. Il trottaient plutôt qu'il ne marchait, en tout temps, sur la fin comme au début de son demi-siècle de service. A ceux qui l'interrogeaient par curiosité, il répondait laconiquement : oui ou non, suivant le cas, ou je n'en sais rien. Les commérages le laissaient indifférent, ses devoirs d'état étaient son unique affaire, et il n'en rendait compte qu'à qui de droit. Oh ! les serviteurs d'autrefois ! Ils sont presque tous disparus, et ce qui est pis, ils ne reviendront jamais. Ils sont remplacés, mais par des modernistes qui n'oublient jamais leurs droits mais qui méconnaissent étrangement leurs devoirs. Leurs maîtres envient presque leur sort.

Domestique de confiance ! C'est beaucoup, c'est même assez. Ce titre honore qui sait le mériter. Mais Jeannotte possédait les aptitudes qui en faisaient un précieux factotum, surtout pour un curé. Servant de messe, directeur des enfants de chœur, suppléant du bedeau, au besoin, il s'acquittait dignement de ces fonctions disparates jusqu'à un certain point. Sur ce champ d'action, qui n'était pourtant pas le sien propre, et qui suppose même une vocation spéciale, il semblait à l'aise et manœuvrait très naturellement. Avec plus d'instruction, il aurait fait un excellent maître d'école, j'en suis convaincu. Il s'adaptait aisément à n'importe quelle besogne, grâce sans doute à un certain savoir-

faire inné, mais aussi parce qu'il était au-dessus du respect humain et qu'il mettait en pratique le principe : *age quod agis*. On peut dire que, sous ce rapport, mon ancien curé a été privilégié. La vieille Cécile — presque le pendant de Jeannotte — a très longtemps tenu son ménage. Il est de fait qu'elle est la seule servante que j'ai jamais entrevue au presbytère. Elle n'était pas aussi intelligente que son partner, mais également bonne et dévouée, avec des connaissances ménagères suffisantes pour le régime de convalescent que suivait invariablement M. Naud. Elle était encore à son service lorsqu'il démissionna et, quelques années après, elle céda sa place à Mlle Vitaline Lapointe, l'une de ces pieuses filles, qui ne savent que prier et se dévouer gratuitement. Cette fois, la Providence traita en enfant gâté cet ancien curé, et semblait tout combiner pour lui alléger autant que possible le poids des années. Il le reconnaissait évidemment, bien qu'il répétait fréquemment cette parole du psalmiste : *post octoginta labor et dobor*. Tels sont les deux anges gardiens qui l'assistèrent et veillèrent sur sa seconde enfance. Lorsqu'ils eurent fini de soigner la vieillesse de M. Naud, ils s'aperçurent qu'ils n'étaient plus jeunes et qu'ils avaient même fait un bon bout de chemin sur le second versant de la vie. Ils songèrent donc que le temps n'était peut-être pas éloigné où, à leur tour, ils auraient besoin de garde-malades. Aussi quelques années après, ils quittèrent Saint-Laurent et prirent pension à l'Hôtel-Dieu, de Lévis, qui les traita tellement bien que Jeannotte faillit devenir nonagénaire. Evi-

demment ils avaient été poussés par le Saint-Esprit. De cette façon, ils restaient proches du Bon Dieu, leur utilité ne cessait pas, et ils pouvaient continuer de vieillir sans trop y songer et surtout sans inquiétude.

Ursule épousa, en 1863, Dieudonné Bouffard, décédé peu après ; et, en 1867, F.-X. Villeneuve, cultivateur, du village du Gros-Pin, Charlesbourg. Cette excellente chrétienne, que j'ai retrouvée ici en 1899, est morte en 1911, à l'âge de 81 ans. On vit généralement vieux dans cette famille.

Luce épousa, en 1858, Jean Royer, cultivateur de Saint-Jean. Il n'était certainement pas de la race des géants. Heureusement la taille importe peu en matière matrimoniale. D'ailleurs, " dans les plus petits pots sont les meilleurs onguents " dit un proverbe.

Eléonore réside à Saint-Anselme avec un neveu dont elle a fait son héritier.

Philomène est une paroissienne de Saint-Samuel, presque sur la frontière de la province, et Célestin est le seul de cette génération qui n'a jamais quitté Saint-Laurent.

Célestin

Il succéda à son père qui ne pouvait mieux choisir, et assumait la tâche de remplir la maison désertée par ses frères et sœurs. Il s'en acquitta *summâ cum laude*, et devint le père de douze enfants. Blond comme tout Guérard, très grand, droit et robuste, il eût fait un su-

perbe uhlan — s'il fût né en Allemagne. Heureusement, il est venu au monde sur les bords du Saint-Laurent qui coule loin du Rhin. Il lui fut donc permis de vivre paisiblement sur sa terre, qu'il cultiva avec amour et intelligence, et dont il doubla le rendement annuel. Il le fallait bien puisque sa famille était double de celle de son père. D'ailleurs, les bénédictions de Dieu tombent toujours plus abondantes sur les maisons pleines d'enfants qu'il connaît mieux que qui que ce soit. S'il pouvait encore parler, ce brave paroissien ne manquerait pas d'ajouter qu'il a été parfaitement secondé par la femme qu'il épousa en 1865, et ce serait simple justice. Intelligente, suffisamment instruite, non seulement elle éleva chrétiennement ses enfants — ce qui au reste est le point capital, — mais elle fut une ménagère presque égale à certaines femmes de Saint-Laurent dont j'ai déjà rappelé le souvenir. Un mari a beau travailler en mercenaire, il n'arrivera jamais à l'aisance et ne tiendra même pas sur sa terre si sa femme manque des aptitudes et de la vocation requises pour ce genre de vie. Chaque paroisse rurale en fournit de nombreux exemples. Tout mariage doit être prudent et raisonné, mais surtout celui d'un cultivateur. Autrement il signe son arrêt de mort.

Pour la seconde fois — dans l'espace d'un demi-siècle — la maison Guérard est presque vide, car les enfants nés du mariage de Célestin avec Marie Labrecque, fille de Grégoire, sont tous partis, sauf deux. Joseph, marié en 1896 avec Julie Lachafne, veuve de Alexandre Vézina, qui se noya en juillet 1887, en voyage à

l'île-aux-Grues avec les deux arpenteurs Lachaine, est médecin à Saint-Roch de Québec et l'un des professeurs de l'Université Laval. Gaudias pratique le notariat au village de la station d'Hébertville, Lac Saint-Jean. Napoléon, marié en 1902 avec Angéline Boutin et Jean, résident à Saint-Anselme. Philomène, mariée en 1893 avec O. Roy, demeure à Saint-Gervais. François-Xavier, employé dans un magasin de nouveautés, et Albert, mécanicien, sont à Québec. Angéline est morte en 1893, et Aurélie remplace temporairement sa mère décédée subitement en 1909, trois ans, je crois, avant son mari. Fortunat est le titulaire de la terre de Jean Leclair, et Alfred a succédé à son père sur le bien paternel, chargé de continuer les traditions. Il ne peut mieux faire que d'en être un fac-similé.

HUOT

CETTE famille, représentée à Saint-Laurent, un peu plus d'un siècle, n'apparaît plus au calendrier paroissial depuis 1875. Le fondateur de cette branche, comme celui de la famille Plante, venait de l'Ange-Gardien, que l'on sait être le berceau des Huot, et s'appelait Jean. Il était fils de Jean et de Françoise Fiset mariés à l'Ange-Gardien en 1733 ; petit-fils de Jean et de Madeleine Roussin, mariés en 1701 ; arrière-petit-fils de Mathurin et de Marie Letartre, mariés à l'Ange-Gardien en 1671. Ce premier ancêtre canadien, d'après Tanguay, était originaire de l'évêché d'Angers, fut baptisé en 1646, et inhumé en 1734. Les dix enfants dont il fut le père assurèrent définitivement la survivance de cette famille.

Jean Huot épousa à Saint-Laurent, en 1766, Marie-Anne Ruel. J'ignore si, comme la femme de Prisque Plante, elle apporta en dot à son mari une belle terre; tout ce que je sais, c'est que ce mariage en fit un paroissien permanent. Il devint le propriétaire de la terre située entre celle de la fabrique et celle de Augustin Noël, dont le titulaire actuel est Joseph Gosselin, fils de Michel. Sa maison, démolie il y a une trentaine

d'années, était au nord de la villa de Antoine Gobeil, et presque en ligne droite avec celle-ci. Il ne reste plus rien de l'ancienne habitation : maison, grange et dépendances, tout est rasé. Je ne lui connais que deux enfants : Louis et Pierre. Celui-ci épousa, en 1800, Marguerite Couture, et en 1806, Marie-Victoire Marceau. Malgré ses deux mariages, il n'en resta pas moins pauvre d'enfants. C'est grâce à cet accident, comme je l'ai mentionné ailleurs, que Joseph Guérard hérita de sa terre, moyennant la rente viagère en honneur en ce temps-là.

Louis premier

Si je me rappelle bien, on l'appelait, habituellement, Louison, bien qu'il ne fut pas le fils d'un Louis. Cette légère modification est assez naturelle et n'empêche pas le prénom de rester substantiellement le même. Il n'en est pas de même d'un nom de famille, qu'on défigure jusqu'à le rendre méconnaissable parfois, si l'on s'écarte de la vraie prononciation. C'est ainsi que les paroissiens de Saint-Laurent prenaient la trop grande liberté de transformer Huot en Yot. Le premier sonne bien, mais le second est réellement dur.

Ce paroissien, comme son père, fut un bon cultivateur et un excellent chrétien. Les deux vies furent même identiques, sauf la bouderie du fils contre son curé, coupable seulement de s'être levé plus matin,

comme l'on dit familièrement. Pendant que le premier songeait naturellement à acquérir un terrain adjacent à sa terre, M. Naud — faisant mieux que songer — entra en négociations avec le propriétaire sans le crier sur les toits, et bâcla son affaire en homme avisé. *Inde iræ* de celui qui songeait encore lorsque la transaction était déjà un fait accompli. Cette poire, qu'il aurait pu cueillir en se hâtant moins lentement, lui était échappée par sa faute. Il était l'unique artisan de son désappointement. Cependant l'intérêt personnel l'aveugla au point de ne pas vouloir comprendre que l'acquéreur et le vendeur n'avaient fait qu'user d'un droit incontestable. C'est ainsi que — quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent — les bouderies des paroissiens contre leurs curés sont aussi injustifiables que celles des enfants contre leurs parents. Grâce à cette acquisition, les curés de Saint-Laurent sont maintenant les usufruitiers de ce lopin de terre que M. Naud a légué à la fabrique. Il leur a rendu un fameux service, car la dîme et le casuel de cette paroisse, maigres encore, l'étaient davantage il y a soixante ans. Je crois qu'à cette époque le revenu du curé ne dépassait pas quatre cents piastres.

La famille de Louis Huot marié, en 1798, avec Elizabeth Gosselin, ma grand'tante, ne comptait que quatre enfants : Marie, qui épousa Jean Leclair, en 1830 ; Elizabeth, qui épousa Antoine Côté, en 1820 ; Marie-Anne, ou plutôt Marianne, en style paroissial, célibataire, et Louis, qui succéda à son père sur le bien de famille. Il devait en être le dernier titulaire.

Louis second

Après avoir trop longtemps vécu seul avec sa sœur, il se risqua enfin à franchir le Rubicon, et il épousa, en 1855, Adélaïde Leroux. Conséquence: lorsqu'il mourut une douzaine d'années plus tard, les six enfants nés de son mariage étaient tous en bas âge. L'aîné, âgé seulement d'une dizaine d'années, était même incapable d'atteler un cheval. On devine aisément que la disparition d'un chef de famille, dans ces conditions, est le commencement de la fin. C'est un fait d'expérience. La jeune veuve eût beau payer de sa personne, lutter contre vents et marée, elle ne s'en allait pas moins à la dérive. Il lui manquait le nerf de la guerre, et ce qui est encore plus indispensable, ce que saint Paul appelle *caput mulieris*. Elle entrevit alors la ruine qui la menaçait, et vendit le bien de famille à Michel Gosselin, cousin germain de son mari. De cette façon, l'avenir de Marianne, qui, toute sa vie, s'était sacrifiée pour son frère, fut définitivement assuré. Elle quitta la maison paternelle, il est vrai, mais pour entrer dans la famille de ce cousin, au sein de laquelle elle vécut dans l'abondance et put enfin se reposer. Cette chrétienne — comme on savait l'être en ce temps-là — méritait bien le sort que lui faisait la bonté de DIEU. Je l'ai suffisamment connue pour lui rendre ce témoignage. Je me souviens encore d'une *Vie des Saints*, en deux volumes in-quarto, imprimés en gros caractères, solidement reliés en cuir, et que les paroissiens appelaient les Tomes

de Marianne. Ils lui avaient été donnés par un prêtre dont j'ignore le nom. Ces volumes, dont elle faisait sa lecture quotidienne, la plupart des familles les ont tour à tour empruntés, car les livres de ce genre étaient rares à cette époque.

Québec fut la première station de cette famille Huot, après son départ de Saint-Laurent. Elle y serait peut-être encore sans le mariage imprévu de la mère. Une bouteille de sirop d'érable, vendue et achetée sur le marché, en fut l'occasion. Les deux veufs qu'une circonstance insignifiante mettait fortuitement nez à nez, causèrent quelques minutes, et lorsqu'ils se séparèrent, ils avaient l'arrière-pensée qu'ils se reverraient plus longuement. Leurs prévisions, ou plutôt, leurs espérances se réalisèrent, et quelques mois après, l'ancienne Mme Huot devenait Mme Laberge, et prenait le tramway pour l'Ange-Gardien. Celui qui avait vendu un sirop si pur — une sorte de nectar — ne pouvait qu'être le meilleur des maris, lui semblait-il. Ses enfants continuèrent de séjourner à Québec, mais, un bon jour, la fièvre manito-baine les prit si fortement qu'ils partirent pour Winnipeg, d'où ils ne sont jamais revenus. Puis, en 1882, leur mère, devenue veuve une seconde fois, alla les rejoindre. Cette famille se retrouvait ainsi réunie au complet, comme à Saint-Laurent. Ils sont heureux n'importe où, les frères et les sœurs qui habitent ensemble, surtout quand les vieux parents ne sont pas encore partis. D'ailleurs, le climat semble avoir été favorable aux membres de la famille Huot, et Manitoba,

je crois, a mieux réalisé leurs rêves d'avenir que ne l'aurait fait leur ancienne paroisse.

L'ainé, Louis, réside à Winnipeg, où il est au service de la compagnie du Pacifique canadien. Joseph a succombé à la tuberculose, et François a été tué accidentellement dans la province d'Ontario. L'ainée des filles, Flavie, longtemps au service de la famille Chauveau, lorsqu'elle était à Québec, épousa un nommé Ernest Pelletier. Elle est décédée il y a quelques années. Rose est mariée avec Jean-Baptiste Lavoie, un cultivateur très à l'aise, résidant à six milles de Saint-Boniface. La plus jeune, Philomène, est l'épouse de Edmond Béliveau, un riche négociant en liqueurs, de Winnipeg, et frère de l'archevêque de Saint-Boniface. C'est avec elle que demeure sa vieille mère, encore bien portante malgré ses quatre-vingt-trois ans.

LABONTÉ

Pierre

IL était "chaloupiier." Ce paroissien, sans ascendants ni descendants, à Saint-Laurent où il a passé une partie de sa vie, est sûrement l'un de ceux qui ont fait le moins de bruit. Il portait bien son nom, car il était la bonté en tout : dans sa démarche, dans son parler et dans ses rapports sociaux. Sa femme, dont le prénom était Lumina, était fille de Antoine Godbout, "chaloupiier," lui aussi. Il est mort avant d'être un vieillard, sans laisser d'enfants, et a été inhumé à Saint-Laurent. Je dois n'omettre volontairement aucune figure, importante, secondaire ou même insignifiante. Puisque j'ai l'intention de ressusciter le Saint-Laurent du demi-siècle dernier, il me faut le ressusciter identique à lui-même et, par conséquent, mentionner à leur place, les nébuleuses aussi bien que les étoiles de première grandeur.

LABREGQUE

DEUX frères, Pierre et Jean, sont les deux souches des familles Labrecque semées ça et là. Ils étaient originaires de Dieppe et fils de Jacques et de Jeanne Baron. Elevés sur les bords de la Manche, presque en face de l'Océan, dans une ville qui était l'un des ports d'embarquement pour le Canada, il n'est pas étonnant qu'ils aient cédé à la tentation d'aller voir un pays neuf dont on parlait beaucoup à cette époque.

Des cinq familles Labrecque que comptait Saint-Laurent, il y a une quarantaine d'années, quatre descendaient de Pierre et une seule de Jean. Actuellement il n'y en a plus que deux. Les deux frères semblent avoir été inséparables. J'ignore s'ils ont quitté Dieppe ensemble mais, rendus à Québec, ils ont parcouru la même trajectoire. On les retrouve un peu plus tard à Château-Richer, puis à Saint-Laurent, où les deux familles se fixèrent définitivement.

Pierre épousa à Château-Richer, en 1658, Gabrielle Baré, et en 1663, Jeanne Chotar, qui lui donna deux fils : Mathurin et Pierre.

Mathurin ne tenant pas à compter parmi les insulaires, traversa à Beaumont où il a fait souche. J'ai

lieu de croire que ce fils de Pierre est le deuxième ancêtre canadien des familles Labrecque, qui fourmillent, en particulier, dans les comtés de Bellechasse, Dorchester et Beauce. Pierre se trouvant bien à Saint-Laurent n'en bougea pas.

Jean, pendant son séjour à Château-Richer, épousa en 1664, Jeanne Baillargeon, dont j'ai parlé dans l'histoire de la famille Baillargeon.

PREMIÈRE BRANCHE

Pierre, petit-fils de Jacques et de Jeanne Baron, et fils de Pierre et de Jeanne Chotar, épousa, en 1694, Marthe Coulombe.

Pierre, fils de Pierre et de Marthe Coulombe, épousa, en 1722, Geneviève Goulet.

Pierre, fils de Pierre et de Geneviève Goulet, épousa, en 1755, Cécile Baillargeon.

Louis, fils de Pierre et de Cécile Baillargeon, épousa, en 1789, Charlotte Godbout.

Grégoire, fils de Louis et de Charlotte Godbout, épousa, en 1835, Geneviève Poulin et, en 1840, Marie Cinq-Mars, sœur du notaire Chs Cinq-Mars.

Grégoire

Cet ancien paroissien était à la fois cultivateur et "chaloupier." Il habitait le "canton des Cinq," sur le versant sud-ouest des Côteaux. Si ce village ne

comptait que cinq familles, il n'en était pas moins le plus populaire et le plus vivant de cette époque. Sans doute, tout le monde y était aimable, mais la raison principale et déterminante, c'est que deux maisons en particulier étaient remplies de jeunes filles jolies et intelligentes. Aussi un fort contingent de jeunes gens grimpaient fréquemment sur le sommet des Côteaux et envahissait pacifiquement le village. La plupart n'étaient que de simples amateurs, et non de vrais prétendants. Heureusement ! car le nombre des candidats battus eut été considérable.

Un profane ne pourrait aujourd'hui localiser la maison paternelle de cette famille Labrecque, rasée il y a environ une trentaine d'années. Le bien de famille même a perdu sa personnalité. Une moitié a été annexée à l'ancienne terre de Jean Labrecque, cousin germain de Grégoire, et l'autre moitié à celle de Pierre Godbout. C'est là que ce paroissien pacifique et modeste, parlant lentement et à bon escient, foncièrement honnête et chrétien, a élevé une famille de sept enfants dont il ne reste plus un seul représentant à Saint-Laurent.

L'aînée, Marie, épousa Célestin Guérard et devint la mère du docteur Guérard, professeur à Laval, et du notaire Guérard, d'Hébertville station. Elle est décédée subitement en 1907.

Les suivants étaient : Grégoire et Paul décédés en bas âge ; Marcelline, mariée avec Delphis Arel, en 1870 ; Adélaïde, mariée avec Paul Pouliot, en 1876 ; Nazaire, Pierre, et Cyprien, le seul survivant de ses frères et dont je parlerai longuement tout à l'heure.

Une simple mention nominale ne lui rendrait pas justice, car il a fourni une belle carrière et assuré pour longtemps l'existence de sa branche.

Son père est décédé en 1868, et sa mère en 1871, d'un abcès interne, je crois. Elle savait que son mal était incurable car, en ce temps-là, on disait la vérité aux patients. Elle parlait de sa fin prochaine comme s'il se fut agi d'une promenade à Québec. C'est la réflexion que faisait ma mère après une visite qu'elle lui fit avec quelques amies. Je cite ce fait parce qu'il fait honneur à cette chrétienne.

Cyprien

Il fut mon camarade d'école jusqu'à son entrée à l'École normale Laval, en 1861. Son idéal primitif était de se vouer à l'enseignement. Il en sortit en 1864 avec diplôme académique, et en septembre de la même année il était directeur de l'école modèle de Cacouna. Presque tous les élèves pétris par Mgr Jean Langevin, alors Principal de l'École normale Laval, étaient des fanatiques de l'enseignement. Il avait le don de leur faire croire — dur comme fer — que cette carrière était la plus belle et la plus enviable. La plus belle ? *Credo*, comme répondent les parrains et marraines de baptême. La plus enviable ? Oui encore, si l'homme pouvait vivre d'idéal. Autrefois, les salaires étaient tellement maigres que l'affirmation était presque blasphématoire. Quoiqu'il en soit, le jeune professeur

était comme tous les autres normaliens. Aussi, lorsqu'on lui suggéra de renoncer au professorat pour l'étude du notariat, il ne prononça pas le mot jamais, mais il eût peur d'être compté parmi les apostats. Cependant sa première impression se modifia graduellement, et il finit par se décider à comparaître devant la "Chambre des notaires du district de Kamouraska." Sorti victorieux d'une épreuve qu'il avait eu tort de redouter, il monta à Québec et fit sa cléricature chez son oncle, le notaire Charles Cinq-Mars, No 18, rue Buade.

Ce bureau, il devait ne le quitter jamais. Il était écrit qu'il serait d'abord le notaire de tout le monde, notaire public, suivant la formule consacrée, celui de la fabrique en 1886, puis l'héritier naturel de la clientèle de son patron et, par surcroît, père de quinze enfants nés de son mariage avec Alvine Vézina, en l'an de grâce 1877. Cette longue liste mérite d'être éditée et fait l'éloge de celui qui en est l'auteur.

Ernest ouvre la marche. Après avoir longtemps hésité, il a fini par embrasser la carrière de son père, dont il est devenu l'associé en attendant qu'il lui succède comme notaire de la fabrique de Notre-Dame de Québec. Ses aptitudes pour cette fonction — presque cléricale — sont évidentes pour moi du moins.

Albert, ordonné en 1906, est actuellement curé de Stoneham.

Adolphe, notaire, lui aussi, est l'âme du bureau Labrecque, Bélanger et Labrecque ; Henri, pharmacien, Charles, directeur de la branche du cadastre ; Aristide,

ordonné à Carthage en 1913, et missionnaire en Afrique ; Stella, Emile et Joseph.

A cette liste de neuf survivants, il faut ajouter six disparus : Théodore, Eugène, Paul, Antoine, René et Eric.

Des nombreux professionnels de Saint-Laurent, aucun — sous ce rapport — ne peut lui contester la palme.

DEUXIÈME BRANCHE

Jean

Ce cousin germain de Grégoire était fils de Charles et de Thérèse Noël, mariés en 1790. Il habitait, lui aussi, le "Canton des cinq" et sa terre était la voisine de celle de son parent.

Au physique, il ne lui ressemblait guère. Grand, mince et svelte, il rappelait plutôt le type des anciens Baillargeon. Mais sa carrière et sa destinée ont été passablement identiques à celles de son cousin Grégoire.

Il était cultivateur et "chaloupier." Sa maison a été remplacée par une autre plus moderne, et sa terre a depuis longtemps changé de nom. Son propriétaire actuel, le troisième depuis la mort de Jean Labrecque, est Mathias-Gosselin, fils de Michel.

De cet ancien paroissien, il ne reste donc plus que le souvenir, car il n'a plus un seul représentant à Saint-Laurent, bien que douze enfants lui soient nés de son mariage avec M.-Catherine Gosselin, en 1829. Ses

filles, sauf une, furent enlevées en un clin d'œil, et les quatre garçons allèrent chercher fortune ailleurs.

Jean, qui, je crois, était l'aîné, partit le premier. Il monta à Montréal, et entra dans l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, où il a passé sa vie. Il est décédé en 1915, à l'âge de 82 ans. Evidemment, le lever matinal, si peu populaire, est néanmoins un gage de vieillesse et de bonne santé. Ses apparitions à Saint-Laurent étaient naturellement espacées. Sa démarche, lors de sa dernière visite, laissait présumer qu'on ne le reverrait plus.

Célestin, fasciné par l'Ouest américain où il comptait une famille de cousins et de cousines, partit jeune, lui aussi, et se fixa à Chicago. Il y épousa, je ne sais en quelle année, une demoiselle Croteau, et vit encore, m'a-t-on assuré. Je ne l'ai jamais revu, mais je me rappelle bien l'apparence physique du jeune Célestin, en 1860.

Damase était tailleur, à Saint-Roch de Québec. Sa clientèle valait mieux que sa santé. Aussi, il est mort encore jeune. Il épousa Elisabeth Campbell, décédée elle aussi, et qui lui a donné plusieurs enfants.

Honoré, le plus jeune des garçons, est un de mes anciens camarades d'école et de Séminaire. Né en 1846, reçu médecin en 1874, il était, je crois, le plus vieux médecin de la Malbaie, lorsqu'il est décédé en 1919. Il cumulait, avec la tâche de guérir les malades, la fonction de coroner. Chaque mort subite, dans n'importe quelle zone du comté de Charlevoix, lui imposait donc l'obligation d'aller constater que la personne était bien

morte. Dans un comté aussi montagneux, il gagnait sûrement ses honoraires. Il est rarement revenu à Saint-Laurent, et seulement au début de sa carrière. Ses amis espéraient le revoir lors du *conventum* de 1908, mais il s'excusa de ne pouvoir assister à cette fête de famille. Cet ancien ami, que je connaissais comme moi-même, je l'ai revu seulement quatre ou cinq fois depuis 1874. Aussi lorsque je me suis trouvé nez à nez avec lui sur le tramway de Québec, il y a une vingtaine d'années, je n'ai pu l'identifier du premier coup d'œil. Sourire et voix furent nécessaires pour me tirer d'embarras. Ainsi vont les choses de la vie. Il survivra, peut-être, à la Malbaie, puisqu'il est le père de plusieurs enfants nés de son mariage avec sa cousine, Amanda Cimon.

Des huit filles que comptait cette famille, Rébecca est morte *innupta*, et Philomène est religieuse dans la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, sous le nom de Sœur Saint-Herménégilde. Quant aux six autres elles trouvèrent aisément des bailleurs de fonds.

Catherine épousa, en 1850, Etienne Simard, de Saint-Jean, I. O. ; Zoé épousa, en 1855, Isidore Plante ; Emélandre, dont le prénom fut vite transformé en celui de Mélandre, épousa Guillaume Jolicœur, de Saint-Roch de Québec, et devint la mère du coroner actuel de Québec. Ce mariage fut quelque peu sensationnel, car le candidat heureux dût évincer un courtisan qui ne manquait pas d'emprise sur les cœurs féminins.

Le duel dura je ne me rappelle plus combien de temps, mais finalement le jeune Jolicœur resta vainqueur.

Mieux bâti que son adversaire, un peu plus policé, client d'un meilleur tailleur et citadin, par-dessus le marché, il était écrit qu'il en serait ainsi. Le mariage eut lieu dans la vieille sacristie, en janvier ou février 1857. Il grésillait légèrement ce jour-là. Je me rappelle ces menus détails parce que, sans quitter ma place à l'école, j'avais dans les yeux la voiture de gala et le cortège des invités. Le professeur ne fut pas moins curieux que les élèves, et contempla, lui aussi, le cortège nuptial. Il songeait probablement à son mariage de l'année précédente. Mme Jolicœur n'est morte qu'en janvier 1916.

Adéline, décédée en 1912 à Chicago, épousa Louis Noël.

Anathalie, la plus jeune des filles, épousa en 1865, Jean Simard, de Saint-Jean, I. O., et en 1872, Louis Grenier, de Escanaba, Michigan.

Enfin, Caroline, épousa en 1870, Désiré Delisle, de Saint-Norbert d'Arthabaska où il était allé exercer le métier de forgeron. Remariée avec un nommé Plante, elle réside actuellement à Chicago.

Louis

J'ai mieux connu ce frère de Jean, car je le voyais presque tous les jours. Il vivait en plein village, sur le bord du rivage, entre Simon Pouliot et Pierre Laprise. Sa longue maison, dont la moitié lui servait de boutique, est démolie depuis environ une quarantaine d'années.

Alors que je n'étais encore qu'un enfant, il menait la

vie d'un rentier, c'est-à-dire que sa boutique était fermée. J'enviais presque son sort, tant il me paraissait heureux. Presque tous les matins, à mi-marée montante, il poussait à l'eau son beau et grand canot, s'installait à la poupe et, avec un aviron qu'il maniait habilement, il le faisait glisser aussi rapidement que s'il eût été actionné par un moteur à gazoline. Après avoir contourné les anses de l'ouest, il redescendait au commencement du baissant, son canot surchargé de copeaux de toutes dimensions, et venait s'échouer vis-à-vis sa maison. Vu de terre, immobile à l'arrière, le buste émergeant au-dessus de sa cargaison, si on ne l'eût su, on l'aurait facilement pris pour un tuyau. Il ne manquait que le jet de fumée. Dans l'après-midi il déchargeait son petit steamer, et repartait le lendemain, pour la même destination, si le temps était favorable. Tout en se promenant, il empilait des cordes de bois de chauffage qui ne lui coûtaient rien. Tel fut, en somme, son régime journalier dans la dernière période de sa vie.

Si ce paroissien manœuvrait à sa guise son canot, au foyer domestique, sa femme était véritablement reine, et faisait parfaitement les honneurs de sa maison. Affable, très polie, sympathique, causeuse intarissable, intéressante, la tête pleine d'histoires et d'anecdotes locales, au fait du passé et du présent de tous les paroissiens, elle était ce qu'on appelle une femme populaire. Tout le monde était bien accueilli, bien qu'elle n'eût pas encore de filles à marier.

Reine en tout temps, elle était de plus, en mai de

chaque année, une "prêtresse" dans le sens large du mot. Comme on n'avait pas, en ce temps-là, les exercices du mois de Marie à l'église, la pièce familiale de la maison était transformée en oratoire tous les soirs, et elle y présidait cette cérémonie semi-publique. Le programme était le même que dans les églises où a lieu le mois de Marie : un cantique d'ouverture, récitation du chapelet et de la prière du soir, un cantique pour terminer, avec parfois accompagnement de violon. Le musicien, elle l'avait chez elle, car il n'était autre que son fils Régis. Libre à chacun d'appeler "violoneux" les violonistes naturels, mais cette plaisanterie, usée jusqu'à la corde, est plus facile que spirituelle. Il leur manque sans doute les leçons préparatoires, mais ils ont souvent le talent qui fait défaut aux férus de principes. En tout cas, celui dont je parle, était violoniste dans l'âme, bien qu'il manquât d'une bonne formation. Il était notablement supérieur à ceux qu'on appelle des violonistes campagnards. Personne ne peut, sur ce point, contester la compétence de l'abbé Honoré Laverdière, prêtre du Séminaire de Québec, décédé en 1873.

Au cours des multiples voyages qu'il fit à Saint-Laurent en 1869 ou 1870, chez son chaloupier Laprise, il passa un jour devant la maison de la famille Labrecque pendant que notre violoniste paroissial exécutait un morceau quelconque. M. Laverdière, jamais pressé, surtout quand le chant et la musique étaient en question, l'écouta et dit à ceux qui l'entouraient : "C'est dommage que la culture musicale manque à ce jeune

homme, car il possède de réelles aptitudes." Il était un passionné du violon. Aussi, lorsque Pruhme, dont Mgr Têtu a longuement rappelé le souvenir en 1915, traversa Québec, il monta l'entendre, et revint littéralement fou d'enthousiasme. L'archet magique de l'artiste belge lui avait révélé un monde insoupçonné jusque-là. Il avait profondément senti et goûté. Mais comme un profane en présence d'une peinture admirable, les mots lui manquaient pour traduire ses impressions. Il ne savait que s'exclamer. Evidemment il avait compris, mais analyser et disséquer les qualités du joueur lui était impossible. C'est déjà beaucoup de savoir goûter ce qui est beau. Ce don est plus rare qu'on ne pense.

Ce filleul de mon père frisait la quarantaine lorsqu'il a été emporté par la pneumonie. Jovial et spirituel, ce grand gaillard semblait pourtant solidement bâti. Il est décédé, je crois, en 1875. Il était le deuxième des six enfants nés du mariage de Louis Labrecque et de Geneviève Cinq-Mars, en 1825.

L'aîné s'appelait Léon. La destinée lui fut bienveillante, le jour même de son baptême, en lui donnant pour parrain un oncle célibataire et propriétaire d'une belle terre. On devine aisément le deuxième et le troisième acte. Le filleul ne tarda pas d'être adopté, fut choyé, élevé comme s'il eût été l'enfant de son oncle Edouard Cinq-Mars ; marié en 1853, avec Caroline Terrien, puis successeur du parrain qui lui avait aplani la voie et rendu la vie si agréable. Je crois qu'il n'eût pas lieu de s'en repentir. Celui-ci disparu, le char

familial continua de rouler presque sur le même train et sans secousses. Les têtes blondes se multipliaient, et à mesure qu'elles grossissaient, la huche fournissait un pain de plus.

La femme de cet heureux père lui en donna, je crois, douze à quinze. Rien ne manquait donc à son bonheur relatif, car la vie humaine n'est qu'un composé de relatifs. Pourquoi ne pas s'en contenter puisqu'elle ne peut donner davantage ! L'oubli de cette loi fit son malheur.

Lassé d'un bonheur qu'il ne sut peut-être pas assez apprécier, pensant probablement pourvoir plus sûrement à l'avenir d'enfants qui se sont bien débrouillés sans lui, il décida, en un jour à jamais néfaste, qu'il serait marchand dorénavant. Cette besogne est simpliste, en apparence du moins. On achète des marchandises et on les revend avec bénéfice. Ce n'est pas plus malin et plus compliqué que ça. Il s'installa donc dans la maison de Michel Boucher, étonnée sans doute d'être transformée en un comptoir. Puis il mit en vente sa terre, qui fut acquise par Jérémie Lapointe. La poule aux œufs d'or qu'il croyait avoir en mains, pondit juste assez pour lui permettre de faire une omelette qui, par surcroît, retomba en dehors de la poêle. Le rêve de Perrette avait pris fin. Il jura, mais un peu tard, de ne plus se laisser hypnotiser par le démon commercial. Alors il quitta définitivement Saint-Laurent qui ne compte plus un seul de ses enfants. Montmagny fut sa première étape, et Clermont, dans le New-Hampshire, sa dernière. C'est là qu'il est décédé il y a quelques années.

Ses enfants, dont j'aurais aimé rappeler le souvenir nominal, sont plus ou moins dispersés aux quatre vents.

Son frère Désiré, le troisième garçon de cette famille, fut lui aussi, élevé en partie par l'oncle Edouard Cinq-Mars. Sa maison, dans l'angle nord-est de l'emplacement de son père, appartient à Théophile Gosselin, journalier comme lui. Il épousa, en 1873, Marie Labrecque, native de Saint-Thomas, et mourut jeune, laissant un garçon et une fille.

Isaïe était le plus jeune des garçons, et le plus inoffensif des enfants. Il est mort encore adolescent. Les années qu'il a vécues, il les a passées sur la grève, sauf l'hiver, bien entendu. Accroupi au bord d'une mare d'eau, son suprême plaisir consistait à regarder déferler les petites vagues que son aviron mettait en mouvement. Je n'en puis douter, s'il a trouvé, là-haut, un aviron et une mare d'eau, il ne doit rien envier aux autres bienheureux.

Cette famille ne comptait que deux filles. L'aînée, dont je ne me rappelle plus le nom, est morte jeune. La cadette, Marie, l'une des meilleures élèves de sa classe, épousa, à Québec, un M. Gagnon, alors sacristain de la Congrégation de Saint-Roch. Elle est décédée, il y a peu d'années, à Clermont.

TROISIÈME BRANCHE

Edouard

Bel homme ou, du moins, bien planté, mise toujours soignée, très intelligent, excellent pilote, parlant un

meilleur anglais que la plupart de ses confrères, tel était ce représentant de la troisième branche Labrecque.

Ce paroissien était cousin issu de germain avec Jean Labrecque. Par conséquent, leurs six premiers ancêtres canadiens sont les mêmes.

Il était fils de Charles et Louise Coulombe, mariés en 1815, et petit-fils de Charles et de Thérèse Noël.

Sa maison, sur le bord du fleuve, au centre du village ouest, est encore occupée par ses petits-fils. Pour une raison ou pour une autre, il semblait ne guère se plaire à Saint-Laurent.

La vie monotone, terre à terre qu'on y mène en dehors de la saison des vacances l'ennuyait. L'été, il n'y faisait que les apparitions habituelles des pilotes ; les hivers, il les passait souvent à Québec, partiellement du moins, ou bien il traversait en Angleterre sur le dernier navire qu'il pilotait. C'est ainsi qu'il apprit à parler assez correctement l'anglais.

Je ne saurais dire le nombre de voyages outre-mer qu'il fit, mais je me rappelle bien celui de 1857-58. Il revint à bord d'un gros navire qu'il pilota. Je ne sais par quelle mésaventure — car il fut rarement malchanceux — il l'échoua sur l'île Rouge, située presque vis-à-vis Tadoussac. Ce fut le premier fait qui grava ce voyage dans ma mémoire enfantine. Le second, c'est qu'il passa devant la maison d'école, vers 3.30 heures, un peu avant la fin de la classe, et que l'instituteur Valère Côté permit à son fils Edouard de partir immédiatement et d'aller embrasser son père.

J'allais oublier de dire qu'il a été mon premier pro-

fesseur d'anglais. Cette classe gratuite, il la fit chez lui aux alentours de 1858. Ses élèves étaient cinq ou six enfants, camarades d'école de son fils Edouard. Je suppose que les autres lui ont fait plus honneur que moi. L'enseignement était pratique, mais il ne dura pas assez longtemps.

Ce paroissien hébergea — une quinzaine d'années au moins — un bon vieux que tout le monde appelait Belœil. Un œil louche et un peu en dehors de son orbite explique ce surnom qu'il croyait probablement lui avoir été donné par son parrain. Il ne reste de lui, à Saint-Laurent, que l'acte de sa sépulture, en 1876, fort laconique. C'est à peine si son nom de famille, Isabel, est mentionné, et si son âge approximatif est indiqué. Il l'ignorait lui-même. Tout ce que je sais, c'est que ce dégénéré était un Isabel, parent de cette ancienne famille de Saint-Laurent et né, je ne saurais dire où, d'un mariage légitime, bien que l'acte de sa sépulture ne mentionne pas les noms et prénoms de ses parents.

Belœil était déjà vieillot quand je l'ai connu. Il gagna son pain tant que les forces le lui permirent, et après, il le mendia et fit bien. Il faisait sa ronde en janvier ordinairement. A ceux qui lui rappelaient son passé, il répliquait avec raison qu'ils devaient plutôt le féliciter de ne s'être pas marié, parce qu'il leur coûterait plus cher. Le dimanche, il prenait place au balustre de la chapelle de la sainte Vierge, dans l'ancienne église, et passait la messe entière à égrener son chapelet. Ne sachant ni lire ni écrire, il ne pouvait pratiquer plus belle dévotion. La sainte Vierge re-

marqua sans doute sa fidélité et sa confiance, et lui en sut gré. C'est elle, j'en suis sûr, qui lui obtint la persévérance jusqu'à la mort. Après avoir traîné le ruisseau toute sa jeunesse et occupé la première place *inter pares*, il renonça complètement à la boisson, lors de la retraite de tempérance prêchée par l'abbé Mailoux, vers 1849, et devint un sobre parfait. A partir de ce jour il ne prit jamais une goutte d'alcool. Cependant les occasions ne lui manquèrent pas plus qu'à d'autres. Je tenais à citer ce fait qui démontre si bien la toute-puissance du vouloir humain secondé par le patronage de la sainte Vierge. Tous les alcooliques, s'ils le voulaient, pourraient, comme Belœil, dépouiller le vieil homme.

Tout bien traité qu'il fut dans cette famille Labrecque, ce type paroissial la quitta quelques années avant sa mort. Heureusement, il fut recueilli par François-Antoine Gosselin, un samaritain qui valait bien celui dont parle l'Évangile. Il le garda d'abord chez lui, puis il le pensionna dans une maison où il est décédé en 1876. La Providence lui fut clémente et lui ménagea les tuteurs dont il avait besoin.

Edouard Labrecque est décédé en 1896, miné par la paralysie qui le força de prendre sa retraite. Cette maladie dût lui être méritoire car, dans ces conditions, la vie n'est plus guère la vie. Mais Dieu sait ce qui convient à chacun de ses enfants et ne paralysa sa langue que lorsqu'il eût reçu les sacrements. C'est bien le cas de dire que les grâces du bon Dieu sont parfois visibles.

Son mariage avec Françoise Godbout, en 1846, lui donna seulement trois enfants : Edouard, Léon et Isidore.

Edouard était l'aîné. Après avoir été mon camarade d'école, je devins son confrère de classe au Petit Séminaire de Québec, où il me précéda de six mois. Il eût la bonne fortune d'être remarqué de son curé, M. Bonneau, qui s'intéressa à lui et facilita son entrée au collège. Il était évident pour tout le monde que cet enfant était son préféré. Après un brillant cours il étudia le droit. Bien élevé, travailleur acharné et très ambitieux, convoitant la première place, quand elle ne lui était pas échue, il eût certainement fourni une brillante carrière. Il était sur les frontières de la terre promise, la réalisation de ses rêves allait bientôt commencer, lorsque la typhoïde assaillit ce jeune homme débordant de santé, et le terrassa après une lutte de dix jours. Il tomba malade le 4 décembre 1870, et expira le quatorze. Cette fin prématurée impressionna profondément les élèves du pensionnat universitaire, et frappa au cœur le juge Belleau, qui devait débiter au barreau avec lui, sous la raison légale : " Belleau, Labrecque et Darveau, " trois confrères de classe. Aussi ce coup de poignard lui a fait tracer de son ami un portrait pris sur le vif, reproduit dans mes " Etapes d'une classe au Petit Séminaire de Québec. "

Si notre ami fut parti conscient de ce qui se passait, il eût peut-être hésité à bénir la main du Père qui le frappait. Mais il sait maintenant la grâce insigne que lui faisait Dieu en le rappelant à l'entrée d'une carrière

pleine de responsabilités. Il le remercie sans doute, sans se lasser, de la belle place qui est maintenant la sienne au ciel. D'ailleurs, un peu plus tôt ou un peu plus tard, personne n'échappe à la mort.

Il reposait dans le cimetière Belmont depuis quatre à cinq semaines lorsque j'appris sa mort. Au moment où il expirait, j'agonisais presque sous l'étreinte du même mal. Au cours de cet automne de 1870, la typhoïde s'acharna surtout contre le personnel du pensionnat universitaire et du Grand Séminaire de Québec. Deux étudiants en théologie, Jules Paquet, de Saint-Nicolas et Narcisse Gagnon, de la Baie Saint-Paul, furent atteints en même temps que moi. Le premier resta à demi-aveugle et dut quitter la soutane. Le second subit l'épreuve avec un succès relatif. Il est mort, il y a quelques années, curé dans le diocèse de Rimouski. On l'appelait plaisamment : " La Baie Saint-Paul et vous ", parce qu'il avait ainsi répondu à un élève qui lui demanda, le jour de son entrée au Petit Séminaire, de quelle paroisse il était originaire.

Léon

Encore un dont il ne fallait pas tirer l'horoscope d'après les apparences. Son physique était superbe de santé, et néanmoins il est mort âgé seulement de cinquante-trois ans, dans l'automne de 1903. Il a été emporté par une tumeur qui avait si bien fait son siège en plein estomac, que les chirurgiens n'ont pas osé l'opérer.

Ce paroissien visait juste et manquait rarement le but, bien qu'il parut ne pas avoir le compas dans l'œil. Les paroissiens l'estimaient plus débrouillard qu'il ne semblait, puisque leurs suffrages spontanés lui ont conféré tous les honneurs civiques, même la mairie. Les pacifiques et les modestes sont presque toujours populaires. Il n'était pas meilleur pilote que les autres, mais il était prudent et craignait de s'emballer. C'est pourquoi ses pilotages étaient exempts d'accidents.

Les enfants nés de son mariage avec Auxilia Gosselin, en 1881, sont les suivants : Elodie, née en 1888, et décédée en 1901 ; Léo, né en 1894, et futur pilote ; l'abbé Edouard, élève du Grand Séminaire de Québec ; Isidore né en 1897, et décédé en 1900.

Isidore

Il est le troisième et le dernier de cette famille. Depuis environ vingt-cinq ans, il tient un salon de barbier-coiffeur sur la rue Saint-Pierre. Il est marié et compte plusieurs enfants.

TROISIÈME BRANCHE

Isidore

Il est l'oncle de celui que je viens de mentionner, et son parrain probablement. Les paroissiens l'appelaient Isi Labrecque. Il n'y a pas un siècle que son

vrai prénom m'est connu. Je disais Isi comme les autres. Il était "chaloupier." Sa maison, presque voisine de celle de son frère Edouard, était bâtie, en partie du moins, sur le site de la première chapelle de Saint-Laurent. Il épousa en 1858, Angèle Godbout et a été un paroissien fortuné, puisqu'il n'a pas d'histoire. Il est né, il s'est marié, et il est mort.

QUATRIÈME BRANCHE

Ferdinand

Il compte, jusqu'à la quatrième génération inclusivement, les mêmes ancêtres que les branches précédentes. Pierre et Cécile Baillargeon sont donc les deux derniers qui leur soient communs :

Pierre, fils de Pierre et de Cécile Baillargeon, épousa en 1755, Marie Godbout.

Pierre, fils de Pierre et de Marie Godbout, épousa en 1812, à Saint-Jean, Marguerite Lajeunesse.

Ferdinand, fils de Pierre et de Marguerite Lajeunesse, épousa en 1858, Célanire Bouffard, fille de Ignace.

Ce mariage fut béni quatorze fois, et je le prouve immédiatement par la nomenclature des enfants.

Ferdinand, né en 1859, et décédé peu après.

Herménégilde, né en 1860 ; marié à Rosanne Bessette, actuellement paroissien de Houghton, Michigan.

Eusèbe, né en 1861, marié avec Caroline Beaulieu, réside à Montréal.

Pierre, né en 1862 ; marié avec Caroline Gendreau, est le continuateur de son père sur le bien de famille ; il en est doublement le continuateur puisqu'il compte déjà dix enfants.

Georges, né en 1864 ; marié avec Azilda Toupin, cordonnier à Québec.

Arthur, né en 1872, finissant du Petit Séminaire en 1896 ; ordonné à Saint-Sauveur en 1900 ; vicaire à Saint-Gervais ; à Deschambault en 1904 ; à Notre-Dame de Lévis en 1906 ; desservant à Sainte-Sophie de 1910 à 1911 ; curé de cette paroisse depuis le 1er avril 1911. Le nouveau presbytère est son œuvre.

Caroline, née en 1874 ; mariée : 1^o à G.-U. Bédard, tailleur en fourrures ; 2^o avec Harry Bartlett, et résidant à Montréal.

Célanire, née en 1866 ; mariée avec Anselme Lepage de Saint-François, I. O., et veuve depuis 1893.

Sara, née en 1868 ; novice chez les Dominicaines du Séminaire, de 1907 à 1909 ; épousa ensuite Pierre Giguère, rentier, rue sous-le-Fort, Québec.

Léa, née en 1870 ; mariée 1^o avec Joseph Lapointe ; 2^o avec David Bédard, de Québec.

Léonidas-Emile, né en 1877 ; marié en 1912 avec Jeanne Roy. Il est négociant à Saint-Roch, Québec.

Adèle, née en 1879, et décédée en 1882.

Jean-Baptiste, né en 1881, décédé à Québec en 1911, et laissant une veuve.

M.-Anna, née en 1883 ; mariée à Apollinaire Gosse-

lin, réside à Québec. Son mari est fils de Magloire et petit-fils de Jean-Baptiste.

J'ai dit que ce mariage fut béni quatorze fois. C'est vrai, mais ce n'est pas toute la vérité. En tenant compte de deux jumeaux anonymes, dont la Faculté de médecine de Laval est en possession, j'aurais pu dire seize fois.

Cette longue liste fait honneur à ce paroissien que j'ai bien connu, mais auquel je n'ai jamais parlé. Tout ce que je sais, c'est que la terre laissée à son héritier est devenue sienne à la sueur de son front. Il débuta comme commis mais, un jour, écœuré de n'être qu'un valet public, il décida de se faire cultivateur. Comme il était sans capital, il acheta à crédit le bien du "Prince," le paya graduellement, et éleva en même temps la nombreuse famille que je viens de mentionner. Il lui a fallu une forte dose d'intelligence et des prodiges d'économie, car l'agriculture n'était pas encore payante.

Incapable de rester les bras croisés, il monta à Québec après avoir cédé à son fils le bien de famille. C'est là qu'il est décédé en 1893, sans inquiétude sur l'avenir de ses plus jeunes enfants, qu'il avait eu le temps d'assurer.

Sa femme prit alors la direction de la pension et continua la besogne commencée. Pendant qu'elle était en promenade à Saint-Laurent, en septembre 1907, elle mourut presque subitement et alla rejoindre son mari dans le cimetière paroissial. Je puis dire en terminant qu'il lui a fallu mourir pour se reposer.

CINQUIÈME BRANCHE

Laurent

Il a bien le même ancêtre français que les autres branches du même nom, mais non pas le même ancêtre canadien. Il descend de Jean, frère de Pierre, que j'ai mentionné plus haut. C'est le pourquoi de son cousinage éloigné avec Grégoire, Jean, Edouard et Ferdinand. Il n'était donc pas leur cousin canonique.

Son premier ancêtre, Jean, fils de Jacques et de Jeanne Baron, épousa à Château-Richer, en 1664, Jeanne Baillargeon. Jacques, fils de Jean, épousa à Saint-Laurent, en 1693, Marguerite Paquet. Laurent, fils de Jacques, épousa en 1741, Maguerite Dumas. Laurent, fils de Laurent, épousa en 1785, Geneviève Dufresne. Puis Laurent trois, présentement en question, épousa en 1815, à Saint-Jean, Basilisse Thivierge.

Lorsque j'ai connu ce dernier représentant, à Saint-Laurent, de cette cinquième branche, il n'était plus qu'un grand squelette quinteux, cassé, portant le signe sensible des mâcheurs de tabac, enfoncé dans une longue capote qui lui tapotait les talons.

Les petits bancs portatifs étaient nombreux à cette époque dans les allées de notre ancienne église. Le sien, muni d'un tiroir, était à l'arrière du jubé du portail. J'eus un jour la curiosité de l'ouvrir, et je constatai que les pépites qu'il contenait n'étaient pas d'or pur.

Tout " Prince " qu'il fut, ce paroissien n'était qu'un

simple "chaloupier" dont la maison, sise sur le bord du chemin du roi, aux confins est de la paroisse, est rasée depuis un demi-siècle. Pourquoi ce surnom, que les apparences ne justifiaient pas, et qui l'agaçait ? Je l'ignore. Mais personne ne le désignait autrement. Aussi son nom de famille m'a longtemps été inconnu.

Ses enfants, Laurent, Cyrille, Hubert et Octave, n'ont pas, comme tant d'autres, moisi à Saint-Laurent, et sont montés tour à tour à Québec.

Laurent, l'aîné, épousa à Saint-Jean, en 1845, Josephte Paquet, et en secondes noces, en 1852, Marguerite Mercier. Il portait lui aussi, un surnom, mais il s'en moquait justement. Cyrille épousa, en 1866, Olympe Nolin, de Saint-Pierre. Il est le seul que j'aie connu, parce que je le rencontrais sur la rue. Il a si bien mené sa barque, qu'il était un rentier authentique lorsqu'il est mort.

Hubert épousa en 1844, à Château-Richer, Justine Cauchon, et Octave épousa, dans la même paroisse, en 1854, Marie Taupin.

Le père Laurent comptait deux sœurs religieuses, à l'Hôpital-Général : M.-Angèle, en religion Sainte-Cécile, née en 1796, entrée au couvent en 1816, et décédée en 1818, quelques mois avant sa profession ; et Marie, née en 1803, entrée en religion en 1823, sous le nom de Sainte-Eulalie, et décédée en 1879.

Outre ces deux sœurs il avait, à Saint-Laurent, un frère et une sœur. Le premier s'appelait Nicolas, et Coliche en langue populaire. Ce prénom est pourtant de prononciation facile, cependant ma paroisse avait

la manie de le défigurer d'une manière atroce. Les Nicolas étaient transformés en Coliches ou en Colas, comme Colas Dumas. Sa sœur portait le prénom de Madeleine. Nous avons donc, dans le village, deux Madeleine qui n'ont jamais scandalisé qui que ce soit : celle-ci et l'ancienne sacristine que nous appelions la "Petite Madeleine." Ils étaient propriétaires conjoints de la maison voisine de celle de Joseph Plante, vis-à-vis l'emplacement du couvent. C'est là que ces deux célibataires ont vécu et que Madeleine est décédée. Son frère a passé ses dernières années chez son donataire, Joseph Plante.

Coliche était perclus, complètement privé de ses jambes, que remplaçaient deux béquilles. Il était arrivé à les manier si habilement, qu'elles montaient et descendaient les escaliers aussi vite que des jambes d'adolescents. Aussi les gamins qui se permettaient de l'appeler "Quatre pattes" faisaient bien de se tenir à la distance de plusieurs longueurs de béquilles. Il était resté recroquevillé à la suite d'une typhoïde qui faillit l'emporter. Il était cordonnier en bottes sauvages, le seul métier conciliable avec son infirmité. On peut dire que la lisière nord du village de l'église, à cette époque, était bornée par deux bottiers : Coliche à l'ouest et Laurent Dumas à l'est. Ça n'empêchait pas les enfants, Dieu merci, de passer l'été nu-pieds.

Deux fois par jour, en été du moins, notre cordonnier descendait de son banc, saisissait ses béquilles et s'en allait causer chez Antoine Noël. C'était sa distraction privilégiée. Comme tous les enfants aiment

les sucreries il ne s'y présentait jamais sans un " bâton de crème " pour la dernière fillette de la famille. Ce que la petite Délima en a dégusté des bâtons de crème, à cette époque lointaine ! S'il a accepté généreusement tous les sacrifices que lui imposait cette infirmité, il a dû partir riche de mérites. On m'a dit qu'il avait failli se marier ou, plutôt, qu'il avait trouvé une personne disposée à le marier. Je n'en suis pas étonné, puisque j'ai été témoin du mariage d'un cul-de-jatte, à Saint-Roch de Québec, entre les années 1880 et 1885.

Sa sœur Madeleine était presque aussi affairée qu'une mère de famille ; cuisinière, ménagère, passant à tricoter les moments libres, et tenant en même temps un magasin de bonbons. Son meilleur client, alors que j'étais enfant, était le jeune François Cinq-Mars, mort curé de Lyon's Mountains, en 1902, et inhumé à Portneuf.

Ces multiples besognes ne l'empêchaient pas d'assister à la messe tous les matins, car elle était une Madeleine du rite de première classe, comme les aimait M. l'abbé Sexton, ancien vicaire à Saint-Roch. Ces bénéfices fondus ensemble lui procuraient l'indépendance pécuniaire, et lui permettaient même de compléter ce qui pouvait manquer. Elle est décédée dans sa maison, je ne me rappelle plus en quelle année, après avoir vécu plus heureuse que beaucoup d'autres, qui n'auraient pas voulu échanger leur sort avec celui de cette bonne vieille fille.

LACHANCE

ANTOINE est le prénom du premier ancêtre canadien de la famille Pepin-Lachance. Il était fils d'André et de Jeanne de Rouville, du Hâvre. Il épousa en 1659, Marie Testu, de la Rochelle. Rien d'étonnant que les descendants d'un père et d'une mère qui avaient grandi dans deux centres maritimes importants aient fourni une pléiade de pilotes et de navigateurs. Ils n'ont jamais cessé d'être représentés dans le collège des pilotes, en particulier, et le sont encore.

La paroisse de Sainte-Famille où a été inhumé, en 1703, son premier ascendant, est le berceau de cette famille. Elle ne tarda guère à traverser à Saint-Jean, que l'on peut justement appeler la pépinière des Lachance. S'il me fallait faire défiler les nombreux rejetons des huit ou neuf générations qui s'y sont succédé, causer un peu sur leur compte, cet historique serait la matière d'un volume. Heureusement, le plan que je me suis tracé, ne me permet pas cette longue causerie, me dispense de crayonner ce groupe de figures, si intéressant qu'il puisse être.

Cette fois, il simplifie grandement ma tâche, car l'u-

nique rameau transplanté à Saint-Laurent n'y compte encore que trois générations.

François, le fondateur de cette branche, était fils de Gabriel, qui épousa en 1785, Marie Châtigny ; petit-fils de Pierre Noël, qui épousa en 1750, Charlotte Rondeau, et arrière-petit-fils de Joseph, époux de Marguerite Fontaine, qui, lui, était fils d'Antoine et de Marie Testu.

Ce paroissien avait été reçu pilote en 1818. Avant de quitter Saint-Jean, il épousa en 1821, Cécile Pouliot. Lorsqu'il est décédé, relativement jeune encore, sa famille comptait sept enfants : Cécile, qui épousa, en 1841, le notaire Pierre Gosselin ; Henriette, qui épousa, en 1844, F.-X. Gosselin, père du curé de Lévis ; Nathalie, qui épousa, en 1851, Barthélemy Pouliot, de Saint-Jean ; Judith, qui épousa, en 1857, Pierre Labrecque. Les garçons étaient Narcisse, Célestin et François. Le premier est devenu un colon de la rive sud. Célestin exerça quelques années le métier de menuisier ; puis, probablement ennuyé de manier la varlope et le rabot, qui mènent rarement à l'aisance, il gagna les Bois-Francs et se fit laboureur. Il avait épousé, à Saint-Thomas, Emélie Dufresne. François succéda à son père.

François

Je n'ai jamais eu l'occasion de causer avec ce paroissien que j'entrevois seulement le dimanche. Il mena la vie peu compliquée d'un cultivateur, tout entier à ses affaires et à sa nombreuse famille.

Lorsqu'il est mort, foudroyé par une syncope, les enfants nés de son mariage en 1845, avec Scholastique Labrecque, sœur de Ferdinand, étaient : Philéas, plombier, veuf de Anna Lapointe, et remarié en 1911 avec Florida Guilbault, de Charlesbourg ; Céline, épouse de Joseph Gobeil ; Henriette, épouse de Joseph Blouin ; Marcelline, célibataire ; Adéline, épouse de Cyprien Langlois, pilote ; Cédulie, épouse de Joseph Chabot ; Angèle, épouse de Nazaire Lajeunesse ; Napoléon, époux de Marie Lapointe ; Pierre célibataire ; Gaudias, époux de Marie Grenier ; Arthur, époux de Eugénie Lapointe ; Mathurin, marié avec Marie Patry, et noyé accidentellement ; Frs-Edmond, marié en 1878, avec Geneviève Plante, est le successeur de son père sur le bien de famille. Tout ce que je sais de ce paroissien que je ne connais même pas, c'est qu'il continue fidèlement les traditions familiales.

DEUXIÈME BRANCHE

François-Xavier

Ce fils de François-Xavier Lachance, ancien pilote de Saint-Jean, est le premier représentant de cette branche. Il est devenu un paroissien de Saint-Laurent en 1892, et débuta à l'académie du village, non pas comme simple élève, mais en qualité de professeur. Il fut appelé à cette importante fonction après le décès de Bruno Pelletier, qui la remplissait si bien. Cette mort lais-

sait également la fonction de registraire, sans titulaire. Les registres des hypothèques étant moins turbulents que des écoliers de tout âge, plus malléables, le jeune Lachance convoita naturellement cette position plus conforme à ses goûts et à son tempérament. Il la sollicita, fut agréé par le pouvoir politique de l'époque, et s'empessa de sortir de cette école, où il n'a fait que passer. Les beaux jours de ce petit collège — plutôt que simple école — étaient passés. Bruno Pelletier a été le dernier des excellents professeurs qui s'y sont succédé quarante ans durant.

LAFLAMME

LE nom de cette famille est Quemeneur, et Laflamme est son surnom. Ce dernier a pratiquement supplanté le premier, que les paroissiens de Saint-Laurent ne connaissent même pas. Leur parler de Jacques Quemeneur les dérouterait complètement. Au reste, qu'on orthographe ce nom comme l'on voudra, cette famille — ce qui ne saurait lui déplaire — n'est nullement allemande mais française.

Saint-François, île d'Orléans, est son berceau. C'est là que son premier ancêtre canadien, François, s'est marié, a vécu, et a été inhumé à l'âge de cinquante-six ans. Il était fils de Gervé, notaire royal du parlement de Bretagne, et de Françoise-Joseph, dont l'acte — presque illisible — ne mentionne pas le nom de famille.

Le nom de la paroisse sur laquelle résidait Gervé semble être Place-Daniel, mais il serait téméraire de l'affirmer. La seule erreur de Tanguay est de situer cette localité dans le diocèse de Lyon, au lieu de Saint-Pol-de-Léon. Il est bien excusable, puisque la géographie s'apprend mieux par les pieds que par les livres, et qu'il n'était pas encore allé en Europe. D'ailleurs,

le registre dit seulement " Lionne " et non pas Saint-Pol-de-Léon.

François épousa, le 15 novembre 1700, à Saint-François, Madeleine Chamberlain ; et lorsqu'il s'endormit dans le Seigneur, ses douze enfants le rassuraient pleinement sur la survivance du rameau qu'il était venu planter en terre canadienne.

Le second ancêtre de la branche de Saint-Laurent, Jean-Baptiste, épousa, en 1724, M.-Louise Poulin. Ses premiers enfants furent baptisés dans sa paroisse natale, et la plupart des autres à Saint-François, de Montmagny, où il était allé se fixer. C'est en cette dernière paroisse qu'il est mort et qu'il a été inhumé, en 1767, ainsi que son épouse en 1749. Il fut l'heureux père de seize enfants : douze nés de son premier mariage et quatre de son mariage, en 1750, avec M.-Françoise Métivier.

Il n'est donc pas étonnant qu'il compte des descendants dans presque toutes les paroisses du sud.

Jean-Baptiste, fils de Jean-Baptiste et de Louise Poulin est le troisième ancêtre. Il épousa à Saint-François, Montmagny, M.-Madeleine Gagnon. C'est là que tous ses enfants ont été baptisés et qu'il semble avoir passé sa vie.

Antoine, fils de Jean-Baptiste et de Madeleine Gagnon, et père de Jacques Laflamme, ancien paroissien de Saint-Laurent, épousa à Saint-Gervais, en 1800, Marie Paquet. Il s'était écoulé juste un siècle entre le mariage du représentant de la quatrième génération et celui de son premier ancêtre.

Jacques premier

Ce gros brun, arrivé à Saint-Laurent, je ne sais en quelle année, était donc un émigré de Saint-Gervais. Riche de santé, travailleur, débrouillard, et prenant gaiement la vie, il ne pouvait manquer de faire son chemin. Il le fit si bien que, peu d'années après, il était franc-tenancier et installé, à proximité de l'église, sur la terre de Louison Gosselin, entre François Gosselin à sa droite et Honoré Côté à sa gauche. Son mariage avait suppléé le capital qui lui manquait. Le succès en pareil cas prouve en faveur du diplomate. Le bon vieillard dont je viens de mentionner le nom était à cette phase de la vie où il faut, coûte que coûte, cesser d'être premier ministre. Ce qui compliquait la situation, c'est que sa fille Madeleine, son héritière, épouse de Pierre Ménard, pilote, résidait à Saint-Vallier. Elle tenait donc la clef de la solution. Sa piété filiale eût vite tranché le nœud gordien. Elle renonça à la donation de son père, en faveur d'une jeune fille que celui-ci avait élevée. Alors, la nouvelle donataire, Marie Bonneau, épousa en 1842, le jeune Laflamme. C'est probablement pour le charger de cette mission que le Saint-Esprit l'avait poussé à Saint-Laurent.

Cet ancien marguillier a de plus l'honneur et le mérite d'avoir — toute sa vie — fait partie du chœur de l'église. Sa stalle, troisième de la rangée nord, si je me rappelle bien, était rarement vacante. Sans mieux savoir et exécuter le plain-chant, Louis Pouliot, Michel

Campeau, Pierre et Zéphirin Lapierre lui étaient supérieurs. Sa voix, forte, brève, un peu rude même, n'était pas aussi musicale, tout en étant agréable. Les circonstances lui réservaient généralement l'intonation du psaume "*In exitu Israël de Ægypto, domus Jacob de populo barbaro*". Je crois entendre encore son "*barbaro*", qu'il prononçait plus correctement que certains ecclésiastiques. Il accentuait si énergiquement la première syllable du peu flatteur qualificatif, que les anciens Egyptiens eussent été doublement choqués de l'entendre. Il attaquait ce psaume, qui rappelle aux Juifs les merveilles que Dieu avait opérées pour les tirer de l'Égypte, et la différence qu'il y a entre ce Dieu tout-puissant et les idoles, comme le clairon qui sonne la charge précédant l'assaut. Son ton disait clairement : en route par le train rapide, car le 113 du prophète-royal compte vingt-six versets et triple la longueur de la course. C'est ainsi que, sans s'en douter, il nous donnait presque un fac-similé de chant grégorien. Cette allure, exempte toutefois de précipitation, plaisait à l'assistance, surtout lorsque le chant des suffrages était prescrit par la rubrique. A l'époque où ces suffrages ont été supprimés, ainsi que les complies greffées sur les vêpres, à la cathédrale de Québec, il était trop tard ; le mal était fait, et les vêpres définitivement dépopularisées surtout à l'heure choisie en ce temps-là. Le souvenir très net, qui m'est resté de l'appendice des suffrages et des complies, c'est de m'être souverainement ennuyé. Si, du moins, l'office s'était terminé par la bénédiction du Saint-Sacrement ! Mais, à cette époque,

la rubrique n'entendait pas badinage sur ce point disciplinaire. Intransigeante comme le code militaire, elle tenait habituellement Jésus-Christ sous clef, et ne lui permettait guère de sortir du tabernacle que dans les circonstances solennelles : pendant la messe ou pour aller consoler les malades. Heureusement ! les choses ont bien changé, et Notre-Seigneur peut se montrer plus souvent à ses enfants, et les bénir quand la famille est au complet.

Ce chantre n'a quitté son poste que pour aller se coucher dans le cimetière, sur la fin de l'année 1866. Aussi, comme récompense de ses longs services, la fabrique lui fit chanter un service de première classe.

Devenu veuf aux alentours de 1857, je crois, Jacques Laflamme se remaria, en 1858, avec Archange Tessier, sœur de Jean.

Les enfants nés de son premier mariage, ceux au moins dont j'ai gardé le souvenir, sont : Rose, mariée, en 1866, avec Napoléon Royer ; Philomène, Eugène, Louis et Jacques, qui fut l'héritier de son père.

Jacques second

Il est actuellement à Saint-Laurent l'unique représentant de sa famille. Si cette dynastie compte un Jacques premier et un Jacques second, elle n'aura pas son Jacques trois, car Jacques second, n'a pas eu d'enfants de son mariage, en 1869, avec Théotiste Pouliot. Il a même abdiqué le fief que lui avait laissé son père,

et ne compte plus que comme emplaçtaire. Bien plus, la terre avec laquelle il a divorcé a déjà deux fois changé de titulaire. La disparition de cette branche du rôle paroissial de Saint-Laurent n'est donc plus qu'une question d'années. Si un prénom jure d'être accolé à un nom français, c'est bien celui de "Jimmy." Il semble que les Irlandais seuls ont des titres à un prénom si national. Néanmoins, il y a des Canadiens français que le populaire baptise ainsi. C'est sous ce prénom que Jacques second, est exclusivement désigné depuis son enfance. On voulait évidemment le distinguer de son père. Dans ce cas, il eût été plus simple de l'appeler "le petit Jacques", d'autant plus qu'il n'a pas hérité de la carrure de son père.

L A J E U N E S S E

RIGOREUSEMENT, j'aurais dû écrire "Audibert," mais j'ai choisi le surnom "Lajeunesse," parce qu'il sert généralement à désigner cette famille. Cette famille est relativement jeune, puisque son premier ancêtre canadien, Etienne, ne s'est marié qu'en 1699. Né en 1675, sur la paroisse Saint-Jean, évêché de Limoges, de Etienne et de Marie-Jeanne Berceaux ; il épousa, à Sainte-Famille, Catherine Rocheron écrit Tanguay, et Catherine Rochon, dit Forgues. Jean-François, fils d'Etienne, épousa en 1742, à Sainte-Famille, M.-Madeleine Plante. Prisque, fils de Jean-François, épousa à Saint-Pierre, I. O., en 1755, Marie-Anne Létourneau, et à Saint-Laurent, en 1792, Marie Dufresne. Edouard épousa à Saint-Jean, en 1834, Catherine Dallaire, puis, Nazaire, fils d'Edouard et son successeur sur le bien de famille, épousa à Saint-Laurent, en 1877, Angèle Lachance. Il n'est donc qu'un représentant de la cinquième génération, et le premier ancêtre de cette famille est son bisaïeul.

Prisque

Ses enfants, ceux du moins que j'ai connus, tous nés du second mariage, sont : Antoine, François, Joseph, Jean, Laurent, Louis et Edouard.

Antoine épousa, en 1821, Archange Thivierge. François épousa, en 1821, Angèle Coulombe, et est devenu un paroissien de Saint-Féréol. Jean épousa, en 1830, Félicité Bernier. Laurent épousa, en 1831, Madeleine Charest. Joseph épousa, en 1834, Adélaïde Gosselin, fille d'Antoine. Il était ferblantier et alla planter sa tente à Madawaska où il est mort ainsi que sa femme. Les anciens du Petit Séminaire de Québec se rappellent sans doute son fils Joseph, décédé en 1865.

Louis, que — dans son milieu — on appelait Louison, était une espèce de géant dont la stature, les muscles d'acier et la démarche pesante impressionnaient. Sa main de fer compensait sa lenteur à tourner sur lui-même et imposait le respect. Son coffre-fort, paraît-il, ressemblait un peu au tonneau des Danaïdes. S'il n'était pas toujours vide, il n'était jamais trop plein. Si j'en crois ce qu'on m'a dit, il n'osait que chez lui assouvir sa faim. Ailleurs, il sortait invariablement de table avec la fringale. Les cuillères à soupe ordinaires lui semblaient au plus bonnes pour les bébés. Aussi, il s'en était coulé une à son goût, triplant la capacité de celles qui sont dans le commerce. Ce qu'il a dû souffrir ce perpétuel affamé, surtout lorsque

son estomac est devenu rétif! Il fut bien avisé de rester célibataire car, en ce temps-là, le métier de ferblantier suffisait à peine à nourrir un estomac ordinaire. Ce paroissien est décédé à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur qu'il assimila au paradis terrestre, tant il s'y trouva bien.

Edouard

Il continua son père sur le bien de famille. Bien qu'il résidât à trois milles de l'église, il arrivait généralement au deuxième coup de la messe paroissiale. Puis, le dernier quart d'heure, il le passait chez son beau-frère, François Gosselin, voisin immédiat de l'église. Ce programme, qui fait son éloge, il l'a invariablement suivi jusqu'à la fin.

J'ai connu la plupart de ses enfants, au nombre d'une douzaine environ, mais il m'est impossible d'en dresser la liste complète. C'est la faute surtout du gardien des archives familiales. Célestin, l'aîné, je crois, maintenant un octogénaire blanc comme neige, est celui que j'ai le mieux connu. Il a toujours résidé à Québec où, jusqu'à ces dernières années, je le croisais fréquemment sur la rue. Il épousa, à Saint-Thomas, Montmagny, une demoiselle Blanchet.

Damase est devenu un paroissien de Saint-Féréol où il a fait souche. Il épousa, en 1865, Philomène Pouliot. Cédulie, ancienne institutrice, a si bien géré ses affaires, qu'elle mène la vie d'une rentière. Emma, épousa, en 1876, Napoléon Rouleau. Philomène et l'une de ses

sœurs sont toutes deux mariées à Sainte-Croix. Nazaire, que j'ai déjà mentionné, a hérité du bien de famille. Quant aux autres, je ne me rappelle ni leurs prénoms ni ce qu'ils sont devenus.

Je ne saurais dire en quelle année est mort Edouard Lajeunesse. Tout ce que je sais, c'est qu'il a été inhumé le même jour que sa femme. Il n'a pas voulu partir seul pour le cimetière, pas plus qu'il n'avait voulu naître seul. Il venait à peine de jeter son premier cri que Dieu lui donnait un petit frère, tellement ressemblant que les mystifications furent fréquentes jusqu'à un certain âge. Ce fait me rappelle les deux abbés Gouin, de Saint-Henri, qu'il n'était pas aisé de discerner l'un de l'autre lorsqu'ils sont entrés au Séminaire de Québec.

Ce paroissien a été le dernier représentant d'une génération que l'on désignait presque toujours sous le nom de Prisquet. Evidemment les surnoms ne coûtent pas cher à Saint-Laurent, car on en fait dans ce milieu une grosse dépense. Je me conformais naturellement au vocabulaire paroissial, mais sans comprendre le pourquoi de cette appellation. J'ignorais alors qu'elle originait d'un Prisque. Tout de même, tous ceux qui ont un Prisque pour père ne sont pas toujours des Prisquet. Ainsi, Ignace, Joseph et Isidore Plante étaient bien, eux aussi, les fils d'un Prisque, et cependant, ils n'ont jamais porté ce surnom. Pourquoi ceux-là plutôt que ceux-ci ? Je n'en sais trop rien. Au reste, les tics sont essentiellement capricieux.

LANGLOIS

CETTE famille n'est plus jeune, puisqu'elle comptera bientôt trois cents ans révolus. Cependant ces trois siècles, elle ne les a pas vécus en entier à Saint-Laurent où, je crois, elle ne séjourne que depuis cent soixante ans environ.

Son premier ancêtre canadien, Noël, pilote, résidait à Beauport, d'après Tanguay. Né en 1604, affirme notre généalogiste national, son mariage avec Françoise Grenier, en 1634, eut lieu à Québec. Il a donc dû lire ces deux actes puisqu'il indique l'année du baptême ainsi que celle du mariage. Néanmoins il ne mentionne ni les prénoms et noms de son père et de sa mère, ni leur domicile. Je regrette cette omission sans toutefois la lui reprocher. Il la justifierait peut-être s'il pouvait encore parler.

Noël Langlois fut le père de neuf enfants tous — sauf un — baptisés à Québec. Le Beauport de cette époque était sans doute desservi par Québec, comme Charlebourg, originairement, l'a été par le Séminaire de Québec. C'est pourquoi les paroissiens de l'ancien Beauport, qui, alors, n'avaient pas de curé résident, faisaient baptiser leurs enfants à Québec. On peut dire que

— depuis ce temps lointain — l'abondance a succédé à la disette. En effet, ce territoire comprend actuellement cinq paroisses : Beauport, Saint Michel-Archange, Courville, Giffard, et Saint-Grégoire, sans compter deux chapelles de religieux.

Devenu veuf en 1665, Noël Langlois se remaria en 1666, à Château-Richer, avec Mme veuve Robert Caron, décédée en 1695, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, et inhumée à la Baie Saint-Paul. Son second mari comme son premier, partit avant elle, à l'âge de soixante dix-huit ans, et a été inhumé à Beauport en 1684. L'unique fille née de ce second mariage, Marie-Anne, épousa en 1694, à Beauport, Jean Côté.

Jean Langlois, fils de Noël, est le deuxième ancêtre de cette famille. Il épousa en 1665, à Château-Richer, Françoise-Charlotte Bélanger.

Il est malaisé de dire quelle fut sa petite patrie si, toutefois, il s'est arrêté quelque part. Sa vie n'est pas sans ressemblance avec celle du juif errant, car il a fait baptiser des enfants à Château-Richer, à Saint-Pierre I. O., à Sainte-Famille et à Québec. S'il me fallait nécessairement lui assigner un domicile spécial, j'opinerais pour Saint-Pierre, I. O. Tout ce que je puis affirmer, c'est qu'il est mort relativement jeune, et qu'il a été inhumé à Québec en 1687. Sa femme, veuve à trente-sept ans seulement, épousa, en 1691, Thomas Rousseau, de Saint-Pierre, I.O. Ce fait est au moins une présomption que son premier mari était surtout un paroissien de cette dernière paroisse.

Pierre, fils de Jean et de Françoise-Charlotte Bélanger.

ger, est le troisième ancêtre des Langlois, de Saint-Laurent. Il n'avait sûrement pas hérité de l'humeur voyageuse de son père, car il n'a jamais bougé de Saint-Pierre. C'est là qu'ont été baptisés ses vingt enfants, qu'il est décédé et qu'il a été inhumé. Il est donc évident qu'il était un paroissien authentique de la petite paroisse de Saint-Pierre. Cependant il en sortait parfois et prenait "la route des prêtres," qui a toujours été l'unique voie de communication entre Saint-Pierre et Saint-Laurent. Il la traversa fréquemment, surtout en 1701, année de son mariage avec Angèle Baillargeon, et en 1713, année de son second mariage avec Madeleine Godbout, deux paroissiennes de Saint-Laurent. On devine le reste. Ces alliances le rapprochèrent, en quelque sorte, de cette dernière paroisse, lui créèrent une nombreuse parenté avec laquelle il entra en communion intime, préparèrent le terrain à la transplantation — en temps opportun — d'un fils qui a été le fondateur de la famille Langlois de Saint-Laurent.

Ce quatrième ancêtre s'appelait Jean. Il se maria à Saint-Pierre, en 1739, avec Hélène Nolin, y fit baptiser son premier-né ; puis il passa sous la juridiction du curé de Saint-Laurent, qui a baptisé ses autres enfants. Le dictionnaire Forgues en mentionne six : Hélène, mariée en 1770 avec Louis Audet ; Marie-Anne, mariée en 1773 avec Charles Audet ; Marie-Genève, mariée en 1775 avec Jean Audet. Évidemment, les familles Langlois et Audet ne se bornaient pas à s'estimer mutuellement. Les trois frères ne furent pas exclusifs comme leurs sœurs. Jean, épou-

sa, en 1765, Marguerite Gosselin ; François, épousa à Québec, en 1798, Catherine Raby, et Antoine, le successeur de son père, épousa en 1773, M.-Anne Godbout.

François ne s'attarda pas à Saint-Laurent et alla tenter fortune à Québec. Il n'eût pas lieu de le regretter. Son noviciat commercial terminé, il fonda ce que je puis bien appeler "la maison Langlois," et devint bientôt l'un des principaux quincailliers de la vieille capitale. Il faut avouer qu'il avait peut-être choisi le meilleur poste de la basse-ville, à l'encoignure de la rue Saint-Pierre et de la ruelle qui débouche sur l'ancien marché Finlay, et actuellement occupé par la pharmacie Gagnon. A cette époque, "la Place," comme on appelait l'ancien marché, était pour ainsi dire le portique de Québec, et la ruelle que je viens de mentionner, le couloir qu'il fallait nécessairement traverser à l'arrivée et au départ. "La Place" était bien alors le cœur et l'âme de la basse-ville, le port naturel de la flottille qui desservait les deux rives du fleuve. Les jours de marché elle était noire de monde, et, en tout temps de la semaine, sillonnée par les caravanes que les affaires appelaient à Québec. Bon gré, mal gré, elles avaient donc dans les yeux le magasin Langlois et le frôlaient si elles montaient jusqu'à la rue Saint-Pierre. Ce poste exceptionnel, sur la frontière du marché, à deux cents pas du débarcadère, ne pouvait manquer de faire la fortune du titulaire qui, d'ailleurs, possédait les qualités requises pour la capter : talent commercial, urbanité, honnêteté ; en un mot, la vocation de sa spécialité. Aussi son magasin ne tarda pas à mo-

nopoliser la clientèle. Le chiffre des affaires grossissait d'année en année. Les louis, shillings et pence — monnaie courante de l'ancien temps — tombaient dru dans le tiroir qui, à la fin de certaines journées plus besogneuses, glissait lentement et pesamment. C'était bel et bien la fortune attachée au char de ce marchand que les circonstances favorisèrent également. Ainsi il a été, m'a-t-on dit, le premier importateur, à Québec du moins, de ces bons vieux poêles qu'on retrouve encore dans quelques familles de la campagne. Il y en a un dans la maison où j'ai été élevé. Bien que octogénaire, il est toujours à son poste, faisant son service accoutumé, grondant même aussi fort que dans son jeune temps. Quels poêles incomparables ! Ils ont bien le droit de rougir de leurs frères d'aujourd'hui, au fond desquels il faut presque entrer pour se dégeler, et qui s'empressent de refroidir dès qu'on leur tourne le dos. Les bons vieux poêles ! Ils ne sont pas élégants comme leurs contemporains, ils sont même un peu rustiques, mais guère inférieurs à la fournaise moderne. Comme elle, ils maintiennent une température passablement égale, et ne refroidissent que très lentement. Son pourcentage, que les négociants actuels dédaigneraient, n'était que de quatre piastres, mais le débit qu'il monopolisait était tel, que cette modeste commission représentait un bénéfice annuel considérable. En ce temps-là, les fortunes relatives n'étaient pas rares. Les sociétés commerciales "limitées" n'étaient pas encore en vigueur, mais le train de vie était modelé sur la position sociale d'un chacun. Le

commerce n'était pas modernisé ou plutôt américanisé comme aujourd'hui, mais entraînait moins de dépenses pour le vendeur, et surtout pour l'acheteur. La clientèle est plus choyée qu'autrefois, mais à ses dépens. Il n'est donc pas étonnant que ce marchand, seulement pauvre d'enfants puisqu'il n'en avait pas un seul, ait réalisé une petite fortune échue, en partie du moins, à Jean Langlois, avocat, et au notaire Charles Cinq-Mars, dont il était le grand-oncle. Il légua aussi, si je suis bien renseigné, un certain montant à l'un de ses anciens commis qui, comme son patron, a été l'un des principaux quincailliers de Québec. Il avait voulu, une dernière fois, reconnaître le dévouement et la fidélité de ce M. Defoy qui a également fait fortune. Je mentionne ce fait insignifiant en soi, parce qu'il peint bien l'homme et fait honneur au patron et au commis.

François Langlois est décédé en 1855, presque centenaire, puisqu'il était âgé de 96 ans et quelques mois. Sa femme, qui lui a survécu dix ans, est morte en 1865, à l'âge de 88 ans. Ils ont tous deux été inhumés dans la crypte de la basilique de Québec.

La famille Pierre Langlois comptait, en outre, une fille, Mlle Eulalie, que le Saint-Laurent actuel a bien connue. Après avoir vécu à Québec avec son frère François, qui se maria seulement à la neuvième heure, elle pensionna quelques années à l'Hôpital-Général ; puis, vers 1856, elle prit définitivement pension à Saint-Laurent. Par la grâce de ce frère, elle menait — sans capital — le train indépendant d'une rentière. Bien que je fusse un enfant lorsqu'elle y est arrivée, j'avais

déjà fait un bon bout de chemin à la date de son départ pour le cimetière, en 1878.

Antoine

Ce frère de François, héritier du bien de famille, avec les charges que comporte cet honneur, justifia le choix et la confiance de son père dont il fut le fidèle continuateur. En réalité, le prénom seul était changé. Cet éloge en vaut bien un autre.

Ce paroissien a vécu et est mort au milieu des siens après avoir accompli la mission que Dieu lui avait confiée. Labourer, herser, semer et récolter a été son unique occupation. Son histoire est celle d'un cultivateur ni riche ni pauvre, mais ne manquant de rien. C'est peut-être l'idéal. Cette vie calme, monotone, terre-à-terre même, contraste sans doute avec celle d'un négociant occupant une position enviable dans le monde des affaires et auquel sourit la fortune. Il semble, à première vue, que celui-ci a tiré le meilleur lot. Consultez le populaire et il répondra, à la presque unanimité, que le simple doute, en pareil cas, frise la démence. Il est simplement le jouet d'un mirage trompeur autant que séduisant, car le plus heureux de ces deux mortels n'est pas celui qu'il pense. Raisonçons un peu pour convaincre les incrédules de bonne foi. Il y a dans la vie des champs plus de poésie que dans celle du négoce, moins de soucis et d'inquiétudes. On y sent mieux qu'on est porté par Dieu, et on oublie plus difficilement qu'on est entre ses mains. La semence jetée en terre sera dans la batterie

plus à date que le billet commercial. Les bœufs qui traient la charrue du cultivateur sont moins rétifs qu'une foule de clients ; les moutons qu'il soigne, moins exigeants que les auxiliaires. Il n'est généralement pas riche, il est vrai, il ne vit pas toujours dans l'aisance. Il n'en est pas moins heureux, car une boule d'or n'influe en rien sur le bonheur au vrai sens du mot. D'ailleurs, au moment de l'adieu suprême, celui qui n'a ni or ni argent ne part pas plus pauvre que celui qui meurt riche, mais au contraire plus résigné. Le bonheur, il est dans le contentement de notre sort, comme le prouve la causerie d'un bon vieux pâtre, — qui ne connaissait que son troupeau, — avec un gentilhomme de la cour de Louis XIII, qui, plus tard, entra à la Trappe.

“ Remarquant à cet homme un air peu commun de sincérité et de paix, raconte Rancé, j'entrai en conversation. Il avait soixante ans, me dit-il. Je lui demandai s'il prenait plaisir à l'occupation dans laquelle il passait ses jours. Il me répondit qu'il y trouvait un repos profond ; que ce lui était une si sensible consolation de conduire ces animaux simples et innocents, que les journées ne lui semblaient que des moments ; qu'il trouvait tant de douceur dans sa condition qu'il la préférerait à toutes les choses du monde ; que les rois n'étaient ni si heureux ni si contents que lui ; que rien ne manquait à son bonheur et qu'il ne voudrait pas quitter la terre pour aller au ciel s'il ne croyait y trouver des campagnes et des troupeaux à conduire.”

Sans doute ce pâtre était peut-être un peu trop fou

de son métier. Les cultivateurs, en tout cas, ne sont pas tenus d'aimer leur état au point de ne pas vouloir du ciel s'ils ne sont pas sûrs d'une ferme dans ce royaume. Non ! Tout ce qu'on leur réclame, c'est de modifier leur mentalité ; de comprendre qu'ils ont choisi la meilleure part ; de savoir être contents de leur sort, et de ne pas désertter les campagnes pour courir après l'ombre.

Si j'en crois les registres, contrairement à un ancien paroissien de Saint-Laurent que j'ai entendu, plusieurs fois, les accuser d'être inexacts parce qu'ils contredisaient sa mémoire, toutes les filles d'Antoine Langlois marié, en 1773, avec Marie-Anne Godbout, s'appelaient Marie. Ainsi, Marie-Anne épousa, en 1803, François Cinq-Mars, père du notaire Cinq-Mars ; Marie, tout court, épousa, en 1808, François Dumas, et Marie-Victoire épousa, elle aussi, en 1809, François Dumas, le même que le premier, probablement, et qui se remariait parce qu'il avait perdu sa première femme. Quant à ses deux fils, ils portaient les prénoms populaires, dans nos familles canadiennes, de Jean et Paul.

Comme son premier ancêtre canadien, Jean Langlois aima la mer, et son apprentissage terminé, il commença de piloter en 1817. Il se maria à Saint-Laurent, en 1823, avec Marie Labrecque, y fit baptiser son premier-né ; puis, peu après, il alla résider à Québec. Sa maison faisait partie d'un bloc de trois, sœurs par l'apparence, situées au nord-ouest de l'ancienne usine à gaz, quartier du Palais, isolé à cette époque et formant une espèce d'îlot.

La carrière de ce pilote se termina tragiquement

en 1837. Parti sur la fin de l'automne en charge de son navire, il ne revint jamais à Québec. Se noya-t-il en regagnant le rivage après être descendu du navire qu'il pilotait, ou en route pour l'Angleterre parce qu'il n'aurait pu débarquer à Rimouski ? On ne l'a jamais su. Le seul fait certain, c'est qu'il ne reparut plus. Ces accidents étaient malheureusement fréquents à cette époque.

Lorsqu'il fut brusquement ravi à sa famille, Jean Langlois était le père de trois enfants encore jeunes : Jean, dont je vais relater la brillante carrière ; Caroline, devenue Mme Cléophe Cimon, ancien notaire de la Malbaie, et père du juge Cimon ; puis, Eugénie, mère de Joseph Pelletier, autrefois avocat, de Chicoutimi, et pratiquant actuellement à Montréal.

Les étapes successives de la carrière de Jean Langlois je puis les résumer comme suit : né en 1824, à Saint-Laurent ; élève finissant du Petit Séminaire de Québec en 1843 ; reçu avocat en 1847 ; professeur de droit criminel, à Laval, en 1858 ; démissionnaire en 1867 ; docteur en droit en 1865 ; bâtonnier du barreau de Québec en 1871 ; bâtonnier provincial en 1875 ; député de Montmorency aux Communes en 1867 ; réélu en 1872 ; élu par acclamation en 1873 ; défait en 1878 ; décédé subitement à Québec en 1886.

Il y a dans cette série de lendemains une lacune que plusieurs remarqueront et à laquelle je ne puis remédier. A cette carrière, il manqua son couronnement naturel, puisque cet avocat est disparu sans avoir fait partie de la magistrature assise. Il en était pourtant digne ;

et sans être un savant, — dans une province où, d'ailleurs, il eût été presque seul — on n'aurait pu dire de lui : "d'un magistrat ignorant, c'est la robe qu'on salue." J'incline même à croire que le juge eût été supérieur à l'avocat. Ceux qui ont bien connu ce tempérament ne me contrediront pas, je crois. Si jamais le Conseil du barreau de Québec fait photographier le groupe de tous nos juges de la Cour supérieure, anciens et nouveaux, son absence — au sein de cette assemblée — n'étonnera pas moins que la présence de certains magistrats qui ne participent guère des attributs de la divinité. La politique, qui distribue généralement les tricornes, le plaça hors de concours en embrouillant ses cartes et en le dépouillant de ses atouts.

Bien que conservateur en politique, l'ancien député de Montmorency, intimidé par certaines influences, changea d'allégeance, en 1873, lors de l'exploitation du scandale du Pacifique. Il était écrit, à partir de cette date, qu'il ne serait jamais juge. Ses nouveaux amis savaient bien qu'il n'était qu'un libéral honoraire ; ceux qu'il avait quittés en plein naufrage politique le firent battre en 1878 ; et, revenus au pouvoir, ne purent oublier 1873. C'est ainsi que la vie politique — qu'il n'aimait guère et qui ne l'a pas enrichi — a écarté de la magistrature un prétendant qui lui eût fait honneur, un avocat expérimenté, fondateur, avec le juge Casault, d'une société légale qui — trente ans durant — a tenu le premier rang à Québec. Il est bien permis — lorsqu'elles viennent en question — de regretter les exigences de la politique. En tout cas, ce député de Mont-

morency expia cruellement une erreur de tactique qu'il n'aurait probablement pas commise s'il n'eût été assailli par les bandits de la politique. S'il répugnait à sa conscience d'endosser la responsabilité de ses chefs, coupables d'une faute qui n'est pas un péché irrémissible, il devait — fidèle à ses principes — s'éclipser momentanément, laisser passer la vague qui submergeait tout sur son passage, et attendre des jours meilleurs. Il n'eût pas attendu longtemps ; et, en 1879, on lui aurait sûrement dit : *ascende superius*.

Jean Langlois est le premier-né des avocats de Saint-Laurent. Il y comptait une foule de parents et de connaissances. Il est donc naturel qu'il ait représenté Montmorency, et qu'il fût le procureur habituel des paroissiens. C'est lui qu'ils consultaient et qu'ils chargeaient de plaider s'il fallait franchir la porte du palais où l'on est censé rendre la justice, comme me disait un avocat que je crus voir, un jour, dans le vestibule.

C'est ainsi qu'il a été mêlé aux deux plus gros procès intentés depuis soixante ans par des paroissiens de Saint-Laurent.

Le premier, que relatent longuement les rapports judiciaires, est celui de Gosselin vs la compagnie du Grand-Tronc, défenderesse. Ce duel d'un simple cultivateur avec cette puissante compagnie était hardi autant que périlleux. Heureusement pour les plaideurs peu fortunés, Londres était loin de Québec il y a un demi-siècle, et les promenades au Conseil privé étaient rares.

Le sommaire de la cause, réduit à sa plus simple ex-

pression, peut se lire comme suit : Par un acte passé devant notaires, le premier décembre 1854, la compagnie du Grand-Tronc fit, à Lévis, l'acquisition d'une portion de terrain, cédée par François Gosselin, cultivateur de Saint-Laurent, propriétaire en vertu d'une promesse de vente à lui consentie — pour le bénéfice de ses créanciers — en août 1849, par Etienne Gosselin, son frère, de Chicago, et enregistrée le 7 août de la même année, moyennant une somme de quatre cent-cinquante louis, payable aussitôt que le vendeur aurait produit un certificat attestant que le dit terrain n'était grevé d'aucune hypothèque. Ceci fait, le Grand-Tronc refusa de payer, en alléguant par le ministère de Lelièvre et Angers, avocats, que la promesse de vente consentie à François Gosselin par son frère Etienne était insuffisante, et que, d'ailleurs, il avait payé aux créanciers de celui-ci les quatre cent-cinquante louis.

Il est malaisé, logiquement du moins, de souder les membres de l'allégation et de concilier ensemble la question de droit et la question de fait. Si la promesse de vente était réellement informée, — ce dont la Grand-Tronc s'apercevait un peu tard, — elle ne l'autorisait pas, en tout cas, à payer les créanciers. Il n'était ni directement ni indirectement le procureur de la succession Gosselin. La procédure qui s'imposait, s'il est permis à un profane d'exprimer une opinion, était une sommation au vendeur de régulariser sa promesse de vente, et attendre avant de payer. Quoi qu'il en soit, la compagnie gagna son point en première instance. On peut donc dire que,

cette fois, le juge fut plus aveugle que la justice. La cause fut immédiatement portée en appel, et le premier jugement cassé. Les ennuis et les soucis ne manquèrent pas au demandeur, mais il pouvait du moins se rendre le témoignage qu'il avait été forcé de plaider.

Le second procès important, plus récent que le premier, fut celui de Gosselin vs Cinq-Mars. Cette fois, Langlois était l'avocat du défendeur, et l'ancien juge Tessier, le procureur du demandeur. Le principe en jeu avait une importance capitale. Le ruisseau qui a toujours actionné l'ancien moulin seigneurial de Saint-Laurent, avait été saigné pour alimenter un autre moulin bâti par Xénophon Cinq-Mars, quinze pieds à l'est du premier. Sa nappe d'eau était trop mince pour permettre à deux convives de s'asseoir à la même table. Une preuve, c'est que le gosier du vieux moulin était souvent sec, même lorsqu'il buvait seul. Son propriétaire, un autre François Gosselin, qui croyait avoir un droit exclusif à l'exploitation du ruisseau, sans lequel le moulin ne valait guère plus qu'une boîte d'allumettes, demanda aux tribunaux de décider si un cours d'eau naturel, tel que celui-ci, pouvait être détourné. La cause fut plaidée, et le jugement condamna le défendeur, avec frais et dépens, à boucher la saignée et laisser le ruisseau servir un seul maître, celui au service duquel il avait toujours été attaché. Ce procès coûta au défendeur le prix d'une belle terre, et son procureur, aurait eu tort de maudire son juge, qui, en définitive, avait ratifié le principe que " nul ne peut servir deux maîtres à la fois ". Les écluses furent immédiatement fermées, le

nouveau moulin démoli, et il ne reste plus, sur le site, aucune trace d'un incident qui fit du bruit à cette époque. Comme il arrive à tous les avocats, Jean Langlois perdit et gagna tour à tour ; perdit parfois lorsqu'il était sûr de son affaire, et gagna lorsqu'il en doutait.

Je pourrais peindre ainsi cette ancienne figure québécoise : physiquement, l'un des plus beaux types canadiens-français ; distingué, de mise toujours soignée ; professionnel probe ; juriste plus que plaideur, politicien par occasion plutôt que par vocation ; député intègre et non courtier. Une preuve, c'est que la politique ne l'a pas enrichi.

Jean Langlois est le père de cinq enfants issus de son mariage, en 1870, avec une fille de Sanfield McDonald, ancien premier ministre d'Ontario : Eugène-Jean, Georges-Arnould, Paul-Marie, Alexandre, avocat à Cornwall, Ontario, né en 1873 et décédé en 1911 ; Ivy-Christine, qui, en 1910, épousa son cousin, le notaire Ernest Labrecque.

Paul

Ce fils d'Antoine, que je n'ai pas connu, succéda à son père sur le bien de famille. Son histoire est la même. Comme lui, il est né, il a vécu et il est mort à Saint-Laurent, laissant, de son mariage avec Thérèse Labrecque, en 1812, une dizaine d'enfants dont je vais brièvement rappeler le souvenir :

Julie, première religieuse de Saint-Laurent, au Bon-Pasteur de Québec, en religion, Saint-Georges ; née

en 1830, entrée au couvent en 1855, professe en 1857, décédée en 1900. Thérèse épousa, en 1838, Antoine Godbout ; Flavie épousa, en 1844, Paul Pouliot ; Rosalie épousa, en 1850, Pierre Godbout ; Sophie épousa, en 1857, Ambroise Coulombe ; Marie-Emilie épousa, en 1869, François Lapointe, tous paroissiens de Saint-Laurent, et Félicité décédée pensionnaire à l'Hôpital-Général, de Québec. Les garçons — sauf Honoré — essaimèrent successivement, lentement et non sans se faire violence.

Louis, marié en 1850, avec Elizabeth Coulombe, émigra à Sainte-Claire, comté de Dorchester. Il y est devenu le père d'une nombreuse famille, bien enracinée dans cette paroisse où, avant lui il n'y avait pas encore de Langlois. Il a même l'honneur d'avoir fourni au diocèse de Québec un prêtre qui exerce actuellement le ministère aux Etats-Unis.

Pierre préféra la paroisse de Sainte-Croix, où il se fixa définitivement après avoir épousé, en 1859, Eléonore Dumas, fille de François. Il est permis de croire qu'elle lui était prédestinée, puisqu'il l'épousa presque dans le même temps qu'elle était courtisée par Jérôme Lapointe. Ces mésaventures ne sont pas inouïes en matière matrimoniale, et sont réciproques. Le rameau transporté à Sainte-Croix n'est pas aussi vivace que celui de Sainte-Claire, mais il a, je crois, chance de vivre et de se développer.

Paul, reçu pilote en 1840, était propriétaire de l'emplacement transformé en villa par le propriétaire actuel, le recorder de Québec. Seul l'avenir de sa famille lui fit

sacrifier sa paroisse natale pour s'exiler à Sainte-Agathe, comté de Lotbinière, en plein milieu étranger. Plusieurs de ses garçons manifestaient le désir de se faire cultivateurs, et c'est dans leur intérêt qu'il quitta définitivement Saint-Laurent, il y aura bientôt un demi-siècle. Cet exode fait honneur à son cœur et à son intelligence, car au fond, il était un dur sacrifice. Sauf Virginie, épouse de Paul Pouliot, et Napoléon, apprenti de pilote, tous les enfants nés de son mariage avec Marie Laberge, en 1843, l'y suivirent : Arthémise, qui se maria plus tard avec Alfred Lamontagne, Cyprien, Honoré, Rosalie, Soulanges, filleule de ma mère, Joseph et Edmond. Ils durent souvent regarder dans la direction de leur ancienne paroisse, être harcelés par le démon de la nostalgie. S'enfoncer dans la profondeur des terres après avoir vécu sur les bords du Saint-Laurent ou, plus exactement, en plein fleuve, n'est pas seulement courage, mais héroïsme. Tout en dirigeant sa ferme, Paul Langlois ne cessa pas de piloter. Le chemin de fer lui permettait de combiner les deux besognes.

Bon nombre des membres de cette famille reposent déjà dans le cimetière de Sainte-Agathe, mais l'avenir de ce troisième rameau y est assuré. Joseph, l'avant-dernier fils du fondateur de cette branche, continue la plantation commencée par son père.

Honoré

Ce quatrième frère de ceux que je viens de mentionner succéda à son père sur le bien de famille. Cet octo-

général est encore assez bien pour trouver la vie bonne, et a pu, en 1916, célébrer ses noces de diamant, puisqu'il s'est marié en 1856, avec Philomène Blouin, une paroissienne de Saint-Jean, pépinière des Blouin. Il n'a pas trompé les calculs de celui qui en a fait son héritier : bon paroissien, travailleur et habile administrateur autant que lui. Je crois même que la position était meilleure lorsqu'il a cédé sa place à son fils Pierre pour aller résider à l'ombre du clocher paroissial.

Les anciens Gaulois, si nous en croyons les historiens, ne craignaient qu'une chose : que le ciel ne tombât sur leur tête. Honoré Langlois, lui aussi, ne craignait qu'une chose — moins redoutable dans ses conséquences — faire " vilaine ".

On me l'a dit du moins. Le plaisir qu'aurait pu goûter ce passionné des cartes était gâté par cette vision obsédante. Puis, si cet accident lui arrivait, son masque ressemblait à celui d'un condamné à mort. Perdre, n'était rien ou peu de chose ; mais faire " vilaine " était — pour lui — la pire des catastrophes. Aussi les joueurs, sachant à quel point l'énervait pareil dénouement d'une partie de cartes, ne manœuvraient qu'avec cette arrière-pensée. Cette tactique est de bonne guerre, car une partie de cartes est une réelle bataille. On joue pour s'amuser, il est vrai, mais aussi pour gagner. C'est tellement le cas que les perdants finissent par être agacés, et rient jaune, du moins si leurs chances sont toujours à la baisse. Ce paroissien, après une vie de labeur ininterrompu, et plein d'années, a bien mérité de se reposer un peu et de céder sa place à un autre.

Il n'avait que l'embarras du choix puisqu'il est le père de douze enfants : Eugénie, religieuse chez les Sœurs de la Charité, Québec ; Elzire, mariée en 1887, avec T. Lessard ; Célestin, marié en 1890, avec Marie Vézina ; Léonidas, marié en 1887, avec Marie Poulin ; Charles, Pierre, marié en 1887, avec Aglaé Fortier ; Mélanie, mariée en 1886, avec François Pouliot ; Joseph, Valère, Auxilia, mariée en 1890, avec F.-X. Delisle ; Alma, mariée en 1909, avec A. Landry ; Adélard, marié en 1913.

Pierre, qui n'est déjà plus un jeune homme, puisqu'il est actuellement maire de Saint-Laurent, est le successeur de son père sur le bien de famille.

LAPIERRE

LAPIERRE a complètement supplanté Denis qui, à Saint-Laurent du moins, n'a plus que sa valeur historique. Les membres de cette famille l'ont même éliminé de la circulation et ne signent plus que le nom Lapierre.

Le premier ancêtre canadien de cette famille, Pierre, était fils de Blaise et de Jeanne Laponche. Il est né en 1656, sur la paroisse Saint-Martin de la petite ville de Nérac, évêché de Condom. Ses descendants, j'en suis sûr, seraient fort en peine de localiser ces deux endroits. Je l'étais comme eux avant d'ouvrir un dictionnaire géographique. Nérac est une jolie ville du département de Lot-et-Garonne, comptant à peu près le même nombre d'âmes que Lévis. Quant à l'évêché de Condom, supprimé en 1790, et créé au quatorzième siècle, il a eu l'honneur de compter Bossuet parmi ses titulaires, de septembre 1668 à 1671.

Cet ancien diocésain du plus illustre évêque français du dix-septième siècle épousa, à l'Ange-Gardien, en 1687, Marie-Anne Gaudin, veuve de Louis Goulet. Cependant il ne fut en cette paroisse qu'un oiseau de passage, juste le temps d'y faire baptiser son premier-né.

Peu après, sa femme en fit un paroissien de Saint-Laurent où, je crois, elle avait résidé avec son premier mari. Une preuve, c'est que — d'après le recensement officiel de 1689 — elle y possédait une terre qui, après son mariage, s'est naturellement appelée Lapierre, jusque vers 1830, et dont les titulaires subséquents ont été Charles Terrien, aîné et fils, Paul Pouliot, Léon Labrecque, Damase Boissonneault, et Jean Coulombe, propriétaire actuel. La paroisse Saint-Laurent est donc le berceau authentique de cette famille Lapierre, qui y est encore représentée, bien qu'elle soit en retard, sur les autres familles, d'une couple de générations. J'en dirai le pourquoi en son temps.

Lorsque le premier Lapierre de la paroisse Saint-Laurent mourut, en 1727, sa famille comptait six enfants : Pierre-Jacques né en 1688, et marié en 1727, avec Véronique Mathieu ; Joseph, marié à Beaumont, en 1722, avec Marie Labonté, et inhumé à Saint-Michel, en 1760 ; Marie, mariée en 1713, avec Jean Baillargeon ; Charles, marié en 1719, avec M.-Madeleine Pichet ; Marguerite, mariée en 1730, avec Louis Rouleau ; Anne, mariée en 1724, avec Jean Pouliot.

Lorsqu'il partit, à l'âge de soixante-onze ans, l'avenir de sa famille était donc assuré, son successeur était choisi et en office même depuis quelques années.

Pierre-Jacques

Ce fils aîné continua son père, et en fut une copie fidèle. Comme lui, il épousa une paroissienne de l'Ange-

Gardien, et ne fut pas moins riche d'enfants. Les noms suivants le prouvent : Véronique, mariée en 1746, avec Louis Fortier ; M.-Anna, mariée en 1754, avec Pierre Godbout ; Isabelle, mariée en 1763, avec Thomas Moor, et en 1773, avec François Desmeules ; Marie, mariée en 1760, avec Michel Lacroix, et en 1771, avec Joseph Lemelin ; Geneviève, mariée en 1760, avec Nicolas Lefebvre ; Nicolas, marié en 1762, avec Charlotte Isabel ; Jacques, marié en 1764, avec M.-Louise Cinq-Mars ; Joseph-Marie, marié en 1771, avec Hélène Quéret ; François, marié en 1782, avec M.-Joseph Asselin, et Louis.

Joseph-Marie, dont je viens de mentionner le mariage, s'était fixé à Saint-Michel, où il avait épousé Hélène Quéret. L'une de ses filles, Marie-Anne, épousa, en 1801, Michel Forgues, père de M. Forgues, ancien curé de Saint-Laurent.

Pierre-Jacques est décédé en 1758, âgé de soixante-dix ans, et sa femme, en 1759, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Jacques hérita du bien de famille et son frère Nicolas, grand-père de ma mère, fut le fondateur de la deuxième branche de la famille Lapierre, dont je rappellerai bientôt l'histoire jusqu'à nos jours.

PREMIÈRE BRANCHE

Jacques

Il épousa, en 1764, M.-Louise Cinq-Mars, et devint le père de six enfants : Marie, mariée avec Guillaume

Turgeon, en 1786 ; Thérèse, mariée avec Pierre Pouliot, en 1800 ; Geneviève, mariée avec Antoine Godbout en 1804 ; Charles, Jacques et Pierre.

Jacques épousa, en 1800, Marie McDonell.

Pierre épousa Geneviève Blackburn, du Château-Richer. Les enfants nés de son mariage, sont : Geneviève, mariée avec Etienne Gosselin, alors citoyen de Lévis, en 1833 ; Charlotte, mariée avec Noël Couture ; M.-Louise, mariée avec Joseph Chabot, en 1840, et Pierre, ancien pilote de Lévis. Quant à Charles, il succéda à son père.

Charles

Ce représentant de la quatrième génération devait être le dernier titulaire de la terre ancestrale. Il épousa, en 1798, M.-Louise Godbout. De ce mariage naquirent : M.-Françoise, mariée avec Antoine Coulombe, en 1828 ; M.-Louise, mariée avec Etienne Coulombe, en 1827 ; Angèle, mariée avec Charles Terrien, en 1830 ; Elizabeth, mariée avec Pierre Pouliot, en 1826.

Bien que je ne le mentionne pas à la suite de ses filles, il eut cependant un fils, qu'il prédestinait à le remplacer quand viendrait le temps de se reposer. Malheureusement, ses espérances furent déçues, et la mort lui enleva, en quelques jours, le rejeton sur lequel il comptait. Il fut emporté par la picote con-

tractée dans une maison voisine. L'infortuné père porta — le reste de sa vie — le deuil de l'enfant qu'il avait perdu. Lorsqu'il partit à son tour, cette plaie saignait encore, parce qu'il se regardait en quelque sorte comme l'assassin de ce fils dont je ne sais pas le prénom. C'est sur l'ordre de son père, avec le pressentiment de ce qui s'ensuivit, qu'il était allé dans cette famille. En ce temps-là, on ne placardait pas les maisons envahies par une maladie épidémique. Au contraire, on la bravait témérairement, convaincu que pareil défi était le meilleur moyen de s'immuniser. Cependant, on aurait tort de s'étonner, et surtout de se scandaliser et de crier à la sottise. Le préservatif de la vaccination n'était pas encore découvert, il importe de ne pas l'oublier. On pourrait même dire — sans déraisonner — que le principe de l'inoculation du virus était en germe dans ce mode d'agir. Au reste, la nature humaine a toujours été sottre par quelque endroit. Il suffit de regarder autour de soi pour en avoir la preuve. Que de panacées, présentement populaires, dont on se moquera dans trente ans et peut-être plus tôt ! La mort prématurée du jeune Lapièrre fut grosse de conséquences pour sa famille dont il était l'unique garçon. Elle était le glas funèbre annonçant sa prochaine disparition, la fin de l'histoire de quatre générations sur un bien de famille qui allait nécessairement changer de nom. C'est précisément ce qui arriva par le mariage de Charles Terrien avec Angèle Lapièrre, fille de Charles, ou de Charlot, pour parler comme les parois-siens.

DEUXIÈME BRANCHE

Nicolas

Heureusement, la famille Lapierre comptait à Saint-Laurent un autre rameau, débordant de sève, fortement enraciné déjà, transplanté par un descendant immédiat de la deuxième génération. Le prénom de cet aïeul, il est en tête de cette page. Si la tâche des fondateurs n'était jamais plus hérissée de difficultés, on pourrait se dispenser de les couler en bronze, de leur ériger des monuments. Celui-ci, en tout cas, réalisa ses rêves d'avenir, sans peine ni trouble. Il quitta la maison paternelle, la bourse légère d'écus, mais riche d'un ensemble de qualités qui lui conquièrent d'emblée le cœur de l'héritière d'une terre voisine de celle de la famille Roberge. Le 22 novembre 1762, jour de son mariage avec Charlotte Isabel, il devenait un censitaire de Saint-Laurent, et entra dans la caste des notables, à laquelle il fit honneur. Le jeune ménage fut béni et vécut heureux, car une dot, quoi qu'on en dise, n'empêche pas nécessairement l'amour mutuel des époux. Elle ne peut être un danger que pour les vierges folles, s'il y en a encore.

Je puis ajouter qu'il fut favorisé à tous les points de vue. La maison de la famille Isabel, comme celle de son père, était assise sur le bord du coteau, avec longue vue sur le fleuve, jusqu'à la pointe renommée de Saint-Vallier. De l'œil droit, elle pouvait apercevoir

le village embryonnaire de cette époque, ainsi que la petite église paroissiale dont elle n'était qu'à dix minutes. On peut m'en croire lorsque je vante la beauté de ce site. C'est sur ce bien de famille que quatre générations de Lapierre se sont succédé, ont vécu près de cent cinquante ans. Si le vieil orme, trépassé il y a une dizaine d'années, avait pu causer avant de mourir, ses réminiscences n'eussent pas manqué d'intérêt. Il n'était qu'un ormeau commençant à peine sa lente ascension lorsque s'implanta sur cette terre la famille Lapierre dont il dépassa les années après avoir beaucoup vu. Seul au centre du plateau qui descend de la lisière de la forêt à la maison, il a été le témoin de tout ce qui — pendant sa longue vie — s'est passé à Saint-Laurent et sur le fleuve. Tout le monde le connaissait, surtout le peuple navigateur, auquel il a rendu maints services. "L'orme de Nicolas Lapierre," que les pilotes apercevaient en déboutant l'Ile-aux-Grues, et qui leur servait de point de repère, ils en parlaient souvent. Lorsqu'on remontait le Saint-Laurent, sa vision faisait plaisir. Il disait à sa manière que nous serions bientôt dans le port de Québec. Aussi, je n'ai pas appris sans regret la disparition de cet arbre historique, qui me représentait un beau et grand vieillard que les orages de la vie ont pu secouer, mais non pas abattre.

Nicolas premier, pour le distinguer du petit-fils qui lui succéda en son temps, est décédé en novembre 1820. Il était, je crois, octogénaire, ou bien près de l'être. Ses seuls enfants survivants étaient : François, Louis, Joseph et Charles.

François continua son père, à Saint-Laurent. Louis, Charles et Joseph essaimèrent à Saint-Charles, où le premier épousa Josephite Turgeon, en 1796. Le troisième se maria, en 1818, à Saint-Laurent, avec Angèle Labrecque.

J'ignorais ces migrations lorsque je rencontrai, en l'année 1885, dans une paroisse de la Beauce, un jeune homme que je fus tenté d'appeler Bellarmin Lapierre, autrefois de Saint-Laurent, tant il lui ressemblait. Aussi, ne fus-je pas étonné, lorsqu'il me déclina son nom de famille. Il était un second Bellarmin, autant qu'on peut l'être sans le prénom, et descendait probablement de l'un de ces trois Lapierre.

Nicolas Lapierre était veuf depuis dix-neuf ans, lors de son décès, car sa Charlotte Isabel, qui avait fait sa fortune et son bonheur, était morte en 1801, âgée seulement de cinquante-six ans. Elle était fille de Thomas et de Madeleine Fortier, mariés à Saint-Laurent, en 1731 ; petite-fille de Marc et de Marguerite Lemelin, mariés à Saint-Laurent, en 1698, et arrière-petite-fille de Adrien, premier ancêtre canadien de cette famille, et de Catherine Poitevin, mariés à Sainte-Famille, en 1669.

Adrien, né en 1661, était fils de Jean et de Marie Adam, de Reux, évêché de Lizieux, Normandie. Sa femme était née en 1641, sur la paroisse S. Nicolas-des-Champs, Paris.

Charlotte Isabel a été, à Saint-Laurent, le dernier représentant de cette famille dont les registres ne parlent plus à partir de cette époque. J'ai cependant

connu un dégénéré, portant le même nom de famille, venu je ne sais de quelle paroisse, qui a vécu et est mort à Saint-Laurent, il y a une trentaine d'années. J'ai rappelé son souvenir, dans une page antérieure.

François

Avec ce deuxième ancêtre de la seconde branche, j'entre dans un monde plus rapproché de l'époque contemporaine, et dont les figures me sont plus familières. Cependant, je ne l'ai ni connu ni même entrevu, puisqu'il est parti vingt-six ans avant mon arrivée.

Il épousa, le 29 juillet 1799, Cécile Gosselin, fille d'Antoine et de Madeleine Baillargeon. Son père lui avait tout donné, excepté la santé, sans laquelle il n'y a guère de longévité possible. Aussi, malgré sa légitime ambition d'être en tout un parfait exemplaire de son père, il ne dépassait guère la quarantaine lorsqu'il est décédé. Si son père eût retardé seulement de six semaines son départ, il lui eût survécu, car ils sont morts tous deux sur la fin extrême de 1820. Ce fait démontre bien qu'on n'est pas nécessairement condamné à mort parce qu'on s'est dépouillé de ses biens, parce qu'on a fait son testament et même reçu l'Extrême-Onction.

La perte simultanée de ces deux têtes porta un rude coup à cette jeune famille dont l'héritier présomptif n'avait que quinze ans. Néanmoins sous la direction énergique et intelligente de la mère, visiblement aidée par le ciel, son avenir ne fut pas compromis. Sa vie fut moins aisée sans doute ; il fallut que chacun payât son

écot, mais la famille ne fut pas démembrée ; frères et sœurs purent continuer de vivre ensemble auprès de leur mère. *Hoc erat punctum*, c'était le point capital. Ses enfants croissaient en âge, et en sagesse, je suppose, se formaient à l'apprentissage de la vie. Déjà, l'un des plus âgés, Joseph, était apprenti de pilote, Nicolas se débrouillait seul, Jean avait embrassé le métier de chaloupier, l'aînée des filles allait se marier bientôt, lorsque la mort se présenta de nouveau. Cette fois, elle venait ravir la mère elle-même, bien que l'éducation des dernier-nés fût encore inachevée. La famille se trouvait donc sans pilote, dans la position d'un navire à la dérive. Par surcroît, tous les enfants — en vertu de la loi — étaient héritiers légaux. Humainement parlant, il semblait que le déracinement et l'éparpillement de cette famille étaient inévitables. Mais la Providence, qui — en dehors des temps de crise — se tient à distance, intervint à ce moment-là, et le curé Célestin Gauvreau et Antoine Gosselin, oncle des enfants, s'intéressèrent et préparèrent l'entente familiale qui fut consciencieusement respectée au fur et à mesure que les mineurs arrivaient à l'âge de majorité. Nicolas, sur le désir de ses frères et sœurs, fut appelé à la succession vacante et au rôle de père adoptif. Il fut en réalité l'élu de ce jeune peuple, qui se montra fort avisé en se plaçant sous sa juridiction. Ce pacte de famille, qui para aux pires éventualités et assura l'avenir, fait l'éloge des conseillers et des bénéficiaires.

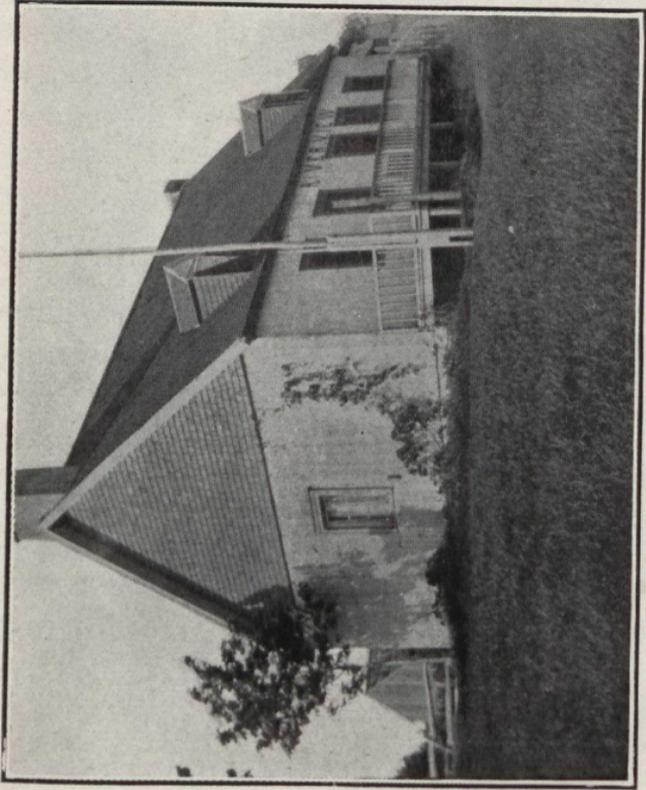
Ma grand'mère maternelle est décédée en 1829, à l'âge de cinquante-quatre ans, laissant neuf enfants :

François, Joseph, Philippe, Nicolas, Cécile, Jean, Soulanges, Flavie et Pierre. Pour la même raison, je ne l'ai pas plus connue que son mari, bien qu'elle lui ait survécu neuf ans. Cependant, s'il est permis d'en juger par ceux qu'elle a pétris et façonnés, elle devait être une fière chrétienne. Il ne fallait pas longtemps causer avec eux pour deviner la somme de principes religieux et même sociaux qu'elle avait emmagasinée dans ces jeunes âmes. Sans doute, ils n'étaient pas exempts des imperfections inhérentes à la nature humaine, mais ils pensaient, raisonnaient et agissaient en parfaits catholiques. Pareille mentalité ne peut être que l'œuvre d'une mère et fait suffisamment son éloge.

Maintenant, regardons défiler ces enfants dont je vais sommairement ressusciter le souvenir et rappeler les lendemains. Que de changements dans un demi-siècle ! Bien que les représentants de cette deuxième branche de la famille Lapierre, de Saint-Laurent, ne fussent pas, à cette époque, moins de cinq, il n'en reste plus qu'un seul actuellement, et le flambeau que son père lui a remis entre les mains, pour le passer lumineux à ceux qui suivent, est même sûr de s'éteindre.

François

Il n'eût pas le temps de vendre son droit d'aînesse. Né en 1801, il se noya accidentellement à Saint-Laurent, en 1823. Il est né ; il est mort, mais je n'ose ajouter qu'il a vécu, puisqu'il est parti lorsque commence la vie réelle.



MAISON LAPIERRE

Joseph

Cet aîné de la famille — depuis la mort prématurée de son frère — était pilote. Le septennat de l'apprentissage terminé, tout en courtisant Archange Genest, qu'il épousa en 1832, il se prépara un chez soi inamovible. Les pilotes, dont les étés se passent en de courtes apparitions, doivent être bien aises, il me semble, de ne pas se promener — chaque printemps — avec leur batterie de cuisine.

Sa longue maison double, spacieuse mais vieillotte, est démolie depuis un demi-siècle et plus. Le propriétaire en occupait une partie, et l'autre moitié était, pour ainsi dire, l'hôtel temporaire des jeunes pilotes pressés de se marier et redoutant probablement le *væ soli* de la Sainte Ecriture. Je pourrais — sans exagération — l'appeler la maison des pilotes. Son dernier propriétaire était, lui aussi, un pilote. La nouvelle maison, presque sur le même site, continue les traditions de l'ancienne. Elle a été bâtie par un pilote, et le titulaire actuel, Frédéric Bouffard, est également un mathurin.

Héritier d'une demi-douzaine d'enfants, aimant un métier qui n'est pas ingrat, avec en sus un bonus de six mois de vacances annuellement, la vie souriait à ce pilote de Saint-Laurent, reçu en 1831, et que ses yeux forcèrent en 1836 de prendre sa retraite. Sa carrière était définitivement brisée, et son revenu annuel limité à une pension proportionnelle à ses cinq années de

service actif. Le classer parmi les rentiers serait presque de l'ironie. On dit " qu'un malheur amène toujours son frère. " Il ne tarda guère. Pendant que le mari soignait ses yeux, sa femme fut frappée de paralysie progressive, je crois. Comme le qualificatif l'indique, la maladie envahissait lentement mais sûrement la victime qu'elle avait choisie, et finit par la clouer au lit. C'est dans cette position qu'elle quitta Saint-Laurent, en 1851. Une fièvre de colonisation — passagère seulement — sévissait dans la paroisse. Elle était la résultante d'une retraite de tempérance prêchée, vers 1850, par l'abbé Mailloux, et qui opéra des merveilles. Tempérance et colonisation étaient les deux objectifs principaux de cette première croisade, qui fit reculer la forêt et chassa le démon de l'ivrognerie de tranchée en tranchée. On se disait à Saint-Laurent : en route pour Saint-Féréol, comme en 1870, en route pour l'Ouest. Cette fièvre de colonisation fut si intense que le procureur du Séminaire de Québec ne concéda pas moins d'une trentaine de lots à des paroissiens de Saint-Laurent. Au point de vue agricole, cette région montagneuse, peu défrichée et d'un accès difficile, n'était pas une seconde Terre promise, mais elle n'était guère qu'à une journée de marche du clocher du village natal. Il y a même, sur sa cîme, un point d'où l'œil aperçoit nettement le fleuve Saint-Laurent et l'île d'Orléans, et sur lequel aurait dû être bâtie l'église. Sans être soumis à la même épreuve que les soldats de Gédéon, plusieurs de ces colons d'un moment de ferveur ne bougèrent point et n'eurent même pas

la curiosité de visiter leur seigneurie. Quelques-uns de ceux qui revinrent armes et bagage inédiront si bien de Saint-Féréol que — vingt-cinq ans durant — Saint-Laurent tout entier ne l'appela jamais autrement que la Californie. La plupart toutefois tinrent bon, finirent par conquérir l'aisance et y ont fait souche. Il n'est donc pas étonnant que l'oncle Lapierre se soit joint à la caravane émigrante. L'entraînement l'arracha à son Saint-Laurent où la vie lui était devenue un problème angoissant. Mais sa nouvelle vocation n'était qu'une vocation de raison. Père de trois garçons qui le seconderaient bientôt, des cultivateurs en herbe peut-être, des futurs francs-tenanciers de la paroisse adoptive, cette migration, se disait-il, favorisera leur avenir. Sans être un expert et un praticien, ajoutait-il, mon savoir agricole et mes bras sauront bien me tirer d'affaire. Au surplus, avec une terre sous les pieds, on est sûr de ne pas mourir de faim. Toutes ses prévisions ne se sont pas réalisées, mais il n'en raisonnait pas moins juste. Il céda donc son emplacement à David Cinq-Mars, pilote, et se mit en route pour Saint-Féréol.

Je me rappelle vaguement la scène du départ, du moins ce qui était de nature à frapper les yeux d'un enfant : une journée idéale, une grève inondée par la marée montante, un bateau ancré à cinquante pieds du rivage, une malade, dont l'ambulance était un lit porté par quatre hommes. Pauvre martyr ! Qu'elle dut trouver longue l'ascension de la montagne de Saint-Féréol, pour elle, une vraie montée au calvaire ! J'assistai probablement aux adieux de cette famille.

mais ma mémoire n'en a gardé aucun souvenir. Tout ce que je sais, c'est qu'elle s'ennuya à mourir dans son pli de montagnes ; que les jeunes parlèrent longtemps du "Rocher rouge," sur le dos duquel ils s'étaient tant amusés, et que le souvenir du Saint-Laurent de cette époque ne cessa jamais de les hanter. Je n'en suis pas étonné. C'est la caractéristique des insulaires de cette paroisse. Je me souviens en avoir entendu un m'avouer — après vingt-cinq ans de séjour ailleurs — n'avoir pu réussir à s'acclimater.

La vie de la famille Lapierre, à Saint-Féréol, fut identique à celle des autres, et peut se résumer comme suit : des joies et des épreuves, des bonnes et des mauvaises années. Tous les ans, en août généralement, cet ancien pilote faisait son pèlerinage à Saint-Laurent. Cette promenade ne lui coûtait pas cher. Il descendait à la Grande-Rivière Sainte-Anne, traversait à Sainte-Famille, où était mariée l'une de ses filles ; puis, piquant à travers bois, il se rendait à la maison paternelle comme autrefois sa journée faite. Après avoir fait le tour de son ancien village, longuement causé du passé et des principaux incidents de l'année courante, il montait à Québec, réclamait son chèque au bureau de la Corporation des pilotes et retournait par la côte Beaupré. Sa dernière étape, avant de rentrer chez lui, était le sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré. Il connaissait trop bien la grande Thaumaturge pour passer sans arrêter et sans lui recommander ses intérêts spirituels et matériels. Cette indifférence lui eût semblé une espèce d'apostasie. Il rentrait ensuite chez lui

rajeuni et porteur d'un bagage de souvenirs suffisant à charmer sa solitude douze mois durant. Ce pèlerinage annuel, il y renonça seulement lorsque ses jambes refusèrent leur concours.

Sa femme, presque inanimée, à son arrivée, partit la première. Son purgatoire était fini, et j'ai lieu de croire qu'elle entra au ciel sans retard. Après avoir vécu immobilisée une partie de sa vie, je suppose que les promenades dans les sphères célestes sont l'un de ses amusements favoris. Elle a sûrement mérité plus que le troisième ciel entrevu par saint Paul.

Son mari partit beaucoup plus tard. Il avait bien raison de dire qu'avec une terre sous les pieds on n'est pas exposé à mourir de faim, puisqu'il s'est éteint, faute d'huile, en octobre 1880, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Il laissa six enfants, tous vivants à cette époque : Salomon, né en 1834, et décédé à l'Hôpital-Général de Québec, en 1895 ; Georges, né en 1835, et décédé en 1903 ; Philomène, née en 1837, mariée à Frs Turcot, de Sainte-Famille, et décédée en 1913 ; Joséphine, née en 1840, mariée à son cousin germain, Pierre Roberge, en 1871 ; Louise, née en 1842 et décédée en 1916 ; Hubert, né en 1843, et décédé en 1898.

Joséphine est actuellement, à Saint-Féréol, le seul représentant de cette famille dont le nom n'apparaît plus sur la liste des censitaires. Ses trois frères, peu soucieux de continuer leur père, sont restés des célibataires impénitents. Sans ambition, mais non sans talents, il a suffi à leur bonheur d'être de bons ser-

viteurs. Georges était le mieux doué, et peut-être le plus brillant des élèves de Toussaint, avec — par surcroît — un toupet illimité. Sous ce rapport, il était plutôt allemand que canadien. Cependant, son instruction et son toupet même — ce qui est plus étonnant — ne l'ont pas mené à la fortune.

Jean

Ce frère de Joseph, bel homme, lui aussi, était "chaloupier". Il débuta jeune dans la carrière qu'il avait choisie, car il avait commencé son apprentissage alors qu'il n'était encore qu'un adolescent. Son père mort, il comprit le devoir qui lui incombait. Aussi, âgé seulement de vingt-trois ans, il était marié et installé sur un immeuble dont il était le propriétaire. Il ne s'éloigna guère, en sortant de sa famille, que d'un chemin de sabbat. Son emplacement, en effet, a été taillé dans le bien de famille même. Sa maison, assise dans le coin sud-est, sur le bord du rivage, n'est qu'à une centaine de pieds d'une petite anse elliptique dans laquelle, lorsque la marée est haute, peuvent aisément se mouvoir plusieurs chaloupes. Bien qu'elle soit nonagénaire, elle n'a pas vieilli. Le pinceau qui la restaure tous les ans lui garde sa physionomie d'autrefois. Seulement, sa population a diminué, les visages ont changé, elle est moins vivante et moins gaie. Elle n'est plus — je pourrais dire — une cage de rossignols, car tous les enfants de la première génération avaient un gosier

musical, ne cessaient de causer que pour chanter. A part cela, rien n'est changé.

C'est là que s'est écoulée la vie calme et uniforme de cet ancien paroissien qui égrenait lentement ses mots, les triant et les pesant en quelque sorte. Il semblait craindre de blesser la charité ou de parler pour ne rien dire. Un fait certain, c'est que sa langue, comme dit saint Jacques, n'a pas été un monde d'iniquités. Cet éloge, il le mérite, et je n'en connais pas de plus enviable.

Il est mort en mars 1871, âgé seulement de soixante-trois ans. De son mariage avec Marie-Louise Coulombe, en janvier 1831, il lui était né cinq enfants, tous vivants à l'époque de son décès : Céline, Jean, Zéphirin, Pierre et Bellarmin.

Céline, née en 1831, mariée en 1855, avec Louis Campeau, est décédée en 1901. J'ai rappelé son souvenir en parlant de la famille Campeau. Jean, né en 1835 ; ancien cultivateur de Saint-Ferdinand, comté de Mégantic, où il épousa Mary Mitchell. Il est représenté en cette dernière paroisse par plusieurs enfants. Zéphirin, né en 1836 ; sorti du Petit Séminaire de Québec après la seconde, en 1856 ; directeur de l'École modèle de Saint-Laurent, de 1859 à 1872, marié en 1860, avec Athanaïse Chabot ; père de six enfants, tous mariés, je crois, et résidant à Chicago, depuis trente-six ans.

Cet ancien paroissien, de 1859 à 1879, a été l'une des figures les plus marquantes et les plus populaires, l'âme — sans exagération — de son village natal.

Spirituel, jovial et surtout grand rieur, secrétaire général sans salaire, s'oubliant pour les autres, ses contemporains croyaient presque ne pouvoir vivre sans lui. Aussi, son départ les attrista grandement et n'aurait pas eu lieu s'il les eût consultés.

Son frère Bellarmin, encore vivant, a été l'un des pionniers de Sainte-Germaine, comté de Dorchester, où il se survit dans ses enfants. Il épousa en 1869, Elmina Chabot, fille de Bernard, aîné, décédée relativement jeune.

Pierre eut la meilleure part. Ses parents, inspirés ou avisés, comme l'on voudra, en firent leur héritier ou, pour parler plus exactement, le continuateur de la famille, car ils étaient sans fortune. Au sortir de l'école, son père l'initia si bien au métier de chaloupier, que l'élève surpassa le maître. Plus instruit que ses rivaux, intelligent — sans toutefois avoir l'esprit prime-sautier de son frère Zéphirin — mais positif, calculateur, économe, chaloupes et yachts se succédaient sans interruption sur son chantier. Conséquence : les billets de banques s'accumulaient. La crise même qui fit émigrer une foule d'autres "chaloupiers" ne le paralysa guère. Les commandes ne cessaient jamais d'affluer. Pour achever de le portraiturer tel qu'il était, il me faut ajouter que, physiquement et politiquement, il était rouge comme une tomate.

Ce paroissien était encore assis sur les bancs de l'école du village lorsque M. Naud en fit temporairement son vicaire. Ce bon vieux curé présidait la prière publique, les mardis et vendredis du carême, et le

jeune Lapierre récitait à haute voix ce qu'on appelait la grande prière. Sa voix nette et sonore était parfaitement entendue de l'assistance. Un élève finissant de nos collègues n'aurait pas mieux rempli cette fonction. C'est ainsi que M. Naud se préparait à mourir nonagénaire. On n'oubliait qu'une chose, en cette circonstance, le chauffage de l'église. Ce vicaire quadragésimal ne tarda pas à prendre place parmi les chantres du chœur. Personne n'en fut étonné, car il était remarquablement qualifié. Sa stalle, côté sud, il l'a occupée avec distinction une partie de sa vie. Je ne puis dire, sans interruption, car ses bouderies le firent parfois — en particulier sous le règne de M. Biais — rentrer sous sa tente, et y rester un temps plus ou moins long. J'ai peut-être tort, mais je lui préférerais son vis-à-vis et son frère en même temps. La voix de Zéphirin était moins douce, mais plus vivante, plus rapide, et son chant plus expressif grâce à sa connaissance du latin. Il s'oubliait davantage et chantait avec plus d'âme. Le chœur de cette époque n'a jamais été surpassé ni même égalé, et faisait honneur à la paroisse Saint-Laurent.

J'ignore s'il redoutait le joug matrimonial, mais il avait déjà trente-trois ans révolus lorsqu'il épousa, en février 1871, Mélanie Pouliot, fille d'Ambroise. Comme les enfants ne répondaient pas à l'appel, il se fit le père adoptif d'une bonne demi-douzaine de neveux et nièces, sans compter plusieurs orphelins qu'il installa à son foyer et dont il prépara l'avenir. L'un de ceux-ci, aujourd'hui ingénieur forestier, est le pro-

priétaire actuel de sa maison. Un autre est mort à la veille d'occuper la maison qu'il s'était bâtie sur un terrain donné par son protecteur. Gratuitement ou presque, il prêtait à tous ceux qui s'adressaient à lui ; en somme, car je ne suis pas chargé de dresser l'inventaire de ses aumônes, sa bourse était toujours ouverte. Il avait beau y puiser le vide ne s'y faisait jamais. Cette passion, il l'avait héritée surtout de sa mère qui, quelques heures avant sa mort arrivée en 1892, à l'âge de quatre-vingt-six ans, recommanda plusieurs fois de ne pas oublier l'envoi à une famille pauvre d'un bon morceau de viande pour son dîner. Sans être un riche, sa sobriété et son esprit d'économie lui permettaient de donner autant que s'il l'eût été. Les œuvres pies feraient maigre chère si les économes et les sobres venaient à leur manquer. En tout cas, certains défauts, inhérents à la nature humaine, ne pèsent guère dans la balance divine quand l'un des plateaux est chargé d'aumônes.

Moins favorisé que ses frères qui, tous, ont fait souche là où ils sont allés planter leur tente, Pierre Lapierre est décédé sans enfants, en 1911, à l'âge de soixante-treize ans. Il était écrit au ciel qu'il en serait ainsi. Cette famille, fondée par Jean Lapierre, n'a donc plus de représentants à Saint-Laurent.

Philippe

Il a fini tragiquement comme son frère François, l'aîné de la famille, et s'est noyé accidentellement à

l'âge de dix-neuf ans. Il songeait lui aussi, je crois, à commencer l'apprentissage du métier de pilote, mais sa fin prématurée l'empêcha de réaliser son rêve. Parti de Québec, le 5 novembre 1832, avec le pilote Jean Dumas, à bord de la barque " Prince, " ils étaient vis-à-vis l'île Verte dans la soirée du 9. Après avoir fait leurs adieux au capitaine Renaud, ils appareillèrent la chaloupe et se remirent en route pour Québec.

Une heure après, la tempête se déchaîna, et le lendemain matin, le ménage de la chaloupe, éparpillé sur le rivage de l'île, fit comprendre que les vagues l'avaient submergée, et que les deux infortunés qui la montaient étaient périés. Quelques jours plus tard, la chaloupe fut retrouvée une soixantaine de lieues plus bas, mais le fleuve resta le tombeau des deux victimes.

Madame Dumas, née Geneviève Lapointe, et mariée en 1804, échangea alors de maison avec François Pouliot, et devint la voisine de mon père. C'est là que cette octogénaire authentique est décédée en 1859.

Pierre

Ce cadet de la famille était " chaloupier " comme son frère Jean et, de plus, son voisin immédiat, à l'ouest. Sa maison, acquise de Pierre Cinq-Mars, lors de son départ pour Saint-Féréol, et où il a vécu une vingtaine d'années, après avoir eu pour titulaires Octave Potvin et Ferdinand Delisle, ancien courtier, appartient actuellement à la succession Georges de Boucherville.

C'est dire qu'elle n'a pas fini de changer de maîtres.

Ce paroissien épousa, en 1854, Salomé Cinq-Mars, fille de Guillaume. Elle était bien la femme qu'il fallait à ce timide. Son mariage était régulièrement béni, le présent semblait un gage de l'avenir, lorsqu'éclata la crise qui dérangerait tant les "chaloupiers." L'intérêt des enfants — à ce moment-là — conseillait le départ. Ce point régla la question. Alors la mère dépouillant toute vaine sentimentalité, et sans s'attarder à pleurer le passé, organisa un nouveau plan de vie, et la famille monta à Québec. Le père, on le conçoit, laissa son cœur à Saint-Laurent et resta dépaycé dans son nouveau milieu ; mais son jeune peuple — justement à l'âge où séduisent les attractions de la ville — partit enchanté. Les garçons comprenaient qu'il leur faudrait, tôt ou tard, quitter la paroisse natale, et les jeunes filles, qu'elles échappaient ainsi aux risques et périls de *l'angustia loci*. Le raisonnement n'était pas mauvais, et les espérances se réalisèrent en partie comme la suite le démontra.

Olympe, l'aînée des filles, née en 1856, épousa, en 1883, le docteur Valère Côté, médecin pratiquant au Cap Saint-Ignace ; Philomène, née en 1859, épousa en 1881, Onésime Bernier, capitaine au long cours ; Pierre né en 1860, est décédé en 1901, à Brandon, où il résidait ; Alvina, née en 1861, épousa en 1888, Sergius Dufault, actuellement sous-ministre de la Colonisation ; Ada, née en 1866, mariée en 1892, avec N. Franceur, décédée en 1893 ; Emile, décédé à New-York, en juin 1914 ; Arthur, docteur en médecine de l'Université

Laval, marié en 1893, avec Arthémise Laliberté, exerce sa profession à Minneapolis.

L'une des cousines germaines que je viens de mentionner, Mme Dufault, rappelle singulièrement ma mère : même charmante indépendance, même aimable franc-parler, même mentalité pour ainsi dire. Je n'exagère rien. Cette ressemblance entre la tante et la nièce est tellement frappante, qu'un cousin germain, aimait appeler cette dernière : sa tante Soulanges. Je ne puis causer avec elle sans penser immédiatement à ma mère, qu'elle me ressuscite pour ainsi dire. Aussi, on devine aisément qu'il me plaît souverainement causer avec cette parente.

La famille de Pierre Lapierre n'est donc plus représentée à Saint-Laurent depuis une quarantaine d'années. La pensée qu'il allait retourner dans sa paroisse, y dormir son dernier sommeil, a dû consoler cet exilé, lorsqu'il est décédé en 1877, à l'âge de cinquante-huit ans. Son épouse, décédée seulement en 1890, à l'âge de soixante-trois ans, repose à côté de lui, à l'ombre du monument qui rappelle leur souvenir.

Nicolas

Après avoir refait l'itinéraire suivi par ses frères Joseph, Jean et Pierre, je reviens à la maison paternelle de la famille Lapierre, construite en 1809. J'ai retenu ce millésime, parce qu'il est celui de la naissance de ma mère. L'héritier de François et de Cécile Gosselin, devenu le tuteur de ses sœurs, Cécile, Soulanges et

Flavie, occupait le poste de confiance auquel les intéressés eux-mêmes l'avaient appelé. Il a été leur père adoptif plutôt que leur tuteur. C'est le témoignage constant qu'elles lui ont rendu. Il a été, pour elles, aussi paternel que pour les enfants nés de son mariage avec Marie Maheu, en 1836. Je comprends aujourd'hui un fait que je constatais autrefois sans en savoir le pourquoi. Ma mère aimait sincèrement tous ses frères, mais elle ne prononçait pas le nom de Nicolas tout à fait sur le même ton ; il y avait, dans sa manière d'en parler, un je ne sais quoi — qu'il n'est pas aisé de définir — mais qu'on ne pouvait pas ne pas remarquer. Les jeunes filles de cette époque déjà lointaine étaient, je crois, plus royalistes ou moins républicaines. Ces trois sœurs secondaient leur grand frère, collaboraient sans compter, à l'œuvre commune. D'ailleurs, elles ne tardèrent pas à se marier et à céder leur place à la jeune génération qui allait bientôt pousser. Cécile épousa, en 1831, Ignace Roberge ; Soulanges, épousa, en 1836, Joseph Gosselin ; et la plus jeune épousa, en 1842, J.-B. Gosselin. Je rappelle plus longuement leur souvenir dans les pages consacrées aux familles auxquelles elles se sont alliées.

L'oncle Nicolas ne cultivait ni mieux ni plus mal que les autres, suivait la méthode traditionnelle alors en honneur. On sait qu'elle n'était pas payante, mais on n'en connaissait pas une meilleure. Tout de même, son labeur assidu, ses habitudes d'ordre et d'économie, et je puis ajouter, le savoir-faire de sa femme, lui permirent de vivre dans l'aisance. Cette bonne tante

était une paroissienne de l'Ange-Gardien, par conséquent une jardinière ingénieuse et pratique avec, au surplus, une foule d'autres qualités. Les jeunes filles de cette paroisse, en tout cas, étaient tenues en haute estime par cette famille Lapierre, puisque son premier ancêtre, ainsi que le deuxième et le cinquième n'ont pas voulu en épouser d'autres. Aussi, je ne suis pas étonné que la tempête déchaînée la veille de son mariage, en 1836, n'ait pas empêché Nicolas — presque au péril de sa vie — de traverser à l'Ange-Gardien.

Ce bon vieillard — il l'était réellement — est décédé en 1878, à l'âge de soixante-treize ans, et son épouse seulement en 1889.

Leurs enfants ne sont plus jeunes, on le conçoit, mais presque tous vivent encore. Je connais peu de familles que la mort ait autant épargnées. Je suis donc dispensé d'une foule de notes biographiques. Cependant, pour être complet, je rappellerai brièvement les noms de ces cousins et cousines.

L'aînée, Adéline, née en 1836, épousa, en 1855, Pierre Laprise, et est décédée en juillet 1888. Philomène, née en 1837, épousa, en 1858, Magloire Gosselin, et semble à peine septuagénaire bien qu'elle ait quatre-vingts ans révolus. Didace, né en 1839, épousa, en 1868, Célanire Filteau, de Lotbinière. Il a été — vingt ans durant — l'un des magnats de la Halle Finlay. Il compterait au moins parmi les petits capitalistes, s'il l'eût voulu. Complètement retiré des affaires, il mène maintenant le train d'un rentier, à Lotbinière, qu'il échangerait volontiers pour Saint-Laurent.

Soulanges, née en 1841, épousa, en 1858, François Pouliot, et réside actuellement à Chicago. Elle était le portrait physique de ma mère, comme sa cousine germaine Alvina en est le portrait moral. François, né en 1843, et marié en premières noces avec Angèle Cinq-Mars, fille de Pierre, compte parmi les pionniers de Saint-Prime, Lac Saint-Jean. Il était au service de l'abbé Tremblay, ancien curé de Beauport, et apôtre de la colonisation en même temps, lorsqu'il est allé planter sa tente là-bas. Je pourrais presque dire que ce prêtre, dont la foi et la vaillance auraient pu remuer les montagnes, est le fondateur de cette paroisse actuellement sexagénaire. Lors de l'inauguration du chemin de colonisation entre Beauport et Saint-Jérôme du Lac Saint-Jean, il aurait pu, *mutatis mutandis*, répéter la parole de Louis XIV et dire : " il n'y a plus de Laurentides. "

Ce cousin germain n'a pas hérité de son premier mariage, mais un second mariage, alors qu'il était sur le seuil de la vieillesse, a réparé cet accident. Seulement, il est douteux qu'il ait la satisfaction de mourir grand-père. Au reste, ce point importe peu. Célestin, né en 1845, marié en 1915, avec Mme Vve Pierre Chabot. Isaïe, né en 1847, est comme son frère François, l'un des premiers pionniers de Saint-Prime, où il réside encore. De son mariage avec Adèle Lavoie, en 1869, il lui est né une très nombreuse famille. Jean, né en 1848, et marié en 1868, avec Adèle Labrecque, réside aux Etats-Unis.

Célestin

Il est actuellement, à Saint-Laurent, le seul Lapière, l'unique représentant des quatre ou cinq familles que l'on y comptait il y a quarante ans. Ce nom, deux fois séculaire, est donc condamné à disparaître du calendrier paroissial de Saint-Laurent.

Le choix de ce porte-flambeau s'imposait puisque ses frères avaient quitté la maison paternelle. Bon cultivateur, d'ailleurs, et en même temps bon ouvrier, intelligent, il pouvait sûrement continuer son père. Mais pour y réussir, il eût fallu commencer par se marier. Malheureusement, il préféra rester célibataire, et cette erreur fut la cause première de ses mécomptes et compromit sa carrière. Il n'est jamais bon que l'homme soit seul, surtout sur une terre. Aussi, au bout d'un certain nombre d'années, le bien de famille fut vendu et cessa d'être la même personne morale. Le flambeau que son père lui avait remis, et qu'il était de son devoir de passer à un successeur, s'éteindra avec lui. Il était trop franc pour plaider non coupable, mais il vieillissait dans l'impénitence. Puis, se marier à soixante-neuf ans, c'est un peu commencer par la fin. C'est cependant le parti qu'il a pris en épousant, en janvier 1915, une veuve qui n'est ni jeune ni vieille. J'ai dit tout à l'heure qu'il était intelligent, et son mariage, d'autant plus difficile qu'il était plus tardif, le prouve. Mais à ce porte-flambeau, il faudrait un miracle qui n'apparaît pas à l'horizon.

Le bien de la famille Lapierre a donc changé de nom, et a eu d'abord pour titulaire Michel Gosselin, neveu de Célestin. Craignant probablement de vivre trop heureux en s'y cramponnant, il l'a revendu, puis il est parti au Yukon, d'où il est revenu, il y a quelques années, avec une riche collection de rhumatismes. Cette terre appartient actuellement à la succession Georges de Boucherville.

LAPOINTE

BIEN que le vrai nom de cette famille soit Audet, cependant, sur l'île d'Orléans, elle n'est plus guère connue que sous le nom de Lapointe. Si j'en crois l'abbé Octave Audet, directeur du Petit Séminaire de Québec, de juillet 1859 à juillet 1866, ce surnom n'est pas canadien, mais français d'origine. Trois familles Audet, paraît-il, étaient disposées en forme de triangle, dans la paroisse sur laquelle elles résidaient. Naturellement, il y en avait une au sommet du triangle, ou, pour parler le langage populaire, à la pointe. On allait donc à "la pointe," lorsqu'on visitait cette famille, qu'on finit — en réunissant les deux mots — par surnommer Lapointe. Or, c'est précisément l'un de ses membres qui émigra au Canada, et c'est pourquoi la famille Audet porte le surnom de Lapointe. L'explication est plus que vraisemblable si la terre de cette famille Audet était réellement triangulaire. Mon ancien directeur, il est vrai, tout en s'efforçant de faire de son Petit Séminaire un monastère cloîtré, aimait beaucoup "géométriser." Il entendait mieux que moi la science du génie civil. Mais on ne peut nier

que les terres peuvent être triangulaires aussi bien que rectangulaires ou carrées. Ainsi la paroisse de Charlesbourg compte deux villages entiers dont toutes les terres ont la forme triangulaire.

La paroisse de Sainte-Famille est son berceau. Son premier ancêtre canadien, Nicolas, s'y maria en 1670, avec Madeleine Després, et fut inhumé à Saint-Jean, en 1700. Il était fils d'Innocent, et de Vincente Reine, de Saint-Pierre de Moli, évêché de Poitiers.

Nicolas, fils de Nicolas, épousa à Saint-Laurent, en 1697, M.-Louise Chabot. Jean, fils de Nicolas, épousa à Saint-Laurent, en 1726, M.-Ann. Joannes. Laurent, fils de Jean, épousa à Saint-Laurent, en 1763, Marguerite Coulombe. Laurent, fils de Laurent, épousa à Saint-Laurent, en 1789, M.-Madeleine Gosselin. Joseph, fils de Laurent, épousa à Saint-Laurent, en 1833, M.-Anne Coulombe. Cyrille, fils de Joseph, épousa en 1865, Eugina Chabot, fille de Bernard, et Joseph, son frère épousa en 1872, Arthémise Pouliot, fille de Simon.

Nicolas second, marié à Marie-Louise Chabot, est le premier qui ait compté parmi les paroissiens de Saint-Laurent. Cette famille Lapointe peut donc être classée parmi les vieilles familles de cette paroisse, puisqu'elle y est représentée depuis la deuxième génération. Comme ils descendent tous de la même souche, les Lapointe de Saint-Laurent sont parents, à des degrés divers, les uns avec les autres.

PREMIÈRE BRANCHE

Joseph

Les paroissiens disaient habituellement : Jos. Lapointe ; et lorsqu'il eut à peine dépassé la cinquantaine, ils s'empressèrent de l'appeler : le bonhomme Jos. Lapointe. On sait qu'à la campagne on fabrique, à profusion et à bon marché, les bonshommes.

Ce paroissien fut reçu pilote en 1831. Passionné pour la mer il ne la quitta qu'à regret, et je puis dire *ad duritiam, cordis*. Pour lui, la vie à terre n'était pas la vie. L'inaction forcée à laquelle le condamnaient nos longs hivers lui pesait lourdement, lui faisait souhaiter le retour du printemps. Aussi, la navigation à peine ouverte, il ressuscitait pour ainsi dire, partait gaiement pour Québec, comme l'oiseau qui s'envole de sa cage. C'est bien l'état d'âme naturel aux marins, qui marchent et respirent plus aisément sur mer que sur terre. J'en ai cependant connu qui partaient sans enthousiasme. Pilote chaceux, le bonhomme Jos. Lapointe, comme disent encore les paroissiens, en rappelant son souvenir, il le fut certainement, bien que la chronique des accidents maritimes mentionne son nom une couple de fois. Ils sont rares, en effet, les pilotes — même expérimentés — qui n'ont pas été trahis par la fortune. Ceux-là seuls s'en étonnent, qui s'imaginent qu'un voilier est aussi malléable qu'un cheval bien dompté, attentif aux dia et hue qu'il entend. Ils oublient que

les voiliers seuls, il y a un demi-siècle, sillonnaient notre Saint-Laurent alors mal balisé. Ils n'ont jamais vu l'un de ces coursiers, secoué par la tempête et naviguant sous un ciel sans étoiles, comme le ciel idéal du blasphémateur Viviani, ancien premier ministre de la République française. La navigation d'autrefois et celle d'aujourd'hui ne se ressemblent guère. En ce temps-là, pour être bon pilote, il fallait une réelle vocation et de l'entraînement, plus que des connaissances théoriques.

C'est ce que rappela cet ancien pilote aux examinateurs qui lui demandèrent, un jour, d'exposer la théorie des manœuvres requises pour passer en un certain endroit. La réponse fut claire et laconique. " Tout ce que je sais, dit-il, c'est que je passe, et c'est l'important. " Il avait parfaitement raison. Ceux qui l'interrogeaient auraient peut-être répondu, mais probablement échoué là où il passait. Pour la même raison, un professeur de trigonométrie pourra mesurer exactement un clocher dessiné sur papier, détailler à ses élèves la série successive des opérations à faire. Tout, dira-t-il en finissant, se résume à un problème de résolution de triangles. C'est une vérité de la Palisse. Mais, au sortir du cours, demandez-lui de descendre sur le terrain avec un bon théodolite, et de mesurer la hauteur d'une tour ou d'un clocher réel. S'il consent, vous ne tarderez pas à constater que ce dernier, moins bienveillant que le clocher de papier, ne se laissera pas mesurer aussi facilement.

La réponse de cet ancien paroissien, que je viens de

rappeler, franche, laconique et originale, le peint sur le vif. C'est bien son style accoutumé que reconnaîtront les rares survivants de cette époque. Le mot spirituel, piquant, sans compter ses boutades, lorsque le cœur était en liesse, jaillissait spontanément comme l'étincelle électrique. Ses répliques, surtout, étaient savoureuses, superbes de bonhomie joyeuse et narquoise. Son heureux tempérament ne s'altéra que dans les dernières années de sa vie, avec les fantaisies de sa boussole intellectuelle.

En novembre, lorsque les voiliers avaient déserté Québec, et cinglaient vers l'Europe, le pilote Lapointe, comme tous les membres de la confrérie, redescendait à Saint-Laurent, et devenait un paroissien ordinaire. Chaque nouvel hiver était, pour lui, une édition de l'hiver précédent, n'en différant même pas d'un iota. Tous les matins presque, malgré les vingt arpents qui séparaient sa maison de l'église, il assistait à la messe. Pendant le carême il remontait une seconde fois pour la prière qui avait lieu à quatre heures. Une visite ou deux, dans le cours de la journée, à la boutique de son voisin, Ignace Roberge, et le reste du temps, il le passait dans sa famille, qui savait s'amuser et amuser les autres. Sa maison n'était pas muette, car, à part ses deux garçons, Cyrille et Joseph, le bon Dieu lui avait donné sept filles : Marguerite, Joséphine, Philomène, Arthémise, Séraphine, Sophie et Salomé. Grâce à leur magnétisme naturel, vingt-cinq ans durant, elle fut — non pas la plus bruyante — mais la plus vivante et la plus fréquentée. Elle était la chapelle

populaire de l'élite des jeunes du village, et ce qui favorise la dévotion, ouverte à toute heure. Ils n'étaient donc jamais importuns. D'ailleurs, ces visites ne modifiaient pas l'horaire de la journée, ne paralysaient pas le travail habituel. On savait mêler l'utile à l'agréable. L'un des principaux charmes de ces réunions était leur caractère familial, qui faisait songer à des frères et sœurs heureux de se trouver ensemble, sous les yeux de leurs parents. On causait, on s'amusait sans arrière-pensée, car cette famille d'occasion ne comptait ni prétendants ni courtisées. Si quelqu'un se fût avisé de prendre l'air béat d'un amoureux, ces bonnes demoiselles se seraient poliment moquées de lui. Une présomption, sinon une preuve, c'est que les trois seules sorties de ce couvent de séculières, alors qu'elles n'étaient plus jeunes, ont fait des mariages de raison. Les fréquentations, dans ces conditions, sont plutôt à favoriser et, en tout cas, valent mieux que les groupements purement masculins.

Cette maison n'a pas encore changé de nom, mais les années en ont fait une sourde-muette. Frappez à sa porte, et personne ne vous répondra. Entrez quand même, vous constaterez que rien n'est changé, sinon qu'elle est déserte. Le ménage semble attendre ses anciens propriétaires, mais ils ne reviendront plus. Il a suffi de trente ans pour la vider complètement. Le père est parti en 1889, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans ; la mère est allée le retrouver en 1904, à l'âge de quatre-vingt-seize ans ; puis, la plupart des enfants les ont suivis tour à tour, ont pris le chemin du cimetière.

Il en reste quatre sur neuf, mais ils ne sont plus là. Ils n'auront même pas la consolation de mourir dans la vieille maison qui les a vus naître, grandir et vieillir. Ils ne sont pas les seuls, il est vrai, et beaucoup d'autres peuvent exprimer les mêmes regrets. Je ne puis passer devant une maison dépeuplée, après avoir été pleine d'enfants, sans être péniblement impressionné, quelle que soit la famille. Alors, tout son passé se réimprime instantanément. Je crois même l'entendre se plaindre d'un abandon qu'elle ne comprend pas, demander pourquoi sont partis ceux qu'elle était si contente d'héberger. Heureuses les maisons qui, au moins, retiennent un représentant des générations qui se succèdent ! Elles échappent ainsi à l'ennui d'un changement de nom, et ont chance de revoir, de temps à autre, ceux qu'elles ne peuvent oublier.

Cyrille

Sans être, au physique et au moral, un fac-similé de son père, je pourrais cependant dire : ceux qui ont connu le père, ont connu son fils aîné. Même stature, sauf que le fils était un peu plus grand, moins gros et, en somme, mieux planté. Une barbe soyeuse, qui favorisait sa bonne mine, était bien la principale caractéristique qui le différenciait de son vieux père. Pilote comme celui-ci, mais un peu moins chanceux, aimant dans la même mesure la mer et son métier, pour lui aussi, l'été n'était jamais trop long et l'hiver trop court. De plus, les journées monotones de l'hiver, il

les commençait par l'assistance à la messe, et les passait en suivant presque la même ordonnance. Tous les pilotes, il est vrai, durant leurs quartiers d'hiver, mènent quasi le même train de vie. En résumé, le fils et le père se ressemblaient à cette différence près que, si le premier avait plus de poil au menton, le second était plus jovial et plus original. Son apprentissage — qu'il eût l'avantage de faire avec son père — une fois terminé, il obtint sa licence de pilote et commença sa carrière. Il ne lui restait plus — ce qui est généralement facile — qu'à prendre femme. Autrefois, du moins, et je ne crois pas que la mentalité des jeunes filles ait changé, un jeune pilote était, pour elles, un parti presque idéal, qu'il était bien permis d'amorcer, en droit et en raison, bien entendu. On peut, sans doute, différer d'opinion sur leur idéal, embelli presque toujours par des illusions que l'expérience ne tarde pas à dissiper, mais on ne saurait raisonnablement nier la légitimité de la conclusion pratique. Pourquoi ne pourraient-elles pas s'aider, si elles le jugent bon ? Après tout, leur avenir est en cause, et le décalogue ne le leur défend point. Elles le savent sans l'avoir appris, et ne craignent pas d'user, en temps opportun, de cette liberté, sans en demander l'autorisation. Tout ce qu'on peut exiger d'elles, c'est de ne pas heurter violemment le préjugé qui prétend leur imposer une attitude purement passive, de masquer habilement leurs marches et contremarches. Laissons-les librement orienter leurs destinées, car, en cette matière, les filles d'Eve sont tacticiennes consommées.

Cyrille Lapointe épousa donc, en 1865, l'aînée des deux filles de Bernard Chabot. Cependant il lui manquait encore ce que je puis appeler le complément indirect. Alors il se fit construire sur l'ancienne terre de son beau-père, au nord du chemin du roi, une grande et confortable maison. C'est là qu'il a vécu tranquille et heureux. S'il a manqué quelque chose à son bonheur — ce qui n'est pas sûr — c'est de mourir sans héritiers. Modeste, timide même, il est constamment resté en dehors de l'engrenage paroissial. Les honneurs civiques, convoités par tant d'autres, le laissaient indifférent. Il préférait être ignoré et ne participer à la vie publique que par son bulletin, qu'il déposait invariablement dans le même plateau de la balance électorale. Les beaux parleurs ne le troublaient nullement. L'unique journal qu'il a lu toute sa vie, fondé et rédigé par la plume, séduisante autant que sophistique, d'Hector Fabre, n'entama jamais son credo politique. Au contraire, ce tête-à-tête libéral semblait plutôt enraciner ses convictions conservatrices.

Ce paroissien, fort et solide, qui semblait prédestiné à une plus longue vie, est mort en mars 1911, à l'âge d'environ soixante-douze ans, après trois jours de maladie seulement. Décédé sans enfants, on peut dire qu'il est mort tout entier. Heureusement, il avait un frère puîné, et, grâce à lui, cette branche continuera d'être représentée à Saint-Laurent.

Joseph

Petit, nerveux, vif, remuant, hardi jusqu'à la témérité, parole brève, cet unique frère de Cyrille lui ressemblait peu ou point. Il était pilote, lui aussi, et je n'ai pas souvenir que la fortune l'ait jamais trahi, bien qu'il l'ait parfois tentée. Il était né avec la bosse du marin, et n'attendit pas les années pour le démontrer. Sa vocation, je me le rappelle parfaitement, se manifesta alors qu'il était encore sur les bancs de l'école du village. Une après-midi que notre nord-est canadien soufflait depuis le matin et menaçait de déchaîner la tempête, il part, avec l'autorisation de l'instituteur, monte seul à bord de la chaloupe de pilotage de son père, mouillée dans la petite anse qui est juste en face de l'ancienne maison de Jean Lapierre, "chaloupier." Il appareille en un clin d'œil, repêche le grappin, s'installe à la barre du gouvernail, et pique au large, toutes voiles au vent. Rendu vis-à-vis l'anse de l'église — le meilleur port de mer de Saint-Laurent après le Trou Saint-Patrice — il y entra avec la maestria d'un vieux loup de mer, mouilla en plein milieu, serra les voiles et revint continuer sa classe. Il lui avait suffi d'une heure pour faire ce pilotage et il n'avait que treize ou quatorze ans. On reconnaît bien à ce tour de force le mathurin en herbe que j'ai vu à l'œuvre en cette circonstance, et qui aurait eu tort de compter sur moi pour en faire autant.

Il a été, plusieurs années, capitaine de la goélette

des pilotes, en croisière dans le bas Saint-Laurent et chargée de fournir des pilotes aux steamers en route pour Québec. Manœuvrer sous l'œil constant de confrères qui pêchent rarement par humilité, n'est pas toujours aimable, on le devine aisément. Frôler doucement et prudemment le vaisseau en marche, faire le service la nuit comme le jour, quelque temps qu'il fasse, est une rude besogne. Je crois savoir qu'il s'en acquitta à la satisfaction des membres du comité des pilotes, et qu'il jouissait de la pleine confiance de cette famille de grands enfants.

Un témoignage non équivoque de leur confiance, ils le lui donnèrent dans une circonstance où le cœur seul parle et agit. Je le relate tel qu'on me l'a raconté. La tempête faisait rage au point qu'on ne distinguait ni ciel ni terre. La goélette, devenue le jouet des vagues, sans plus un seul point de repère, dansait comme une hystérique. Tous apeurés, sauf l'ancien capitaine Lapointe, qui dormait ou feignait de dormir, dans le dortoir commun, les pilotes descendirent et le supplièrent de les sauver du péril. Après avoir fait la sourde oreille, car il était en froid avec celui qui était chargé de piloter la goélette, il consentit à monter sur le pont. Puis, il s'enquiert de la course suivie jusqu'à ce moment, note les observations qui lui sont faites et localisant la zone dans laquelle on naviguait, il saisit la barre, dirige la manœuvre, et, une heure après, il orientait la goélette au fond d'une baie à l'abri de tous les vents. Il justifia la confiance de ses confrères qui avaient eu, maintes fois, l'occasion d'apprécier son sang-froid et

son rare coup d'œil. Je puis bien parler, en toute liberté, de sa carrière, puisqu'il est actuellement pilote en retraite. J'écris avec la même franchise que s'il était mort, et sans me préoccuper de lui plaire. Je regrette seulement de n'avoir pu causer avec lui, et me faire raconter une foule d'épisodes qui auraient intéressé les lecteurs.

Je rappelle dans les pages consacrées à la famille Pouliot, que l'une des filles de Simon, Arthémise, avait épousé le pilote Lapointe. Elle doit posséder l'arithmétique à fond, car j'ai été son professeur en 1859 ou 1860. Pour compenser les vingt minutes de classe spéciale que l'instituteur Lapierre dérobait en ma faveur, j'avais l'honneur de donner une leçon d'arithmétique à la génération d'élèves qui suivait la mienne. Guère plus âgé qu'eux, l'autorité me faisait peut-être plus défaut que la compétence, car c'est une science avec laquelle les anciens maîtres d'école de Saint-Laurent, McDonald, Toussaint, Couture, Lapierre et Pelletier, savaient familiariser leurs élèves. Leur enseignement était surtout pratique, et non pas seulement théorique, une enfilade interminable de principes, hors de saison, même dans un cours modèle. On nous enseignait ce qu'il fallait savoir à l'âge de quatorze ans environ. Quoi qu'il en soit, mon élève d'occasion en savait assez pour bien tenir une maison et élever les enfants que le bon Dieu devait lui donner.

Le droit des pilotes à une pension serait trop spéculatif s'ils se laissaient mourir avant d'en jouir. Aussi, mon ancien camarade d'école n'a pas attendu pour en

bénéficier qu'il fût impotent. S'il ne vit plus sur le fleuve, il n'en est pas loin. Sans sortir de sa maison il entend, à toute heure du jour, la musique des vagues, quel que soit le ton sur lequel elles chantent. Il lui suffit d'ouvrir les yeux pour se distraire, revivre le passé en regardant monter et descendre les vaisseaux de tout tonnage, qui sillonnent le Saint-Laurent. C'est assez pour chasser le démon de l'ennui, ensoleiller ses journées d'inaction, et prolonger sa vie jusqu'à l'extrême vieillesse. Si cette finale n'était celle des sermonnaires, j'ajouterais volontiers : c'est ce que je lui souhaite cordialement.

Ce paroissien est aussi riche d'enfants que son frère Cyrille en était pauvre. Son mariage fut béni quatorze fois, comme le prouve la kyrielle suivante : Marie, Cyrille, Georgiana, Aimé, Lucien, Frs-Xavier, Eva, Henri, Ludger, Joseph, Emma, Henri-Philippe, Louis-Edgar et Simon-Jules. Les cinq derniers sont décédés.

Joseph, qui se préparait à la carrière de capitaine au long cours, se noya accidentellement. Parti de Québec, en octobre 1894, il voyagea entre les ports de Buenos-Ayres, Rio-de-Janeiro et Rosario, jusqu'à novembre 1895, époque à laquelle il prit du service sur la barque américaine "Edward S. Mayberry" en route pour New-York, où elle arriva le 19 janvier 1896, mais sans le jeune Lapointe, emporté par-dessus bord pendant une forte tempête.

Le capitaine relata l'accident à la famille, dans les termes suivants :

“ Joseph quitta la roue vers quatre heures de l'après-midi pour aller au gaillard de l'avant. Une demi-heure plus tard, à peu pres, il monta sur la cabine, et me demanda un costume complet huilé, que je lui remis aussitôt. Il repartit alors, et il était à peine rendu vers le milieu de la cabine, lorsque le vaisseau prenant une lourde embardée sous le vent, il perdit l'équilibre.

“ Lorsque votre fils tomba par-dessus bord, il faisait une forte tempête de nord-est ; la mer était très mauvaise et le vaisseau plongeait beaucoup. On fit ce qu'on pût pour le sauver mais tout fut inutile.

“ Je crois qu'en tombant il s'est frappé la tête sur le bord du vaisseau car il ne fit aucun signe, et il disparut à la distance d'environ deux longueurs du vaisseau. C'était le 17 janvier, vers quatre heures et demie de l'après-midi, alors que nous étions à la latitude 35.40 et à la longitude 73.20. ”

Le jeune Lapointe n'était âgé que de vingt et un ans et revenait à Québec passer son examen pour le grade d'officier de marine.

DEUXIÈME BRANCHE

Cette deuxième branche compte — jusqu'à la sixième génération — les mêmes ascendants que la première branche. Laurent, un représentant de la sixième génération, fils de Laurent et de Madeleine Gosselin, épousa en 1813, à Saint-Laurent, Geneviève Pouliot. Jérôme, fils de Laurent, épousa en 1864, à Saint-Laurent, Théotiste Pichet, veuve de Louison Lapointe.

Jérôme

Il avait de l'âge, pas moins de trente-quatre ans, je crois, lorsqu'il se maria. Il y songea plus tôt — ce qui est bien naturel — mais les circonstances ne lui permirent pas de réaliser ses projets d'avenir, et Pierre Langlois épousa la fille que le premier courtisait depuis assez longtemps.

Jusqu'à l'époque de son mariage, il compta donc parmi les voltigeurs qui n'ont pas de demeure permanente, qui changent de besogne de temps en temps. Son mariage le fit entrer dans la caste des notables ou des citoyens qui ont voix délibérante dans les affaires paroissiales, qui peuvent aspirer à l'honneur d'être commissaire, conseiller, maire, marguillier, et que sais-je ? Cependant, il ne sortit pas du rôle modeste qu'il avait joué jusque-là, et se donna tout entier à l'administration de la terre dont il était devenu le gérant officieux. Avait-il autant de compétence que de bonne volonté ? Je n'en sais rien. Tout ce que je sais, c'est que bon nombre d'années après son mariage, il renonça à la culture, laissa tomber en d'autres mains le bien familial des Lapointe et s'en alla résider à Québec. Il porte si bien ses quatre-vingt-six ans, qu'il est un nonagénaire sinon certain, du moins très probable. Ça fait donc quatre-vingt-six ans qu'il claironne. Evidemment, le surmenage des cordes vocales n'empêche pas de "faire vieux os."

Depuis son départ pour Québec, cette deuxième

branche n'est plus représentée. Le seul fils de son mariage avec Théotiste Pichet, Athanase, réside à Québec où il dirige un salon populaire de barbier-coiffeur. Il épousa, je ne sais en quelle année, Sophronie Larivée, maintenant décédée.

TROISIÈME BRANCHE

Canoniquement, cette troisième branche n'est plus parente avec la première et la deuxième, bien qu'elle descende du même ancêtre que celles-ci. Elle s'en est séparée après la première génération. C'est pourquoi la troisième et la première branche ont pu, sans dispense, s'enlacer à nouveau par le mariage de Louis Lapointe et de Salomé, en 1876.

Guillaume

Ce représentant de la cinquième génération épousa en 1807, Victoire Baillargeon. Sa famille comprenait six fils au moins, et une fille : Louis, son successeur sur le bien de famille, Pierre, François, Guillaume, David et Justine.

Je n'ai pas connu les trois derniers qui, tour à tour, ont quitté Saint-Laurent avant même que je sois né. Guillaume épousa à Berthier, en 1842, Zoé Gagnon. David épousa en 1854, Apolline Beaudoin. Ce paroissien de Sainte-Croix mourut accidentellement. Revenant de Québec, un samedi de je ne sais quelle année, il tomba entre le bateau et le quai auquel on venait

d'accoster et se noya. Justine épousa, en 1838, David Charest, ancien maître-charretier, de Saint-Roch, et père de Joseph Charest, maître-sellier de la rue du Pont, décédé en 1918.

Ceux que j'ai mentionnés en premier lieu n'ont jamais cessé d'être paroissiens de Saint-Laurent.

Pierre

Il était forgeron. Sa maison et sa boutique, bâties près du chemin, sur la terre de son père, sont démolies depuis longtemps. Il épousa en 1845, Adélaïde Dumas ; et en 1863, Marie-Josephte Campeau, sœur de Michel. De cette famille, il ne reste qu'un seul survivant, Eugénie, épouse de Arthur Lachance. Tous les autres sont dans le cimetière.

François

Il était emplacitaire et simple journalier. Sa maison, maintenant rasée, comme celle de son frère, était près du rivage, presque vis-à-vis celle de Gilbert Pouliot. Il était majeur depuis longtemps, je crois, lorsqu'il épousa en 1869, Emélie Langlois. Ce fut, sans doute, un mariage de raison, car il n'oubliait jamais de calculer son affaire. Il est mort sans enfants, après une vie passée complètement en dehors du mouvement paroissial. Sans être un original comme son voisin, le Gros-José Pouliot, ce François Lapointe

avait cependant, avec lui, quelques traits de ressemblance.

Louis

Il succéda à son père sur le bien de famille. Son règne ne fut pas de longue durée, car il est décédé en 1862. Il est, lui aussi, l'un des rares paroissiens que je connaissais seulement de vue.

De son mariage, en 1843, avec Théotiste Pichet, décédée en 1885, il hérita de sept enfants : Aurélie, épouse de Damase Pouliot ; Sara, épouse de François Dion ; Joséphine, Louis, Onésime, François-Xavier et Edmond.

Louis

Il est, à Saint-Laurent, l'unique représentant de cette troisième branche, dont il continue les traditions. Par suite de circonstances indépendantes de sa volonté, le bien de famille fut vendu et changea de nom. Son titulaire actuel est Oscar Lachance. Mais comme il était cultivateur par vocation, il fit peu après l'acquisition de l'ancienne terre de François Dumas. C'est là que vit heureux ce paroissien, père d'une demi-douzaine d'enfants nés de son mariage, en 1876, avec Salomé Lapointe.

Son frère Onésime, décédé en juin 1919, résida à Québec. Il épousa, en 1887, Azilda Lachance, ancienne

institutrice à Saint-Laurent. Il était, depuis 1892, l'un des facteurs du Bureau de poste de Québec, et un mystificateur renommé, depuis sa naissance presque. Ses mystifications rataient rarement, grâce au masque qu'il se façonnait en pareille occasion, et à sa connaissance intime des caractères sur lesquels il expérimentait. Ce jeu, qu'il pratiquait sans blesser la charité, était pour lui un plaisir raffiné. Aussi, ses mystifications sont innombrables, et superbes parfois. J'en connais quelques-unes qui font honneur au talent inventif de l'auteur. En tout cas, ce répertoire, même abrégé, fournirait la matière d'un long et intéressant chapitre, que je supprime, car il ne m'a pas laissé son *imprimatur*, craignant sans doute de perdre les suffrages de sa clientèle.

Les deux autres membres de la famille, François-Xavier et Edmond, demeurent aux Etats-Unis. Le premier a quitté Saint-Laurent, il y a trente-huit ans, et n'a jamais donné de ses nouvelles. Il a évidemment un tempérament privilégié. Peut-être aussi a-t-il raisonné comme un jeune homme de la même paroisse, monté à Chicago. Il correspondait très rarement avec sa famille, qui ne lui était pourtant pas indifférente. Sa réponse à un concitoyen qui l'informa que son père s'en plaignait, fut qu'il ne s'était pas expatrié à Chicago pour tenir bureau. Ses lettres sont aujourd'hui plus rares puisqu'il n'écrit jamais ; mais personne ne s'en scandalise car il est mort.

On ne peut faire le même reproche à Edmond, qui est même venu revoir son ancienne paroisse.

QUATRIÈME BRANCHE

Jérémie

Cet unique représentant, à Saint-Laurent, de la quatrième branche de la famille Lapointe, était fils de François et de Angèle Lajeunesse, mariés à Saint-Jean en 1872 ; petit-fils de François et de Françoise Delâge, mariés à Saint-Jean en 1789 ; arrière-petit-fils de Jean-Baptiste et de Agathe Greffard, mariés avant 1746.

Je ne puis le relier au premier ancêtre des familles Lapointe, car il me manque un chaînon que ne mentionnent ni Forgues ni Tanguay. Il n'en descend pas moins de Nicolas, je crois, et l'*hiatus* que je constate doit être purement clérical.

Ce prénom rappelle une figure bien connue du village de Saint-Laurent, et respectée autant que respectable, bien que ce Jérémie ne fut pas un prophète. Sa maison, ou plutôt, la maison de sa première femme est celle que l'on aperçoit en arrière du cimetière paroissial, à dix pas environ du mur qui l'enserme, comme si l'évasion était à redouter. S'il sortait de chez lui, ou s'il jetait même un simple coup d'œil dans le châssis sud, le *campo santo* était forcément sous ses yeux. Tout de même, il vivait tranquille et heureux dans sa maison où d'autres n'auraient pu dormir. Quel beau et pratique sujet de méditation quotidienne pouvait lui fournir ce livre toujours grand ouvert, dans lequel

ignorants et savants peuvent lire ! La pensée de la mort ! C'est elle qui engendre les saints, qui, comme dit *l'Imitation*, fait regarder les choses temporelles de l'œil gauche, et les choses éternelles de l'œil droit. La mort, à laquelle on ne croit que collectivement, en théorie, pour ainsi dire, à laquelle on ne pense presque jamais, devrait pourtant nous être familière. On la regarde seulement passer, si toutefois on ne peut détourner les yeux. On trouve naturel qu'elle fauche les autres, mais, " mourir soi-même, comme dit Xavier de Maistre, en personne, c'est un peu fort. " Cependant, toute sa vie, ce paroissien a vécu à côté de ce voisin qui, malgré le mal qu'en disent les médecins, n'a pas abrégé ses jours, ne l'a pas empêché de rire et de dormir, et qui, probablement, lui a souvent inspiré de salutaires pensées. Cette maison, tout en gardant la même physionomie, a déjà hébergé cinq ou six hôtes différents. Son titulaire actuel est le curé qui, sans la déplacer, l'a en quelque sorte rapprochée du chemin, et mise plus en évidence, en faisant démolir l'ancienne sacristie.

Jérémie Lapointe était cordonnier, mais — contrairement au dicton populaire — il n'était pas le plus mal chaussé des paroissiens. Si j'ai bon souvenir, il était très ponctuel et livrait sa marchandise à la date promise. Cette probité professionnelle, rarissime chez les gens de cette classe, mérite bien une mention honorable. Son honnêteté était si unanimement appréciée que, malgré une instruction très rudimentaire, il fut tour à tour secrétaire des syndics nommés pour la construction de l'église, secrétaire de la commission scolaire, puis

directeur du bureau de poste. Personne n'eût à se plaindre de sa manipulation des deniers publics. Grâce à son esprit méthodique et à son sens pratique des affaires, il ne s'emmêla jamais, et ses redditions de comptes justifiaient chaque fois sa réputation d'honnêteté. Ces fonctions, je crois, il les accepta plutôt pour rendre service, et s'en déchargea dès que les circonstances le lui permirent.

Il est cependant une position à laquelle se fût cramponné ce citoyen désintéressé, si on eût tenté de l'en évincer. Sa stalle de chantre, il l'a occupée sans interruption jusqu'à ce que le souffle lui ait manqué. Cet accident — qui n'étonna personne — lui arriva au cours d'une grand'messe sur semaine. Il comprit, cette fois, que son gosier qu'il pensait jeune encore était usé jusqu'à la corde. Un fait qui l'honore, c'est qu'il ne s'est jamais mis en grève, à l'instar de tant d'autres chantres. Il aimait passionnément chanter, et si les dimanches sont, avant tout, le jour du Seigneur, ils étaient aussi le sien. Les deux choses sont d'ailleurs corrélatives. Il était donc toujours à son poste, et je n'ai pas souvenir de l'avoir vu ailleurs que dans sa stalle. Bien qu'il fût un chantre très ordinaire, il n'en a pas moins rendu de réels services. Sa voix, un peu traînante et nasillarde, était juste, mais nullement musicale. Son utilité principale était de grossir le volume des autres voix. Ses déficits n'apparaissaient que lorsqu'elle entonnait, car le timbre de Jacques Lafamme, bruyant comme une cymbale, la privait du plaisir de se faire entendre.

Tout de même, lorsqu'il poussait son antienne, il était évidemment content de son gosier. C'est trop naturel pour le lui reprocher. D'ailleurs, sont-ils communs les chantres qui s'apprécient avec poids et mesure ? J'en ai même connu un, dans une paroisse très rapprochée de Québec, qui se croyait l'égal de Joseph Marcoux.

Cet ancien paroissien décédé plein de jours, en 1904, n'eut pas à se plaindre de son sort. Sa première femme, Cécile Campeau, qu'il épousa en 1841, lui légua une maison, et la seconde, Marie Pouliot, qu'il maria en 1871, lui donna trois enfants : Maria, en 1872 ; Joseph, né en 1874, époux de Léa Labrecque et décédé en 1900 ; Pierre né en 1876 et actuellement aux Etats-Unis. Cette quatrième branche n'est donc plus représentée à Saint-Laurent que par Maria, épouse de Pierre Bouffard.

Marie Pouliot, sa seconde femme, est décédée en 1896.

CINQUIÈME BRANCHE

Pour être complet il me faut mentionner cette cinquième branche, qui descend bien du même ancêtre canadien, mais qui, elle aussi, s'est séparée de la souche commune dès la deuxième génération. Elle n'a plus aucun représentant à Saint-Laurent, et le bien de cette famille a même perdu son entité. Une moitié a été annexée par François Hébert, et l'autre moitié par J.-B. Coulombe.

Les titulaires qui s'y sont succédé sont les suivants : François, fils de Nicolas et de Marie Després, épousa en 1709, à Saint-Laurent, Marguerite Bernard ; Jean-François, fils de François, épousa en 1742, à Saint-Jean, Geneviève Leclair ; Jean-Baptiste, fils de Jean-François, épousa en 1776, à Saint-Laurent, Geneviève Langlois ; Pierre, fils de J.-F. épousa en 1822, à Saint-Jean, Victoire Fontaine ; F.-X., fils de Pierre, épousa en 1861, à Saint-Laurent, Marie Ruel.

Pierre

Je n'ai de ce représentant de la cinquième génération qu'un vague souvenir. Aussi, je passe immédiatement à la nomenclature de ses enfants, que je n'ai pas tous connus : Pierre, Victoire, Urbain, père de Urbain Lapointe, ancien avocat du barreau de Québec ; Damase, Zéphirin, marié en 1861, à Auréa Morisset ; Olivine et François-Xavier.

Les seuls survivants de cette famille sont Olivine et François-Xavier, qui succéda à son père et fut le dernier Lapointe titulaire du bien de famille.

François-Xavier

Il a persévéré bon nombre d'années, puisque tous ses enfants, sauf un, je crois, ont été baptisés à Saint-Laurent. Mais, à cette époque, l'agriculture, routinière en général, n'était pas payante et nourrissait difficilement une famille de dix à douze enfants. Comme

beaucoup d'autres — avant et depuis — il vendit le bien de famille et alla résider à Québec. Il y trouva peut-être une plus grande aisance mais il perdit son indépendance. Ceux-là seuls sont vraiment rois, qui ont une terre sous les pieds. Ils sont libres, prennent congé quand il leur plaît, commencent et finissent leur journée à l'heure qui leur convient, sans se soucier du cri strident de la sirène. Heureux les rares cultivateurs qui le comprennent !

Le séjour de la ville n'a cependant pas envieilli ce septuagénaire. Je l'ai revu il y a quelques années, et il semblait au plus friser la soixantaine. Son teint, surtout, était encore celui d'un adolescent. Je présume que son frère Zéphirin devait le lui envier lorsqu'il consultait son miroir. Tout de même, les apparences ne l'empêchent pas d'être un septuagénaire authentique.

Cet ancien paroissien a perdu sa femme, morte subitement en 1911, chez son gendre, Edouard Gosselin, où elle demeurait depuis que sa fille, M.-Vitaline, était partie soudainement, elle aussi. Cette dernière avait été élevée par son oncle Urbain Lapointe, de Saint-Roch, Québec. Quant aux autres enfants de cette famille, dont plusieurs sont déjà disparus, je n'en ai connu aucun et je n'en puis même dire le nombre. En tout cas, il n'y en a plus à Saint-Laurent.

L'APRISÉ

Pierre

ON peut être heureux sans être millionnaire ou fils de millionnaire, et vivre très vieux en peinant et en se nourrissant de privations. Ce paroissien de Saint-Laurent en est une éloquente démonstration ; je n'en ai pas connu plus content de son sort, et il est mort octogénaire. Toujours sur le ton, dans la mauvaise comme dans la bonne fortune, malade ou en santé ; dans les crises de son métier, trop confiant dans la Providence pour s'inquiéter du lendemain, serviable, estimable, impassible, excepté lorsque son marteau, au lieu d'enfoncer le clou visé s'abattait sur un doigt. C'est trop naturel pour s'en étonner, bien que le marteau ne fût pas le coupable.

Né dans je ne sais quelle concession de Saint-Gervais, il n'était encore qu'un enfant de douze à quinze ans lorsqu'il émigra à Saint-Laurent où il est décédé en 1909. La beauté du Saint-Laurent le fascina, et il ne fut jamais tenté de retourner dans sa paroisse natale. Il aurait craint d'y mourir d'ennui.

Il ne fut pas longtemps au service des cultivateurs, besogne pour laquelle il était sans vocation. Sitôt qu'il

le put, il se fit apprenti de chaloupiier, puis il prit boutique à son compte sur l'emplacement occupé actuellement par son fils Odilon, et dont la physionomie est la même aujourd'hui encore. Seule la maison, dont les deux premiers propriétaires ont été Joseph Maheux, ancien épicier de Saint-Roch, et Abraham Corriveau, qui ne rappelait que par son prénom le patriarche biblique, a été agrandie mais sans perdre son caractère primitif. Ses deux voisins à cette époque étaient Nicolas Dumas, à l'est, et Louis Labrecque, à l'ouest.

Une fois propriétaire, il ne restait au jeune Laprise qu'à se marier, et c'est ce qu'il fit. La première procédure en pareil cas est la mise des bans à l'église. L'aspirant se rendit donc au presbytère avec son futur beau-père, donna au curé tous les renseignements requis, avec prière de publier trois dimanches consécutifs son ban de mariage. Sans être obligatoire, la triple publication, maintenant tombée en désuétude, était générale en ce temps-là. Les raisons qui la justifiaient n'existent plus et les intéressés préférèrent à l'ennui d'être trois fois cités à l'ordre du jour, celui de détourser quelques piastres pour la dispense de la loi canonique, et le trésor des componendes n'est pas tenté de s'en plaindre. Je pensais que le code canonique, promulgué en 1917 serait amendé sur ce point, comme il l'a été sur le chapitre des empêchements de parenté.

Le dimanche arrivé, le curé chanta la grand'messe comme à l'ordinaire, fit le prône, prêcha et descendit de chaire sans avoir fait la moindre allusion au mariage

projeté de Laprise. On conçoit aisément son ahurissement et sa mauvaise humeur. Si, du moins, il avait pu croire à un oubli involontaire! Mais, à tort ou à raison, il suspectait l'intention. Le curé lui promit naturellement d'obtenir dispense du ban omis, et l'incident fut clos.

Tout de même, il crut devoir prendre une hypothèque sur l'avenir, et lui déclara que s'il oubliait la prochaine publication, il la ferait lui-même sur le perron de l'église, à l'issue de la grand'messe. Le cas, je crois, ne s'est jamais présenté, mais une semblable publication serait probablement jugée valable. Elle est sans doute en désaccord avec la lettre de la loi, mais parfaitement conforme à son esprit, qui est de prévenir les mariages clandestins. Quoi qu'il en soit de cette question de droit, le mariage eut lieu en son temps, et le marié se vengea en devenant le père de dix-neuf enfants. Quel riche capital perdu, si l'oubli du curé eût découragé les fiancés !

Ce malentendu n'était pas le premier. A cette époque, le temps de la communion pascale ne durait que deux semaines. C'est ce que l'on appelait la quinzaine de Pâques. Pour prévenir une trop grande affluence de pénitents le même jour, et ne pas les exposer à un déplacement inutile, le curé subdivisait les paroissiens en groupes de huit à dix familles et assignait à chacun son jour. Cet arrangement, aisément praticable dans les petites paroisses, tout en présentant peut-être certains inconvénients, était sûrement dans l'intérêt public. Mais tout règlement doit laisser de la marge

pour les cas de force majeure, et ne pas être inflexible comme la barre de fer lorsqu'il est violé, du moment qu'il n'y a pas abus et mépris formel. Autrement, les conflits se multiplient sans profit pour personne. En tout cas, les rappels au règlement doivent être faits avec ménagement. Cet arrangement, il arriva malheureusement au jeune Laprise — encore étranger aux us et coutumes de la paroisse — de n'en pas tenir suffisamment compte, et de se présenter au confessionnal un jour qui n'était pas celui de son groupe. Il ne put réussir à forcer la consigne et dût rebrousser chemin. Mécontent du renvoi à un autre temps et, peut-être aussi, de la manière dont il avait été formulé, il se permit de dire au curé : " Très bien ! Mais vous ne me reverrez pas de sitôt. " Heureusement, il était trop bon chrétien pour tenir longtemps parole. Le cérémonial et les séances du confessionnal, en ce temps-là, n'étaient pas ce qu'ils sont actuellement, et expliquent les méthodes du passé. Le *Confiteor* était récité en entier et lentement par-dessus le marché ; les péchés véniels presque sur le même pied que les péchés mortels et confessés aussi méticuleusement ; " l'habitude et le récidivisme, " deux questions toujours anciennes et toujours nouvelles, une pierre d'achoppement qui n'embarrasse plus guère ; les gages d'avenir plus sérieux et plus précis, les confessions beaucoup moins fréquentes, plus longues inévitablement, et plus pénibles pour le confesseur et le pénitent. A cette époque, la vitesse du confessionnal était de cinq à six par heure, tandis qu'elle est aujourd'hui de

vingt-cinq à trente, avec ceux du moins pour qui le décret *Quam singulari* n'est pas resté lettre-morte.

De plus, le temps pascal ne durait que quinze jours. Les choses étaient ainsi, cette quinzaine était une rude corvée, et il fallait avoir recours à des combinaisons qui n'ont plus leur raison d'être. Depuis bon nombre d'années on peut faire ses Pâques du mercredi des Cendres au dimanche de Quasimodo inclusivement. Ce privilège, lorsqu'il a été accordé, était désiré depuis longtemps, et pénitents et confesseurs sont dans une meilleure position qu'autrefois.

En rappelant le souvenir de ce brave paroissien, le premier baptême auquel j'ai assisté me revient à la mémoire. Le nouveau-né était fils de Laprise et arrivé pendant l'absence du curé, qu'il n'était pas obligé d'attendre pour faire son entrée dans le monde. Soucieux, avec raison, de ne pas retarder le baptême, le père s'adressa à son ancien curé, M. Naud, retiré du ministère paroissial. C'est un fait d'expérience que les vieux prêtres, en général, n'aiment guère baptiser. A force de supplications qui durèrent plus de temps qu'il n'en faut pour baptiser une couple d'enfants, la faveur sollicitée fut accordée à condition que Laprise s'assurerait les services d'un greffier pour la rédaction de l'acte. Les écoliers étant en vacances, les greffiers ne manquaient pas, et c'est en cette qualité que j'assistai à la cérémonie. Comme je n'avais jamais lu un acte de baptême et que je n'avais pas le temps d'étudier la formule usitée, je dus écrire sous la dictée de mon ancien curé, que sa plume d'oie — s'il l'avait maniée

lui-même — aurait plus vite tiré d'affaire. N'importe ! Il préférerait dicter et n'avoir qu'à signer. Je commence à soupçonner qu'il vient aussi un âge où il répugne d'être son propre secrétaire.

Les préliminaires de la cérémonie furent longs, bien que M. Naud connût les noms et prénoms du père, de la mère et du parrain. La marraine seule lui était inconnue. Il la pria donc de décliner ses nom et prénom : Démerise. . . répondit-elle. — Démerise ? Oui, M. le curé. Ce prénom, n'en est pas un, et il se mit à le commenter ironiquement. L'occasion était peut-être mal choisie ; mais les noms de baptême tirés en dehors du calendrier des saints l'agaçaient au suprême degré. Aussi, il n'en a guère laissé passer lorsqu'il était curé de Saint-Laurent. Si le prénom donné à l'enfant lui déplaisait, il en choisissait un à son gré et l'insérait dans l'acte.

Quoi qu'il en soit, la marraine s'appelait bel et bien Démerise, et il était trop tard pour la rebaptiser sous un autre prénom. C'est en somme ce qu'elle finit par répliquer : " J'ai été baptisée, M. le curé, sous le prénom de Démerise sans être consultée, et j'ai toujours été ainsi appelée. " Cette observation mit fin à l'incident qui durerait peut-être encore.

Il ne restait plus qu'à poser la question : Quel nom donnez-vous à l'enfant ? Saint Jean-Baptiste, répondit le parrain intimidé par la scène qui venait d'avoir lieu. Feignant n'avoir pas compris, M. Naud réitéra la question : Quel nom donnez-vous à l'enfant ? Même réponse. " Jean-Baptiste tout court, dit-il au parrain,

suffit pour aujourd'hui. Vous ignorez ce que sera cet enfant ; attendez à plus tard pour le canoniser, et s'il est un nouveau saint Jean-Baptiste, ce sera l'affaire de l'Eglise de le faire monter sur ses autels." Moins chanceux que la marraine, le parrain dut écouter cette leçon de choses sans pouvoir plaider les circonstances atténuantes, et je pus enfin terminer l'inscription de l'acte, qui fut suivie de l'administration du baptême. Ce qui est ordinairement l'affaire de quinze minutes avait pris une heure au moins, presque le temps suffisant pour baptiser tous les enfants qui naissent à Saint-Laurent dans le cours d'une année. Personne ne regretta la fin du bal, et l'aventure de mon cousin germain me fit longtemps redouter l'honneur d'être parrain. Ces incidents, bien humains, ne peuvent scandaliser que les âmes béates. Ils ne duraient que le temps d'un feu de paille, étaient vite oubliés, et n'empêchaient pas l'entente cordiale entre curé et paroissiens. On aurait donc tort d'en tirer des conclusions désobligeantes pour les parties en cause.

Lorsque ce paroissien est décédé, en 1909, sa femme, Adéline Lapierre, inscrite dans les registres sous le nom de Marie, était partie depuis vingt et un ans. Sans vouloir — comme le cousin dont j'ai parlé plus haut — canoniser cette femme, je puis bien dire qu'elle était presque une sainte. Mariée à dix-neuf ans ; mère de dix-neuf enfants ; décédée à l'âge de cinquante-deux ans, elle ne fit que se sacrifier pour les autres.

Odilon, qui a succédé à son père, est à Saint-Laurent le seul représentant de cette famille dont les ascendants

sont les suivants : en 1686, Jean maria à Saint-Jean, I. O., Françoise Rondeau ; François, fils de Jean, épousa Marie Rousseau. En 1753, Jean-Baptiste, fils de François, épousa à Berthier, Josephte Morin. En 1780, Joseph, fils de Jean-Baptiste, épousa à Saint-Pierre, Montmagny, Josephte Pellerin. En 1813, Pierre, fils de Joseph, épousa à Saint-Henri, Marie-Leclair, et en 1815, à Saint-Charles, Angélique Gagnon. En 1855, Pierre, fils de Pierre, épousa à Saint-Laurent, Adéline Lapierre.

LECLAIR

ENCORE une famille de Saint-Laurent, riche de probité, de simplicité, et vieille de deux siècles ! Malgré ce bel âge, son nom n'apparaît pas parmi les médaillées de 1908, car le bien primitif a changé de maître, il y a plus de soixante ans. Non seulement il a cessé d'être un Leclair, mais il a perdu sa personnalité, et n'a pas même de numéro cadastral. Actuellement, ses nouveaux titulaires sont Pierre Plante et Julien Gendreau, qui en possèdent chacun une moitié. Ce bien de famille plus que centenaire, aussi fertile que ses voisins, qui avait nourri, logé et vêtu cinq générations successives, qui avait fini par se croire inaliénable, était pourtant digne d'un meilleur sort. Cependant on le répudia sans regret apparent, pour aller en cultiver un autre qui ne valait pas mieux, quelques arpents plus à l'est, et aujourd'hui la propriété de Fortunat Guérard. Le pourquoi de cette infidélité on ne l'a jamais su, et je l'ignore également.

Le premier ancêtre canadien de cette famille Leclair descend d'Antoine, de Notre-Dame de Témil, évêché de Poitiers, et porte le prénom Jean, que se sont invariablement transmis ses six successeurs.

En 1669, Jean épousa, à Sainte-Famille, Marie Couet.

En 1691, Jean, fils de Jean, épousa, à Saint-Pierre, Madeleine Langlois.

En 1720, Jean, fils de Jean, épousa, à Saint-Laurent, Madeleine Gosselin.

En 1763, Jean, fils de Jean, épousa à Saint-Laurent, Marie Audet.

En 1796, Jean, fils de Jean, épousa, à Saint-Laurent, Marie Couture, et en 1806, Angélique Faucher, veuve d'un M. Poulin, de Sainte-Famille.

En 1830, Jean, fils de Jean, épousa, à Saint-Laurent, Marie Huot ; en 1834, Madeleine Labrecque, et en 1848, Basillisse Crépeau.

En 1869, Jean, fils de Jean, épousa, à Saint-Laurent, Marie Dumas.

Jean

Je n'ai pas suffisamment connu ce représentant de la sixième génération pour le photgraphier, car je n'étais qu'un enfant lorsqu'il est disparu. J'ignore donc s'il possédait l'ensemble des qualités qui distinguent le bon cultivateur ; mais un fait certain, c'est que le bon vent souffla rarement dans la voile de sa nacelle, et qu'il traversa la vie secoué par les bourrasques et les orages.

D'abord, il faillit ne pas hériter du bien de famille, que son père voulait donner à l'un des enfants de la veuve qu'il avait épousée. Plus avisée que son mari,

et moins diplomate que la mère de Jacob, elle l'empêcha de commettre cette erreur de jugement et la dynastie des Jean Leclair continua d'occuper le domaine ancestral. Cependant il était écrit que son règne touchait à sa fin.

Peu après son premier mariage, Jean Leclair était veuf une première fois. Cet accident n'était qu'un demi-malheur, car il ne lui était né aucun enfant. Il se remaria en 1834, et redevint veuf une seconde fois, mais, en même temps, héritier d'une orpheline de mère, Eugénie, mariée en 1854 à Julien Gendreau. Ce second mariage, du moins, avait plus duré que le premier. Relativement jeune encore, forcément ministre de l'intérieur et de l'extérieur, il prit le parti le plus sage et se remaria en 1848. Puis, quelques années après, il céda sa terre à ses deux voisins, et en acquit une autre, un peu plus proche de l'église, mais si peu qu'on peut dire : *Parum pro nihilo reputatur*. Cependant, sa mauvaise étoile le suivit et s'arrêta juste au-dessus de sa nouvelle habitation. Il remplaça immédiatement la vieille maison cachée au pied de la côte, par une plus moderne, qu'il eût le bon goût de situer sur le chemin. Une accalmie qui semblait vouloir se prolonger, lui faisait entrevoir l'avenir sous un meilleur jour, lorsqu'il devint veuf pour la troisième fois, et resta seul avec six enfants : Martine, mariée en 1864 à F.-X. Godbout ; Caroline, mariée en 1865 à Achille Pouliot ; Basillisse-Elmire, mariée à Frs Turcot, en 1869 ; M.-Célanire, mariée en 1878 à Flavien Bacquet ; Emilie, mariée à son beau-frère, Achille Pouliot,

en 1881 ; Jean, marié à Marie Dumas, en 1869.

Cette fois, il allait être définitivement dispensé de se remarier, car il partait à son tour pour un monde meilleur. Après une vie sillonnée seulement par quelques éclairs de bonheur, il dut regarder la mort comme une amie et l'accueillir le sourire sur les lèvres. Les orphelins étaient en réalité plus à plaindre que le père, dont l'unique garçon, son héritier nécessaire, n'était âgé que d'une quinzaine d'années.

Jean

On commença par nommer un tuteur à cette jeune famille momentanément sans tête et sans bras. Mais les années de transition n'en furent pas moins pénibles car ce fondé de pouvoirs, tout dévoué qu'il soit, ne peut qu'imparfaitement suppléer les disparus. S'il est compétent, il n'a guère le loisir de gérer les affaires des autres. Il n'a pas d'ailleurs le droit d'oublier sa femme et ses enfants. Le jeune Leclair, avec ses sœurs, en fit l'expérience. Il traversa l'adolescence, sevré des joies de cet âge, privé du stage scolaire ordinaire, d'éducation domestique, et de l'avantage de faire graduellement l'apprentissage de la vie. Que les orphelins sont donc à plaindre ! Je le soupçonnais sans parfaitement le comprendre, lorsque je voyais autrefois cet enfant, à la mise un peu négligée, entendre la grand'messe, debout, dans l'allée de la chapelle de la sainte Vierge. Plus privilégié, l'unique marche du balustre, qui me servait de banc ne valait pas celui du seigneur de l'île

d'Orléans, mais je pouvais m'asseoir et cet avantage me suffisait alors.

C'est dans ces conditions qu'il prit les rênes du pouvoir, et qu'il devint, à son tour, cultivateur et père de famille. On aurait donc mauvaise grâce à lui reprocher de ne pas avoir transformé sa terre en ferme modèle. Il pourrait répliquer qu'en ce temps-là, la paroisse ne comptait guère que des routiniers, et qu'il n'était pas le pire puisque plusieurs ont dû forcément vendre leur terre. C'est si vrai, qu'il est resté enraciné sur la sienne, et s'il a été pauvre plutôt que riche, il n'a jamais connu la misère. Il pourrait ajouter qu'il a rebâti sa maison incendiée en 1887, et qu'il serait encore à Saint-Laurent, si, pour des raisons particulières, il n'avait décidé d'émigrer à Saint-Jean, I. O. Il n'a pas été — comme son père — constamment secoué par les épreuves, mais Dieu lui en a ménagé une qu'on peut appeler cardinale. Le feu ne rase pas seulement sa maison en 1887, il lui ravit en même temps un enfant d'une dizaine d'années, dont on ne retrouva que les restes carbonisés. Avec de l'argent on répare les dommages matériels ; ressusciter les morts est plus difficile. Les paroissiens aidèrent donc à relever la maison de ses ruines, mais ne lui rendirent point le fils qui devait continuer la lignée des Jean Leclair, et qui serait actuellement le huitième descendant direct portant le même prénom.

Cette branche n'a plus, à Saint Laurent, de représentants masculins, mais la vieille famille Leclair y compte encore des descendants qui sont bien disposés

à ne pas la laisser s'éteindre. J'ai mieux connu ceux-ci car la maison de François Leclair, oncle de celui dont je viens de parler, et son ancien tuteur, n'était guère qu'à une centaine de pieds de la nôtre.

DEUXIÈME BRANCHE

François

Ce deuxième voisin de ma famille, un fort honnête homme, était charpentier. Sa hache, sa varlope et son marteau qui, en ce temps-là, travaillaient à bien bon marché, lui ont cependant permis d'élever les dix enfants nés de son mariage avec Marianne Brisson, en 1834. Son salaire, suivant les saisons, oscillait entre une piastre et demie et une piastre, descendant même parfois à soixante-quinze sous, car il avait pour principe de chômer le moins possible. Jamais de repos, sinon le dimanche ; jamais de vacances excepté les jours qui suivaient une dégringolade du toit d'une maison en construction. Alors, une petite chaloupe gagnait le rivage de Beaumont et en ramenait le père Couture qui, sans faire crier l'éclaté, ressoudait, rajustait les ressorts, et réparait le mécanisme arrêté dans son fonctionnement. Je ne sais si ce travailleur était imprudent, mais il a souvent culbuté avec ou sans son échafaud. Ces vacances forcées amincissaient le budget familial. Point de salaire, point de mutualités, et cependant la table était assiégée, trois fois par jour,

par le même nombre de bouches. On faisait donc, dans cette famille, trois repas ? Sans doute, et trois bons, puisque les enfants étaient riches de santé, rouges comme des homards. Mais la table était frugale. J'en sais quelque chose, car le régime alimentaire est presque identique dans la plupart des familles de la campagne. Le petit déjeuner, comme l'on dit en France, consistait en un breuvage composé de quelques feuilles de thé ébouillantées, avec pain et beurre ; ou une tasse d'un café indigène, préparé avec des croûtons de pain que le feu avait surchauffés et noircis, qui, je puis bien le dire, ne valait pas celui que l'on boit au Séminaire de Québec. Le dîner comprenait généralement une bonne soupe canadienne, un morceau de lard bien cuit, avec patates et pain ; puis une gorgée de lait ou, en son absence, un verre d'eau froide. De temps en temps, le morceau de lard cédait sa place à un ragoût de bœuf ou de mouton. Ainsi lesté, l'estomac attendait aisément le souper, qui, comme le dîner débutait par la soupe et se terminait par une razzia de pommes de terre grillées sur le poêle, avec un bol de breuvage de même qualité que celui du matin, qui poussait tous ces éléments dans le laboratoire. Une demi-heure après on dormait debout, ou bien à genoux durant la prière du soir. Presque jamais de dessert, sauf les dimanches et fêtes de famille. Aussi les enfants grandissaient sans migraines, sans même soupçonner qu'ils avaient un estomac. J'en connais qui l'ont appris très tard. Ajoutez à cela de l'air plein les poumons, pur comme au pôle nord, et de l'exercice en quantité suffisante pour tenir à distance et tuer les

microbes variés qui rôdent sans cesse cherchait un organisme humain à déchiqüeter. Des tuberculeux, il n'y en avait pas. La combinaison de ces trois éléments formera toujours la base des tempéraments vigoureux, des santés solides. Les deux derniers ne coûtent pas cher, puisqu'on n'a qu'à respirer et remuer ; et le premier, non seulement il ne coûte rien, mais il vaut un capital placé à intérêt composé. Ces avantages et une foule d'autres qu'on ne sait pas toujours apprécier sont le privilège du peuple rural. Il en jouit même presque forcément, car son salaire journalier ne lui permet pas, comme à d'autres, de vivre pour manger.

La famille Leclair semblait le comprendre, et vivre heureuse sans envier le sort d'autrui. Le vieux programme " aide-toi, le ciel t'aidera," fut le sien. Le père toujours attelé au travail ; la mère tout à la fois ménagère, cuisinière, jardinière, modiste, couturière, tailleur en hardes, perruquier des enfants, et le reste. On ne payait ainsi que la matière première. Un potager, à cinq pieds du perron de la maison, fournissait gratuitement ce que les citadins payent le prix de l'or : herbes à soupe, persil, ciboulette, fèves, blé d'inde, choux, navets, carottes, citrouilles, oignons, groseilles, gadelles, concombres, et même quelques melons. Une pointe de terre, allant du jardin à la grève, donnait bon an mal an une cinquantaine de minots de pommes de terre, en remboursement du minot de germes qu'on lui confiait chaque printemps. Lait, crème, beurre et lard ne coûtaient guère plus cher : la pension d'une

vache et l'engraissement d'un porchelet qu'on abattait en décembre, avec une certaine solennité. C'était fête au village le jour d'une boucherie collective, du moins pour les cinq ou six voisins associés et passant ensemble la journée. La cérémonie commençait entre huit et neuf heures. Le bourreau, armé d'un long coutelas, informait les condamnés à mort que leur pourvoi en grâce était rejeté, et sans leur offrir ni cognac ni cigarettes, il les dardait sur le champ. Alors les coiffeurs procédaient à la toilette, puis les opéraient avec succès, comme disent les chirurgiens et sans redouter aucune complication. Dans l'après-midi on les pesait chez le marchand du village, en présence de nombreux spectateurs anxieux de connaître la marge entre le poids prophétisé et le poids réel. Le clou de la journée était la veillée de cartes, qui se prolongeait jusqu'à minuit. Ce jour-là, les enfants prenaient sans enthousiasme le chemin de l'école et plutôt à reculons.

Tel était autrefois le régime et le genre de vie des familles ouvrières de la campagne. Il est encore substantiellement le même bien que les salaires aient monté, et que l'on vive un peu plus largement. Toute dépense extraordinaire est discutée en conseil de famille et ajournée, s'il n'y a pas urgence ou si elle risque de déséquilibrer le budget. Et aujourd'hui encore, on craint généralement de s'endetter. Grâce à ce principe et à des circonstances de lieu plus avantageuses, elles vivent, malgré la modicité des salaires, plus heureuses, plus sûres du lendemain que la classe ouvrière des villes, qui cherche trop exclusivement l'amélioration de sa position

dans la hausse des salaires. Ils auront beau monter, les familles ouvrières ne vivront pas mieux, si elles ne savent prévoir, économiser, se priver même, ou si elles oublient pendant l'été la longueur et la rigueur de nos hivers.

La maison Leclair, longtemps pleine d'enfants et bien vivante, aujourd'hui moins bruyante, n'a cependant guère changé de physionomie, mais elle porte un autre nom. Elle s'appelle actuellement Jean Dumas, après avoir eu Arthur Bouffard pour titulaire. Pour consoler son chagrin elle n'a qu'à regarder autour d'elle. Sur les soixante maisons du village semées depuis la villa des Bosquets jusqu'à la résidence de Joseph Lapointe, une douzaine environ, pendant le demi-siècle qui vient de s'écouler, ne sont pas débaptisées. François Leclair n'était pas assez fortuné pour garder longtemps ses enfants en pension. Aussi, quelques années après leur sortie de l'école, ils s'envolèrent successivement du nid où ils avaient grandi, et commencèrent à se suffire à eux-mêmes. Une santé de fer était leur seul capital, mais un capital sans lequel tout le reste ne sert de rien. Avec un peu de cœur en sus — ce qui ne leur manquait pas — et l'aide du bon Dieu, il suffit en tout cas.

François, marié : 1^o à Rose Pouliot, en 1832 ; 2^o à Modeste Ferland ; 3^o à Julie Boudreault, s'est cramponné à Saint-Laurent où il est encore ; Cléophas, marié à Marie Therrien en 1867, était l'un des premiers colons de Sainte-Germaine, comté de Dorchester ; Théophile, marié à Cécile Gendreau en 1865, à Belzémire Godbout en 1875, et décédé en 1916, suivit son frère à

Sainte-Germaine ; Pierre, marié à Delphine Godbout en 1868, alla demeurer à Duluth où il est décédé en 1915 ; Edouard, marié à Adelaïde Cinq-Mars en 1876, est fixé à Escanaba, Michigan, où demeure aussi sa sœur Eulalie, mariée à Zotique Brisson ; Jacques, alias Jimmy, marié à Desneiges Montigny, en 1880, est le propriétaire actuel de la terre de Honoré Côté ; Délima est mariée à David Godbout, de Saint-Laurent ; Aurélie à Joseph Blouin, de Saint-Jean, I. O. ; et Philomène, à Israël Dionne de Québec. Quant à Patronne, l'aînée de la famille, elle ne s'est pas mariée pour une raison majeure. Elle a fait mieux, elle s'est constituée la patronne de ses vieux parents, qu'elle n'a jamais voulu quitter. Ils ont été si bien soignés que tous deux sont morts octogénaires : nouvelle preuve que le travail et la frugalité n'empêchent pas de vivre longuement. Après avoir reçu le dernier soupir de sa mère, en 1903, elle sortit de cette maison silencieuse comme une nécropole, barra la porte et entra, quelques années plus tard comme pensionnaire à l'Hospice des Sœurs de la Charité, où elle est décédée en 1917.

J'aime revoir cette maison qui me rappelle un monde de souvenirs. Pendant les tempêtes d'hiver, elle nous servait de salle de récréation et s'il faisait beau temps, on en faisait le tour en jouant à la " taque ". Sans agir à notre intention, le propriétaire, en remisant sur la fin de l'automne les clôtures qui enserraient sa résidence, favorisait les courses qui nous amusaient tant et qui étaient un excellent sport. L'influence du voisinage

est, pour ainsi dire, toute-puissante et finit par unir aussi étroitement que la parenté. Nous avions, mes frères et moi, une mentalité toute différente des jeunes Leclair. Leurs goûts, leurs aptitudes, leur idéal n'étaient pas les nôtres. L'école était plutôt leur cauchemar, et nous l'aimions. Un métier ou la culture était leur objectif, leur rêve et non pas le nôtre. Cependant, malgré ces dissemblances qui devaient orienter notre vie dans une direction opposée, nous avons toujours fait bon ménage avec ces camarades d'enfance. Les jours de congé : glissades et patinage ensemble, courses à travers bois, visites aux sucreries en avril, coupe des rameaux le samedi saint, promenades au Trou Saint-Patrice en été, ensemble également. En un mot, nous vivions presque la même vie extérieure, sauf qu'ils jouissaient d'une plus grande somme de liberté. Ainsi, on leur permettait de glisser pendant les soirées de clair de lune et de canoter à leur guise durant l'été. S'ils plongeaient quelquefois ils revenaient immédiatement à la surface. Ces privilèges, que nous avons maintes fois sollicités, nous étaient invariablement refusés par nos parents.

Nos camarades attitrés étaient Pierre et Edouard, plus jeunes que leurs frères Cléophas et Théophile. Celui-ci n'a peut-être jamais oublié la fière peur qu'il me causa lorsque je n'avais encore que six ou sept ans. Un dimanche d'avril, durant les vêpres, il m'entraîna au pied des battures de glace, hautes de douze à quinze pieds, à l'étal de la marée. Descendre était facile ; mais remonter ne l'était pas autant pour un bambin. Après

nous être amusés sur les rochers nus comme en été, mon compagnon escalada la muraille de banquises, et partit me laissant le soin de m'en tirer comme je pourrais. Je me rappelle encore les impressions de ce long quart d'heure. Heureusement, mon ange gardien le ramena en temps, et il me rapatria à mon grand contentement. Je m'étais éloigné de la maison sans permission, et cette leçon que je méritais bien un peu me profita.

Ces camarades d'enfance je les quittai à quatorze ans, mais je les voyais à chaque retour des vacances. Si le plaisir de se rencontrer était le même, les rapports n'étaient cependant pas aussi intimes. Le milieu différent dans lequel nous passions l'année différenciait de plus en plus notre mentalité. Ce qui les intéressait m'était indifférent, et "vice-versa".

Le passé nous unissait plus que le présent. Ils partirent à leur tour, il y a plus de trente ans et, sauf Théophile, que j'ai une fois rencontré accidentellement, je ne les ai pas revus. Tout ce que je sais, c'est qu'ils ont vécu avec la nostalgie de leur paroisse natale, et les deux expatriés, Pierre et Edouard, avec une double nostalgie. J'aurais mauvaise grâce à blâmer un départ qui leur a été si pénible, mais je puis bien le regretter. Ces deux braves compatriotes ne reviendront jamais résider au pays, et leurs enfants encore moins. Ils mourront sans doute canadien-français dans l'âme, leurs enfants le seront moins et leurs petits-enfants seront plus américains que canadiens. Au point de vue national, ces deux familles ne comptent plus. Ce n'est donc pas simplement deux unités que nous avons per-

dues, mais une série de dizaines qui est le secret de Dieu. Les trente et un enfants de leurs frères François et Jacques en sont la preuve.

Des dix enfants que comptait cette famille, quatre manquent à l'appel : Cléophas, est parti en 1910, si je me rappelle bien. Il s'est tué raide en tombant du fenil de sa grange ; Patronne l'a suivi en 1917 ; Théophile en 1916, et Pierre en 1918.

François

Cet aîné des six frères que j'ai mentionnés en passant est un parfait exemplaire de son père : même prénom, même taille, même physionomie, à peu de chose près, même métier, même amour du travail, même trempe religieuse, même train de vie domestique ; de plus, semblant prédestiné à vivre le même nombre d'années. Il y a cependant une différence : le fils s'est marié trois fois. Mais elle n'est qu'accidentelle car le père, dans les mêmes circonstances, aurait agi comme son fils. A ces traits de ressemblance je pourrais encore ajouter les accidents dont François fils a été victime. Ainsi, il s'est fracturé le col en travaillant à la démolition de l'ancienne église. Il compte cependant moins de dégringolades que son père.

On lui impute une foule de mystifications, drôlatiques le plus souvent, mais agaçantes à force d'être rééditées. Je crois qu'en cette matière sa conscience n'est pas parfaitement nette, et que l'opinion publique ne l'incriminait pas faussement. C'était son amusement

indispensable après la veillée, et qui lui assurait un bon sommeil. Ses victimes, j'en suis sûr, lui ont pardonné de bon cœur ces ennuis ; mais il reste toujours la peine temporelle qui pourrait bien lui valoir en purgatoire quelques jours de quarantaine !

Le jeune François, maintenant âgé de soixante dix-neuf ans, est le père de dix-sept enfants, et a donné au Bon-Pasteur de Québec une religieuse. Il est le propriétaire de l'ancienne maison de Amable Fournier, à l'ouest de l'église.

Jacques

Plus sûrement que son frère François, je crois, parce qu'il est cultivateur, il assurera la survivance de la famille Leclair à Saint-Laurent. Un bien, en effet, enracine au sol plus fortement qu'un simple emplacement. On ne l'a jamais appelé autrement que Jimmy, bien qu'il ne sache pas dix mots d'anglais. C'est peut-être parce que son *facies* est plus irlandais que canadien. En tout cas, Jacques est le prénom de ce petit blond, père de quatorze enfants seulement.

TROISIÈME BRANCHE

Joseph

Ce dernier représentant d'une troisième branche de cette famille aurait dû être mentionné immédiatement

après la deuxième, puisqu'il descend de la même souche. Mais j'ignorais son vrai nom, et j'étais sous l'impression que " Rougeaud " n'était pas un simple surnom. On l'appelait ainsi parce qu'il avait la figure " rouge comme la carapace d'un homard cuit à point ".

La terre de ce paroissien — je ne puis préciser davantage — était dans le voisinage immédiat de Clément Rouleau. Sa famille ne comptait que deux filles, bien qu'il se fut marié trois fois. Ainsi en 1809, il épousa Josephte Rouleau ; en 1835, Louise Pépin ; et en 1850 Archange Curodeau. On peut dire que les deuils hantèrent son foyer, et qu'il fut fort éprouvé. Cependant, si j'en croyais un cynique, des lèvres plus que du cœur, ces accidents — les pires de la vie conjugale — n'en sont guère, puisqu'il se lamentait d'en être indemne et de ne pas avoir son tour. Sa plainte n'est sans doute qu'une boutade qui l'amuse. Si la mort se présentait à son domicile et lui offrait ses services, sa réponse serait sûrement celle du bûcheron du bonhomme Lafontaine : " C'est afin de m'aider," dirait-il sans hésitation.

Marie-Josephite, fille aînée de Rougeaud, que je préfère appeler ainsi, épousa en 1847, Joseph Poliquin, et Philomène, fille du second mariage, épousa en 1863 Ferdinand Bissonnet qui, parti de je ne sais quelle paroisse de la région sud, était venu échouer temporairement à Saint-Laurent qu'il a quitté une vingtaine d'années plus tard.

LEROUX

LEROUX et Cardinal ne se ressemblent sous aucun rapport. C'est évident. Cependant les deux noms sont très proches parents, puisqu'ils désignent les descendants d'une même souche. A Charlesbourg, berceau de cette famille, ils s'appellent Cardinal. A Saint-Laurent, ils s'appellent Leroux, et personne n'aurait compris si on les eût désignés sous le nom de Cardinal. Les descendants se ressemblaient plus que les deux noms. Ainsi, Michel Cardinal, un ancien paroissien de Charlesbourg, mort il y a une douzaine d'années, ressemblait à Pierre Leroux, aîné, de Saint-Laurent, au point que j'en fus frappé, la première fois que je le vis : très grands tous deux, un peu voûtés, regard mélancolique, démarche lente et plutôt lourde.

Le premier ancêtre canadien, François, fils de Jean et de Jeanne Leblanc, de Séville, évêché de Poitiers, épousa en 1668, à Québec, Marie Renaud, née à Saint-Marceau, évêché d'Orléans, et inhumée à Charlesbourg en mars 1709. Il ne tarda guère à venir se fixer dans cette dernière paroisse où ont été baptisés presque tous ses enfants.

Ignace, fils de François, épousa en 1692, à Québec,

Marie-Anne Bouré. Jean, fils d'Ignace, épousa en 1715, à Saint-Jean, Angélique Plante. Louis, fils de Jean, épousa en 1743, à Berthier, Françoise Bilodeau. Jacques fils de Louis, épousa en 1773 à Saint-Pierre, Marthe Godbout. Pierre fils de Jacques, épousa en 1819, à Saint-Pierre, Anne Giguère, et en 1830, à Saint-Pierre également, Théotiste Côté. Pierre, fils de Pierre, épousa en 1869, à Saint-Nicolas, Clémentine Martineau.

Pierre

Je ne connais rien des ascendants qui l'ont précédé sur sa terre, ni à quelle époque ce rameau a été transplanté de Charlesbourg à Saint-Laurent. Tout ce que je sais, c'est que sa maison — encore debout et solide — est la doyenne des sœurs qu'elle compte à Saint-Laurent. Elle a vu en 1759, défilér la flotte anglaise, qui la salua à la mode allemande. Comme on l'aperçoit très bien du fleuve, l'ennemi fit pleuvoir sur elle une grêle de boulets qui en trouèrent les murs et la firent flamber. Ces glorieuses cicatrices sont encore visibles à l'œil nu. On a donc tort de croire que les Teutons ont inventé ces fantaisies guerrières. La maison de Pierre Leroux était trop inoffensive, il me semble, trop peu fortifiée pour inquiéter les habits rouges. Heureusement, ces murs, dont le mortier français était sûrement supérieur au ciment actuel, furent un peu défigurés, mais non ébranlés. Pour rebâtir, il a suffi de boucher les trous, et ils sont encore aussi solides que ceux de n'importe

quelle maison de Saint-Laurent. En ce temps-là, les murs d'un édifice ne s'écroulaient pas sur la tête des travailleurs encore à l'ouvrage. Cette maison, à moins que son propriétaire actuel, Onésime Plante, ne veuille se loger plus confortablement, peut encore durer plusieurs siècles.

Ce paroissien était un cultivateur à l'aise, riche d'enfants, et un fort bon chrétien; cependant il avait plutôt l'apparence d'un homme chargé d'une croix, qu'il porta seul et plus longtemps que le Cyrénéen. Si elle n'était pas un bout de la croix de Jésus montant au Calvaire, elle n'en était pas moins une croix fabriquée par le divin Maître. Il le savait, et cette pensée lui aidait à la porter doucement, patiemment, sans plaintes ni murmures. La tristesse empreinte sur sa figure n'était pas une protestation, car la nature humaine — le qualificatif l'indique — n'est pas impassible. Je le plaignais lorsque j'étais enfant; je n'étais pas loin de le regarder comme le plus malheureux des paroissiens. Je me trompais. A mesure que j'ai avancé dans le chemin de la vie, j'ai vu des croix de toutes dimensions et plus pesantes que la sienne. A l'âge où hommes et choses du passé rapetissent, celle qui fut son partage m'apparaît plutôt comme un simple accident. D'ailleurs, les épreuves de la vie, en général, changent de nom quand on les apprécie au point de vue surnaturel.

Pierre Leroux fut le père de treize enfants : Adélaïde, Edouard, né en 1832 ; Obéline en 1833 ; Joseph, en 1836 ; Pierre en 1837 ; Ferdinand en 1838 ; François, en 1839 ; Philomène, en 1841 ; Octave, en 1842 ;

Marie-Rose, en 1844 ; Luce, en 1845 ; Eugène, en 1846 ; Céline, en 1849.

Il légua sa terre à son homonyme, qui a été, à Saint-Laurent, le dernier représentant de cette famille. Il espérait bien y vivre et y mourir, mais la santé le força de renoncer à la culture. Alors il vendit le bien de famille à Ignace Plante, et alla résider à Saint-Nicolas, paroisse natale de sa femme, où il a laissé trois garçons et trois filles, mariées en dehors de la paroisse. Les deux plus jeunes des garçons, Omer et Siméon, résident à Saint-Nicolas, et l'aîné, Joseph, à la station de Lyster.

Il n'y a donc plus à Saint-Laurent aucun Leroux. Adélaïde, veuve Louis Huot, réside au Manitoba où elle est montée avec ses enfants en 1882.

Joseph est mort à Détroit, où vit encore son frère François. Octave vieillit sans inquiétude à l'Ange-Gardien, et sonne l'angelus, en attendant que la fabrique lui donne un petit coin de terre dans son cimetière.

Pierre, Edouard, Obéline, Ferdinand, Luce, Eugène Céline et Marie-Rose, sont au nombre des trépassés. Philomène est religieuse dans une communauté de Montréal.

Marie-Rose, que je viens de mentionner, était bien douée. Je puis l'affirmer pertinemment, puisqu'elle a fréquenté, en même temps que moi, l'école modèle du village de Saint-Laurent. Comme elle avait l'intention de se consacrer à l'enseignement — en attendant un mariage possible — son stage à l'école élémentaire

du haut de la paroisse terminé, elle entra à celle du village. Puis, après avoir passé deux ans à l'école normale Laval, elle obtint un diplôme d'école modèle et commença sa carrière. A partir de ce moment je ne l'ai pas revue, mais je me rappelle bien ses débuts à l'école du village. Timide, dépaysée dans un milieu si nouveau pour elle, apeurée presque dans cette fourmilière qui comptait soixante-quinze garçons et filles de tout âge, je réalise maintenant ses impressions, son malaise et ses ennuis des premiers jours. Comme si ce n'était pas assez, sa prononciation de certains mots jurait avec la nôtre. Sans glisser sur la première lettre de l'alphabet, aussi légèrement que Mgr Cyrille Legaré, nous la prononçons joliment à la Parisienne. Nos instituteurs successifs, Toussaint, Couture, Lapierre, tous anciens élèves du Petit Séminaire de Québec, nous y avaient habitués. Aussi l'hilarité fut générale et incontrôlable lorsque nous entendîmes la jeune Marie-Rose prononcer le mot " qualificatif " avec un gros accent circonflexe sur chacun des a. Notre professeur lui-même, Lapierre, dont le rire se décrochait facilement, ne put s'empêcher de participer à cette crise d'allégresse. Pourtant la pauvre n'était pas responsable ; on l'avait ainsi formée à l'école élémentaire. Mais " cet âge est sans pitié ". Elle laissa silencieusement passer ce désagréable incident bien capable de lui faire dire adieu à l'école, l'apprécia à sa juste valeur, et quelques jours après la fusion était complète.

Marie-Rose Leroux est partie au Manitoba, je ne

sais en quelle année. Elle épousa en premières noces, à Winnipeg, Joseph Picard, inspecteur des chars de la compagnie du Pacifique ; et en secondes noces un nommé Brousseau. Elle est décédée à Winnipeg, en juin 1906, à l'âge de soixante ans environ.

MARANDA

LE premier ancêtre canadien de la famille Maranda est né, en 1629, à La Flotte, bourg de deux mille âmes, à deux milles de La Rochelle. Le dictionnaire Tanguay ne mentionne ni son père ni sa mère.

Sa terre était la première que l'on traverse au sortir du chemin Bowen, qui, du bout de l'Île à Saint-Laurent, court sur le bord de la falaise. Deux siècles et plus, elle porta le même nom, et le portera inc'finiment peut-être, bien qu'elle ait changé de maître.

La "Roche à Maranda", ainsi dénommée sur les cartes marines, perpétuera le souvenir de cette vieille famille. Si je dis la "Roche à Maranda," c'est pour parler le langage officiel, car elle est plutôt propriété nationale puisqu'elle est en plein fleuve. L'intérêt public exigeait qu'elle fut baptisée, et on lui a naturellement donné le nom du propriétaire de la terre vis-à-vis de laquelle elle se trouve. Cette roche n'est pas non plus une simple unité, comme le mot l'indique, mais un flot d'un arpent et demi de superficie environ, presque à fleur d'eau à marée basse, situé à trois ou quatre arpents du rivage qui borne au sud l'ancienne terre Maranda. Un bâton flottant, qui se trémousse comme un épileptique, in-

dique au: navigateurs cet écueil, dangereux surtout pour les vaisseaux de moyen tonnage. Cette balise n'est pas inutile, car il y a une trentaine d'années, si je me rappelle bien, Napoléon Langlois, mort apprenti de pilote, y échoua le vapeur "Eugénie", que les gens appelaient irrespectueusement le "Sans-génie."

Cet flot rocheux, nuisible aujourd'hui, vaudra un jour mieux qu'une mine d'or. C'est là qu'on aurait dû installer le pont de Québec, et qu'on en construira un deuxième. Alors la "Roche à Maranda" sera, sans qu'il en coûte presque rien, l'assise naturelle du pilier nord.

A part la "Roche à Maranda," il y a sur cette terre, dans le flanc de la colline qui descend à la grève, une grotte naturelle, baptisée Ale aussi, et que l'on appelle la caverne à Bontemps.

Longue de 25 à 30 pieds, large et haute de 10 à 12, avec, au fond, une table de pierre adhérente au roc, ombragée et presque dérobée aux regards par une forêt d'arbrisseaux, cette catacombe improprement dite peut bien, comme on le prétend, avoir été habitée par l'original dont elle porte le nom. A quelle époque? D'où venait et qu'est devenu cet ermite de passage? La tradition est muette sur ces détails qui intéresseraient pourtant. Mais le souvenir du fait s'est transmis dans la famille Maranda jusqu'à nos jours, et, pour elle, il est presque l'équivalent d'une vérité de foi.

Ses ancêtres n'ont pu la tromper et créer une légende qui ne leur rapportait rien. D'ailleurs, pareille tentative n'aurait pas fait long feu, car les paroissiens de ce

temps-là n'auraient pas manqué de dénoncer cette mystification. Sans doute la villa Bontemps n'est pas le château Frontenac, mais elle est plus spacieuse et plus confortable que les grottes des ermites d'autrefois. Ses parois, tapissées de noms de touristes, de marins et de simples curieux, démontrent qu'elle est bien connue même en dehors de la paroisse de Saint-Laurent. La famille Maranda, qui se faisait volontiers et gratuitement le cicérone des visiteurs, a maintes fois reçu des curieux venant jusque du fond de l'Ontario. Elle est à peu près délaissée aujourd'hui, d'autant plus que personne ne la protège plus contre les ravages du temps. Cependant cette caverne naturelle est encore intéressante à visiter.

Toutefois, on n'est pas obligé de souscrire à cette vérité historique, indiscutable pour la famille Maranda et les paroissiens de Saint-Laurent. Sans nier l'existence de la grotte, ce qui serait de l'audace, on peut bien regarder le reste comme pure légende, ou penser qu'elle a été ainsi baptisée parce qu'elle était le rendez-vous des pêcheurs qu'elle protégeait contre la pluie et le vent lorsqu'ils attendaient l'étale de la marée. Le fait que cette grève est une merveilleuse place de pêche ne donne pas à cette hypothèse une probabilité plus grande qu'à la première, mais vraisemblable au moins.

Tout près, en effet, des myriades d'anguilles, après avoir, en mai et juin, remonté le Saint-Laurent, y passent la saison d'été avec l'intention, je présume, de retourner à l'automne. Mais lorsque sonne l'heure du départ, les rangs sont décimés et des milliers manquent à l'appel.

Celles qui ne sont pas encore rôties sont en route pour les marchés des grandes villes à bord de barils qui les transportent par groupes d'une centaine au moins. Leur fin tragique a été causée par l'un de ces barrages terminés en crosse ou en carré, inoffensifs pour des têtes d'anguilles, et où elles vont inconsciemment s'emprisonner. Grâce à une nasse en fil de fer à ouverture conique rentrante, disposée de façon qu'une fois entrées elles ne peuvent plus sortir, leur sort est fixé. Comme la belette qui, pour une autre raison, ne pouvait plus sortir du grenier où elle était entrée, elles croient s'être méprises. Après avoir fait quelques tours, sondé avec son museau, chaque captive tient le même langage : " C'est, dit-elle, l'endroit ; me voilà bien prise, oui bien prise ! " Elles ne tardent guère à s'en apercevoir. Sitôt que la marée a fini de baisser, les pêcheurs arrivent et empochent les infortunées comme les pommes de terre mises à nu par la charrue. Puis, il ne reste plus qu'à les limoner. Alors, on les passe au sel, ce qui pour les anguilles est un supplice d'enfer, comme l'indiquent leurs contorsions. Cette plage d'eau douce où l'on a pris jadis jusqu'à 1400 anguilles dans une seule marée, est encore populaire et beaucoup fréquentée par les mêmes touristes. Avec des méthodes plus perfectionnées, cette pêche donnerait un revenu dépassant celui de la terre dont le sol est plutôt pauvre que riche. On peut dire que toute la grève de cette terre fourmille de poissons de toutes sortes. En effet, deux arpents à l'ouest de la pêche à anguilles, l'alose, le poisson blanc, etc., foisonnaient autrefois. Je sais

que certaines marées ont été merveilleuses. Cependant la pêche à anguilles — probablement plus payante — a toujours été plus généralement exploitée. Si jamais les propriétaires de cette terre la concèdent, ils seront assez avisés, j'en suis convaincu, pour se réserver le droit exclusif de pêche.

Sept générations de la famille Maranda se sont succédé sur le bien de famille.

En 1652, Jean épousa à Québec, Jeanne Cousin, et en 1684, Suzanne Chevalier.

En 1685, Michel, fils de Jean et de Jeanne Cousin, épousa à Québec, Marie Joannes.

En 1734, Joseph, fils de Michel, épousa, à Saint-Laurent, Françoise Crépeau.

En 1763, Charles, fils de Joseph, épousa à Saint-Laurent, Cécile Leclerc.

En 1799, Charles, fils de Charles, épousa à Saint-François, Marie Beaudoin.

En 1830, France, fils de Charles, épousa à Saint-Jean, Marguerite Delisle.

En 1864, Joseph, fils de France, épousa à Saint-Laurent, Agnès Lapierre, et en 1867, Clarisse Côté de Sainte-Claire.

En 1860, François fils de France, épousa à Saint-Laurent, Esther Defoy ; et en 1870, à Saint-Isidore, Marcelline Francoeur.

La famille Maranda a l'honneur de compter un prêtre qui porte son nom et, parmi ses ancêtres maternels, un évêque et deux prêtres. J'ai déjà dit qu'il est permis de naître et de mourir dans les petites paroisses

de l'île d'Orléans, mais que bien peu ont le privilège d'y vivre. C'est en vertu de cette loi économique que deux représentants de la troisième génération de cette famille, Jean-Baptiste et Pierre, tous deux fils de Jean et de Marie Paradis, allèrent s'établir à Charlesbourg. Ils pouvaient quitter la maison paternelle sans la perdre de vue, et ne s'en éloignèrent guère, puisque Saint-Laurent et Charlesbourg, en hiver du moins, ne sont qu'à une heure de distance. Leur père, décédé en 1724, repose même dans le cimetière de cette paroisse. Pierre demeurait dans le village Saint-Joseph, sur la terre de Antoine Bédard, décédé en 1913 ; et Jean-Baptiste s'était fixé dans le village du Gros-Pin. En 1717, il épousa Marguerite Guilbos, et c'est de ce mariage qu'est née Marie-Louise, qui épousa, à l'âge de dix-huit ans, Jacques-Frs Hubert, père du neuvième évêque de Québec et des abbés P.-R. Hubert, ancien curé du Château-Richer, et L.-A. Hubert, ancien curé des Ecureuils.

Charles

Ce représentant de la cinquième génération sur le bien de famille, était marié à une sœur de ma grand-mère paternelle. Mais les familles Maranda et Gosse-
lin qui, deux cent cinquante ans durant, ont vécu côte à côte, ne faisant pour ainsi dire qu'une seule-et même famille, étaient déjà parentes par le mariage de Amable Gosselin, en 1765, avec Isabelle Maranda, mère de Charles, et décédée en 1815.

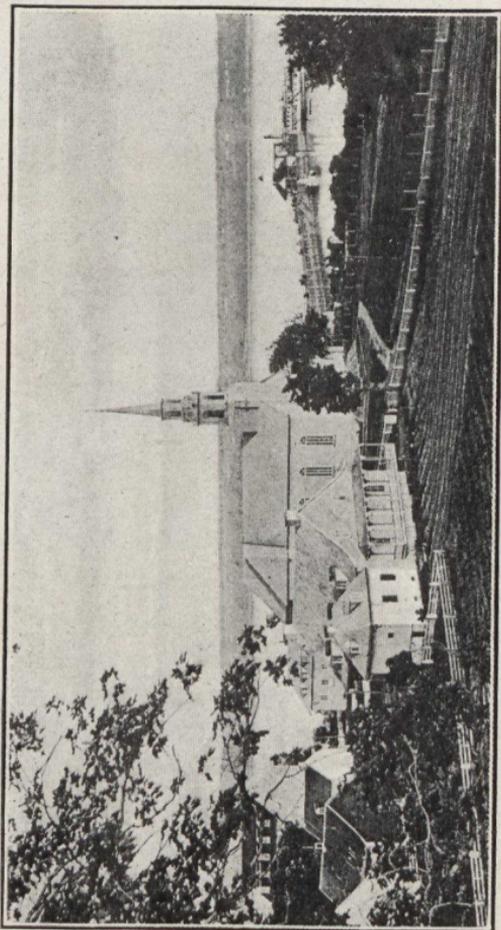
Un de ses frères dont j'ignore le nom quitta Saint-Laurent, vers 1800, avec son cousin germain, Amable Gosselin, et alla se fixer à Saint-Ours. Ils achetèrent deux terres voisines l'une de l'autre, dans le quatrième rang de Saint-Ours, enclavé aujourd'hui dans la paroisse de Saint-Jude. Ils avaient entendu vanter la fertilité des terres de cette région, et ce fut ce qui les détermina à émigrer dans un district alors bien éloigné de Québec. Amable Gosselin a fait souche à Saint-Jude, mais j'ignore si son cousin y a laissé des descendants.

Les enfants de Charles Maranda étaient : Marie, mariée en 1829, à Joseph Delisle ; Justine, mariée en 1834, à Olivier Noël ; Charles, marié en 1824, à Marguerite Dupile ; Pierre, marié en 1830, à Madeleine Plante ; Joseph, marié en 1822, à Frse Dupile ; et en 1829, à M.-Anne Plante ; Félix, marié en 1839, à Emélie Delisle ; France, marié en 1831, à Marguerite Delisle ; Edouard, marié en 1833, à Marie Lemelin ; Jean-Baptiste, ordonné prêtre en 1826 ; décédé à Arichat en 1850 ; Sophie, décédée également à Arichat, où elle demeurait avec son frère.

Des membres de cette nombreuse famille, je n'ai connu que France et Edouard, les deux seuls qui ont vécu et sont morts à Saint-Laurent.

France

Je crois que son prénom officiel est François, mais je préfère lui conserver celui que les paroissiens lui donnaient invariablement. Ce nigritien de teint et de chevelure, mais canadien authentique malgré cette



AVENUE DU QUAI A L'ÉGLISE

caractéristique, au langage caressant, succéda à son père. Cette fois encore l'évènement prouva que le choix était excellent. L'héritier calcula et mena si bien son affaire que l'aisance augmenta rapidement, et que le capital prêté continua de grossir. Sur l'emplacement de l'ancienne maison, il en éleva une neuve, semblable à celle de Amable Gosselin, véritable résidence princière. Tant qu'il eut les bras de ses enfants pour le seconder il exploita la pêcherie et durant les morte-saisons, il allumait le fourneau à chaux après l'avoir bien chargé. Fier d'avoir un frère prêtre, et désireux d'en compter un aussi parmi ses enfants, il plaça au séminaire son fils Charles, qui ne tarda guère à s'apercevoir que sa voie n'était pas dans cette direction. Il donna des terres à ceux de ses garçons qui aimaient la culture et maria aisément ses filles. Ces transactions sont plus faciles pour les rentiers ; les pèlerins en quête d'argent, ou venant honorer leur signature, passent et repassent, font la connaissance de la famille, songent un bon jour qu'une fille dotée ferait bien l'affaire, et l'on devine le reste.

Ces petits banquiers d'autrefois, que comptaient la plupart de nos anciennes paroisses, ont joué un important rôle social et rendu d'incontestables services. Leur bureau était ouvert en tout temps et les transactions vite bâclées. Ils supposaient solvable l'emprunteur qui se présentait, honnête au point de se contenter d'un simple billet et même d'une simple promesse verbale de rendre en son temps le capital prêté, et d'acquitter l'intérêt à une date fixe, mais mobile

en pratique. Cependant le prêteur ne perdait presque jamais et l'emprunteur était bien rarement poursuivi, parce qu'en ce temps-là notre peuple était foncièrement honnête, se croyait tenu en conscience de faire honneur à sa parole et de payer ses dettes. A cette époque, promesse verbale valait une obligation enregistrée. Le calendrier judiciaire démontre que les choses ont bien changé et que l'on s'est trop américanisé. Ce mode d'emprunt avait aussi l'avantage de supprimer les intermédiaires, qui coûtent toujours cher. Ces petits banquiers existent encore, mais moins nombreux et plus exigeants qu'autrefois. En tout cas, nos conditions financières et économiques ont tellement changé qu'ils ne suffisent plus. Heureusement, est arrivée à temps la création des caisses Desjardins, qui l'emportent grandement sur les premiers, sont les banques populaires par excellence et suffisent pleinement aux paroisses qui en sont dotées.

France Maranda occupait dans l'ancienne église le banc seigneurial, premier de la rangée sud, rentré de droit à la fabrique lorsque les seigneurs descendirent au rang des mortels ordinaires.

Il était aussi, avec son voisin Amable Gosselin, propriétaire conjoint d'une petite écurie bâtie au pied de la côte, dix pas à l'ouest du chemin qui conduit chez Samuel Pouliot. C'était là l'hôtel de leurs chevaux pendant les offices du dimanche, ou lorsqu'ils étaient forcés de séjourner au village. Les circonstances ne m'ont pas permis de voir à l'œuvre ce paroissien en vue et respecté de tous. Je l'entrevois le dimanche

seulement, à la messe paroissiale, car il demeurait trois milles à l'ouest de l'église. Je l'ai rarement entendu causer, uniquement lorsqu'il venait dîner dans ma famille, en attendant l'heure des vêpres auxquelles il ne manquait jamais. Je ne l'ai donc pas intimement connu, il ne manœuvrait pas journellement sous mes yeux, de sorte que je ne puis qu'ébaucher cette figure. D'ailleurs, il suffit à la réputation de ce respectable citoyen d'avoir chrétiennement élevé ses enfants, de ne pas les avoir laissés partir les mains vides, et de leur avoir légué un nom sans tache.

Ceux-ci étaient, si l'on compte un enfant mort âgé de cinq ans, dix en tout : Marie-Sara, mariée en 1855, à Ed. Guay ; Obéline, mariée en 1855, à Hubert Guay ; Sophie, mariée en 1859, à Louis Audet ; Vitaline, mariée en 1876, à François Laberge ; Marie, mariée à Désiré Gaboury ; François et Joseph, dont les mariages sont mentionnés plus haut ; Charles, marié en 1864, à Céline Maranda ; Jean, marié en 1869, à Flavie Gosselin, décédée en juillet 1919. Les filles, sauf les deux plus jeunes, partirent les premières ; les garçons les suivirent à peu d'intervalle, et en moins de dix ans, la maison se vida presque. Charles se fixa à Saint-Sauveur où il est décédé en 1917 ; François s'enfonça dans le sud et devint paroissien de Saint-Bernard ; Jean débuta au service de M. Bonneau, alors curé de Saint-Laurent, séjourna ensuite au Bout de l'Île d'Orléans, une quinzaine d'années, puis il monta à Québec dans l'intérêt de sa jeune famille. Il n'a pas eu lieu de s'en repentir car tous ses enfants gagnent honorablement leur vie,

et leur père est depuis longtemps propriétaire sur la rue Bagot ; Joseph, en sa qualité d'héritier, resta à la maison paternelle, chargé de continuer les traditions, de conserver et de remettre intact le bien de famille, comme l'avaient fait ses prédécesseurs.

Plein de santé, robuste même, intelligent, formé à l'école d'un père débrouillard et qui menait admirablement son affaire, il entra dans la carrière, confiant dans l'avenir et pensant peut-être que son horizon serait toujours ensoleillé. Ses illusions furent éphémères car, douze mois après son mariage, il était veuf. Ce départ, qui fit bien pleurer, en amena d'autres un peu moins tristes, il est vrai, mais aussi inattendus. Le jeune Maranda se remaria en temps opportun et le premier accident semblait oublié, la plaie cicatrisée, tout remis au point, lorsqu'il annonça à ses vieux parents son départ. Il n'allait pas loin, au Bout de l'Île seulement ; mais c'était tout de même la séparation définitive, c'était presque la mort pour ceux qui restaient à la maison. Il était leur fils bien-aimé et c'était pour cette raison qu'ils l'avaient choisi. Il est bien vrai qu'il les remettait à un frère, que le bien s'appellerait encore Maranda, que rien ou presque rien ne serait changé. Néanmoins le substitut, malgré ses qualités, n'était pas celui auquel les donateurs avaient confié leur destinée et, peu après, ils partirent à leur tour. On devine aisément combien dût être pénible, bien que volontaire, ce déménagement en pleine vieillesse. Il fait si bon mourir dans la maison et le lieu où l'on a toujours vécu, au milieu des parents et

des amis. D'ailleurs, lorsqu'on a de l'âge, pourquoi s'éloigner du cimetière paroissial ? C'est plutôt l'heure de s'en rapprocher.

Le père, comme le fils qui l'avait quitté, alla se fixer au Bout de l'Île, où il se construisit une maison qu'il occupa une couple d'années. Il était en frais de s'en bâtir une autre, près de l'église de Saint-Sauveur, avec l'intention d'y vivre ses dernières années, lorsque Dieu jugea qu'il avait suffisamment travaillé. Il était à charroyer, pour sa maison de ville, du bois de charpente qu'il avait coupé sur son ancienne terre, lorsqu'il fut tué accidentellement, près du petit pont qui sépare Saint-Laurent du Bout de l'Île. On m'a dit que rué par son cheval, il roula sous sa voiture, où l'on ne retrouva plus qu'un corps inanimé. Ce bon vieillard était tombé les armes à la main, remettant toujours les vacances qu'il avait pourtant bien méritées. Il repose dans le petit cimetière de Saint-Laurent, et sa femme, morte plus tard, dans celui de Saint-Sauveur.

Apprenti de tanneur chez son frère Jean, Joseph, son apprentissage terminé, déménagea du Bout de l'Île à Saint-Sauveur, où il ouvrit et tint boutique à son compte. Il fut heureux dans ce genre d'affaires, et lorsqu'il mourut relativement jeune encore, il laissa sa famille dans l'aisance.

François, l'aîné des garçons, avait remplacé son frère. Il n'avait nul intérêt à quitter Saint-Bernard, où il était acclimaté et vivait heureux, mais il tenait lui aussi à ce que le bien de famille ne changeât pas de

nom. Néanmoins, il devait être le dernier de la dynastie des Maranda.

Son premier contretemps fut la perte de sa femme, aussi bonne que peu jolie. Si elle eut vécu, il serait sûrement resté indéracinable car elle était dans un milieu qui lui plaisait et où elle avait longtemps résidé. Il se remaria, mais sa seconde femme n'avait pas les mêmes raisons de préférer Saint-Laurent qui, pour elle, n'était qu'une paroisse étrangère ; en partit, s'il le fallait ne pouvait donc lui être pénible. Aussi quand vint l'heure des contrariétés, elle ne tenta pas de dissuader son mari qui, fatigué et ennuyé, céda à Pierre Ferland la vieille terre qui avait vu passer sept générations et alla résider à Saint-Sauveur, Québec, où il est décédé.

Les circonstances même les plus ordinaires mènent presque toujours les hommes où ils ne voudraient pas aller, les pousse fatalement pour ainsi dire. Ainsi le dernier titulaire de cette terre désirait sincèrement remettre le bien à ses enfants, il en était le maître unique, et cependant il finit par consentir à signer son acte d'abdication. La vie de la famille Maranda sur la terre ancestrale, il en écrivit la dernière ligne et scella un volume qui compte déjà plus de deux cents belles pages. Le souvenir des ancêtres fit peut-être trembler mais n'arrêta pas la main du signataire. Légaltaire universel d'une succession, il en devint presque malgré lui l'exécuteur-testamentaire. On eût dit qu'il obéissait à un décret supérieur devant lequel doit s'incliner toute volonté humaine.

Je n'incrimine personne, je raconte. Il a fait ce qu'il jugeait bon, et dans les limites de sa juridiction. D'ailleurs, son héritier, s'il s'en était choisi un, n'aurait peut-être pas agi autrement. Il eut probablement consenti aux propositions du tentateur qui, en 1913, a fait succomber le successeur de François Maranda.

Depuis que ces lignes sont écrites, la terre Maranda a été cédée. Ferland, en effet, n'est plus qu'un emplacitaire. Il est bien encore propriétaire de sa maison ainsi que des dépendances, mais il s'est dépouillé de sa terre en échange d'une somme de huit mille piastres. A première vue, cette transaction semble une affaire d'or. Huit mille piastres, pour un cultivateur, est un joli capital ! Tout de même, à 5%, il ne donne qu'une rente de quatre cents piastres, inférieure par conséquent au revenu annuel d'une terre bien cultivée. Ce capital, son possesseur est exposé à l'émettre peu à peu et même à le perdre par suite de mauvais placements. De plus, le propriétaire eût probablement vendu quarante ou cinquante mille piastres s'il eût attendu la métamorphose certaine de l'île d'Orléans.

Quoi qu'il en soit, l'ancienne terre de la famille Maranda, large de quatorze arpents et longue au moins autant, est l'emplacement projeté de la première petite ville qui sera fondée sur l'île d'Orléans, du moment qu'elle sera reliée au Sault-Montmorency par tramway. Le plan, je crois, est déjà déposé au bureau du cadastre, les rues sont tracées et les emplacements alignés. La ville existe donc au moins sur

le papier, et comprend une superficie de deux cents arpents. Il ne reste plus qu'à la baptiser. Si j'avais voix au chapitre, sans me creuser la tête inutilement, je l'appellerais tout naturellement "Marandaville." Ce nom qui en vaut bien un autre se prononce aisément, et il a l'avantage de perpétuer le nom de la vieille famille qui a vécu là plus de deux cents ans.¹

Edouard

Il était à Saint-Laurent l'unique frère de France, auquel il ne ressemblait que par son accent caressant. Privilégié plus que ce dernier, il y compte encore des descendants, bien que sa famille fut moins nombreuse. Mais le bien sur lequel il a vécu a changé de nom en 1900. Il s'appelait Lemelin, lors du mariage de l'héritière ; au cours de deux générations il porta le nom de Maranda, et son titulaire actuel est Paul Lachance, un émigré de Saint-Jean, I. O. L'avant-dernier propriétaire l'a vendu à regret, parce que son fils n'aimait pas la charrue, n'était pas convaincu que le cultivateur est le plus heureux des mortels.

Edouard Maranda est devenu l'un des seigneurs de Saint-Laurent, car j'estime que les cultivateurs en général sont des seigneurs, par son mariage avec Marie Lemelin. Heureux mariage ! Que n'en est-il toujours ainsi ! La vie domestique de la maisonnée

1. Depuis que ceci est écrit, la terre Maranda a été rétrocédée à Ferland.

resta la même et garda son cachet. Le gendre se plia de bon cœur aux habitudes de la famille, respecta ses coutumes, fit preuve de tact et de souplesse ; sa présence faisait seulement apprécier son caractère, son dévouement et son savoir-faire. On s'aperçut bientôt que la maîtrise absolue pouvait sûrement lui être confiée, et on ne tarda pas à la lui céder. C'est ainsi que l'entente cordiale est chose aisée quand on a du tact, du cœur et un peu de religion. L'héritier attend sans impatience que le vieux pilote l'invite à gouverner la barque, et les vieux parents savent se désintéresser peu à peu, et abdiquer en son temps un pouvoir qui, en définitive, n'est qu'un fardeau.

Devenu premier ministre, le gendre resta identique à lui-même, et le seul changement visible à l'œil nu, c'est que l'aisance augmentait et qu'il était presque sur le chemin de la fortune. Il acquit d'abord le bien de Louison Pouliot, voisin ouest de Guillaume Cinq-Mars ; et plus tard celui de Joseph Bouffard, son voisin immédiat. Chacun de ses trois fils pouvait donc, quand il le voudrait, entrer dans les rangs de la noblesse rurale. Quant à son unique fille, Ombéline, débile et malade depuis son enfance, il ne pressait guère de la doter. Lorsqu'elle quitta la maison paternelle, encore relativement jeune, ce fut pour prendre le chemin du cimetière.

Sur le premier bien acquis il installa son fils Edouard ; puis ensuite son fils Narcisse lorsque l'aîné renonça au monde et à ses pompes.

L'aîné était plutôt créé pour être rentier que pour

fonder une famille. Aussi, sa vocation une fois bien constatée, cet original céda ses droits à son frère Narcisse, moyennant une rente qui lui permit de vivre sans s'inquiéter du lendemain. Il est décédé à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur où il avait pris pension sur la fin de sa vie.

La seconde installation, pour une cause bien différente, ne devait pas durer plus longtemps que la première. Après avoir pris possession, le nouveau titulaire, François-Narcisse, épousa en 1867 Delphine, fille aînée de Jean Ruel, pilote. Tout semblait sourire au jeune ménage, lorsque le mari, qui avait pourtant toujours joui d'une bonne santé, tomba malade et mourut laissant quatre enfants. Alors cette terre, sur laquelle la famille Maranda n'avait pu s'implanter, fut cédée à Jos. Poulin qui en est le quatrième propriétaire.

Dieu consola et dédommagea les vieux parents en leur laissant celui qu'ils avaient choisi pour leur succéder ; qui avait toujours été leur bien-aimé. Il ne s'est jamais démenti, et il a passé à travers tous les âges sans subir aucune crise. Ce camarade d'école ; ponctuel, studieux, esclave de la règle, délicat, n'encourut jamais une seule punition à une époque où bien peu d'enfants faisaient leur stage sans être fouettés au moins une fois l'an. Sans être au premier rang, il était l'un des bons élèves de sa classe et surtout l'un des meilleurs calligraphes. Il avait ce qu'on appelle une bonne main, et savait garder son cahier vierge de pâtés.

■ Le vieillard actuel ressemble, à s'y méprendre, à

l'écolier dont je viens d'esquisser le portrait. Il est resté le même, aussi bon paroissien que bon élève, faisant avec son curé aussi bon ménage qu'avec son ancien maître d'école ; vivant en paix avec tout le monde. Depuis qu'il a vendu sa terre et acquis un emplacement à l'ouest de la petite chapelle bâtie par Louis Godbout, il aurait pu se croiser les bras, mais il est incapable de se complaire dans l'oisiveté. Il s'est donc fait jardinier et cultive un champ de fraises, grand comme la main, qui lui rapporte annuellement un millier de piastres. Il a donc trouvé le secret de s'enrichir en s'amusant. De son mariage avec Mathilde Coulombe en 1875, il n'a eu que son Adélar, sans vocation aucune pour la profession de cultivateur. C'est pour cette raison qu'il a vendu le bien de famille sur lequel il aurait préféré finir sa carrière.

Jean-Baptiste

Ce frère de France et de Edouard n'est pas le plus ancien prêtre de Saint-Laurent, mais il est le premier originaire de cette paroisse. Je profite donc de l'occasion pour rectifier ce que j'ai écrit ailleurs. M. Antoine Chabot est sûrement le doyen des prêtres de cette paroisse, mais il est né à Sainte-Famille où ses parents ont demeuré quelques années. La famille Maranda a donc l'honneur d'avoir fourni à l'Eglise de Québec le premier prêtre originaire de Saint-Laurent.

Né en 1803, élève finissant du Petit Séminaire de Québec en 1823, il comptait les confrères de classe

suivants : J.-B. Bernier, mort curé de Saint-Anselme en 1857 ; J.-B. Potvin, décédé curé de Sainte-Croix, en 1852 ; P. Roy, décédé curé de Charlesbourg, en 1847 ; Elie Paré, Antoine Cauchy et Louis Martineau restés dans le monde.

Ordonné prêtre en 1826, après trois ans de Grand Séminaire, M. Maranda fut nommé vicaire à Arichat, paroisse acadienne qui a vu défilier chez elle bon nombre de prêtres du diocèse de Québec. Puis il parcourut successivement les étapes suivantes : vicaire à Saint-Gervais en 1828 ; curé de Saint-François, I. O. en 1829 ; du Château-Richer en 1831 ; curé d'Arichat en 1835, où il est décédé en 1850, à l'âge de quarante-sept ans.

Cette paroisse acadienne n'a certes pas eu à se plaindre des évêques de Québec. Ses registres, signés par tant de prêtres canadiens, en font foi, en sont une preuve écrite indélébile.

Plusieurs autres centres acadiens ont aussi été desservis par des missionnaires canadiens, et si la disette de prêtres à cette époque n'eût paralysé les évêques de Québec, les paroisses acadiennes sans pasteur n'auraient pas été plus oubliées que celle d'Arichat en particulier. Ils ne donnaient pas de leur superflu mais de leur pauvreté. Les Acadiens le savent sans doute et n'ont jamais suspecté la bienveillance et la sympathie de l'Eglise de Québec à leur égard.

La vieille famille Maranda, dont le passé est si honorable et qui compte parmi les plus respectables, sera-t-elle longtemps encore représentée à Saint-Laurent ?

Je l'ignore ; mais elle n'est plus rivée au sol comme autrefois. Elle est même en partie déracinée, et le moindre vent peut la transporter ailleurs. Plaise à Dieu qu'il en soit autrement ! En tout cas, sa disparition du calendrier paroissial dépendra de son dernier et unique représentant, Adélard, fils de Jean, et petit-fils d'Edouard.

MAURICE

Stanislas premier

QUELLE est sa paroisse natale ? Je l'ignore. Je sais seulement que ce paroissien — velu comme Esaü — sans être un de ses descendants, a passé une quarantaine d'années près, à Saint-Laurent. Il épousa, en 1842, une femme dont je ne connais que le prénom, parce qu'on ne l'appelait jamais que Charlotte tout court.

Il était scieur de long, métier qui, à cette époque, ne chômait pas plus l'hiver que l'été. Mais la crise des chaloupiers d'abord, et les moulins ensuite, le ruinèrent. Cette industrie avait vécu, et ce brave homme dut songer à un autre gagne-pain. Il choisit le meilleur et le plus stable. Au lieu de s'attarder à pleurer l'immobilité de sa scie longue, pendue au mur, il partit pour Saint-Prime, Lac Saint-Jean, et se fit cultivateur. Intelligent, robuste, et bien secondé par son fils unique, il ne tarda pas à conquérir l'aisance. L'indépendance, il commença à en jouir le jour même qu'il devint propriétaire d'une terre. Il est mort en 1905, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, laissant pour lui succéder son

fils Stanislas, né à Saint-Laurent où il a passé sa jeunesse, et qu'il n'a quitté qu'en 1868, je crois, pour se faire colon.

Stanislas second

Ce camarade, que je n'ai pas revu depuis son départ de Saint-Laurent, figurait parmi les bons élèves de l'école du village. Il avait sûrement du talent, mais il était surtout imaginaire : racontant bien, même ce qu'il n'avait pas vu, aimant agrémenter son récit, parfois jusqu'à reléguer dans l'ombre la réalité. S'il n'a pas laissé au vestiaire son bagage scolaire, comme il arrive fréquemment, il a dû paraître un peu sorcier aux premiers colons de Saint-Prime, d'autant plus qu'il était un natif de l'île d'Orléans. Le jeune Maurice était déjà marié à l'époque de son départ de Saint-Laurent. Il épousa en 1867, Caroline Ruel, décédée quelques années après son mariage. Il se maria le jour du service de Michel Boucher, oncle de sa femme. C'est pour cette raison que la cérémonie eut lieu sans messe, sur la fin de l'avant-midi. On peut donc dire qu'il se maria à la onzième heure, bien qu'il fut à peine majeur. Devenu veuf sept ou huit ans plus tard, il se remaria à Saint-Prime, en 1877, avec Catherine Lamontagne. Ce second mariage a été béni un nombre considérable de fois, et lorsqu'il est décédé, en janvier 1915, il pouvait être rassuré sur la survivance de sa famille. Il a en effet, laissé assez de Maurices pour peupler avec les années, la région du Lac Saint-Jean, jusqu'à la Baie d'Hudson.

Je terminais cet historique sommaire, lorsque j'ai appris sa mort, je savais seulement qu'il était malade, car il était monté à Québec, en septembre 1914, avec l'intention de subir une opération. Mais après une nuit passée à l'Hôtel-Dieu la nostalgie l'envahit tellement qu'il repartit pour Saint-Prime. Il n'avait évidemment pas de vocation pour la vie religieuse, puisqu'une seule nuit lui avait semblé sans fin.

MERCIER

Louis

IL compte plus d'ascendants qu'il n'a laissé de descendants, car il est mort sans enfants. Il est, je crois, le seul Mercier qui ait campé à Saint-Laurent. Avant lui il n'y en avait pas, et depuis qu'il est parti pour le monde des âmes, il n'y en a plus.

Son premier ancêtre canadien, Julien, sous ce rapport du moins, fut plus fortuné puisqu'il fut le père de plus de dix enfants. Né en 1626, il épousa, à Québec, en 1654, Marie Poulin, et fut inhumé à Sainte-Anne-de-Beaupré en 1676. Il était fils de François et de Roberte Couvillan, de Tourouvre, au Perche. Pascal, fils de Julien, épousa en 1681, au Château-Richer, Marie-Anne Cloutier. Joseph-Pascal, fils de Pascal, épousa — aux alentours de 1711 — Madeleine Boucher. Jean fils de J.-Pascal, épousa en 1755, M.-Anne Roy ; Nicolas, fils de Jean, épousa en 1796, Marguerite Richard. Louis, fils de Nicolas, épousa en 1846, à Saint-Laurent, Marie-Anne Asselin, fille de Jacques Asselin, propriétaire de la terre dont le titulaire actuel est Jean-Baptiste Coulombe, fils de Jean, ancien pilote.

Louis Mercier, comme un ancien premier ministre de Québec, descend de la souche de Tourouvre, mais son rôle a été plus modeste. Il n'est jamais sorti de la pénombre paroissiale. Il était son parent, à un degré plus ou moins éloigné, c'est l'unique point de contact entre ces deux hommes, que leur éducation et leur formation ne permettent pas de comparer. Cependant, ce paroissien ne manquait ni de sens pratique, ni même de diplomatie. Son mariage le démontre. Non seulement il se maria, ce qui est facile, puisque les cul-de-jatte réussissent aussi à se marier ; mais il devint en même temps propriétaire, et prit immédiatement rang parmi les notables en épousant une héritière. C'était bien débiter, car ses bras étaient son seul capital lorsqu'il était venu s'échouer à Saint-Laurent.

Il ne cultivait ni mieux ni plus mal que les autres, et sans être une seigneurie, sa terre était suffisamment grande pour le faire vivre convenablement. Je ne suis jamais entré chez lui, mais j'ai souvent entendu dire que sa maison était l'une des plus propres. Ce détail cependant fait plus l'éloge de sa femme que le sien.

Sa donation, qui ne fut pas comme il arrive souvent une damnation, est une autre preuve de sa clairvoyance en affaires et de sa connaissance des hommes. Il sut choisir peut-être le meilleur des donataires, Jean Coulombe, ancien pilote et cultivateur en même temps. Celui-ci ne s'en tint jamais à la lettre du contrat, et lui suggéra même l'insertion de plusieurs clauses auxquelles il ne songeait pas, et qui rendaient plus onéreuses les

charges du donataire. Grâce à ce choix avisé, il vécut en tutelle aussi heureux qu'avant l'abdication de sa maîtrise, et sa vieillesse ne fut pas empoisonnée par les tiraillements classiques que l'on sait, entre donateurs et donataires.

NOËL

FRANÇOIS est le premier ancêtre canadien de cette vieille famille qui descend de Pierre et de Elisabeth Augustin, de Chiray, évêché de Poitiers.

Quelques années après son mariage en 1669, il vint se fixer à Saint-Laurent où, à part ses aînés, ont été baptisés ses autres enfants. Le recensement de 1689, le mentionne parmi les censitaires de cette époque, et le localise dans le haut de la paroisse, entre Clément Ruel et Jacques Bouffard. Il est donc évident que le bien primitif de cette famille n'est pas celui qu'elle occupa ensuite.

La famille Noël compte huit générations :

En 1669, François épousa, à Québec, Nicole Legrand.

En 1692, Philippe, fils de François, épousa à Saint-Pierre, Marie Rondeau.

En 1729, Philippe, fils de Philippe, épousa à Saint-Pierre, Genev. Leclair.

Louis, fils de Philippe, épousa à Saint-Pierre, Marguerite Paradis.

En 1788, Louis, fils de Louis, épousa à Saint-Laurent, Madeleine Dupil, et en 1814, à Sainte-Famille, Marie Loignon.

En 1822, Augustin, fils de Louis, épousa à Saint-Laurent, Marie Labrecque.

En 1853, Joseph, fils d'Augustin, épousa à Saint-Laurent, Genev. Gosselin.

En 1903, Valère, fils de Joseph, épousa à Saint-Laurent, Clarina Godbout.

Le bien de la famille Noël était situé sur le sommet des côteaux, au sud du chemin public. Il est le premier d'un groupe de cinq ou six, reliés les uns aux autres par un sentier qui a vu passer bien des amoureux, et comptant, il y a cinquante ans, Augustin Noël, Pierre Godbout, Jean Labrecque, Grégoire Labrecque, Pierre Cinq-Mars, et Pierre Pouliot. Sauf le dernier, tous les autres noms sont disparus.

Augustin

Je n'ai pas connu son père, mais je sais que sa famille comptait au moins douze enfants : Madeleine, épouse de François Godbout ; Louise, épouse de Michel Boucher ; Marie, épouse de Pierre Cinq-Mars ; Constance, épouse de Marc Dufresne ; Louis, père de Mmes Gabriel Dick, Pierre Gosselin, et F.-X. Tous-saint ; François, dont je raconte ailleurs la mystérieuse disparition ; Joseph, marié à Julie Marcoux en 1833, à Sainte-Marie, Beauce ; Augustin et Antoine qui ont vécu et fait souche à Saint-Laurent ; Ignace, décédé à Québec ; Jacques, tué accidentellement aux États-Unis en aidant à lancer un navire ; Michel.

A cette liste je dois ajouter Jean et Madeleine, nés

de son second mariage. Le premier, comme je le rappellerai plus loin, émigra à Saint-Féréol. Quant à Madeleine, qui portait le même prénom qu'une de ses sœurs aînées, j'en ai longuement causé au cours des pages consacrées à la famille Boucher.

Augustin vécut la vie uniforme et laborieuse de son père, continua sur le même lopin de terre, le même geste, semant, hersant, moissonnant, lui gardant scrupuleusement la même physionomie. Sa seule innovation fut, durant les morte-saisons, la mise en chantier de deux ou trois chaloupes, dont la vente augmentait un peu l'aisance.

Sa famille comprenait deux garçons et cinq ou six filles, dont la cadette, en épousant l'instituteur du village, Valère Coté, est devenue la mère du docteur Côté du Cap Saint-Ignace. Marcel épousa en 1850, Apolline Lajeunesse, et alla s'établir dans cette région qu'on appelait autrefois les Bois-Francs. Joseph succéda à son père qui n'eut pas à regretter son choix.

La maison de cette famille Noël n'est qu'à vingt minutes de l'église, mais sur un plateau plus élevé que la flèche du clocher. Il est de fait qu'à partir de l'ancien pont Campeau, un demi-arpent à l'ouest de l'église, l'ascension commence insensiblement d'abord, et devient à mesure qu'on monte de plus en plus raide. Aussi, lorsqu'il n'eût plus de jambes, au lieu de réclamer au conseil municipal la construction d'un ascenseur, Augustin acheta la maison de Zéphirin Bouffard, au pied du côteau, et descendit y vivre ses dernières

années. C'est là qu'il est mort presque nonagénaire car, dans cette famille, on vit généralement vieux.

Joseph

Il est mort octogénaire, en décembre 1913, presque en même temps qu'un de ses fils décédé en Californie. Une longue vie, calme, heureuse, exempte de toute agitation, le dédommagea des services que lui refusait un bras infirme. Ce paroissien modèle n'eût d'autre ambition que de bien élever les dix enfants dont il était le père, et Dieu lui fit la grâce de vieillir auprès de son fils Valère qui continua les traditions de son père et de son grand-père jusqu'en 1916.

Antoine

Son emplacement contigu à celui du couvent, en est séparé par un ruisseau toujours à sec, sauf en avril, et dont une rangée d'érables canadiennes dessinent le cours.

Sa maison carrée, à toit en terrasse, ombragée au nord par une demi-douzaine de peupliers géants avait presque l'aspect d'un manoir. Un médecin protestant, temporairement campé dans cette paroisse, a été l'architecte de cette maison qui ne ressemble guère à celles qui l'avoisinent. A part ces notes caractéristiques, elle porte une cicatrice encore visible à l'œil nu. Comme charbonnier est maître chez soi, Amable Paquet, pilote, le prédécesseur de Antoine Noël, s'avisa un jour de

construire une chaloupe sous le comble de cette maison qui valait bien un hangar. Oui et non. Construire une chaloupe dans cette mansarde était aussi facile qu'ailleurs, mais la pousser au dehors en temps et lieu ne l'était pas autant, car les lucarnes n'étaient pas de caoutchouc. Il ne tarda pas à l'expérimenter, et le temps de la descente arrivé, il lui fallut éventrer le toit de sa maison. Cette opération est la cause première de la cicatrice qui apparaît encore.

La physionomie de cet emplacement n'est pas tout à fait la même qu'autrefois, mais elle est aisément reconnaissable. Ainsi, la maison du coin sud-est, toujours debout sur le bord du rivage, a été rajeunie par son propriétaire actuel, M. Legendre. Le vieux hangar, incendié dans l'été de 1858, a été remplacé par une écurie transformée plus tard en maisonnette, de sorte que le propriétaire pouvait justement dire : mes trois maisons. Quant au successeur du hangar primitif, il a été placé dans le coin sud-ouest presque dans l'eau. C'est bien le site naturel d'une boutique de "chaloupier." Le changement le plus notable est la disparition partielle des superbes peupliers de Lombardie qui, depuis quatre-vingts ans, montaient la garde en face de la résidence de celui qui, comme tant d'autres, n'a jamais été qu'un empereur de désir. Leurs bourgeons nous annonçaient l'approche du printemps. Ils ne sont plus que trois à leur poste, et deux seront prochainement rasés. Ces anciennes sentinelles semblaient veiller sur le village, heureuses de nous revoir lorsque nous passions à leur pied, et chagrines de ne pouvoir descendre jusqu'à nous pour

nous le murmurer à l'oreille. Sauf ces variantes, l'aspect général est resté le même.

Ni pauvre ni riche, comme tous ceux de son métier, Antoine Noël était cependant l'un des "chaloupiers" en vogue et comptait plusieurs gros clients. Il savait quelques mots d'anglais, pêchés ici et là, dont il aimait faire parade. Ainsi son héritier et son successeur, baptisé sous le prénom de Jean, n'était désigné que par celui de Johnny. L'appel du soir se faisait en anglais, et Jean prenait immédiatement le chemin de la maison du moment qu'il entendait le "*Johnny come here*".

D'ailleurs, ce péché n'était pas plus grave que celui de cet instituteur auquel on devait répondre : *God be blessed* lorsqu'il faisait l'appel des élèves. Cette inoffensive manie cachait peut-être un grain de vanité, mais je préfère croire — à sa louange — qu'il était plutôt, sans le savoir, un partisan du système bilingue.

Son *credo* était celui des autres paroissiens sauf en matière politique. Quand et comment avait-il perdu la foi conservatrice ? Je l'ignore. Tout ce que je sais, c'est qu'il fut le premier et longtemps l'unique dissident dans une paroisse qui n'a commencé à se libéraliser qu'en 1873. A partir de sa conversion, Antoine Noël eut l'honneur d'hospitaliser tous les candidats oppositionnistes qui vinrent successivement s'immoler sur l'autel politique. Il n'en faisait pas moins bon ménage avec les autres paroissiens, et le démêlé qu'il eut un jour avec son vis-à-vis n'infirmé en rien mon témoignage. Il se trouva involontairement mêlé à une prise de bec de son fils Chrysologue, trop jeune alors pour

peser la valeur de certaines expressions. Cette puérole querelle passionna le village, s'envenima et finit par prendre le chemin du palais de justice, d'où elle n'est jamais sortie. Le jugement est en délibéré depuis plus de cinquante ans, et les deux plaideurs, réconciliés peu après, sont couchés dans le cimetière paroissial depuis 1881, à deux pieds seulement l'un de l'autre.

Son mariage ne fut pas moins béni que celui de son père puisque Dieu lui donna onze enfants : Marcelline, mariée en 1848, à David Cinq-Mars ; Henriette, mariée en 1854, à F.-X. Blouin, de Saint-Jean, I. O. ; Eléonore, mariée en 1855, à Jean Ginchereau, de Québec ; Célestin, marié en 1852, à Marguerite Pouliot et décédé à Détroit où il avait émigré ; Chrysologue, parti pour Détroit dès qu'il fut capable de travailler et décédé en 1915 ; Philomène, mariée en 1863, à Adelme Pouliot, pilote ; Sara, qui toute sa vie fut une religieuse sans cornette ; Euphémie, mariée en 1866, à Jovite Vézina, de Saint-Augustin, et décédée jeune encore ; Jean, marié en 1886, à Malvina Dallaire ; Louis, marié en 1872, à Adéline Labrecque et décédé à Chicago ; Rose de Lima, mariée en 1887 à François Grenier, d'Escanaba, Michigan.

Louis, plus jeune que moi d'un an ou deux, était l'un de mes camarades d'école. Il n'était pas sans talents, mais il n'entendait goutte en matière de chiffres et de calcul mental. Ainsi, à son curé qui lui demanda son âge lorsqu'il se présenta au catéchisme préparatoire à la première communion, il répondit sans broncher : " onze ans accomplis, monsieur le curé, et je marche

sur dix." Je m'en doutais, répliqua M. Naud. Cette inaptitude était irrémédiable, car il n'était plus un imberbe lorsque, marchandant une lime de douze sous, il fit observer qu'il pouvait en avoir une semblable à Québec pour quinze seulement. Ce déficit qui n'est pas un fait unique, a pu l'ennuyer parfois, mais ne l'a pas empêché de bien gagner sa vie. En tout cas, il était loin d'avoir, en cette matière, le merveilleux talent de Magloire Bouffard, frère d'Ignace, qui, sans crayon ni plume résolvait en quelques minutes n'importe quel problème, sans cependant avoir jamais appris l'arithmétique.

Jean

Il a succédé à son père et il mène la même vie sur le même emplacement. On peut, je crois, le classer parmi les timides et les modestes, qui n'aiment rien tant que d'être ignorés. Le seul reproche que l'on puisse faire à ce bon père de famille, si on veut absolument critiquer, est d'avoir cédé trop longtemps à la velléité de rester célibataire. Mais il avait peut-être d'excellentes raisons, que personne, du reste, n'a le droit de lui demander.

Jean

Pour compléter l'histoire de la famille Noël, il me reste à dire un mot de Jean, demi-frère de Augustin et Antoine.

Il s'acclimata difficilement à Saint-Féréol, qu'il quitta une première fois pour aller résider à Québec. Six mois après, il regagna sa paroisse adoptive qu'il quitta définitivement seize ou dix-sept ans plus tard. Puis, après un court séjour au Sault-Montmorency, il gagna Québec où il est décédé en 1886, suivi à longue distance par sa femme qui n'est partie qu'en 1909.

Onze enfants lui sont nés de son mariage avec Louise Coulombe, à Saint-Laurent, en 1847 : Jean, né à Saint-Laurent en 1848, décédé en 1865 ; Marie, née à Saint-Laurent en 1850, mariée avec George Villeneuve, à Saint-Roch, Québec ; Louis, né à Saint-Féréol en 1851, épousa Mathilda Clément ; il compte huit enfants tous nés au Lac Sainte-Marie, dans la Gatineau où il vit heureux et content de son sort. Etienne-Alphonse, né à Saint-Féréol en 1853, marié au Lac Sainte-Marie, décédé en 1903 ; Caroline, née à Saint-Féréol en 1855, épousa Ls-Philippe Pelletier, à Saint-Roch de Québec, où elle est décédée en 1893 ; Emma, née et décédée à Québec en 1852 ; Pierre-Bernardin, né à Saint-Féréol en 1858, épousa à Saint-Roch, Québec, Aurélie Descombes ; Georges, né à Saint-Féréol en 1860, épousa Léda Gaboury à Saint-Augustin, et décédé en 1900 ; Démerise, née en 1862, décédée célibataire, en 1912 ; Joseph, né en 1863, célibataire, réside à Brooklyn ; Francis, né en 1866, célibataire, lui aussi, réside à Brooklyn.

PELLETIER

Michel-Honoré

CE représentant de la huitième génération est le fondateur de la famille Pelletier, de Saint-Laurent. Cette branche sera centenaire dans une dizaine d'années, mais elle ne sera jamais bi-centenaire. Je puis l'affirmer sans être prophète, car les trois seuls petits-fils qui portent actuellement son nom sont prêtres. Elle est donc condamnée à disparaître du calendrier paroissial ; mais, en revanche, elle a l'honneur de compter parmi les familles sacerdotales de Saint-Laurent. Je puis bien qualifier ainsi celles qui fournissent à l'Église, non pas seulement un prêtre, mais jusqu'à trois à la fois. C'est le privilège de trois des familles actuelles de cette petite paroisse.

Ce nouveau paroissien de Saint-Laurent venait de l'Islet où il est né du mariage de Jean-Baptiste Pelletier et de Marie-Angéline Boucher. C'est là que résidait son père, navigateur et même propriétaire d'une petite goélette, sur laquelle il voyageait de Québec à Gaspé, portant aux marchands de la rive sud du fleuve les marchandises qui alimentaient leur commerce.

Fils d'un navigateur, élevé — je pourrais dire — dans un petit port de mer, où le fleuve, pour les yeux d'un enfant, est presque un océan, le jeune Michel-Honoré aima naturellement la mer et devint pilote en 1827. Une bonne instruction élémentaire lui avait permis de monter plus haut que son père. Il ne tarda pas à quitter son village pour celui de Saint-Laurent. Il se rapprochait de Québec, il est vrai, mais il sortait de sa parenté.

Pourquoi ? Evidemment parce qu'il comptait à Saint-Laurent des confrères, des amis, et que le paysage de cette paroisse lui plaisait. En réalité, parce qu'à son insu, la Providence l'y poussa. L'épouse qu'elle lui réservait, l'auxiliaire choisie par le bon Dieu pour fonder une famille sur laquelle il avait ses vues, était là. Le hasard qui sert à expliquer tant de choses, est un mot vide de sens. Les circonstances, qui jouent un si grand rôle dans toute vie humaine, sont ménagées par la Providence, qui mène les hommes sans les violenter. Que nous serions émerveillés si nos yeux pouvaient apercevoir ce qui est impénétrable !

La saison d'été, le jeune pilote la passait sur le fleuve, descendant et montant successivement. L'hiver, il s'improvisait maître d'école ambulant, allait de maison en maison — comme un professeur de musique — donner des leçons d'écriture et de lecture. En ce temps-là, on apprenait à lire dans n'importe quel livre, car on n'avait guère l'embarras du choix. Ainsi, Madeleine Roberge, une paroissienne qui serait actuellement plus que centenaire, initiait ses élèves dans un livre de prières et réussissait parfaitement. Après tout, quelque

soit le manuel, les lettres de l'alphabet sont les mêmes et entrent plus ou moins nombreuses dans n'importe quelle combinaison de mots. Aujourd'hui, les méthodes et les opuscules sont tellement perfectionnés, qu'une foule d'enfants de dix ans ne savent pas encore lire convenablement. Michel Pelletier a été à Saint-Laurent, je crois, le deuxième maître d'école ambulante. Le premier fut un matelot français natif de Bordeaux, Pierre Descombes, fait prisonnier par les Anglais, et qui leur brûla la politesse au moment où la frégate allait quitter la rade de Québec. Il a fait souche à Saint-Jean, sa paroisse adoptive.

Ces maîtres d'écoles ambulants, on le conçoit aisément, ne faisaient pas fortune, et même ne réclamaient rien en retour de leurs bons offices. En réalité, c'était bien l'école gratuite, la seule possible, bien qu'une foule de niais prétendent le contraire. Mais le métier avait ses charmes et ses compensations. Il empêchait le jeune pilote de passer l'hiver à bâiller, le mettait en tête-à-tête journalier avec d'intéressants groupes de jeunes gens et de jeunes filles, car les classes étaient nécessairement mixtes. Ce fut l'âge d'or de l'ancien maître d'école : ni programme, ni inspecteur, ni département de l'instruction publique, en un mot, aucune chaîne qui gênait son indépendance. Le collier officiel qu'il porte maintenant, lui a rivé sa liberté d'action. Le chien du bonhomme Lafontaine ne courait pas à sa guise. Pour la même raison, le maître d'école actuel ne fait pas ce qu'il veut.

J'ignore si Geneviève Coulombe, fille d'Antoine,

cultivateur du bas de la paroisse, fut l'élève de son futur mari, mais je sais qu'il la remarqua au cours de ses pérégrinations scolaires, et qu'il l'épousa en juin 1829. Il dérogea, en cette circonstance, aux traditions des pilotes de Saint-Laurent qui se mariaient généralement en hiver, pendant la morte-saison. Comme il est un fondateur, je reproduis textuellement l'acte de son mariage :

“ Le deux juin mil huit cent vingt-neuf, vu la publication de trois bans de mariage, faite au prône de nos messes paroissiales, entre Michel-Honoré Pelletier pilote, domicilié en cette paroisse, fils majeur de feu Jean-Baptiste Pelletier et de Marie-Angélique Boucher de la paroisse de l'Islet, d'une part ; et Geneviève Coulombe, aussi domiciliée en cette paroisse, fille majeure d'Antoine Coulombe et de Marie-Catherine Lepage, de cette paroisse d'autre part, ne s'étant découvert aucun empêchement, nous prêtre curé, soussigné, avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence d'Abraham Boucher, oncle maternel, de William Forsyth, ami de l'époux, d'Antoine Coulombe, père, d'Olivier Coulombe, frère de l'épouse, et de plusieurs autres parents et amis, dont quelques-uns ont signé avec nous. ”

(Signé) LOUIS GINGRAS, Ptre.

Ce M. Gingras, alors curé de Saint-Laurent, est mort au Séminaire de Québec, dont il était devenu l'un des directeurs. Sur l'invitation de M. Naud, de santé déli-

cate, ce saint vieillard revenait de temps en temps chanter la messe sur dimanche. Je sais qu'il avait conservé des paroissiens de Saint-Laurent le meilleur souvenir.

Michel-Honoré Pelletier était donc fils de Jean-Baptiste. Ses autres ascendants directs étaient : Frs-Hyacinthe, qui épousa en 1778, à Saint-Pierre, comté de Montmagny, Anne-Françoise Blais ; François, qui épousa en 1744, à Berthier, Marie-Anne Guignard ; Guillaume, qui épousa en 1700, à la Rivière-Ouelle, M.-Louise Pinel ; Noël, qui épousa en 1676, Madeleine Mignot ; Jean, qui épousa en 1649, à Québec, Anne Langlois ; et Guillaume le premier ancêtre canadien de cette famille, qui épousa Michelle Morrille, et fut inhumé à Québec en 1657. Il a dû se marier en 1630, et son fils Jean, né en 1631, est décédé à la Rivière-Ouelle où il résidait en 1698.

Le jeune ménage s'installa dans la maison des seigneuses Drapeau qui, je crois, quittèrent Saint-Laurent à cette époque. Cette maison, un peu villa, occupait le centre d'un bel emplacement bordé au sud du chemin par une rangée de peupliers géants. Elle n'était pas seulement la plus confortable, mais la plus vivante et la plus gaie de cette époque.

Pour tromper l'ennui des jours d'hiver et se prémunir contre le danger d'en mourir, les deux demoiselles Drapeau organisaient fréquemment des réunions et soirées dansantes. Leurs invitations à l'élite des jeunes, qui se façonnaient ainsi aux bonnes manières, étaient goûtées et appréciées. Le paroissien Joseph Chabot,

dont j'ai dit beaucoup de bien, et qu'un pince-sans-rire m'a cependant reproché de n'avoir pas canonisé, aimait raconter qu'il avait dansé avec ces bonnes demoiselles. Ambroise Pouliot dut avoir le même honneur, car j'ai souvent entendu ma mère le citer comme un danseur incomparable. En ce temps-là, on savait danser et surtout danser honnêtement. Aujourd'hui, la danse, en général, est plus ou moins ce qu'on appelle le tango. Ce qualificatif exprime bien ce qu'elle est.

Jusque-là, tout avait réussi à ce nouveau paroissien de Saint-Laurent. C'était trop beau pour durer indéfiniment. Chacun en fait l'expérience à son tour. La fortune lui sourit jusqu'en 1841, année qui vit s'évanouir le bonheur de cette famille. Michel Pelletier, en charge d'un navire qui remontait ou descendait le fleuve, je ne sais, tomba gravement malade vis-à-vis la rivière Laffleur. On l'y débarqua chez son ami, F.-X. Lachance, pilote lui aussi, où il ne tarda pas à mourir après avoir reçu les derniers sacrements. Son fils aîné, je crois, arriva à temps pour voir son père encore en vie. Elle serait longue la liste des pilotes de Saint-Laurent, parfaitement bien à leur départ et revenus couchés dans un cercueil ou disparus. Curieuse coïncidence, le fils de Michel Pelletier, régistrier lorsqu'il est mort en 1892, a été remplacé par un fils de F.-X. Lachance. Ce paroissien, parti presque subitement, laissait une femme, avec la pension de famine payée aux veuves de pilotes, et trois enfants en bas âge : Bruno né en 1831, Romuald, en 1833, et Eulalie, en 1838. Le coup était rude, il est vrai, mais la veuve de Naïm était encore

plus à plaindre que celle de Saint-Laurent. Sans s'attarder à pleurer un passé à jamais évanoui, elle reporta sur ses enfants toute l'affection dont son cœur était capable, et ne vécut plus que pour eux. Les croix les plus lourdes ne pèsent guère à celui qui ne s'avise pas de les porter seul. Pour combler le déficit inévitable de sa maigre pension, elle tint, au début, un magasin, et, de cette façon, l'avenir des enfants ne fut pas trop compromis. L'aîné seul dut orienter autrement sa vie. Il était décidé qu'il entrerait au Petit Séminaire de Québec à l'automne. Sa grammaire latine et son *De Viris* que sa famille conserve comme une relique étaient déjà achetés. Il désirait être prêtre, mais évidemment il était prédestiné à n'être qu'un bon maître d'école. Le bon Dieu préférerait temporiser et avoir dans cette famille trois prêtres au lieu d'un seul... Ses desseins se sont réalisés en leur temps.

Bruno

Incapable d'entrer au Séminaire, le jeune orphelin continua son stage scolaire à l'école de son village. Toussaint, heureusement, en était alors le professeur. Ce maître d'école incomparable s'intéressa à son élève ; sa passion pour l'enseignement frappa celui-ci, et fit germer en lui une vocation qui n'existait qu'à l'état latent. En tout cas, Toussaint influa sûrement sur l'avenir de son élève. Cependant le jeune Pelletier fut seul à soupçonner les vues de la Providence. Au sortir de l'école, il songea d'abord à se tailler dans la forêt

un petit domaine. Si son homonyme et son fils en même temps, actuellement l'un des assistants-procureurs du Séminaire de Québec, veut consulter le "Terrier" de cette époque, il y lira probablement le nom de son père, propriétaire d'un lot dans je ne sais quel rang de Saint-Féréol. Lui aussi avait subi l'entraînement général des paroissiens de Saint-Laurent. Je l'ai assez bien connu pour douter de ses aptitudes. Tout intelligent qu'il fût, il n'eut jamais fait couler sur sa terre des ruisseaux de lait et de miel. Il était statué qu'il n'entrerait jamais dans cette terre promise que je ne veux pas déprécier, mais sûrement inférieure à celle que Moïse entrevit du sommet du Nebo. La Providence abrégéa son rêve en lui ménageant un accident qui le força de renoncer à ses velléités d'être un laboureur.

Il était à peu près rétabli quand Toussaint ouvrit, à Saint-Michel, un collège avec pensionnat, identique à celui que Dufresne fonda plus tard à Montmagny. Le professeur se rappela son ancien élève — plus vieux que son âge — l'appela auprès de lui et en fit son auxiliaire. Il était régent en même temps qu'élève. Au bout de l'année il obtenait son diplôme élémentaire, et en septembre 1856, il débutait à Saint-Jean, I. O. Il ne doutait plus de sa vocation et devait mourir maître d'école. Un diplôme élémentaire n'est qu'un pied dans l'étrier, si je puis m'exprimer ainsi. Il suffit à l'ambition des jeunes filles, on en devine aisément le pourquoi, mais non pas aux jeunes gens. Aussi, il n'hésita pas à quitter son poste lorsque l'Ecole normale Laval ouvrit ses portes. Deux ans après, il en sortait avec le diplôme

d'école modèle, français et anglais, et alors il commença et poursuivit sa carrière sans jamais regarder en arrière. Il débuta à Saint-Roch, Québec, passa deux ans à Saint-Jean Deschaillons, dix au village de Château-Richer, de 1861 à 1872, je crois, et vingt à Saint-Laurent, de 1872 à 1892, année de sa mort. Tel est l'itinéraire qu'il a suivi, toujours identique à lui-même. Il était marié depuis le 9 avril 1870, avec Marie-Luce Vallée, à Beauport, et père d'un enfant décédé en bas âge lorsque la Providence le ramena à Saint-Laurent. Au moment où les enfants allaient pousser, le bon Dieu l'installait dans sa paroisse natale, où l'air ambiant favorise les vocations ecclésiastiques ; dans un milieu où les munitions leur permettent d'arriver à maturité. Cette fois encore, l'action de la Providence est évidente, pour moi, du moins.

En 1875, il succéda au notaire Gosselin, comme registraire de l'île d'Orléans. Ce double traitement améliora sans doute sa position, mais ne lui donna pas encore l'indépendance de la fortune.

A part le bébé que j'ai mentionné, quatre enfants lui sont nés : Joseph, né en 1873 ; tonsuré en 1900, prêtre agrégé au Séminaire de Québec depuis 1909, et chanoine titulaire du Chapitre de Québec, depuis juin 1915. Bruno, né en 1875 ; ordonné en 1903, prêtre du Séminaire de Québec et actuellement l'un des assistants-procureurs ; Alphonse, né en 1880 ; entré au noviciat des Oblats en 1903 ; ordonné en 1909 et actuellement professeur à l'Université d'Ottawa. Anne-Marie, née en 1878, demeure avec sa mère, rem-

plissant auprès d'elle, avec un dévouement admirable, la fonction de garde-malade.

Cette énumération démontre bien que je n'ai rien exagéré en rangeant cette famille Pelletier parmi les familles sacerdotales. Les trois prêtres qu'elle compte justifient ce qualificatif.

Bruno Pelletier a été vingt ans durant professeur dans son village natal, estimé et populaire jusqu'à la fin. Ce seul fait dispense de tout autre éloge, surtout quand on songe à quel point il est difficile d'être prophète dans son pays, à Saint-Laurent comme ailleurs. Son tempérament, plus que sa longue barbe, lui facilita la solution de cette équation. Tout entier à sa besogne et à sa famille, réservé, conciliant, restant étranger aux affaires paroissiales, il ne prêtait en rien le flanc à la critique. Il était, je pourrais dire, un curé volontaire, sans le caractère sacerdotal, comme devrait l'être tout bon instituteur. Aussi, lorsqu'il est parti en 1892, âgé seulement de soixante et un ans, tous le regrettèrent.

Romuald

Sa vie tout entière a été aussi calme que celle d'un lac sur la surface duquel ne souffle jamais la moindre brise. Je pourrais même dire, — rigoureusement parlant, — que ce trop modeste paroissien, doux comme un agneau, n'a pas d'histoire proprement dite. Au sortir de l'école, il apprit, sous la direction de Jérémie Lapointe, le métier de cordonnier, et son apprentissage terminé, le disciple valait le maître. Plus tard, il ajouta une

nouvelle corde à son arc en apprenant aussi le métier de "chaloupier." Il était donc cordonnier en hiver et chaloupier en été. De cette façon, il ne courait pas deux lièvres à la fois. Cependant, sans être ni l'un ni l'autre, il pouvait vivre très à l'aise s'il avait eu tant soit peu la vocation de jardinier. Il n'avait qu'à transformer son emplacement en un champ de fraises ou même en un simple jardin potager. Il vivait sur une mine d'or qu'il n'a jamais songé à exploiter. Quelle métamorphose il a subi ce bel emplacement, depuis qu'il a changé de nom ! Je me trompe. Il n'a pas été métamorphosé, mais saboté par le propriétaire actuel. L'industrie qu'il exerce l'exigeait. Une villa n'est pas à dédaigner, mais à la condition d'avoir du "pain sur la planche" comme dit le député Lafortune. Un seul métier aurait bien suffi à Romule Pelletier, comme l'appelaient les paroissiens, puisqu'il n'a jamais été qu'un père de famille *in potentiâ*, et qu'il ne lui est né aucun enfant de son mariage en 1861, avec Philomène Roberge, ma cousine germaine. Celle-ci, après le décès de son mari, en 1903, resta — quelques mois — paroissienne de Saint-Laurent, puis elle monta prendre pension à Québec, chez les Sœurs de la Charité.

Plus pressée que ses frères, pressentant qu'elle mourrait jeune, la cadette de la famille, Eulalie, se maria en 1858, à l'âge de vingt ans. Fille d'un marin, elle aima et épousa un marin, presque un loup de mer, Joseph Emond, né à Saint-Jean, I.O. Je me souviens les avoir souvent vus, avant leur mariage, assister aux vêpres, dans le banc de famille, numéro trois, rangée du mur,

chapelle de la Sainte-Vierge. Assis sur la marche du balustre de cette chapelle, mes yeux ne pouvaient point ne pas les remarquer. Suivant le cérémonial des amoureux, en usage à Saint-Laurent, ils n'arrivaient que sur la fin du premier psaume. Les paroissiens oubliant un instant le bon Dieu, les suivaient du regard, en se disant intérieurement : la petite Eulalie, car elle était frêle et délicate, va finir par épouser le jeune Emond. Leurs prévisions se réalisèrent en 1858. Leur bonheur probable dura seulement une dizaine d'années. En 1868 ou 1869, cette jeune femme partit subitement sans pouvoir même être communiée. Ce fut l'affaire d'uné quinzaine d'heures. Heureusement, elle ne laissait que trois enfants : Joseph, commis au bureau de poste de Québec ; Eulalie qui réside avec sa belle-mère, Marguerite Lapointe ; Georgina, qui épousa mon cousin germain, Michel Gosselin, fils de Magloire, et morte encore plus jeune que sa mère.

PLANTE

Le berceau canadien des Plante est au Château-Richer; où a été inhumé en 1706 Jean, fils de Nicolas et de Elizabeth Chauvin, de Lalleu, près LaRoche. Pour connaître l'âge de cette famille, il suffit de jeter un coup d'œil sur son arbre généalogique.

En 1650, Jean, fils de Nicolas, épousa à Québec, Françoise Boucher.

En 1691, Pierre, fils de Jean, épousa à Sainte-Famille, Marguerite Patenôtre.

En 1717, Pierre, fils de Pierre, épousa à Saint-Pierre, Angélique Avare.

En 1747, Prisque, fils de Pierre, épousa à Saint-Pierre, Joseph Leclair.

En 1790, Joseph, fils de Prisque, épousa à Saint-Pierre, Agathe Gosselin.

En 1816, Prisque, fils de Joseph, épousa à Saint-Laurent, Geneviève Ruel.

En 1855, Isidore, fils de Prisque, épousa à Saint-Laurent, M. Zoé Labrecque.

En 1894, Isidore, fils d'Isidore, épousa Marie Lemieux.

Prisque

Grâce à l'héritière qui le choisit pour époux en 1816, il a l'honneur d'être le fondateur de la famille Plante, de Saint-Laurent. Le rôle de prince consort suffisait à son ambition et lui était naturel. Seconder la politique familiale de la reine du logis était son unique souci et le bonheur de sa vie. Il se contenta donc d'être le mari d'une fermière sans égale, à cette époque du moins, dont la réputation d'avoir été un "Colbert domestique," que personne ne lui conteste, est pleinement justifiée par ses œuvres.

Le bien de famille, elle l'améliora ; la vieille maison, elle la remplaça par une plus moderne et plus confortable ; le capital en germe, elle l'augmenta. Mère de sept enfants, elle présida sans mollesse à leur apprentissage de la vie, fit fréquenter à l'aîné l'école Moreau, de Lotbinière, plaça Joseph au Petit Séminaire de Québec, et les dota tous largement lorsque vint leur tour de fonder une famille. Ignace eût en partage la terre voisine, à l'est ; Isidore hérita du bien de famille, et Joseph succéda à Joseph Couture, le principal négociant du village. Quant aux filles, elle maria Geneviève à Ambroise Pouliot ; Apolline à Onésime Couture, alors directeur de l'école modèle paroissiale ; Desneiges à Germain Lemay, de Sainte-Croix, père de M. l'abbé Albert Lemay, et Monique entra, en 1851, au monastère des Ursulines, où elle est décédée en 1860. Lorsque j'étais enfant, la vue d'un parement d'autel

qu'elle avait elle-même confectionné et donné à l'église de sa paroisse, était une fête pour mes yeux qui avaient cette jouissance aux grandes solennités.

Après la mort de sa fille Geneviève laissant sept jeunes enfants, la grand'mère adopta Samuel, dont elle fit un médecin, et donna aux autres une mère adoptive qui ne put jamais se résoudre à se séparer de ses orphelins et à quitter la maison lorsque son apostolat fut terminé.

Ce n'était pas assez. Lors du typhus, en 1847, elle vint à Québec et en ramena un orphelin irlandais dont elle fut la seconde mère. Rien n'était trop bon ni trop beau pour son James McElroy, qu'elle plaça au séminaire de Québec, où il a fait une moitié de son cours classique. Si ce grand blond, un peu rousselé, à la démarche nonchalante, n'est pas allé jusqu'au bout, ce n'est pas la faute de sa patronne, qui, désireuse de le garder auprès d'elle, lui offrit alors une belle ferme. Il refusa et quitta Saint-Laurent qu'il n'a plus revu. Nos amis les Irlandais, il est sûr, ignorent combien les mères canadiennes-françaises ont choyé et aimé leurs orphelins. Heureusement, pour lui surtout, le jeune McElroy se ressaisit à temps, puisque, à la suite de je ne sais quel itinéraire, son nom figura sur la liste des médecins pratiquants de Chicago.

James n'était pas l'unique orphelin de la famille. Il avait un frère du nom de Marc, qui a été quelque temps au service de Ignace Plante. Comme William Donnelly, il préférait le régime d'un patron canadien-français à celui d'un compatriote.

Ce n'est pas encore tout. Cette généreuse chrétienne

est la donatrice d'un ostensorio qui a coûté \$298.00, et sous le pied duquel sont gravés son nom et celui de son mari. Lorsque celui-ci, avec la mine d'un solliciteur qui craint d'être éconduit, présenta son cadeau, le curé, M. Forgues, fut si agréablement surpris qu'il oublia de le remercier. Alors il fit atteler sa voiture et alla rendre visite à la famille Plante qui est aussi la donatrice de quatre ornements sacerdotaux. Son nom apparaît également sur la liste des souscripteurs aux murs de l'église en pierre de taille.

Cette mère n'oubliait pas davantage ses enfants spirituels, et lorsque mon père, qui était son filleul, se maria, elle lui présenta comme cadeau de noces, quinze bottes de lin. Pareil cadeau peint bien les mœurs de cette époque, et amuserait beaucoup aujourd'hui. Ce trait montre combien les choses ont changé depuis un siècle.

J'ai seulement connu ce que je puis appeler la vie publique de cette petite bonne femme, débordante de vie et d'activité, trotinant plutôt qu'elle ne marchait, et gouvernant si sagement sa principauté. Les faits que je viens de raconter ne sont donc qu'une fraction du bilan de ses bonnes œuvres. Elle a à son crédit spirituel une foule d'autres placements dont les dividendes ont dû lui être remis à son entrée dans l'autre monde.

Ignace

Il était l'aîné de la famille. Lorsqu'on lui assigna la portion de son héritage, il n'eût qu'à enjamber la

clôture de la terre voisine du bien paternel. Il obtenait ainsi l'indépendance, sans perdre le bénéfice des conseils des vieux parents et un coup de main au besoin.

Son mariage fut sa première grosse transaction. Le jeune Ignace tira un si bon numéro que je soupçonne sa mère de lui avoir désigné, non pas celle qu'il devait aimer, mais la famille prédestinée à lui fournir une épouse capable de le rendre heureux et de le secourir. Les négociations marchèrent rondement, car à la suite de quelques promenades à Saint-Pierre, Ile d'Orléans, sa candidature était agréée, et son mariage avec M.-Anne Ferland béni en 1846 par M. le curé Tardif. A cette époque du moins, cette petite paroisse était une pépinière d'épouses et de mères chrétiennes. Chacune de ses familles, pour ainsi dire, était une école ménagère en miniature.

L'avenir du jeune ménage était dès lors presque assuré ; la fortune se comptait généralement à leur sourire ; les anges commencèrent à descendre du ciel ; et pour leur rendre la vie gaie et confortable, on remplaça la vieille maison par une neuve. Peu mêlé au mouvement paroissial, remplissant les charges civiques par devoir plus que par goût, Ignace Plante comptait parmi les sages qui sont tout entiers à leurs familles et à leurs affaires. Aussi, lorsqu'il déposa le harnais, sa mission était terminée. Ses filles étaient mariées : M.-Anne, en 1874, à Jean Pouliot, Saint-Jean, I. O. ; Geneviève, en 1878, à Edmond Lachance ; M.-Desneiges, en 1881, à Julien Gendreau. Une quatrième était entrée chez les Franciscaines de la Grande

Allée, et Monique était morte presque subitement, en 1885, au retour de la grand'messe paroissiale. Quant aux garçons, ils étaient tous gros propriétaires. Onésime, marié en 1878 à Delphine Gendreau, occupait la terre de Pierre Leroux ; Ignace, marié en 1884 à Belzémire Gagnon, occupait celle de Jean Tessier ; Alfred, marié en 1896 à Léa Pouliot, occupait celle de Pierre Cinq-Mars, et Pierre, marié en 1896 à Léa Thivierge, a hérité du bien paternel. Tous, je le sais, font honneur au nom qu'ils portent, et sont autant de copies conformes à l'original.

Joseph

S'il n'avait pas su compter mieux que son frère Isidore, il n'aurait sûrement pas succédé au père Couture. Ce dernier, vieilli, malade, sans héritiers, appela auprès de lui le jeune Plante, l'installa au comptoir, *cum futurâ successionem*, et présida à son noviciat. L'élève n'avait pas, à l'égal du maître, le génie des affaires. Mais il possédait à un degré suffisant les aptitudes indispensables aux professionnels du négoce : le tact commercial ; le magnétisme qui attire et enchaîne la clientèle ; une instruction élémentaire, un peu au-dessus de la moyenne de cette époque, grâce à une année de Séminaire ; et, par surcroît, une bonne humeur qui est le complément du marchand rural.

L'ancienne maison Couture, grise, longue, sans rez-de-chaussée, à un seul étage, avec toit en selle, reliée au chemin du Roi par un ponton en madriers, était

sectionnée en trois parties : le logis de la famille à l'ouest, le magasin au centre, et l'entrepôt à l'est. De plus elle avait à sa droite, trente pieds à l'ouest, une petite grange au sud de laquelle nous passions lorsque nous étions en retard pour l'école. C'est là que son propriétaire a réalisé une fortune relativement considérable, qu'il a léguée, en partie du moins, pour l'instruction des enfants de la paroisse, et pour la fondation d'un couvent qui occupe le même site que la vieille maison. Les bénéfices du négoce sont en définitive retournés aux paroissiens, et depuis plus de trente ans les Sœurs du Bon-Pasteur distribuent à bon marché l'instruction, à l'endroit même où l'on détaillait autrefois épiceries et nouveautés. Cet insigne bienfaiteur attend encore son monument, un marbre quelconque le rappelant au souvenir de la paroisse. L'espace ne manque pas pourtant sur l'emplacement rectangulaire du couvent. Grâce à son auxiliaire, ce bon monsieur Couture, décédé lorsque je marchais à peine, traversa gaiement les années de la vieillesse, et s'endormit avec l'assurance de laisser à ses clients un successeur honnête et accommodant. L'avenir démontra qu'il ne s'était pas trompé.

A partir de ce moment le jeune Plante fit le négoce pour son bénéfice personnel, et courtisa la fortune qui lui fut généralement fidèle. Quelques années après il mariait, avec l'instituteur du village sa sœur Apolline, et l'année suivante, en 1855, il épousait Célanire Cinq-Mars, fille de Guillaume. A l'heure où il fondait une famille, il commençait sur l'emplacement

Civadier la construction d'une superbe maison, avec rez-de-chaussée en pierre, large galerie ceinturant l'étage principal et toit de forme pyramidale. Les barils de farine, les tonneaux de sirop et d'huile étaient couchés dans le rez-de-chaussée, et les rayons de nouveautés occupaient le coin nord-est de l'étage supérieur. C'est là qu'il déménagea armes et bagage entre les années 1855 et 1857, et qu'il est mort en 1870. On peut dire que la galerie de cette maison était le Forum où les paroissiens échangeaient les nouvelles du jour, discutaient affaires scolaires, municipales et politiques. Et, si le thème faisait défaut, ils s'amusaient aux dépens de quelque bon diable. En temps d'élection, elle servait de tribune.

A toute heure elle hébergeait quelques flâneurs, mais avant et après les offices paroissiaux elle était invariablement noire de monde. On semblait croire qu'elle avait été construite pour le public et gracieusement mise à sa disposition. Si le propriétaire s'était avisé de réclamer on eût sans doute plaidé prescription et poussé les clients à se mettre en grève. Du reste, il aurait craint de contrister les habitants en les invitant à siéger ailleurs.

Pratiquement, le changement de poste ne changea rien. Sa clientèle traversa le chemin avec son fournisseur, et le même bon vent souffla sur la barque du négociant qui continua de voguer sûrement; le bonheur domestique marchait de pair avec le succès, et une fois l'an Dieu bénissait régulièrement le mariage de 1855. Riche de santé sans être robuste, abstinent et ne fumant

même pas, Joseph Plante semblait prédestiné à une très longue vie. Cependant la fin était proche, bien qu'il ne fut pas encore cinquantenaire et qu'il semblât indispensable à sa jeune famille. Un accident banal, une simple fracture de jambe, sans gravité apparente, fut la cause première de sa mort arrivée en 1870. Le médecin fut mandé ; il fit le geste accoutumé, crut avoir réduit la fracture à sa plus simple expression, mais le malade ne s'en porta guère mieux. Au contraire son état empira et commença d'inquiéter parents et amis. Il souffrait et ne dormait plus. Alors, en attendant la guérison que tout le monde souhaitait, on lui administra une dose de morphine, qui endormit la douleur et le patient : si bien qu'il ne se réveilla que dans l'autre monde. Cependant plusieurs opinaient à croire, dès le début, que son cas était mortel.

La mort imprévue et presque tragique de Joseph Plante impressionna péniblement les paroissiens qui le tenaient en haute estime, et compromit irrémédiablement l'avenir de sa famille. L'aîné des garçonnets était trop jeune pour remplacer son père, et la mère était incapable de mener de front la maison domestique et la maison commerciale. Elle tenta l'expérience, s'ingénia à copier son mari, se trémoussa, mais en vain. D'ailleurs — je puis bien ajouter, sans commettre un libelle — qu'elle n'était pas née femme de comptoir. Le magasin n'avait plus d'âme, et après avoir vivoté un certain temps il changea de maître et tomba aux mains de Célestin Lachance. Telles ont été les conséquences de cette mort prématurée.

La famille Plante séjourna d'abord à Québec ; puis, quelques années après, elle gagna l'Ouest américain, où sont encore plusieurs des huit enfants qu'elle comptait à son départ de Saint-Laurent, en 1874. Joseph, l'aîné, demeurait à Lauréat, Dakota Nord ; Célanire, à Saint-Paul, Minnesota ; Cédulie, à Saint-John, D. N. ; Emma, épouse du Dr Marquis, à Saint-Paul, Minn. ; Clara, épouse de Frank Phillips, à Saint-Paul, puis à Saint-John, veuve et grand'mère à l'âge de quarante-quatre ans ; Georgiana, entrée chez les Fidèles Compagnes de Jésus en 1884, professe en 1888, actuellement à Edmonton ; Albert et Alfred, à Saint-John, D. N.

Une moitié de cette famille, je crois, est déjà disparue, ainsi que la mère décédée et inhumée à Saint-Paul, il y huit ou neuf ans, et l'autre moitié sera américanisée avant un demi-siècle.

Isidore

Sa mère, prudente et avisée toujours, en fit son héritier présomptif et le garda auprès d'elle. Elle prolongeait ainsi une maîtrise profitable à tous, continuait à pétrir son Isidore, à minimiser ses déficits et restait, sans lui porter ombrage, sa tutrice officieuse. Cette tutelle finit par faire du fils un cultivateur expérimenté, amoureux de sa profession, et lui permit de transmettre intact le bien de famille. Mais son tempérament, plus folichon que sérieux, ne se modifia guère ; son cerveau resta invinciblement réfractaire au plus simple calcul mental. Plus que cela, il resta brouillé avec les pièces

de monnaie que les enfants de sept à huit ans savent fort bien distinguer les unes des autres. Leur format et le chiffre qu'elles portent ne lui disaient rien. On devine aisément les conséquences de cette lacune. Aussi ce parfait honnête homme revenait rarement du marché de Québec avec le montant qu'il aurait dû avoir en poche. Naturellement il était toujours la victime, mais il préférait être volé qu'être le voleur.

Ce déficit incurable n'empêche pas qu'il était intelligent, prompt aux bons mots, aux réflexions originales et piquantes parfois.

Ce paroissien, décédé il y a une dizaine d'années, était père de neuf enfants, savoir : Isidore, son successeur sur le bien paternel ; Jean, établi à Escarabà ; Arthur, marié à Marie Latulippe, Québec ; Marie, mariée à F.-X. Hamel ; Auxilia, mariée à Bernard Chabot ; Phébée, mariée à E. Laberge ; Desneiges, mariée au même, veuf de sa première femme ; Philomène, mariée à Frs-Horace Gosselin ; Apolline, en religion, Sœur Saint-Hermogène, professe en 1877 dans la Congrégation Notre-Dame, décédée en 1889.

POULIOT

D'APRÈS Tanguay, trois frères, fils de Michel et de Jacqueline Laurens, de Valence, sont les souches de toutes les familles Pouliot que compte le Canada.

Celles de la paroisse Saint-Laurent descendent de Charles et de Françoise Meunier. La terre de leur premier ancêtre canadien, au pied de laquelle sont groupées les plus anciennes maisons du village, porte le même nom depuis plus de deux cents ans, et Samuel, son titulaire actuel, figure parmi les médaillés de 1908. S'il vous plaît de visiter le berceau des huit générations que compte cette famille, prenez l'avenue qui débouche entre le magasin Pouliot et la maison Eugène Gosselin ; filez en droite ligne jusqu'au pied de la montée qui court de l'est au nord-ouest ; puis, l'ascension terminée, tournez légèrement au nord-est, et quelques minutes après vous serez à la porte d'une longue maison en pierre, cachée dans un pli de terrain, où vous serez cordialement accueilli.

Cependant, ce site n'est pas celui de la maison primitive démolie en 1910 et située plus à l'ouest, près de la ligne qui sépare cette terre de celle de l'ancienne famille Campeau. Une fois la côte montée, on s'y

rendait en piquant droit au nord. La maison actuelle est donc relativement jeune. On m'a dit qu'elle avait été bâtie par le trisaïeul de Samuel, qui partagea sa terre en deux moitiés, convaincu qu'elle pouvait aisément nourrir deux familles. C'était trop lui demander, à cette époque du moins, et l'expérience ne tarda guère à le démontrer. Des terres de deux à trois arpents de front sur quatre-vingt-quatre de profondeur devraient pourtant nourrir deux ou trois familles. Ce qui est possible en Belgique, en particulier, ne l'est pas moins ici, mais à condition de ne pas perdre un pouce de terrain, de restituer au sol ce qu'il dépense annuellement, de le cultiver comme un jardin, et de choisir les denrées les plus payantes et en vogue sur le marché. Seulement, cette réforme tardera jusqu'à l'époque encore éloignée où s'imposera le morcellement des terres.

Les sept prédécesseurs de Samuel, sur le bien qu'il occupe, sont : Charles, baptisé en 1631, à Valence, et marié en 1667 à Françoise Meunier ; Jean, fils de Charles, marié en 1699, à Madeleine Audet ; François, fils de Jean, marié en 1733, à Saint-Laurent, à Marguerite Ruel, et en 1735, à Marie-Anne Chabot ; Pierre, fils de François, marié à Saint-Laurent en 1775, à Geneviève Godbout ; Pierre, fils de Pierre, marié à Saint-Laurent, en 1801, à Thérèse Lapière ; Ambroise, fils de Pierre, marié en 1840, à Saint-Laurent, à Geneviève Plante ; Pierre-Luc, fils d'Ambroise, marié à Saint-Pierre, en 1871, à Joséphine Poulin ; Samuel, fils de Pierre-Luc, marié, à Saint-Jean, en 1909, à Laura Thivierge.

En quittant Québec, le charpentier Charles Pouliot suivit la même trajectoire que son deuxième voisin, Mathurin Chabot. Première station : au Château-Richer, où a été baptisé l'aîné de ses enfants. Seconde station : à Sainte-Famille, où il en a fait baptiser cinq. Troisième et dernière station : à Saint-Laurent, où sont nés et ont été baptisés ses quatre derniers enfants. Ses descendants lui ont su gré d'avoir installé en un si bel endroit le nid de la famille, à cinq minutes de l'église, de l'école, du forgeron et des principaux emplacements, puisqu'ils n'ont cessé depuis 1680, de conserver religieusement et de se transmettre le bien familial. Un arrière-petit-fils de Samuel — je le souhaite et l'espère — titulaire de la terre ancestrale lorsque sera célébré le quatrième centenaire de la fondation de Québec, comptera, comme son aïeul, parmi les médaillés de cette époque. Mais plus chanceux que ce dernier, il recevra une médaille d'or, si l'on respecte la promesse faite en 1908, par le président du "Comité des anciennes familles."

Françoise Meunier, épouse du premier ancêtre canadien de la famille Pouliot, survécut à son mari, décédé je ne sais en quelle année, et se remaria, en 1700, avec Jean-Paul Maheu. Tanguay dit que le premier mariage de deux français, célébré à Montréal, en novembre 1647, a été celui de Mathurin Meunier, père de Françoise, qui tout de même, a été baptisée à Québec, en 1653.

Elle n'était donc qu'une fillette de quatorze ans à l'époque de son premier mariage.

Les jeunes filles, en ce temps-là, n'étaient pas exposées à coiffer sainte Catherine, et se mariaient souvent au sortir de l'enfance.

Jean-Paul Maheu, son second mari, mort en 1708, et inhumé à Saint-François, I. O., le 25 décembre, était le seigneur du fief de la rivière Maheu, qui sépare les paroisses Saint-Laurent et Saint-Jean.

Jean, le deuxième titulaire du bien paternel, baptisé en 1674 et décédé en 1745, fut le père de neuf enfants. L'un des plus jeunes, François, né en 1708, fut son successeur.

La carrière du représentant de la troisième génération fut plus mouvementée que celle de son père. Sept mois après son mariage, il perdait sa femme le lendemain du jour qu'il héritait d'une fille.

Il se remaria — deux ans plus tard — avec Madeleine Chabot, qui lui donna dix enfants :

Jean-François, marié en 1763 avec Elizabeth Campeau ; Jean-Charles, baptisé en 1738 ; Cécile, mariée en 1764 avec Antoine Goujon, et en 1771, avec Bernard Duberger ; M.-Anne, mariée en 1770, avec Paul Paradis ; Joseph, baptisé en 1746, et décédé en 1771 ; Pierre, baptisé en 1749, et marié en 1775 avec Geneviève Godbout ; Geneviève, baptisée en 1751 ; Marie-Joseph, en 1753 ; Madeleine en 1756, et Charles en 1758.

Le dernier-né de cette famille a été inhumé dans le vieux cimetière de Charlesbourg, en 1759. Ce millésime rappelle l'année terrible de la Nouvelle-France, et explique la présence à Charlesbourg ainsi que dans les paroisses de la côte Beaupré, d'une foule de familles

étrangères. Elles venaient de l'île d'Orléans, plus exposée que tout autre endroit aux coups de l'ennemi. Aussi, dès que les vaisseaux de guerre, fondés d'habits rouges, furent signalés, la plupart des vieillards, femmes et enfants restés au foyer s'éloignèrent immédiatement, emportant ce qu'ils possédaient de plus précieux. Les familles de Saint-Laurent et de Saint-Pierre, pour plusieurs excellentes raisons, préférèrent se réfugier à Charlesbourg. Cette paroisse avait pour premier avantage de n'être qu'à deux heures des deux premières. Elle était protégée par les canons de Québec et par un cordon de troupes échelonnées depuis la Canardière jusqu'à la chute Montmorency. De plus, on s'y trouvait presque chez soi, en famille ; car, ces trois paroisses, ont toujours entretenu des relations qui en font presque des sœurs. D'ailleurs Charlesbourg comptait à cette époque deux familles Maranda dont les chefs venaient de Saint-Laurent, et qui préparaient les voies à celles qui venaient leur demander l'hospitalité. Aussi, le registre paroissial de 1759 mentionne plusieurs baptêmes et sépultures de ces deux paroisses de l'île d'Orléans, sans compter les mariages mis en chantier pendant ce séjour, et qui eurent lieu en des temps meilleurs.

En partant pour aller prendre son poste de combat, François Pouliot, père du bébé inhumé à Charlesbourg, en août 1759, avait confié sa femme et ses enfants à son voisin Campeau. Plusieurs miliciens de Saint-Laurent, comme beaucoup d'autres compatriotes, ne revinrent

jamais, et quelques-uns de ceux qui échappèrent aux balles de l'ennemi ne retrouvèrent qu'un foyer désert et les quatre pans d'une maison incendiée. Tout était à recommencer une fois de plus.

Le mousquet dans une main, la hache ou le mancheron de la charrue dans l'autre, harcelés — presque sans trêve — par l'Iroquois ou son allié l'Anglais, riches de pauvreté, délaissés, éprouvés comme Job, secoués par tous les vents, mais jamais abattus ni découragés, telle a été la vie des défricheurs et des laboureurs canadiens de la première à la cinquième génération.

Malgré la conspiration simultanée des hommes et des éléments, ces pionniers n'ont cessé de faire reculer la forêt et sortir de terre de nouvelles moissons, de restaurer le foyer saccagé, de le remplir de rejetons qui, à leur tour, poursuivaient avec la même endurance et le même héroïsme l'œuvre de leurs ancêtres. Cette vaillance, il faut l'admettre, n'a plus la même intensité, et la race des défricheurs et laboureurs actuels ne vaut pas l'ancienne.

Le défrichement d'une terre en bois debout ne séduit plus guère, équivaut presque au nivellement d'une montagne. En pareil cas, dit-on, l'aisance et la mort frappent à la porte à la même heure. La mentalité rurale a suivi la même coupe que la mentalité religieuse. La ville avec ses attractions, ou le village créé par la houille blanche magnétisent les jeunes générations. On hésite même, parfois, à prendre sur ses épaules l'héritage sacré du foyer et du nom, et, ce qui pis est, on est heureux de s'en décharger. Puis, lorsque l'âge

permet de mieux raisonner, on regrette de ne s'être pas taillé, en pleine forêt, une petite seigneurie.

Cependant le mal ne serait pas sans remède si la colonisation et l'agriculture étaient sous le contrôle d'une commission indépendante, pourvue du nerf de la guerre. La grande coupable, en cette affaire, est la politique qui gâche presque tout ce qu'elle touche. Tous nos gouvernants, depuis que la province de Québec jouit de l'autonomie, peuvent faire un *meâ culpâ* et quelques-uns un *meâ maximâ culpâ*. Au lieu d'orienter la colonisation, de lui réserver des zones privilégiées, prêtes à recevoir le colon, on l'a laissée errer à l'aventure, suivant l'intérêt ou le caprice d'un chacun. Au lieu de concilier les intérêts respectifs du color et du concessionnaire forestier, ce qui est relativement facile, on a laissé subsister, entre ces deux intéressés qui ont leur raison d'être, les causes de conflits. Il aurait fallu concéder les lots presque gratuitement, simplifier la procédure de ce genre de transactions, et dépenser annuellement un million au moins pour l'œuvre de la colonisation.

Comptez le supplément de paroisses et de population que représentent — ce qui n'est sûrement pas exagérer — cinq fondations annuelles pendant une période de cinquante ans. Le système routinier, en vigueur depuis trop longtemps, est d'autant plus regrettable que l'avenir de la province repose essentiellement sur la colonisation et l'agriculture. Cependant la colonisation restera paralysée tant que le peuple rural ne s'organisera pas en fédération, ne tiendra pas tous les ans une assemblée

plénière, pour discuter, codifier ses revendications, puis, formuler un programme qu'il fera signer par tout candidat à la législature. La population rurale élit les deux-tiers de la députation, et néanmoins, comme puissance agricole, son influence est nulle. Sans les défricheurs et les laboureurs, comme ceux dont je rappelle le souvenir et que je suis heureux de ressusciter, le Canada français serait encore dans les limbes. Ils sont la moelle du peuple, la pierre angulaire de notre édifice national, par conséquent, on ne saurait trop favoriser leur œuvre.

Pierre, le plus jeune des fils de François, fut appelé à lui succéder. D'après le dictionnaire Forges, il fut le père de trois enfants : François, marié à Québec, avec Julie Damien ; Antoine, marié à Saint-Jean, avec Angélique Gobeil, en 1803, et Pierre, qui hérita d'un bien de famille. François, marié avec Julie Damien, était le père de l'abbé Paschal Pouliot, ancien curé de Saint-Gervais, et de J.-B. Pouliot, ancien député de Témiscouata.

Pierre naquit sur la fin du dix-septième siècle, et s'il avait lui-même choisi le moment de venir faire son tour sur la machine ronde, il ne se fût pas montré plus avisé. A cette époque, en effet, l'âge de fer du Canada était passé : les peuplades sauvages étaient domptées et désormais impuissantes ; la paix régnait d'un bout à l'autre du pays ; la liberté religieuse était presque absolue ; le nouveau régime politique s'adoucissait graduellement ; les laboureurs groupés autour de leur clocher, semaient et récoltaient, sans être in-

quiétés ; l'aisance s'installait au foyer domestique ; en un mot, la vie commençait à être bonne et agréable. La hache de guerre fut si bien enterrée que les Etats-Unis et le Canada ont fêté, en 1914, le centenaire de la paix dont ils jouissent.

La carrière de Pierre second fut exempte de grosses épreuves, semble même avoir été parfaitement heureuse. Son mariage fut béni cinq fois au moins, et Dieu lui fit la faveur de fournir un prêtre à l'Eglise de Québec. Ses enfants, François, Ambroise, Simon, Charles et Thérèse lui firent tous honneur. Lorsqu'il mourut, il partit en paix, car il laissait un héritier sur lequel il pouvait compter, et qui avait adouci les ennuis et les douleurs de sa vieillesse.

Père de plusieurs enfants, la bourse légère, comme tous les canadiens de cette époque, Pierre second n'hésita pas à se charger d'une petite orpheline, nommée Julienne Jolin. En ce temps-là, les maisons avaient beau être pleines d'enfants, il restait toujours une place vide pour un survenant, parent ou non. S'il n'en restait pas, il y en avait quand même pour les orphelins. On se passait parfaitement d'orphelinats, parce qu'ils étaient encore à fonder, et surtout parce qu'on avait du cœur. Ces traditions sont encore en honneur dans quelques rares paroisses. Ainsi, visitez les orphelinats de Québec et de Lévis, et vous n'y trouverez guère d'orphelins de Saint-Pierre, île d'Orléans. Là, aujourd'hui comme autrefois, on trouve facilement un père et une mère pour ces infortunés.

Cette petite orpheline élevée par la famille Pouliot,

épousa plus tard, John Campbell, négociant en chaussures, sur la rue Saint-Jean. Ses enfants regardaient, jusqu'à un certain point, la maison Pouliot, où avait été élevée leur mère, comme leur maison paternelle, et y ont passé fréquemment leurs vacances. Julienne avait deux petites sœurs qui, comme elle, ont été adoptées par des familles de Saint-Laurent. Séraphine, mariée plus tard avec Sévérin Vaillancourt, a été élevée par mon grand-père maternel, François Lapierre, qui n'était pas plus fortuné que le père adoptif de Julienne. L'orpheline de la famille Lapierre est décédée en 1914. Quant à Malvina, elle fut adoptée par Chs Roberge, et se maria à Québec avec Charles Binet, négociant en chaussures. Elle est décédée en 1915, à l'âge de 85 ans.

1. *Ambroise*

Sans pouvoir invoquer le droit d'aînesse, il fut néanmoins appelé à recueillir la succession de son père. Cette fois encore le choix était judicieux, comme l'événement le prouva. Laboureur par vocation, travailleur, sobre jusqu'à l'abstinence, honnête jusque dans les moelles, foi du charbonnier, et par-dessus tout, cœur d'or, tel était, en somme, le sixième représentant de la famille Pouliot. Je pourrais ajouter qu'il était l'un des danseurs les plus renommés de son temps. Ce détail secondaire ne le déprécie en aucune façon, car les danses de cette époque n'étaient pas, comme aujourd'hui, lascives et bestiales même.

Le jeune Ambroise débuta par son mariage avec une jeune fille appartenant à l'une des meilleures familles de la paroisse. Evidemment, le bon vent soufflait dans ses voiles. Pierre-Luc vint au monde ; Thomas le suivit ; puis Georges, Mélanie, Céline, Samuel et Zotique vinrent tour à tour garnir le foyer. Le ménage était vraiment heureux ; l'avenir semblait vouloir longtemps encore lui sourire ; aucun nuage n'apparaissait à l'horizon lorsque, soudainement, un coup de tonnerre éclata dans ce ciel clair. Sa femme lui était subitement enlevée en 1852 ou 1853, et son dernier-né survécut quelques mois seulement à sa mère morte dans les mêmes circonstances que la femme de François Pouliot, aïeul de Ambroise. Ces drames ne sont pourtant pas rares dans l'histoire de la grande famille humaine, et cependant ils impressionnent toujours au plus haut degré. Je ne sache pas qu'il y ait — pour de jeunes enfants — pire malheur que la perte de leur mère. Un mari, en pareille occurrence, est sans doute à plaindre, mais les enfants le sont davantage, bien qu'ils soient souvent incapables de réaliser leur position. C'est pourquoi, ils ne tardent pas à se consoler tandis que la blessure d'un père frappé au cœur est plus lente à se cicatrizer. C'est ce qui arriva dans le cas de Ambroise Pouliot qui, toute sa vie, porta le deuil de sa Geneviève.

Il est certain que dans l'épreuve la Providence semble approcher et envelopper davantage les hommes. Les sept jeunes orphelins en firent l'expérience, car Dieu leur donna immédiatement une bonne vieille

filles qui les aima à l'égal d'une mère. Marie Morin, comme nous l'appelions en style sténographique, était une créature pétrie de dévouement, l'une de ces âmes simples qui, sans le soupçonner, poussent jusqu'à l'héroïsme l'abnégation et l'oubli de soi-même. L'œuvre qu'elle a menée jusqu'au bout, sans lassitude, lui aurait valu, en France, une part du prix Monthyon. Dieu l'aida visiblement, et bénit si bien l'instrument improvisé qu'il s'était choisi, que ces enfants — qui n'étaient pourtant pas tous une cire molle — sont tous devenus d'excellents citoyens.

On pourrait lui appliquer les strophes suivantes que j'emprunte à une pièce du R. P. Chaussegros, S. J., intitulée : *La vieille servante*.

Elle pense, en servant les autres,
 A ce Jésus agenouillé
 Qui lavait les pieds des apôtres,
 De son blanc manteau dépouillé,
 Et qui disait : " En mon royaume
 " Les derniers seront les premiers,
 " L'éclat du monde est un fantôme
 " Vain comme la fleur des pommiers. "

Aussi cousant, filant sans trêves,
 Trotinant sans se reposer,
 Elle coule ses heures brèves
 Dans le travail divinisé.
 Or pur respecté de la rouille,
 Là s'est amassé son avoir,
 Gagné par ses doigts sa quenouille,
 Sa vaillance et son lourd battoir.

A part les mendiants professionnels, qui trouvaient tous bon accueil et bon gîte chez Ambroise Pouliot,

il hospitalisait aussi, quand il se présentait, ce pauvre Gabriel Roberge, dont l'intelligence avait sombré à la suite de je ne sais quels incidents. Il venait de l'île Verte, mais il était natif de Saint-Pierre, I. O., et il est mort à Saint-Laurent, après y avoir vécu une quarantaine d'années. Vêtu — l'été comme l'hiver — d'une longue tunique de chamois crasseuse, serrée à la taille par un cordon, il pensionnait tour à tour, gratuitement, bien entendu, dans les familles Ambroise Pouliot, François Gosselin, Ignace Bouffard et J.-B. Gosselin. Il arrivait sans mot dire, et repartait de même. Inoffensif lorsqu'il n'était pas provoqué, on le laissait entrer et sortir à n'importe quelle heure. Il sommeillait plutôt qu'il ne dormait, sur un grabat et plus souvent sur une simple chaise, presque dans la gueule du poêle de cuisine, qu'il tisonnait sans cesse, qu'il chauffait à blanc, et avec lequel il causait de ses peines de cœur. Il n'a peut-être jamais bien dormi qu'une seule fois, à Saint-Laurent du moins. Des hygiénistes enragés et plus charitables encore, le saisirent un jour, le précipitèrent dans une cuve pleine jusqu'aux bords, d'une eau claire et froide comme au sortir d'un puits, et le tinrent emprisonné jusqu'à ce que la lessive fût complète. Rageant, se tordant autant que si l'eau eût été bouillante, suffoqué par moments, maudissant ses médecins d'occasion, il sortit de la piscine plus mort que vif. Quelques instants après, la maladie du sommeil le terrassa, et il ronfla trente-six heures consécutives aussi bruyamment qu'une locomotive entrée en gare. Lorsqu'il ressuscita, il eut peine à se recon-

naître car il avait rajeuni de dix ans. Tout de même, cette cérémonie n'eut ni octave ni même un anniversaire. Pour la renouveler, il aurait fallu le garrotter, ou lui pointer sous le nez le *browning* moderne, qui n'était pas encore en vente chez les armuriers.

Ce pauvre déséquilibré assistait régulièrement à la grand'messe paroissiale, égaré au milieu de la troupe d'enfants qui garnissaient les marches du balustre, et chantant à pleins poumons pendant le *Gloria* et le *Credo*.

Il avait plus de bonne volonté que de gosier. N'importe ! Il était heureux momentanément. Ceux qui l'ont connu se rappellent sans doute la garde-robe portative qu'il avait imaginée, très originale et très comode pour quiconque déménage tous les quinze jours. Cependant elle est restée son privilège unique.

Si je me rappelle bien, il est décédé entre les années 1868 et 1870, chez François Gosselin, père d'Eugène, durant la retraite pastorale.

Pierre-Luc

Au grand contentement de tous les membres de la famille, Pierre-Luc continua son père. Ils savaient que les traditions seraient respectées et que rien ne serait changé. Son mariage, en 1871, avec Joséphine Poulin, de Saint-Pierre, ne bouleversa pas plus l'ancien régime. Seule la poussée de bambins, qui en fut la résultante, modifia l'aspect du foyer, le rajeunit sans lui faire perdre sa caractéristique traditionnelle. Les visages

étaient plus frais, plus épanouis, le babillage plus enfantin, et voilà tout. On vivait heureux comme autrefois en gardant les mêmes habitudes, les bonnes vieilles coutumes. Dans ce milieu, l'aïeul et sa collaboratrice, vieillissaient à vitesse presque égale ; traités en enfants gâtés jusqu'à leur départ pour l'autre monde. Ambroise vécut à peu près le même nombre d'années que son premier ancêtre canadien. Les Pouliot, comme les Gosselin et bon nombre d'autres familles, dépassent rarement soixante-douze ou soixante-quatorze ans, ne fournissent guère d'octogénaires et encore moins de Mathusalems. *Dont acte*, pour emprunter le style des tabellions.

Je pourrais résumer la carrière du septième représentant de la famille Pouliot, en rappelant qu'il ne s'est jamais démenti et qu'il a été l'une des plus dociles brebis que les curés de Saint-Laurent aient eues sous leur houlette. Pour tout dire, sa conscience était même un peu trop timorée, ce qui, d'ailleurs, ne nuisait à personne. Il n'avait que soixante-cinq ou soixante-six ans lorsqu'il est allé rejoindre, en 1906, sa fille Marie-Léda, en religion sœur Saint-Augustin, décédée en 1900 à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de vingt-cinq ans. Depuis cette date, Samuel est au poste d'honneur, et n'a qu'à marcher sur les traces d'un père qui lui a laissé un nom sans tache.

Viril, débrouillard, allant droit au but sans hésitation et sans perdre une minute à fendre les cheveux, plus ou moins malléable, de taille au-dessous de la moyenne, Thomas ne ressemblait à son frère aîné, ni

physiquement ni moralement. Si le sang qui coulait dans leurs veines était le même, leur mentalité était toute différente. Des espiègleries que celui-ci n'aurait voulu commettre ni pour or ni pour argent, étaient pour le premier un agréable passe-temps, une passion qui le laissait sans remords. Son répertoire était inépuisable et varié à l'infini. Ainsi, un jour d'avril que nous tenions séance près de la maison de François Leclair — notre chef-lieu ordinaire — il s'avisa d'attacher à la queue du chien qui l'avait suivi innocemment un morceau de tondre allumé. Jamais je n'ai vu chien courir si vite. Conscient que ce tison ne tarderait pas à brûler sa robe d'abord et sa carcasse ensuite, il partit à travers champs comme une flèche, et dix secondes après il avait franchi les trois arpents qui séparent les deux maisons. La compatissante Marie Morin, auprès de laquelle se réfugia le caniche affolé, devina le nom du coupable, qui n'était sûrement pas celui d'un membre de la " Société protectrice des animaux. " Son humeur belliqueuse, son penchant inné à faire le coup de poing, on le conçoit aisément, l'empêchaient d'être aussi populaire que Pierre-Luc. Cependant, sous une écorce un peu rude, battait un cœur qui refondit bientôt le tempérament originel.

Thomas s'attarda à Saint-Laurent aussi longtemps que possible ; mais, bon gré mal gré, il dut songer au départ. Où aller ? Une terre en bois debout ne lui souriait guère ; un métier ne le tentait pas davantage, et il ne savait que répondre à la question qu'il se posait. Pendant qu'il ruminait le parti à

prendre, il se rappela que, dans une visite à sa tante Desneiges Plante, de Sainte-Croix, il avait entrevu une jeune veuve qui l'avait agréablement impressionné. De plus, ce qui ne dépréciait pas ses charmes, elle possédait une belle ferme, presque à la porte de l'église paroissiale, sans compter le capital en banque. Tout cela valait bien une terre en bois debout. C'était évident, et Thomas n'était pas homme à discuter ce qui est clair comme le jour lorsqu'il entre par les fenêtres grandes ouvertes. Il résolut donc d'entrer immédiatement en campagne pour la conquête du bonheur qui apparaissait là-bas. Allant droit au but sans hésitation, je l'ai écrit plus haut, il partait, un bon samedi, conduit par son père au bout de l'île. En prenant cette voie, au lieu de gagner Québec en chaloupe, il était sûr d'arriver plus frais, moins fané et, partant, de triompher plus aisément. Sa diplomatie fut à la hauteur des circonstances, et assura le succès de cette délicate et périlleuse négociation, qui se termina par son mariage avec madame Henriette Marchand. Grâce à cette alliance, il prit rang d'emblée parmi les notables de Sainte-Croix, dont il est l'un des citoyens les plus honorables et les plus estimés. Je ne connais pas ses enfants, mais je sais qu'il est le père d'une famille qui lui fait honneur, et que l'un de ses fils exerce dans sa paroisse natale la profession de notaire. Un timide, en pareil cas, eût complètement raté l'avenir qu'il s'est créé. *Audaces fortuna juvat.*

Georges a presque toujours résidé à Montréal, sans cependant s'y acclimater. Ses vacances, il venait régu-

lièrement les passer à Saint-Laurent, et n'en repartait qu'après avoir visité les familles du village, auxquelles il restait attaché autant qu'à la sienne. Autrement, il eût cru avoir manqué sa promenade. Lorsqu'il tomba malade, il alla passer un an chez sa sœur Mélanie, qui le soigna comme une mère, puis il monta mourir à l'Hôpital du Sacré-Cœur, en 1913. De son mariage avec Adèle Bétournay, il n'a laissé qu'une fille, qui demeure à Montréal.

Mélanie, sauf les années passées au pensionnat des Ursulines de Québec, n'a jamais quitté Saint-Laurent, où elle est décédée en 1917. De son mariage avec Pierre Lapière, mon cousin germain, il ne lui est pas né d'enfants, ce qui lui a permis d'adopter ceux des autres.

Céline est morte des fièvres typhoïdes, dans l'automne de 1863, à un âge où elle n'avait encouru aucune responsabilité. Elle ne fut malheureusement pas la seule victime de cette épidémie.

Samuel fut le plus favorisé des sept orphelins. Adopté par sa grand'mère maternelle, son avenir était assuré pourvu qu'il fournit sa quote-part de correspondance. Je puis dire à sa louange qu'il ne la marchandait pas. Il avait du talent, et après son stage scolaire il entra au Petit Séminaire de Québec ; puis en 1870, à l'Université Laval dont il sortit en 1874, avec le diplôme de docteur en médecine. Il tenta fortune d'abord à Saint-Georges, Beauce, mais la clientèle semblait vouloir rester fidèle au vieux médecin. Oubliant qu'on ne désagrège pas en un clin d'œil un

bloc qui est l'œuvre du temps et des circonstances, le jeune Esculape capitula peut-être trop vite. Au bout de deux mois d'essai, il alla planter sa tente à Saint-Alphonse, Saguenay, où il épousa Marie Potvin, et pratiqua avec succès jusqu'à son départ pour Chicoutimi, dans l'automne de 1886. A peine installé, il tomba malade et mourut emporté par la typhoïde, âgé seulement de quarante et un ans. Son corps repose dans le petit cimetière de Saint-Alphonse.

Le docteur Samuel Pouliot a laissé plusieurs enfants, et l'un d'eux, Zotique, marié avec une jeune fille de Saint-Laurent, une demoiselle Turgeon, je crois, pratique la médecine à Jonquière.

Quant à Zotique, le cadet de la famille, marié avec Marie Brousseau, fille de Pierre, il réside à Escanaba. Malgré son long séjour en cet endroit, il aime toujours son Saint-Laurent autant qu'autrefois, hommes et choses, à l'exception peut-être de la maison d'école. Ses anciens camarades ne peuvent s'en étonner. Lors de sa dernière promenade à la maison paternelle, il lui en a tant coûté de repartir, qu'il a déclaré ne devoir jamais revenir.

II. François

Ce frère d'Ambroise était l'aîné de la famille. Il préféra être chaloupiier plutôt que cultivateur. Cependant, il ne s'éloigna guère de la maison paternelle car son père lui donna un bel emplacement rectangulaire, sur lequel il construisit boutique et maison. Cette ins-

tallation ne lui coûta pas cher. Le terrain et les matériaux furent la portion de son héritage, et la main-d'œuvre n'exigea d'autres déboursés que son travail. C'est ainsi, que, du jour au lendemain, l'on devenait autrefois propriétaire. Cet emplacement a vu défiler cinq titulaires successifs : François Pouliot, Mme Jean Dumas, François Cinq-Mars, Jean Coulombe, aîné, et Jean Coulombe, fils. La maison, bien que octogénaire, peut encore vivre plusieurs siècles. Les années ne l'ont pas vieillie ; elle est solide comme dans son jeune temps, et les pics qui la démoliront devront être bien trempés. Du moment qu'elle fut prête à recevoir son maître et seigneur, en 1832, il épousa Julie Audet, une indépendante, une impassible sans égale, une vraie Gauloise en un mot, aussi solidement charpentée que son mari. Celui-ci, la plupart des paroissiens actuels de Saint-Laurent ne l'ont pas connu, puisqu'il est mort depuis plus de soixante ans. Le portrait le plus ressemblant qu'il ait laissé, non pas sur zinc, mais en chair et en os, est son fils François qui, cependant, était un peu plus grand. Une moitié de sa famille est née dans la maison bâtie sur la terre d'Ambroise, qu'il céda plus tard à Mme Jean Dumas, en échange de celle dont le propriétaire actuel est Sévérin Cinq-Mars. Il ne perdait rien à l'échange, mais il s'éloignait davantage de l'église. Pour remédier partiellement à cet inconvénient, on suivait un sentier de tolérance, qui, du chemin de sortie de la famille Chabot aboutissait à cette maison blottie au pied de la côte. C'est là qu'est née l'autre moitié de

cette famille, et qu'est décédé François Pouliot, à peine sexagénaire. Je n'étais alors qu'un enfant, mais je me rappelle parfaitement ce décès. La prière du soir, suivant une coutume encore en honneur à la campagne, eut lieu à la maison du paroissien défunt. On m'y conduisit, et je vis pour la première fois un corps sans âme, figé et froid comme une statue de marbre. L'impression que j'éprouvai est restée inoubliable. Il y en a peu, d'ailleurs, qui se familiarisent avec cette vision, bien qu'elle soit fréquente sur la scène du monde. François Pouliot fut le père de dix-neuf enfants, dont cinq moururent en bas âge et que je passe sous silence. Les survivants étaient : François, né en 1833 et marié en 1858 avec Soulanges Lapierre, une nièce de ma mère, portant même prénom et même nom ; Paul, né en 1834, et marié à Chicago ; Pierre, né en 1836 et marié en 1857 avec Luce Ferland, dont le père était marchand, près de la rivière Lafleur ; Damase, né en 1837 et marié en 1864 avec Aurélie Lapointe ; Georges né en 1838, célibataire ; Ferdinand, né en 1839, célibataire lui aussi ; Marie-Anne, née en 1841 ; Achille, né en 1842 et marié avec Caroline Leclerc, en 1865, et avec Emilie Leclerc, en 1881 ; Philomène, née en 1843, et mariée en 1865, avec Pierre Hébert ; Sara, née en 1844 ; Julie, née en 1846 ; Nathalie, née en 1847, et mariée en 1867 avec Pierre Laroche ; Délima, née en 1850, et mariée en 1870 avec Zoël Durocher ; Arzélie, née en 1853, et mariée à Détroit, avec Solime Leblond.

De ces quatorze enfants, presque tous disparus,

François n'était pas seulement l'ainé, le portrait assez fidèle de son père, mais celui dont la figure se dessina davantage. Intelligent, il comprit vite que Québec ne devait pas être, pour Saint-Laurent, moins accessible que pour l'île-aux-Coudres. Pratique également, il devina sans effort qu'une ligne entre ces deux stations serait une mine payante. Une simple chaloupe était l'unique machine requise pour l'exploitation, le pilote ne lui coûterait rien, pas même une heure d'apprentissage, puisqu'il savait tenir un gouvernail. Cette science, d'ailleurs, est le patrimoine commun de presque tous les jeunes gens du village de Saint-Laurent, et même des enfants. Ils l'acquièrent, pour ainsi dire, en s'amusant. Il inaugura donc, entre les années 1854 et 1856, un service quotidien que les paroissiens, misérables depuis trop longtemps, ne tardèrent pas à apprécier. Par conséquent, personne ne peut lui contester le mérite, j'allais dire l'honneur, de leur avoir permis de voisiner avec Québec plus aisément. Sans le mettre en parallèle avec un perceur d'isthmes, je puis bien employer cet attribut puisque tout est relatif en ce monde. On peut, en effet, dans les petites aussi bien que dans les grandes choses, avoir du mérite et même de l'honneur.

La conception d'un mode de transit moins suranné, plus en harmonie avec les intérêts du milieu où l'on vit, ne requiert ni science ni génie, peut germer dans un cerveau quelconque. Il suffit, rigoureusement, pour résoudre le problème, de savoir observer et raisonner dans une certaine mesure. Mais populariser un nouveau

transit, se faire le complaisant serviteur d'une clientèle souvent capricieuse et parfois déraisonnable ; faire la navette entre Québec et Saint-Laurent, six fois chaque semaine, un quart de siècle et plus, sans noyer personne ni même subir la plus légère avarie, n'est pas ce qu'un vain peuple pense. Les paroissiens de Sainte-Famille en ont malheureusement trop souvent fait l'expérience. Ces courses journalières sur le fleuve, qu'on aurait tort d'assimiler à de simples excursions de pêche, supposent des aptitudes professionnelles, un tempérament *ad hoc*, riche d'énergie passive, souple, et, sur les lèvres, le mot qui désarme et pacifie. Or, les aptitudes et le tempérament, François Pelot, comme disaient les paroissiens pour le distinguer de son père, les possédait au superlatif. Il affectionnait tellement sa besogne qu'il ne s'en est jamais dégoûté. Il était si bien dans sa vocation qu'il aurait volontiers attendu la mort, assis à sa place habituelle, la main sur la barre du gouvernail, si le bateau à vapeur n'avait supplanté la chaloupe à voiles. Je puis ajouter, comme dernier trait, qu'il était, non pas un frère, mais un cousin authentique du meunier sans-souci : jamais inquiet du lendemain, toujours d'humeur égale, même lorsqu'il était bourré de commissions, n'hésitant jamais à appareiller, quelque temps qu'il fit, le dernier embarqué, et le premier débarqué. Il montait à bord juste au moment où la chaloupe était sur le point de flotter, car Saint-Laurent, en ce temps là, n'avait pas de quai. Un simple coup d'œil lui permettait de constater si la cargaison

était également distribuée, ne générait pas la marche ; puis ses matelots volontaires débarrassaient la chaloupe de ses jambes de fer, hissaient foc, misaine et tape-cul, repêchaient le grappin noyé au bout de sa chaîne, et ces préliminaires terminés, on piquait sur Québec. Si le vent d'arrière soufflait, le trajet durait une heure environ. S'il était contraire, il fallait louvoyer, et la chaloupe se promenait d'une rive à l'autre, en suivant une diagonale. Ces bordées successives triplaient presque la distance, sans compter, par surcroît, les douches administrées aux passagers lorsque la mer était démontée. La tête de cette ligne était, à Saint-Laurent, l'anse de l'église, et son terminus, l'ancien marché Finlay, où accostent présentement les bateaux-passeurs de Lévis, et que l'on appelait alors le Cul-de-Sac. S'il était facile d'y entrer, il ne l'était pas autant d'en sortir et de passer à travers la forêt de mâts qui couvrait la rade. Le détroit de Belle-Isle, embrumé même, n'est pas plus périlleux. Un quart d'heure durant, les passagers, conscients qu'un coup de barre maladroit pouvait causer une collision, silencieux, les yeux fixés sur les vaisseaux ancrés pêle-mêle, suivaient anxieusement la manœuvre du timonier. Il fallait passer en avant ou en arrière. Ce problème qu'il devait résoudre en même temps qu'il se posait, exigeait un coup d'œil juste et rapide comme l'éclair qui sillonne la nue. S'il lui arrivait parfois de frôler presque le flanc d'un navire, du moins il glissait sans s'y accrocher. C'est en pareil cas, en présence d'un danger quelconque ou d'un passage difficile, que se révèle

le marin habile, expérimenté et maître de ses nerfs.

La chaloupe une fois en dehors du labyrinthe, on respirait plus librement, et la causerie ne tardait pas à commencer. Le mutisme naturel des Anglais est trop surhumain pour les Canadiens français. Ils ne peuvent même longtemps causer sans rire. Chaque peuple a sa caractéristique nationale, et il serait idiot de la lui reprocher. D'ailleurs, en certaines conjonctures, que faire pour tromper l'ennui et passer le temps ? sinon causer. Les thèmes ne manquaient jamais, surtout en revenant de Québec : incidents d'une journée passée sur le marché, parents ou amis rencontrés au coin d'une rue ou à domicile, aventures fortuites, inventaires des emplettes, et que sais-je ? On s'amusait si bien que les passagers s'étonnaient parfois d'être déjà au terme du voyage.

Tout en maniant la barre du gouvernail, François Pelot se mêlait à la conversation, l'orientait dans le sens qui lui plaisait, insérait, en son temps, un mot spirituel, une réflexion originale, qui reposaient les causeurs et les remettaient en verve. Le mot imagé venait spontanément sur ses lèvres, et s'en échappait précédé d'un sourire qui le faisait deviner et apprécier davantage. Ainsi, un jour que le bavardage roulait, sans rien trouver qui vaille, sur la ressemblance d'un paroissien, d'un mot il le portaitura fidèlement. Il ressemble, dit-il "à un crucifix dépeinturé." Un kodak ne l'eût photographié ni mieux ni plus instantanément. Ceux qui ont connu Zéphirin Bouffard, mort depuis longtemps, seront de mon avis.

Trop intelligent pour s'estimer plus qu'il ne valait, il avait cependant son grain de vanité. Un grain, c'est peu de chose, ce n'est presque rien, une simple peccadille, comparativement à tant de nullités, de médiocrités et de sots qui en sont pétris, dont la suffisance et la vanité suintent de la tête aux pieds. Sans compter parmi les meilleurs élèves de Toussaint, dont nous avons rappelé en son temps le souvenir, il était sorti avec un bagage scolaire passable, et même avec le goût de la lecture. Il lisait donc tous les romans populaires qui lui tombaient sous la main, car sa besogne lui laissait des loisirs. Comme il n'avait jamais vu de bibliothèques que par le trou de la serrure, il en vint presque à croire qu'il avait lu tous les livres alors en circulation. C'est, du moins, la prétention qu'il émit un jour au cours d'une discussion. Il commit probablement cette énormité parce que sa réplique fut irréfléchie.

Bien qu'il ne fût pas le " plus beau des enfants des hommes, " qu'il marchât comme s'il était monté sur des échasses, il n'en maria pas moins la plus jolie paroissienne de son temps. Sa physionomie intelligente, éclairée par un sourire séduisant, faisait oublier ses déficits. Il avait d'abord courtisé une jeune fille qu'il désirait bien épouser, mais elle lui fut enlevée par un québécois que le coroner actuel de Québec a intimement connu. Par son mariage, François Pelot est devenu mon cousin germain. Lorsque la cérémonie de la grand' demande eût lieu, sa future belle-mère, sans être précisément opposée au choix de sa fille, qui " l'aimait comme ça, " exprima le regret que le prétendant n'eût

pas d'autre fortune que sa chaloupe, pas même une maisonnette. Il le savait bien, et la réponse ne se fit pas attendre. Qu'à cela ne tienne, répliqua-t-il ! Je puis immédiatement devenir propriétaire "à crédit," comme un tel que vous connaissez bien. Cette bonne tante n'insista pas, naturellement. L'incident fut clos, et le mariage eut lieu le même jour que celui de sa sœur Philomène qui, elle, épousait Magloire Gosse-
lin, l'un des plus riches cultivateurs de la paroisse.

Les deux époux vécurent heureux, contents de leur sort, ne manquant de rien. Un peu plus tard, ils devinrent même propriétaires d'un emplacement sur lequel ils construisirent une maison, occupée actuellement par un nommé O. Cantin.

Il est bon sans doute de préparer l'avenir, mais on a tort de décourager les jeunes désireux de se marier, même sans autre capital que celui de leur foi en la Providence. Les mariages d'amour pur et simple seront toujours les meilleurs.

Le progrès favorise sans doute le public, mais non pas sans faire des victimes. François Pelot en fit malheureusement l'expérience et fut ruiné, je puis dire, par le phare de Saint-Laurent. Ce fut son premier méfait. Celui-ci, originairement un flot coiffé d'un long bonnet, lumineux à son sommet, entouré d'eau à toute heure de la marée, ne pouvait nuire à la popularité de la vieille chaloupe. Mais, quelques années après, l'îlot fut allongé, élargi, relié à la terre ferme et aménagé pour un service de bateaux à vapeur. Ce fut le coup de mort de la chaloupe, car les moteurs à

gazoline, qui lui auraient permis de lutter avantageusement, n'étaient pas encore sur le marché. La clientèle le déserta, sauta dans le bateau à vapeur, et son maître, à son grand regret, dût renoncer à un métier qu'il aimait et qui faisait vivre sa famille. Vieilli, usé, déshabitué des travaux manuels, il était trop tard pour recommencer à neuf, changer un genre de vie avec lequel il s'était identifié. Il en fit bravement l'essai, mais ce fut peine perdue. Alors, il céda sa petite maison et s'exila à Chicago, où il avait un frère. Je dis qu'il s'exila, car je n'ai connu aucun paroissien de Saint-Laurent, sauf quelques jeunes étourdis, qui ne soit parti la mort dans l'âme, et qui ait trouvé un narcotique pour endormir les tortures morales d'une nostalgie incurable. Qu'on proteste si j'exagère ! En tout cas, sa paroisse natale n'a pas le droit d'oublier son ancien enfant, ni les services rendus. Je regrette qu'il n'ait pas su tenir un journal. Il avait le don d'observation, il était passablement psychologue, bien qu'il ne connût pas l'exacte signification de cette expression, il percevait sans effort les défauts et les ridicules, en un mot, il possédait les qualités d'un bon mémorialiste. Ce volume, qu'il aurait pu intituler *Mes souvenirs maritimes*, n'eût pas manqué d'intéresser puisque l'auteur vivait en tête-à-tête presque continu avec la plupart des paroissiens. Il les connaissait tous par cœur, avec leurs qualités et leurs défauts. Le monde de souvenirs accumulés pendant un quart de siècle est maintenant évanoui et ne peut plus être ressuscité. Le passé s'est volatilisé comme les cendres d'un foyer éteint.

François Pelot est décédé à Chicago, en 1903, laissant, outre sa femme, deux fils et une fille, baptisée à Saint-Laurent, en 1869, sous le nom de Corinne, et religieuse chez les Sœurs de Sainte-Anne. Il n'est revenu à Saint-Laurent qu'une seule fois, je crois, je ne sais en quelle année. Je me rappelle seulement que c'était pendant les mois où l'île d'Orléans est emprisonnée par une ceinture de glaces flottantes. Lorsqu'il repartit, il lui fallut monter en carriole au bout de l'île, et traverser en canot le champ de glaces qui se promènent dans le havre de Québec. Il avait déjà perdu l'habitude de ces voyages pénibles : aussi, rendu au marché Champlain, il dit à ses amis : " Je considère que, maintenant, je suis à mi-chemin entre Saint-Laurent et Chicago. " Cette boutade est presque un instantané, un peu grossi, des anciennes communications entre l'île d'Orléans et Québec, avant la formation du pont de glace. Les temps sont bien changés.

Son frère Paul est le deuxième paroissien de Saint-Laurent émigré à Chicago. Il partit, en 1856, avec son frère Damase, dans l'intention de revenir au bout d'un an ou deux. Mais celui-ci revint seul quatorze mois après. Paul s'attarda, ajourna son retour sans arrière-pensée et finit cependant par devenir un citoyen permanent de Chicago, où il a fait souche. Si je suis bien renseigné, cet américanisé, décédé en 1899, n'a revu qu'une seule fois sa famille et sa paroisse natale.

Pierre, le seul survivant des garçons, a passé une moitié de sa vie à Saint-Jean, paroisse natale de sa femme. C'est là que sont nés tous ses enfants.

Revenu à Saint-Laurent, il occupa la maison de Paul Pouliot, ancien pilote, jusqu'à son exode à Québec. Ce paroissien est le père de l'abbé Alphonse Pouliot, desservant de Saint-Elie, diocèse de Saint-Boniface.

Damase aimait trop son village pour céder à la tentation qui fit succomber son frère. Travailleur et économe, il ne revint pas les mains vides, bien qu'il n'eût séjourné là-bas que quatorze mois. Il n'était pas millionnaire, sans doute, mais son capital était suffisant pour lui permettre de commencer à prêter. Il ne cessa de l'augmenter peu à peu, car il ne perdait pas une minute et ne gaspillait pas un sou ; on ne le voyait jamais parmi ceux qui allaient, tous les soirs, niaiser chez le marchand du village. Aussi, lorsqu'il est mort, à peine cinquantenaire, il était depuis longtemps propriétaire, et laissa ses enfants dans l'aisance. Sa famille compte deux prêtres : l'abbé Napoléon, actuellement curé du Cap-Santé, et l'abbé Valère, vicaire à Saint-Malo. Les autres enfants sont : Joseph, Onésime, Edmond, Mme Ovide Fillion, décédée il y a quelques années, Mme Ernest Chouinard, Québec, et Mme Joseph Charest, Saint-Roch, Québec. Georges fut toute sa vie le modèle des serviteurs. Il s'est noyé accidentellement en naviguant sur le lac Michigan.

Ferdinand, "chaloupier", comme presque tous ses frères, resta à la maison paternelle, chargé de sa vieille mère et de ses sœurs, qui ne pouvaient tomber en de meilleures mains. Il songeait à se marier lorsque son genou droit tomba malade, resta rebelle à tous les

traitements, et ne put jamais le desservir sans un auxiliaire artificiel. Ce fut probablement la raison qui le détermina à vendre son emplacement, et à rebâtir une nouvelle maison, voisine de celle de Eugène Gosselin, à quelques perches de l'église. Comme si sa coupe n'était pas suffisamment pleine, les dernières années de sa vie, qui prit fin en 1892, furent empoisonnées par des inquiétudes qu'il était impuissant à contrôler.

Achille était peut-être celui des enfants qui, par son franc sourire et son sans-gêne, rappelait davantage sa mère. Il se survit à Saint-Laurent dans la personne d'un fils, chaloupier comme lui.

Les seuls survivants de cette nombreuse famille sont : Délima, Arzélie et Nathalie. C'est ainsi que, tour à tour, nous passons tous sur la scène du monde, repartant après une courte apparition.

III. Simon

Ce frère d'Ambroise et de François était "chaloupier". La maison qu'il a bâtie et où il est mort, encore bien portante et rajeunie même, est assise sur le bord du rivage, si proche du fleuve que les vagues, à l'époque des hautes marées du printemps, viennent sans cérémonie frapper à la porte. Elle compte deux étages : le premier est la boutique où les chaloupes étaient mises en chantier ; le second est le sanctuaire de la famille. L'emplacement sur lequel elle est bâtie est un morceau détaché de la terre de Ignace Bouffard. L'ancien quai, qui la touchait presque et lui servait

de rempart contre les assauts du fleuve, miné par l'humidité, s'est affaissé graduellement après avoir duré une dizaine d'années. Lorsqu'une chaloupe sortait de la boutique, on l'installait là, en plein air, pour compléter sa toilette, l'embellir autant que possible, afin de séduire plus sûrement les acheteurs.

Comme tous les membres de la confrérie des "chaloupiers", Simon Pouliot aimait la mer, ne pouvait se lasser du spectacle varié que présente le fleuve à toute heure du jour. Ce plaisir ne lui coûtait rien, pas même une légère perte de temps, car sa maison valait un observatoire. Tout en pliant et ajustant une planche du bordage, en rapprochant les deux pinces d'un serre joint, ou en enfonçant une carvelle, il n'oubliait jamais un coup d'œil sur le fleuve. Bien que les goélettes soient presque toutes sœurs, par l'apparence au moins, qu'elles aient le même teint, les mêmes voiles blanches, il les connaissait toutes par leur nom. Celle qui montait était *la Roger Savard* ; cette autre qui descendait était *la Price* ; une troisième était *la Jean Collard*, de la Malbaie ; une quatrième *la Johnny Guay*, de Chicoutimi, et ainsi de suite. Il distinguait, par un je ne sais quoi, toutes les goélettes de la côte nord, depuis la Baie Saint-Paul jusqu'à la Baie-des-Mille-Vaches. Si leur nombre eût été plus limité, ce fait ne serait qu'ordinaire ; mais on sait qu'en ce temps-là la famille des goélettes canadiennes formait une flottille considérable. Il fournissait, il est vrai, à plusieurs d'entre elles, ces petites chaloupes qu'on remarquait à l'arrière. Steamers, navires à voiles, goélettes, cha-

loupes, et même le long canot de son voisin, bondé de bois ramassé sur la grève, il voyait et regardait passer tout ce monde-là. Le soir, sa journée finie, il aurait pu dresser la liste de tout ce qui avait remué sur le fleuve.

Tel a été, en somme, le genre de vie de ce paroissien toujours en excellente humeur, malgré les contrariétés inévitables, préoccupé du lendemain seulement dans la mesure recommandée par l'Évangile. Sans être riche, il n'a jamais manqué de rien jusqu'à sa mort arrivée trop tôt. Sa famille, en effet, encore jeune, était incapable de se suffire à elle-même lorsque son chef partit. La Providence, toujours à son poste, fit sa besogne accoutumée, et assura l'avenir par le mariage de l'une des filles. Onésime, l'aîné des garçons, aurait peut-être pu continuer son père, prendre sur ses épaules le fardeau que le chef était dorénavant impuissant à porter, mais la mort de son père l'avait surpris sans préparation à ce rôle pour lequel, d'ailleurs, il n'était pas suffisamment trempé.

De son mariage avec Luce Pouliot, en 1844, Simon eut dix enfants : Luce, née en 1846, et mariée avec Ernest Tessier ; Onésime, né en 1847, et décédé célibataire, à Escanaba ; Arthémise, née en 1850 et mariée en 1872 avec Joseph Lapointe, pilote ; Georgiana, née en 1853, et mariée en 1881 avec Octave Lavoie ; Siméon, né en 1855, et marié, à Escanaba, avec Eugénie Patoine, née à Québec ; Philippe, né en 1857, et marié avec Luce Vaillancourt ; Charles, né en 1859, adopté par Pierre Lapierre, et décédé célibataire en 1893 ;

Elizabeth, née en 1861, et mariée avec Charles Delage ;
Ophélie, mariée avec Louis Santerre.

Cette famille Pouliot n'est plus représentée à Saint-Laurent que par Arthémise.

IV. Charles

Il était, je crois, plus jeune que ses frères Ambroise, François et Simon. Né en 1815 ; élève finissant du Petit Séminaire de Québec en 1838 ; il comptait huit confrères de classe, tous morts avant lui : Pantaléon Forgues, ancien registraire de Bellechasse ; J. Johnson notaire ; Edouard Bélanger, prêtre ; Jean Langevin, premier évêque de Rimouski ; V. Rinfret, médecin ; Ls Bernard, ancien curé de Sainte-Claire ; William Fanning, avocat ; J. Lespérance, médecin ; Thomas Larouche, prêtre.

Ordonné en 1841, il fit son vicariat à la Malbaie. En 1842, il était nommé missionnaire résidentiel à la Baie des Ha ! Ha !, alors presque aussi inaccessible que la Baie d'Hudson ; puis en 1844, il était appelé à la cure de Saint-Irénée tout court, à cette époque déjà lointaine. Cette paroisse, qu'il desservit douze ans, fut sa première cure proprement dite et sa dernière. Il s'y plaisait pourtant, il était aimé de ses paroissiens, et ne les aurait peut-être jamais quittés, sans l'incident qui termina brusquement sa carrière pastorale en 1855 ou 1856.

Je n'ai ni l'intention ni la tentation de faire l'histoire de cet épisode. Je n'ai, non plus, ni mission ni

autorité pour instituer une enquête qui n'a plus sa raison d'être, qui n'aboutirait à rien, puisque ceux qu'il faudrait assigner comme témoins sont tous morts depuis longtemps. La première grosse difficulté, insurmontable pour moi du moins, serait de ressusciter tout ce monde-là. D'ailleurs, je ne connais que les principales circonstances de cette affaire qui ne sera mise en lumière qu'au jugement général, par Celui qui sait tout sans avoir besoin d'enquêter.

Ce que je sais pertinemment, et ce qu'il suffit de rappeler, c'est que M. Pouliot, après avoir chanté la grand'messe, comme les dimanches précédents, éprouva un malaise subit après les ablutions. Il se crut empoisonné, et cette pensée l'obséda d'autant plus qu'un paroissien lui avait dit, la veille, en causant d'une certaine affaire : " Ne craignez-vous pas, M. le curé, d'être empoisonné ? " La messe hâtivement terminée, il retourna à la sacristie et on le traita au lait, en attendant l'arrivée du médecin. Lorsque celui-ci fut rendu, la réaction était commencée et l'empoisonnement présumé était contrôlé. Comme le malade était sûr et réchappé, personne ne réclama une enquête qui, probablement, n'aurait eu d'autre résultat pratique que de prolonger le malaise général et les commérages. Les uns continuèrent donc de croire à un réel empoisonnement, et les autres restèrent incrédules. Ces deux opinions, sans être également probables, s'expliquent parfaitement et n'ont pas lieu d'étonner. Le curé démissionna peu après, quitta son poste sitôt qu'il fut suffisamment rétabli, et le silence se fit peu à peu

sur ce malheureux incident. Cependant, il ne se remit jamais complètement du choc nerveux éprouvé en cette circonstance, et après avoir temporairement repris l'exercice du ministère, il devint, en 1858, un pensionnaire de la caisse ecclésiastique, jusqu'à sa mort, arrivée subitement en 1897.

La tentative d'empoisonnement — si elle eut lieu — rata si bien qu'il est mort octogénaire.

Cependant, ce qui lui aida, plus que l'empoisonnement, à vivre longuement, c'est le régime sévère qu'il suivit régulièrement quarante ans durant. Sa messe dite, quand il le voulait bien, et son bréviaire récitée, débarrassé de tout souci, il n'avait qu'à se laisser vivre. Les Lévisiens et les Québécois d'autrefois se rappellent sans doute la figure de ce vieux prêtre, n'oubliant jamais son parapluie, circulant du train d'un promeneur, causant avec les connaissances qu'il croisait sur la rue, entrant un instant chez les marchands qu'il comptait parmi ses amis. Le lendemain il recommençait, et pour lui, non seulement les jours se suivaient, mais se ressemblaient. Grâce à ces promenades journalières, son teint était plus jeune que son âge, ses jambes et son estomac ne vieillissaient que lentement. Celui-ci aurait même pu en faire un centenaire, si le cœur eût voulu continuer sa fonction aussi longtemps. Il cessa de battre au moment où son propriétaire remontait l'horloge.

Lorsque M. Pouliot était curé de Saint-Irénée, il descendait à Saint-Laurent une fois l'an, à l'époque de la retraite ecclésiastique. S'il y passait un dimanche,

il chantait la grand'messe ce jour-là et les paroissiens étaient enchantés de le revoir et de l'entendre, car il possédait une superbe voix de ténor. Il paraissait bien à l'autel, et je me rappelle avoir plusieurs fois entendu la remarque qu'il célébrait dignement, sans précipitation ni lenteur. Notre peuple est très bon juge en pareille matière, il a le sentiment des nuances à un haut degré, et s'exprime généralement d'une manière très originale. S'il en avait le temps, il ne repartait jamais sans visiter la plupart des familles du village, heureuses de causer avec lui un instant. Encore une coutume qui tend à disparaître !

Je ne l'ai jamais entendu prêcher, mais je sais qu'il parlait avec feu, avec facilité et qu'il débitait avec une certaine éloquence un sermon appris par cœur. Sa voix nette, harmonieuse et sonore favorisait son débit. L'expérience prouve d'ailleurs que celui qui est bien doué sous ce rapport, peut charmer son auditoire, même en enfilant des phrases vides, et plus ou moins littéraires. On m'a rapporté que, devant prêcher un certain dimanche, dans je ne sais plus quelle paroisse, deux de ses compagnons de collège ne manquèrent pas l'occasion d'aller entendre le jeune prédicateur qui, à leur grande surprise, s'en tira *cum laude*. Il n'avait pas le talent littéraire et oratoire de l'un d'eux, devenu plus tard premier ministre de la province de Québec, il était incapable d'improviser avec le même bonheur, mais cet orateur, plus académicien que tribun, dût s'avouer qu'il n'aurait pas mieux prêché sur une matière de sa compétence. Si les orateurs de tout âge

et de toute couleur haranguaient le même auditoire sur des sujets qui ne passionnent guère, tous les huit jours invariablement, ils ne seraient pas moins vite usés que les curés qui, en outre, ont le désavantage de ne pas avoir une presse à leur dévotion. Ni querelle, ni contestation sur ce point, puisque nous sommes frères. Le clergé paroissial n'est nullement inférieur aux dis-coureurs laïques, parle aussi correctement qu'eux. S'ils sont fiers, avec raison, d'un Chapleau, le clergé ne l'est pas moins de son Lafèche. Notre poète national Octave Crémazie, qui a longtemps séjourné à Paris et au Havre, et entendu une foule de prédicateurs français, écrit dans l'une de ses lettres, qu'ils ne sont pas plus furieux que les curés canadiens. Cette appréciation est un hommage indirect à ces derniers, que je ne suis pas fâché de rappeler avant de terminer cette digression.

L'ancien curé de Saint-Irénée-les-Bains, cousin germain de l'abbé Pascal Pouliot, ancien curé de Saint-Gervais, est décédé à l'hospice Saint-Joseph de la Délivrance et ses restes mortels reposent dans l'église de Saint-Laurent, Ile d'Orléans.

DEUXIÈME BRANCHE

Les représentants, à Saint-Laurent, de cette deuxième branche de la famille Pouliot étaient Charles et Paul, pilotes tous deux, et parents avec Ambroise, du trois au quatre. Ils descendaient, comme ce dernier, de

Charles et de Jean, les deux premiers ancêtres de cette famille. Charles, fils de Jean, épousa à Saint-Laurent, en 1727, Geneviève Godbout ; Joseph, fils de Charles, épousa à Saint-Jean, en 1770, Louise Pepin ; Pierre, fils de Joseph, épousa à Saint-Laurent, en 1803, Marie Brousseau ; Charles, fils de Pierre, épousa à Saint-Jean, en 1836, Marie Turcot ; Adelme, fils de Charles, et actuellement l'unique représentant, à Saint-Laurent, de cette branche, épousa dans cette paroisse, en-1863, Philomène Noël.

Charles

Il est né et il a passé le premier tiers de sa vie à Saint-Jean, dans une maison assise sur les bords de la rivière Laffleur. Cette gracieuse petite baie, au fond de laquelle plusieurs douzaines de grandes chaloupes à voiles peuvent trouver un mouillage sûr et à l'abri de tous les coups de vent, était autrefois un nid de pilotes. C'est là qu'ils appareillaient pour la chasse aux voiliers entrés dans l'estuaire du Saint-Laurent ; c'est là également qu'ils revenaient entre deux courses. Comme les pilotes de Saint-Laurent, la plupart résident maintenant à Québec.

Après la mort de son père, Charles Pouliot vendit la maison paternelle, émigra à Saint-Laurent, vint s'installer sur une terre acquise de Laurent Labrecque, et dont le propriétaire actuel est Pierre Labrecque. Il était né pilote, mais sa vocation de cultivateur était plus que douteuse. D'ailleurs, pilote et cultivateur

à la fois, sont deux besognes inconciliables, à moins d'avoir un bras droit qui reste à terre pendant que la tête est sur l'eau. Même dans ces conditions, c'est presque courir deux lièvres à la fois. Il ne fut pas lent à le comprendre. Aussi, quelques années après il céda sa terre à un simple cultivateur, et vint résider au village de Saint-Laurent, à titre de locataire d'abord, puis comme propriétaire. La jolie maison qu'il a fait construire à l'ouest de la chapelle, et où il est mort, appartient actuellement à Jacques Laflamme.

Bien qu'il ait piloté jusqu'à la fin de sa vie, il n'a cessé d'être un marin chanceux, et son dossier, je crois, ne mentionne aucun accident.¹

La famille de Charles Pouliot comprenait sept enfants, tous morts maintenant, sauf Adelme et Marie.

Charles, l'aîné, s'est noyé accidentellement presque vis-à-vis la maison occupée par ses parents à leur arrivée à Saint-Laurent. Parti en chaloupe, à la rencontre de son père remontant le fleuve à bord d'un voilier sur lest, dont la quille seule plongeait dans l'eau, il l'accosta et tenta de l'escalader. Malheureusement, il ne put saisir la main que lui tendait son père ; et à bout de forces avant de pouvoir empoigner l'amarre qu'on lui jeta, il glissa dans le fleuve pour ne plus reparaitre.

Paul se proposait d'entrer dans la confrérie des pilotes lorsqu'il est mort, en 1858, d'une pleurésie contractée au cours de l'incendie du hangar d'Antoine

1. Reçu pilote en 1834.

Noël. Debout sur le toit de la maison, partout à la fois, pour ainsi dire, où les étincelles et les tisons le menaçaient, il passa une partie de l'après-midi à vider les chaudières et les seaux d'eau qu'on lui présentait. Il l'arrosa si bien que la maison en fut quitte pour une forte fièvre chaude, mais il fut victime de son dévouement. Quelques semaines plus tard, il tombait pour ne plus se relever.

Je commençais mon stage scolaire lorsqu'il termina brusquement le sien, le laissant inachevé. Je me rappelle parfaitement cette sortie sensationnelle, une après-midi d'avril ; mais je n'ai aucun souvenir de l'incident qui la provoqua. S'il n'était pas précisément un studieux et un discipliné, son cas n'était pourtant pas pendable. Quoi qu'il en soit, l'instituteur procéda sommairement, et suivit une procédure qui n'a guère chance d'être insérée dans le code scolaire. Au lieu d'attendre la fin de la classe, puisque le feu n'était pas à la maison d'école, et de congédier sans tapage l'élève qu'il regardait comme indésirable, il le saisit au collet, l'entraîna vers la porte et le poussa dehors. Jusque-là, le jeune Paul n'était peut-être pas mécontent. Après tout, il quittait définitivement les bancs de l'école pour naviguer bientôt sur la chaloupe de son père et voir du pays. Mais il ne tenait point à prendre un bain dans la mare d'eau qui se formait chaque printemps, à quelques pieds du perron, lorsque la maison d'école était au sud de la sacristie actuelle. Sans doute, il roula jusqu'au beau milieu de la mare, en vertu de la vitesse acquise, mais il n'avait peut-être

pas tort de croire que l'élan initial avait été calculé pour le faire choir là. Aussi l'élève, devenu presque l'égal du maître, usa largement — non pas du droit — mais du pouvoir de maudire celui qui l'avait mis en si piteux état. Personne ne s'étonnera que cette scène soit restée ineffaçablement imprimée dans la mémoire et les yeux d'un jeune enfant d'école. Il est bien probable que le maître fut le premier à la regretter. Il avait momentanément perdu l'empire de ses nerfs, et lorsqu'il se ressaisit, son ancien élève sortait de la mare trempé comme un caneton.

Cette fois, je l'avoue, je n'aurais pas voulu être dans la peau de ce pauvre Paul. Cependant, un peu plus tard, il m'arriva d'envier presque son sort, à l'occasion d'une royale bastonnade, avec rouleau en bois dur, dont me gratifia le même magister. Pourquoi ? Je ne l'ai jamais su. Ce pourquoi, je me le suis posé bien des fois, et toujours ma conscience a répondu : " Non coupable. " Ai-je soldé la fredaine d'un condisciple plus chanceux que moi ? C'est possible. S'il avait été à ma place en tout cas, il aurait compris que je lui rendais un fier service. Cette hypothèse, si elle était fondée, serait au moins une fiche de consolation. Quand on paie, on aime bien connaître les différents items du compte. Ce que je sais de science certaine, c'est que je fus battu comme blé, et que la mesure n'était proportionnée ni à la faute supposée ni à l'âge que j'avais. D'accord, en cela, avec l'enseignement de la Sainte Ecriture, je suis un partisan des punitions corporelles, mais dans les conditions qu'elle précise,

et pourvu qu'elles ne soient pas imméritées. En ce temps-là, on abusait d'une bonne chose, et maintenant on n'en use plus guère, ni dans les familles ni à l'école. Aussi, il a fallu instituer des tribunaux d'enfants, qui sont une anomalie dans un pays où familles et écoles sont catholiques, qui sont la condamnation de cette éducation moderniste, qui ne remédieront à rien et n'auront d'autre résultat que d'augmenter le nombre des budgétivores.

Il est déjà trop tard pour redresser les jeunes plants qu'on a laissés croître comme des sauvages. Cette fausse pitié, universellement en honneur de nos jours, est contraire aussi à la charité bien entendue, cruelle même, dans ses conséquences. Si encore, la parole de Dieu était moins claire, moins pressante, on s'expliquerait cette aberration ! Pauvre sagesse humaine, que tu es sotte souvent, et folle parfois !

Alfred, le plus jeune des garçons, est décédé en 1865, après quelques jours de maladie. Il se proposait, lui aussi, d'être pilote. L'aînée des filles, Marguerite, épousa Célestin Noël ; Marie-Rose fut la première femme de François Leclair, et Céline est morte inupta.

Le seul représentant, à Saint-Laurent, des enfants de Charles Pouliot est Adelme, ancien pilote. La maison qu'il a longtemps occupée a été bâtie par Michel Boucher, dont j'ai déjà raconté la fin tragique. Sauf la rangée d'érables qui bordent le chemin du roi, la physionomie de l'emplacement est à peu près la même ; mais la maison a été modernisée à l'extérieur, et confortablement aménagée. Sans l'allonger, on l'a agran-

die de moitié en transformant la boutique dont l'utilité avait cessé. Ce local, suffisamment spacieux pour trois personnes, ne l'était plus pour une famille ordinaire.

Bien qu'il aimât l'eau et qu'il ne fût pas un nerveux, Adelme Pouliot est définitivement descendu à terre, aussitôt atteint l'âge requis. Son dernier pilotage fait, il pouvait, comme son père, remercier la Providence de l'avoir préservé de tout accident. Cependant, il a longtemps piloté les plus gros steamers de son époque et, parfois, peut-être, risqué un peu trop.

Ainsi, un jour qu'il montait le *Vancouver*, il passa sur la frontière de la batture du village Saint-Laurent. La marée, il est vrai, était à son zénith. Tout de même, cette hardiesse voisinait la témérité. Presque toujours, il frisait tellement le quai que, sans hausser le ton de sa voix, on l'entendait clairement mander à son charretier d'être au Bout de l'île deux heures plus tard. Il ne lui arriva jamais malheur, parce qu'il savait par cœur, pour ainsi dire, le littoral de la paroisse Saint-Laurent, parce qu'il ne rasait terre qu'en plein jour, lorsque la batture était inondée, pour employer l'expression prêtée d'un ancien député passant à Venise par accident, et prenant pour un accident ce qui est l'état naturel de cette ville et n'a nullement le caractère d'une inondation.

Très grand, droit, de forte carrure, ce marin, simple pilote toute sa vie, eût été un superbe capitaine au long cours. On peut présumer, étant donné ses aptitudes et son sang-froid, qu'il n'aurait pas été moins

chanceux sur un océan quelconque que sur le Saint-Laurent, qu'il n'aurait jamais eu la malchance d'éventrer un vapeur faisant route en sens inverse, ou de faire du sien un charnier. Pourquoi n'a-t-il pas visé plus haut ? Je l'ignore ; mais si on l'interrogeait, il en donnerait probablement plusieurs bonnes raisons. Pour obtenir un brevet de capitaine, il faut une instruction plus qu'élémentaire, une longue préparation technique, un peu d'argent, et les influences pour mettre le pied dans l'étrier. Or, ces choses manquent généralement, surtout à nos jeunes gens qui ont la vocation du métier. Pratiquement, cette carrière leur est fermée. Mais pilotes, ils peuvent l'être, pourvu, toutefois, que le brouillard, pour eux, ne soit qu'un transparent, que leur jugement soit exempt de toute erreur, et que leurs nerfs ne leur jouent aucun mauvais tour. Si, en, gare à eux ! Les circonstances atténuantes ne sont pas admises lorsqu'ils sont en cause. Sur la dunette de l'*Empress* et du *Storstead*, au moment de la collision, supposons deux pilotes canadiens français, peu importe leur nom, et comptez, si vous le pouvez, les airs que feront entendre les guitares francophobes. C'est pourquoi je ne souhaite pas voir augmenter le nombre de ces parias dignes d'un meilleur traitement.

Paul

Ce frère de Charles, reçu pilote en 1832, quitta Saint-Jean lorsque la maison paternelle fut vendue, et vint résider au village de Saint-Laurent. Peu après il se

maria et s'installa dans la maison que son beau-père lui avait permis de construire sur une pointe de terre, qui va du pied de la côte au chemin du roi. Le second titulaire a été Alexis Bouffard, son gendre, et le troisième est actuellement Pierre Pouliot. Cette maison, aujourd'hui âgée de quatre-vingts ans, n'a guère changé. On ne l'a pas laissée s'enlaidir, tout en lui conservant son cachet primitif. C'est pourquoi il me fait plaisir de la revoir, parce qu'elle a la même figure, et qu'elle me rappelle des souvenirs vieux de soixante ans.

Marin autant que son frère, auquel il ressemblait beaucoup, il était, de plus, un excellent nageur. Cette science devrait être le partage de tous les pilotes, forcés de vivre sur l'eau une moitié de l'année. S'ils tombent à l'eau, ils retournent à bord en se pilotant eux-mêmes. Si un compagnon de voyage est en train de se noyer, ils accourent et le repêchent. Ainsi, un jour que Paul Pouliot remontait le fleuve sur un vaisseau dont il était le pilote, le capitaine — soit imprudence ou maladresse — tomba accidentellement à l'eau. Sans perdre une seconde, le pilote enjambe le bastingage, se laisse glisser le long du vaisseau, gagne l'endroit où bouillonne l'eau, saisit le noyé, et le maintient sur l'eau jusqu'à l'arrivée d'une chaloupe montée par ses matelots. Remonté à bord, le capitaine, sortant de l'annulaire la bague qu'il portait, la passa au doigt de son pilote en le remerciant. Il avait donc bien raison d'estimer ce cadeau qui faisait honneur au capitaine et au pilote, et de le porter avec fierté.

Marié en 1835, avec Flavie Roberge, sœur de Pierre

et de Louis, les deux époux vivaient heureux, visiblement bénis de Dieu. Le sanctuaire familial se peuplait graduellement, le pilotage de chaque saison maintenait l'aisance, aucun nuage précurseur de la tempête n'apparaissait à l'œil nu, lorsque le bonheur de cette maison croula aussi soudainement que si elle eût été secouée par un tremblement de terre. Paul Pouliot, après avoir salué sa famille, comme à l'ordinaire, était monté à Québec et devait passer le lendemain sur le vaisseau dont il allait prendre charge. Il devait partir, dans l'après-midi, pour l'anse du Foulon, où celui-ci était ancré. Sa famille l'attendait donc, et se tenait prête à le saluer en hissant le pavillon, lorsqu'elle apprit que s'il avait pris le chemin de grève qui conduit à Sillery, il n'était pas arrivé à ce dernier endroit, et qu'il était introuvable. Sa famille fut atterrée par cette nouvelle, et passa des semaines dans les pires angoisses, ballottée entre l'espérance et la crainte. Cependant les recherches n'aboutirent à rien, la disparition resta mystérieuse. Que s'était-il passé ? On n'en sait rien, pas plus aujourd'hui qu'en 1853, époque approximative de ce drame. Ce fait, tout étrange qu'il soit, n'est pourtant pas inouï, et s'est répété au moins une fois. Quelques années plus tard, un boulanger de Saint-Roch, Québec, disparaissait ainsi, en plein jour, avant d'avoir terminé sa journée, sans qu'on ait jamais pu le retracer.

Quoi qu'il en soit des circonstances qui entourèrent ce drame, ce paroissien ne revint jamais dans sa famille qui comptait huit enfants, et dont le plus âgé ne dépassait pas dix-sept ans.

Pour tout revenu, la mère n'avait que la pension de famine payée par la corporation des pilotes, et cependant elle trouva moyen de se passer de l'orphelinat. Heureusement, ces orphelins savaient bien "l'Oraison dominicale," la récitèrent dans l'épreuve avec plus de foi et de confiance qu'auparavant. Aussi Dieu leur montra qu'ils avaient encore un Père, répondit à leurs supplications, parce qu'ils priaient bien, et parce que les prières des enfants lui sont particulière- ment agréables. Une preuve, c'est qu'ils ne manquèrent pas du nécessaire et qu'Il les bénit visiblement. Sans doute, leur apprentissage de la vie fut plus rude, les années de l'adolescence plus laborieuses, mais la jouissance du devoir accompli, le bonheur qu'ils faisaient régner au foyer domestique compensaient leurs privations et leurs sacrifices. En définitive, n'est-ce pas la meilleure école pour tremper les caractères ? Les parrains, sauf ceux du baptême et de la confirmation, sont rarement indispensables, et plutôt nuisibles, parfois. Les lendemains de ces orphelins en sont une nouvelle preuve.

Pierre-Octave, l'aîné, né en 1836, partit le premier et traça la voie que suivirent tour à tour ses jeunes frères. Il débuta au service de Ignace Plante, cultivateur, qui fut le meilleur des maîtres. A la suite de ce stage, il monta à Québec où, plus tard, on le trouve épicier, coin des rues Grant et des Fossés, Saint-Roch. Lorsqu'il est décédé en 1897, il était sacristain de la chapelle de la Congrégation, aujourd'hui l'église de Jacques-Cartier. De son mariage tardif avec Henriette

Blanchet, nièce de Mgr F.-X. Blanchet, de Portland, Oregon, élevée par le notaire Prévost de Saint-Roch, et décédée en 1912, il a eu plusieurs enfants : Pierre-Hubert, Paul-Oscar, Chs-Lauréat, décédé en 1898 ; Thomas-François et Ls-Norbert. L'aîné et le cadet remplacent leur père comme sacristains de l'église Jacques-Cartier.

Exorée, née en 1827, s'initia aux travaux de l'aiguille, et fournit sa quote-part de travail jusqu'à son mariage avec Charles Bégin. Elle réside maintenant à Lewiston, Maine.

Paul, né en 1839, marié avec Flore Jobin, est décédé en 1908, à Lévis, où il résidait.

Thomas, né en 1840, épousa Corinne Pelletier, et est décédé à Lauzon, entre les années 1882 et 1886.

Paul et Thomas, que j'ai très rarement entrevus après leur départ de Saint-Laurent, avaient appris le métier de menuisier, mais je crois que, plus tard, ils s'adonnèrent à une autre besogne.

Delphin est né en 1842. Ce gros courtaud, qui ne ressemblait guère à ses frères, se fit cordonnier. Son apprentissage terminé, il épousa, en 1864, Eléonore Gosselin, nièce de l'ancien curé de Saint-Jean, l'abbé Antoine Gosselin. La dot de sa femme — une terre dans une paroisse du comté de Bellechasse — le fit renoncer à son premier métier pour s'adonner à l'agriculture. Cependant, cette carrière ne le retint pas longtemps. Quelques années après il était employé sur l'un des bateaux-mouches qui font le service entre Lévis et Québec. Ce fut sa dernière étape car, un

jour, il tomba accidentellement à l'eau et fut assommé entre le bateau et le quai.

Lumina, née en 1843, mariée avec Ignace Roberge en 1865, et décédée en 1909. L'une des premières de sa classe, elle est sortie de l'école avec une excellente instruction.

Adèle, née en 1845, mariée en 1864 avec Alexis Bouffard, est décédée il y a une trentaine d'années.

Henriette, née en 1846, épousa, en 1864, Guillaume Bolduc, de Lévis, pilote au service de la compagnie Beaulieu. Elle comptait parmi les premiers communicants de 1856. J'ai une excellente raison de n'en avoir pas perdu le souvenir. La joie de cette petite fille était si exubérante, si bruyante même, ce matin-là, qu'elle la communiqua à tout ce petit monde réuni dans la sacristie. Elle fut cause qu'on oublia le silence recommandé, et que nous fûmes tous punis.

Séraphine, la plus jeune de la famille, née en 1849, est décédée à Lévis, à la suite de quelques jours de maladie.

Les seuls survivants de cette famille composée de huit enfants, sont Exorée et Henriette. La durée moyenne de la vie d'une famille, nombreuse même, ne dépasse pas souvent un demi-siècle.

J'ai aussi connu deux sœurs de Charles et Paul Pouliot : Charlotte et Henriette, dont j'aurais tort de ne pas rappeler le souvenir.

La première vint résider à Saint-Laurent après la mort de son mari, François Cinq-Mars, pilote, qu'elle avait épousé en 1836. Elle pensionnait chez Antoine

Noël où elle est décédée, et fut, jusqu'à sa mort, une vraie veuve, *vere vidua*, comme le souhaite et le recommande saint Paul. Vêtue de noir, portant le long voile de mode à cette époque, elle menait en réalité la vie d'une recluse. Cette sainte femme ne quittait sa chambre, ou plutôt sa cellule, que pour aller causer avec le bon Dieu, au pied de son tabernacle : une première fois le matin, à l'heure de la messe ; une seconde fois dans l'après-midi, vers trois heures. Ces deux visites faites, elle rentrait chez elle, et partageait sa journée entre le travail et la prière, qui avait la part du lion. Elle pria tant et si bien que Dieu, tout en lui ménageant sa large part d'amertumes, la consola en appelant à la prêtrise ses deux fils : l'abbé Napoléon, ancien curé de Portneuf, décédé en 1912, et François, ancien curé de Lyon's Mountain, près Plattsburg, décédé en 1902. Les deux frères, et mon demi-frère, pourrais-je dire du dernier, dorment maintenant côte à côte, près de leur tante Henriette, sous le pavé de l'église de Portneuf.

Celle-ci, que l'ancien curé de Portneuf — en présence des intimes seuls — prétendait, pour le plaisir de la taquiner, être fiancée à un M. Lalancette, fictif bien entendu, n'avait pas de vocation pour le mariage. Convaincue que son neveu serait prêtre et curé, elle attendit patiemment la réalisation de son rêve pour le rejoindre et se dépenser à son service. Elle le suivit donc à Saint-Fidèle, qui fut sa première cure, puis à Portneuf où elle décéda octogénaire. Qu'elle tenait bien une maison, la tante Henriette ! Comme elle

était accueillante pour les nombreux visiteurs qui passaient au presbytère ! Elle leur donnait l'illusion de se croire chez eux, que le curé fût absent ou présent. C'est dommage que pareilles créatures, comme dit le populaire, ne soient pas tirées à un plus grand nombre d'exemplaires ! La tante Henriette a été, pour son neveu, un second ange gardien, s'intéressant à tout ce qui n'est pas l'affaire du premier. S'il partait en voyage, elle préparait sa malle, car cet heureux tempérament oubliait habituellement les objets les plus indispensables, voire même son bréviaire. Au retour, elle faisait l'inventaire du sac de voyage, pour constater ce qui était resté en chemin et le retracer si possible. Elle prêchait avec plus de zèle que de succès, et n'obtenait que des promesses qui n'avaient pas de lendemain. Mais la santé de ce perpétuel convalescent, toujours souffreteux, la préoccupait davantage. Sur ce point, elle suivit à la lettre les recommandations de saint Paul : *Argue, obseca, increpa*, et prêcha moins dans le désert. Si son apostolat ne fut pas toujours heureux, il prévint du moins une foule d'imprudences, d'écarts de régime, et raréfia des excursions qui rapportaient plus de rhumatismes que de poisson et de gibier. Grâce à cette bonne tante, M. Cinq-Mars est mort à un âge qu'il n'avait jamais espéré atteindre. Aussi, il s'ingénia à la rendre heureuse, et lorsqu'elle tomba malade, elle fut soignée comme dans un hôpital.

Qu'il était bon et agréable d'être l'un des voisins de ce très spirituel confrère, de belle humeur, beau temps, mauvais temps ; indépendant de tout, sauf des com-

mandements de Dieu et de l'Eglise. Lorsqu'il partit pour l'Europe, en voyage de santé, le cardinal Taschereau, qui connaissait bien ce prêtre irréprochable, lui accorda certaines dispenses, mais en lui recommandant de continuer d'être fidèle à l'observance des commandements dont il ne pouvait le dispenser.

M. Cinq-Mars se distinguait par un sens catholique impeccable, et n'oubliait jamais, en toutes choses, le point de vue surnaturel. Il a, une fois, laissé échapper un mot malheureux, qui, j'en suis convaincu, dépassait sa pensée ; il est possible qu'il ait, une fois ou l'autre, légèrement exagéré, par crainte probablement de s'écarter de la vérité intégrale. *Humanum est errare*. Mais un fait certain, c'est que la promesse de tous les royaumes du monde ne l'aurait pas fait dévier de ce qu'il estimait être la vraie doctrine. Antimoderniste, traditionaliste avec l'Eglise, il l'a toujours été. Tel il était au sortir du Grand Séminaire, tel il est resté jusqu'à la fin de sa carrière sacerdotale, cet admirateur de Stremier. Jusqu'à quel point ce modéré, qui se faisait — dans les relations ordinaires — tout à tous, était irréductible, je l'ai constaté personnellement lorsque j'ai été poursuivi, en 1891, au civil et au criminel, pour un prétendu libelle. Chaque fois que je montais à Montréal, son dernier mot, en me souhaitant un bon voyage, était invariablement : " Ne capitulez, ni pour or ni pour argent. Tant que vous tiendrez bon, tout ce qu'il y a dans mon presbytère est à votre disposition." Sans doute, cette aventure imprévue m'ennuya

profondément, mais la capitulation n'était pas à craindre. Je suis l'un de ces timides prêts à tout sacrifier, sauf l'honneur, pour éviter un conflit, mais qui, la bataille une fois forcément engagée, ne reculent jamais. Cette fois, en tout cas, je suis revenu avec les honneurs de la guerre. Une preuve que ces accidents peuvent arriver à qui que ce soit, c'est qu'un peu plus tard, en 1892, l'archevêque de Montréal, Monseigneur Fabre, était poursuivi, lui aussi, pour un libelle imaginaire comme le mien. Seulement, à tout seigneur, tout honneur ! N'étant pas un modeste curé comme moi, on lui réclama, si je me rappelle bien, quinze mille piastres de plus. C'était juste et raisonnable. Si j'étais capable de payer dix mille piastres, il était aussi facile à un archevêque d'en payer vingt-cinq mille. Au reste, comme moi, il ne paya rien, puisqu'il n'était pas plus coupable. Ces désagréments, l'évêque actuel de Chicoutimi les a subis, lui aussi, il y a quelques années. Après les curés, les évêques généralement !

J'allais signer cette dernière page, lorsqu'un nouveau souvenir de cet ami, celui de son entrée au Petit Séminaire de Québec, s'est présenté à mon esprit. Naturellement, tout Napoléon qu'il fût, il entra par la même porte que tous les éco'iers qui l'ont précédé et suivi, mais dispensé de certaines formalités. Personne, ni cette fois ni plus tard, ne parla du paiement de la pension, qui n'était que de soixante-dix piastres. La Providence, évidemment, aplanissait les voies de la prêtrise à ce petit orphelin qui, pendant tout son cours,

devait être l'un des meilleurs et des plus brillants élèves de sa classe. Il était prêtre depuis assez longtemps, lorsque la malle lui apporta le compte impayé de sa pension. Un bon procureur sait toujours retrouver un compte en panne, même sous une couche de poussière. C'est l'un de ses devoirs d'état. L'envoi de ce poulet surprit d'autant plus M. Cinq-Mars, qu'il ignorait tout de cette affaire et que, légalement, il ne devait rien. Tout de même, si son revenu lui avait permis plus que d'amarrer les deux bouts, un chèque serait parti sans tarder, car il aimait son *Alma Mater* d'un amour aussi sincère qu'il était désintéressé et indépendant. Il se remit vite de sa première impression. Après tout, se dit-il, personne n'est tenu à l'impossibilité, lors même qu'une obligation est certaine. Il écrivit donc au procureur une lettre que je n'ai pas en mains, mais que je puis résumer fidèlement. Le Séminaire de Québec, rappelait-il, a été fondé et doté pour fournir des prêtres à l'Eglise de la Nouvelle-France. Or, il a fait, dans mon cas, un placement de première classe, puisque je suis devenu prêtre. Il doit donc être content d'avoir atteint le but pour lequel il a été doté, se féliciter même, en constatant que sa protection — ce qui ne lui arrive pas souvent — a rapporté cent pour cent.

Cette jolie lettre, que je regrette de ne pouvoir reproduire, et dont l'argumentation était sûrement un peu subtile, plut tellement au Procureur — un homme d'esprit — que le susdit compte resta définitivement en panne.

TROISIÈME BRANCHE

Lorsque j'ai commencé le chapitre consacré à la famille Pouliot, j'étais convaincu qu'il ne serait pas plus long que celui des familles dont j'ai déjà causé. Cependant il les dépasse tous, bien qu'il ne soit pas encore terminé. Une fois son historique sur le métier, les souvenirs emmagasinés pêle-mêle dans cette cellule que l'on appelle la "mémoire", ont secoué le linceul qui les enveloppait, se sont peu à peu rapprochés, précisés, sont apparus presque aussi vivants qu'autrefois. Chaque nom évoqué revenait sur la scène avec son cortège de souvenirs, d'inégale valeur, il est vrai, mais en somme, valant d'être ressuscités, à la veille surtout de se volatiliser définitivement. Si j'en crois leur empressement à venir s'aligner sous ma plume lorsqu'elle se met à courir sur le papier, ils ne sont pas fâchés de se réincarner pour ne plus mourir, ils l'espèrent du moins ! Ont-ils quelque reproche à me faire ? Je ne le pense point. Pas en matière grave, en tout cas. Ils peuvent tout au plus se plaindre d'une date inexacte. Les actes, les gestes, sont authentiques, relatés tels qu'ils ont été vécus. Si toutefois, ils ont été accidentellement déformés, les descendants voudront bien me signaler tout détail qui n'est pas strictement vrai. Ce n'est pas du roman, mais de l'histoire que j'écris.

Cette troisième branche de la famille Pouliot, représentée, à Saint-Laurent, par Louis, François et Joseph,

s'est séparée de la souche commune, comme la deuxième, dès la troisième génération.

En 1724, Jean, fils de Jean et de Madeleine Audet, épousa, à Saint-Laurent, M.-Anne Lapierre ; en 1753, Jean-François, fils de Jean, épousa, à Saint-Jean, Josephte Fortier ; en 1788, Joseph-Marie, fils de Jean-François, épousa, à Saint-Laurent, Geneviève Godbout ; en 1844, Louis, fils de Joseph-Marie, épousa, à Saint-Jean, Sophie Paquet ; Phydime, fils de Louis, célibataire jusqu'à présent, a succédé à son père.

Louis

Le bien de cette famille Pouliot, dont le titulaire actuel est F.-Xavier Lapointe, gendre de François Pouliot, est borné à l'est par la rivière Maheu. Il est donc, à la fois, le premier et le dernier : le premier, si l'on va de l'est à l'ouest ; le dernier, si l'on compte de l'ouest à l'est. Il en est de même de l'ancienne terre Maranda, sur les confins de Sainte-Pétronille, elle est la première et la dernière suivant la manière de compter.

C'est là que sont nés tous les Pouliot de la troisième branche. Après son mariage, Louis vint résider au village de Saint-Laurent, dans la maison de Louis Civadier, ancien rentier, que Joseph Plante a reculée plus en arrière et transformée en écurie. Il débuta comme scieur de long, besogne qui était un métier payant à une époque où la paroisse comptait une trentaine de chaloupiers et un seul moulin à scie, que l'on voit encore,

au nord du petit pont sur lequel on traverse la rivière qui se décharge dans le Trou Saint-Patrice. Trop éloigné des chantiers de construction, ne marchant que le printemps et l'automne, il n'était pas un concurrent redoutable pour les scieurs de long. Cependant ils étaient condamnés à disparaître. Ce métier commença de se dépopulariser à l'époque de la construction du premier moulin à vapeur installé près du pont Campeau par François Gosselin. Puis, son utilité cessa complètement avec la création, par Ovide Fillion, d'un bassin de radoub, qui, comme le petit poisson de Lafontaine, "deviendra grand."

Le métier de scieur de long est plus rude qu'il ne paraît. Pour faire mordre la scie à belles dents dans la bille couchée sur deux chevalets, la tenir, sans dévier d'une fraction de ligne, dans le sillage tracé, il faut des muscles que le jeune Pouliot n'avait pas. Il était plutôt d'une complexion délicate, aussi, au bout de quelques années, il dut renoncer à une besogne qui, du moins, n'avait pas exigé d'apprentissage, et fit l'acquisition d'un emplacement voisin de celui de Ignace Roberge, et dont son fils est le propriétaire actuel. C'est là qu'il a vécu et qu'il a élevé sa famille. On ne peut dire qu'il fût l'homme d'un seul métier. Soucieux d'améliorer sa position — ambition toujours légitime et louable — il tenta, mais avec plus ou moins de bonheur, tout ce qui pouvait enchaîner la fortune à son char. Il avait pourtant une mine d'argent dans le gosier. Il ne pouvait l'ignorer, bien qu'il semble n'avoir jamais remué un doigt pour l'exploiter. Il a été, sans conteste,

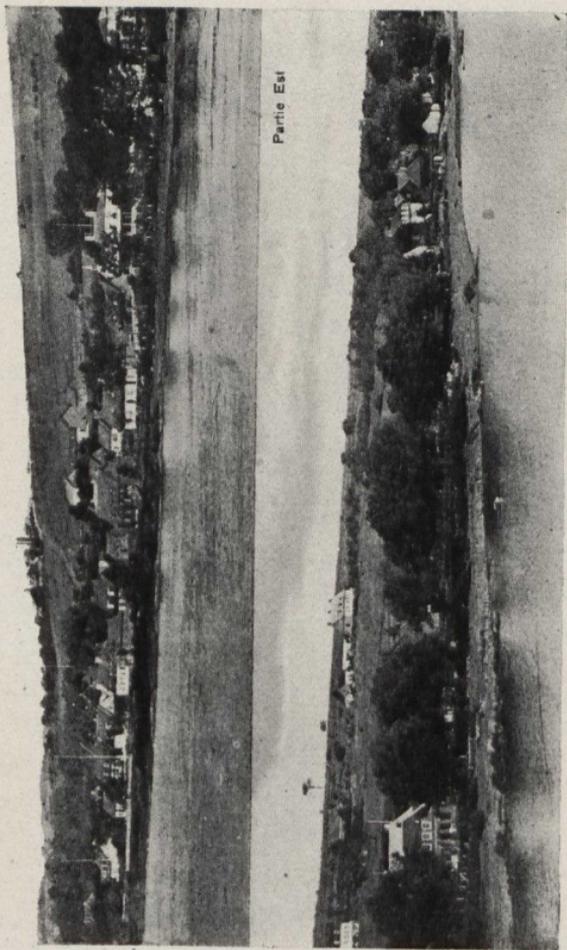
le premier ténor de sa paroisse. Sa voix n'égalait pas, en puissance et en sonorité, celle de Marcoux, ancien chanteur de l'église de Saint-Roch, mais elle était souple, douce et, je puis ajouter, harmonieuse. La voix de Marcoux excellait surtout en matière de plain-chant, celle de Louis Pouliot se pliait, au contraire, à tous les genres. Le cantique, la chanson, grave ou légère, lui allaient aussi bien que le plain-chant. Si, comme Marcoux, il eût émigré à Québec, pris des leçons de chant et de solfège, son gosier, plus que le travail manuel, lui aurait procuré l'aisance. Il a préféré vivre et mourir au milieu des siens, la liberté à un demi-esclavage, l'air pur de la campagne à l'atmosphère viciée des villes, ne pas être un déraciné, et, en cela, je le loue. Il a préféré, soixante ans durant, chanter gratuitement les grand'messes paroissiales, les services de ses amis et connaissances, collaborer à la solennité des offices religieux célébrés dans la petite église paroissiale de Saint-Laurent. Le timbre qu'il avait reçu gratuitement, il s'est plu à le faire résonner gratuitement. Il a présumé qu'il serait plus grassement rétribué, en temps et lieu, par Celui dont il a si souvent chanté les louanges. Comme Michel Campeau, un autre chanteur dont j'ai longuement parlé, il était toujours, sur semaine aussi bien que le dimanche, au poste occupé avant lui par Nicolas Baillargeon, première stalle, rangée nord. La place d'honneur convenait bien à pareil doyen. Ses principaux auxiliaires étaient Jacques Laflamme, Jérémie Lapointe, Louis Campeau, Zéphirin Lapierre, Charles Terrien, fils, et Georges

Ruel. Quand tous ces gosiers étaient en veine, et n'en faisaient qu'un, de même que leurs frères de l'aile sud, leurs égaux au moins, et qui avaient noms : Ignace Bouffard, Charles Terrien, aîné, Michel Campeau, Pierre Lapierre, Léon Labrecque, Pierre Bouffard, il était agréable de les écouter. Les yeux et les oreilles de la nef étaient dans le chœur, personne ne trouvait les offices longs et ennuyeux. Sans doute, l'exécution du plain-chant n'était pas parfaite, mais le ton était vivant, les mots bien articulés et compris de tout le monde. En ce temps-là, mieux qu'actuellement, nos écoles familiarisaient les enfants avec la lecture du latin. J'ignore ce que vaut aujourd'hui le chœur de l'église de Saint-Laurent, mais il était l'un des meilleurs de cette époque déjà lointaine. Quoi qu'il en soit, j'aime croire que le conseil de la fabrique n'a pas manqué de faire chanter un service gratuit de première classe pour le repos de l'âme de ce vétéran, et que la plupart des paroissiens l'ont escorté jusqu'à sa dernière demeure, en 1896.

S'il n'était trop tard, je lui demanderais volontiers pardon d'une gaminerie que l'âge seul peut excuser. Une goélette en fut la cause première, bien qu'on ne s'attende guère à voir une goélette en cette affaire. Echouée sur le "rocher-rouge," comme l'on disait alors, vis-à-vis l'emplacement de Adelme Pouliot, elle ne fut renflouée que plusieurs semaines après. Sans être des pirates, les enfants du village furent agréablement surpris, un beau matin, en apercevant une goélette immobilisée à 25 ou 30 pieds du riva-

ge. Avant de se rendre à l'école, ils allèrent naturellement en faire le tour. Les plus grands montèrent à bord, visitèrent le boudoir du capitaine, descendirent même à fond de cale, et constatèrent qu'elle était vide. Ils y retournèrent le lendemain, le surlendemain, et bientôt elle devint le rendez-vous habituel d'un groupe qui la transforma en salle de récréation. La permission, on la prenait sans la demander ! C'était plus court et un moyen plus sûr de l'obtenir. D'ailleurs, *quand le chat est absent, les souris dansent*. On s'y amusait donc — sans arrière-pensée — un jour de congé, lorsque nous vîmes Louis Pouliot en frais de charroyer de la pierre à chaux déposée dans l'anse Antoine Noël. La tentation suivit de près cette vision, indifférente pourtant, et le diable fit son geste accoutumé. A plat ventre sur le pont, voyant tout sans être vus, un cri à l'unisson faisait avancer le cheval juste au moment où son maître tenait une pierre en mains. Une fois, passe encore ! Mais le succès nous grisa, et la farce menaçait de s'éterniser, lorsque la victime perdit patience. Exaspéré avec raison, ce bon travailleur arrêta net sa besogne et piqua droit sur la goélette. Il oubliait qu'il n'était plus jeune et que nos jambes, en ce temps-là, faisaient aisément leur mille en trois minutes, sur la batture aussi bien que sur une route en asphalte. Aussi, lorsqu'il eut atteint le nid des étourdis, ceux-ci doublaient déjà la pointe Chabot. Ils en furent quittes pour une fière peur, qui valait presque la correction méritée qu'il était d'humeur à donner sans compter.

PARTIE OUEST



EN HAUT : PARTIE OUEST DU VILLAGE
EN BAS : PARTIE EST DU VILLAGE

Sa femme était une modiste renommée. Coupe et couture étaient impeccables. L'étoffe était fanée, usée jusqu'à la corde, trouée même, et cependant pas un point n'avait fléchi, pas une boutonnière ne manquait. Sous ce rapport, elle était assurément l'égale de cette bonne dame Soucy qui, un demi-siècle durant, n'a cessé d'habiller le clergé. Cependant, moins scrupuleuse que celle-ci, elle promettait tout à ses clients, même l'impossible. L'essentiel, pour le moment, était de ne pas les laisser échapper. Ce sont ruses de guerre que les naïfs seuls ne soupçonnent pas, ou dont ils se scandalisent. L'un concédait un délai de huit jours, et naturellement passait après celui qui était dans le feu, qui ne pouvait attendre que vingt-quatre heures, disait-il. Se tirer d'embarras, amadouer le premier, si le délai convenu était prolongé, ne l'inquiétait guère. Intelligente, causeuse charmante — surtout lorsqu'elle était en retard — infatigable, sachant toucher la corde sensible et faire causer son monde, les clients repartaient, même les mains vides, toujours de bonne humeur. Mieux que cela, elle les ensorcelait si bien qu'ils oubliaient parfois le but de leur visite. Ce talent, que Dieu lui avait donné, elle l'a fait fructifier au centuple, et il l'a bien aidé, ainsi que les restrictions mentales, dont elle avait sans doute entendu parler. Elles sont permises à tout le monde, et *honne soit qui mal y pense!* D'ailleurs, les clients auraient eu mauvaise grâce de se plaindre. C'est peut-être pour les obliger, qu'un jour, elle oublia et n'enfourna que tard dans la soirée une douzaine de pains emprisonnés dans

la hûche depuis le matin, et qui menaçaient d'en faire sauter le couvercle lorsqu'on les mena au feu.

Cette femme était spirituelle autant qu'intelligente. Une preuve, entr'autres, c'est la réponse qu'elle fit à M. le curé Blais, lors de sa première visite paroissiale. Ses enfants comptaient des noirs, des rouges et des blonds. Etonné, M. Blais lui dit : " Toutes les couleurs sont ici représentées. " " C'est tout naturel, M. le curé, puisque la mère est modiste. " Qui sait si cette causeuse, élevée dans le même milieu que Mme de Sévigné et aussi instruite, n'eût pas été une épistolière renommée, avec toutes les qualités sans les défauts de celle-ci. Il est permis de le présumer sans être un hérésiarque en l'espèce.

Ces enfants de toutes couleurs, dont j'ai parlé tantôt, sont: Anna, Hilaire, Sophronie, Phydime, Olympe, Angéline et Gaudiose. Phydime a succédé à son père, et réside à la maison paternelle avec deux sœurs. Il est encore célibataire, sans toutefois avoir définitivement renoncé au mariage. Hilaire, l'aîné des garçons, marié depuis longtemps, demeurait à Québec, où il est décédé en 1917. Lors de la première élection de Laurier, à Québec-est, il a joué *incognito*, avec un réel bonheur, un rôle difficile et périlleux. Si quelqu'un est curieux de connaître cette odyssee, il n'a qu'à interroger la famille de l'acteur, qui n'a probablement rien oublié.

Joseph

Ce frère de Louis, surnommé Gros-José, était un simple journalier. Sa maison, proche du rivage du

fleuve et de la rivière Maheu, sur la terre de Pierre Curodeau, là où est actuellement installée une batterie militaire, est rasée depuis longtemps. Marié avec Angélique Boulanger, il est décédé sans enfants. Son corps, inhumé dans le petit cimetière paroissial, est maintenant cendre et poussière comme celui de tant d'autres. De ce paroissien qui se tint constamment à l'arrière-plan, il ne reste donc presque rien, à peine quelques maigres souvenirs.

On dit qu'il possédait une fort belle voix, mais, en dehors du cercle familial, personne ne l'a jamais entendu chanter. Comme François Campeau, pour le faire entrer au chœur, il aurait fallu l'y conduire *manu militari*.

Les dimanches et fêtes d'obligation, il faisait plus que le nombre de pas permis par la loi de Moïse. Régulièrement il doublait la distance entre sa résidence et l'église : trois milles pour assister à la messe, autant pour retourner chez lui ; trois milles pour l'assistance aux vêpres, puis autant pour retourner une dernière fois. Telle était sa marche dominicale habituelle, à pied toujours, en été du moins. Entre ces deux courses, il lui restait une cinquantaine de minutes pour reposer ses jambes. En ce temps-là, les vêpres, en pratique, étaient d'obligation comme la messe. Pour s'en dispenser, il fallait une raison presque aussi grave, et personne n'y manquait. *Tempora mutantur*. Cependant il aurait bien pu s'exempter une moitié de cette marche forcée, soit en allant dîner chez son frère Louis, soit en allant causer ou attendre

silencieusement dans les maisons voisines de l'église. Mais ces légitimes libertés que prenaient d'autres paroissiens semblaient contraires à ses principes. Qui sait ? Sa gêne peut-être, plus que sa mentalité, le faisait-elle ainsi marcher ! Par surcroît, lorsque le ciel était gris, il portait un énorme parapluie, pesant un bon kilo. On n'en voit plus de semblables que sur les voitures des agents de machines à coudre. Cette seule corvée, s'il n'a pas oublié de la surnaturaliser, a dû le préserver du purgatoire.

On m'a assuré, et j'ai des raisons d'y croire, que cet original n'entrait jamais à l'église qu'en longeant le côté sud. En été, il est indifférent de suivre le chenal nord ou sud ; mais en hiver, il lui fallait battre le sentier chaque fois et le parcourir dans la neige jusqu'à la ceinture. N'importe ! il n'y manqua jamais. Pourquoi ? Pour protester, paraît-il, contre le site de l'église actuelle, que la minorité a imposé à la majorité. Il n'avait pas tort d'être mécontent ; mais, après le fait accompli, il aurait dû faire comme tout le monde, et, au moins, ne pas se laisser entraîner à pareil enfantillage. Pas d'intransigeance quand la foi et les mœurs ne sont pas en cause ! Chaque cerveau, ceci le prouve bien, a sa manière de ratiociner, qui n'est pas toujours la bonne.

Je puis dire que la vie de ce brave homme a été une vie cachée parfaitement réussie. Son principal souci semble avoir été de passer inaperçu ; et je présume que sa mentalité n'a pas changé. Aussi, s'il lisait ces lignes, pourtant bienveillantes, il serait probablement

mécontent. Peut-être même que son vieux parapluie me l'apprendrait, sans phrases mais clairement.

François

Ce prénom est bien celui qui lui a été donné au baptême, mais comme la paroisse comptait trois François Pouliot, on remédia à cet inconvénient en lui donnant un surnom qui supplanta et fit complètement oublier le prénom inscrit dans les registres. C'est une liberté dont le populaire est coutumier, et dont il abuse même fréquemment. La grosse tête ronde de ce François Pouliot, couronnée d'une abondante chevelure noire et frisée, suggéra un surnom si caractéristique qu'il se popularisa en un clin d'œil. On l'appela tout naturellement "le Frisé," et aujourd'hui encore, lorsqu'on rappelle son souvenir, on ne le désigne pas autrement. De cette façon on ne l'a jamais confondu avec les autres François Pouliot.

Il succéda à son père sur le bien paternel, continua les traditions de cette famille, et gouverna sa maison d'après les mêmes principes. Sobre et travailleur, sachant calculer son affaire, rien ne périlita entre ses mains, et comme ses prédécesseurs, il compta parmi les cultivateurs à l'aise et les bons paroissiens.

A part sa chevelure dont j'ai parlé tout à l'heure, sa belle grosse tête portait aussi ce qu'on appelle un front obstiné, passablement symbolique.

J'ai lieu de croire, en effet, qu'elle n'était pas une cire molle. Il le prouva, à ma connaissance, une fois

du moins. Lors de la construction de l'église actuelle, il fallut déménager les chevaux qui, le dimanche, occupaient ce site. Les piquets plantés pêle-mêle par les intéressés, au petit bonheur, furent rasés, remplacés en lignes symétriques et reliés les uns aux autres. L'ancienne mosaïque ne fut plus qu'un souvenir, et personne ne le regretta, sauf le paroissien dont je parle. Il y avait sans doute des piquets pour tous les bucéphales, mais il en réclamait un exactement au même endroit que le premier. Evidemment le Conseil de la fabrique ne pouvait souscrire à pareil *ultimatum*. De là un conflit qu'aucune influence ne put étouffer, et qui, du plaignant, faillit faire un *irredente* irrécyclable. Heureusement, le temps fit prévaloir les droits du bon sens, et le démêlé fut classé. Cet incident se passa sous le règne de M. Bonneau, un curé populaire au superlatif, conciliant, traitant ses paroissiens comme une famille d'aristocrates. Ce mécontentement le mentionne, tout puéril qu'il soit, parce qu'il démontre bien la naïveté de ceux qui croient à la possibilité de ne mécontenter aucun paroissien. Ils oublient que le père de six enfants en compte presque toujours un, au moins, qui le boude. Au risque de scandaliser, je ne crains pas de dire qu'un curé qui n'a pas quelques brebis mécontentes, a raison de se demander s'il n'est pas un peu chien muet et s'il fait tout son devoir.

François Pouliot épousa, en 1840, à Sainte-Famille, Marie Létourneau. Bonne ménagère, intelligente, elle sut comprendre son mari et prendre sur lui un ascendant dont ils bénéficièrent tous deux. Mal-

gré les inconvénients occasionnés par ses fréquentes absences, il la laissa volontiers courir aux malades qui l'appelaient. Elle aimait les soigner, et ne manquait pas d'un certain savoir-faire. Mais je crois qu'elle était bonne garde-malades plus que médecin. Quoi qu'il en soit du bien-fondé de sa réputation professionnelle, il est sûr que si elle n'a point fait de miracles, elle a parfois rendu de réels services.

Ce paroissien, original lui aussi, est décédé en 1887, laissant quatre enfants : François, propriétaire actuel de la terre de Louis Roberge ; Elmire, mariée en 1871 avec F.-X. Lapointe, et héritière du bien paternel ; Zoé, mariée avec S. Bilodeau, et Adeline, mariée avec F. Lachance.

Bien que parti seulement depuis un quart de siècle, s'il revenait faire un tour à Saint-Laurent, il aurait le plaisir de faire connaissance avec plusieurs arrière-petits-enfants.

Avant de terminer l'historique de cette branche, je dois rappeler le souvenir d'un frère de Louis, Joseph et François, qui a passé à Saint-Laurent les premières et les dernières années de sa vie. Son prénom était Pierre, et son surnom Gros-Pierre, sous lequel il était invariablement désigné. Il quitta Saint-Laurent en 1839, entra au service des Ursulines de Québec, et ne les quitta qu'en 1866, pour retourner dans sa paroisse natale et y vivre en rentier. Sa décision était irrévocable, et il partit malgré les instances des Mères qui offrirent de lui payer le salaire accoutumé, à la seule condition de surveiller la besogne.

Il répugnait à sa conscience et peut-être aussi à une fierté bien naturelle d'être indemnisé pour des services que ses forces ne lui permettaient plus de rendre. Dans l'exercice de ses fonctions il obéissait comme un enfant à ses supérieures, mais lorsqu'il était personnellement en cause, il jugeait au meilleur de sa connaissance, et ses décisions étaient irrévocables. Puisque mes bras et mes jambes me trahissent, disait-il, il est évident que l'heure de m'en aller a sonné. On dit qu'on n'est jamais aussi bien servi que par soi-même. C'est très vrai, à moins toutefois d'avoir sous la main un Gros-Pierre. Le témoignage suivant, aussi impartial que flatteur, le prouve suffisamment.

“ Les registres de notre communauté, m'écrivait une Sœur, à la date du 13 juillet 1914, ne nous fournissent que les renseignements suivants concernant Pierre Pouliot. Il fut d'abord 27 ans au service de notre communauté, comme domestique de confiance, d'avril 1839 à 1866. Son âge avancé ne lui permettant plus de remplir ce poste, il se retira à Saint-Laurent où l'on croit qu'il possédait une petite propriété.

“ Trois religieuses consultées s'accordent à dire que Gros-Pierre, comme l'une d'elles l'appela, était excellent chrétien, d'une probité à toute épreuve. Il était très intelligent, sans être instruit, car il n'avait probablement pas compté parmi les meilleurs élèves de Toussaint. Tout de même il savait, dans les transactions où les intérêts de ses maîtresses étaient en jeu, sauvegarder leurs droits. Personne n'était capable de le tromper, et il savait aussi rendre compte à la dépositaire de tous

ses achats, avec une exactitude qu'on ne put jamais trouver en faute.

“Voilà tout ce que nous avons pu recueillir des religieuses contemporaines de Gros-Pierre. Comme elles n'étaient alors que novices, elles n'avaient aucun rapport avec les domestiques.”

C'est bien le portrait moral de Gros-Pierre, tel qu'on l'a connu, et dont on ne voit plus guère d'exemplaires.

Pendant mes vacances d'écolier et de séminariste je le voyais passer tous les jours en route pour l'église. Cette visite était sa seule distraction. Son pas lent et régulier comme le balancier d'une horloge ne laissait guère soupçonner qu'il avait été, dans sa jeunesse, le roi des marcheurs. S'il avait alors su que la terre était ronde, il en eût vite fait le tour, le cas échéant. La course qu'il fit un jour à Sainte-Claire, à pied et en plein hiver, est restée légendaire et prouve que je n'exagère rien. Parti de la rivière Maheu le matin, il gagna cette paroisse du comté de Dorchester en traversant Québec et Lévis. Comme son frère, qu'on lui avait dit malade, était en parfaite santé, il dina en famille, repartit peu après et vint coucher à Lévis le même jour. Il aurait pu, paraît-il, rentrer à Saint-Laurent dans la même soirée. Les jambes ainsi trempées sont rares aujourd'hui. Evidemment, nous sommes dans le siècle des falsifications en tout ordre de choses.

Ce célibataire par goût et par vocation résida d'abord au village de Saint-Laurent, dans une maison qu'il avait achetée. Lorsqu'il devint impotent, incapable

de rester seul, il retourna à la maison paternelle, où il est décédé en 1878.

Bien que les salaires fussent plutôt maigres en ce temps-là, il n'en possédait pas moins un capital dont la rente lui suffisait. Ce capital qu'il a laissé en partie du moins, à sa famille, représentait le montant de ses économies déposées mensuellement. Depuis, les salaires ont triplé, et cependant bon nombre n'ont d'autre alternative que de réclamer un lit à l'hôpital pour ne pas mourir dans la rue.

QUATRIÈME BRANCHE

Cette quatrième branche, comme la deuxième et la troisième, s'est séparée de la souche commune, à la troisième génération. Charles, fils de Jean et de Madeleine Audet, épousa à Saint-Laurent, en 1727, Geneviève Godbout ; Joseph, fils de Charles, épousa, à Saint-Jean, en 1770, Louise Pepin ; Joseph, fils de Joseph, épousa, à Saint-Jean, en 1800, Marie Gabriel ; Pierre, fils de Joseph, épousa, à Saint-Laurent, en 1826, Elizabeth Lapierre ; Pierre, fils de Pierre, épousa, à Saint-Laurent, en 1849, Théotiste Ruel ; Pierre, fils de Pierre, épousa, en 1879, Nathalie Poulin ; Nérée, fils de Pierre, épousa, à Saint-Laurent, en 1913, Blanche Godbout. Cette branche, actuellement représentée à Saint-Laurent par Nérée, l'a d'abord été par deux frères nés et baptisés à Saint-Jean sous les noms de Pierre et de Paul.

Pierre

Il est devenu un paroissien de Saint-Laurent par son mariage avec Théotiste Ruel. La terre que celle-ci lui apporta en dot est la première à l'est du Trou Saint-Patrice. Cette famille Pouliot en est donc titulaire depuis soixante-quinze ans environ.

Bien qu'il soit mort octogénaire, l'histoire de ce brave citoyen n'est ni longue ni accidentée. Sa vie uniforme se résume tout entière dans l'accomplissement journalier de ses devoirs d'état : sanctifier le dimanche, travailler la semaine sans relâche, faire un peu de politique en temps d'élections, être exemplaire en tout, autant que faire se pouvait. Ce témoignage, en définitive, est le plus beau et le plus honorable.

Sans être meilleur cultivateur que les autres, il est sûr qu'il lui a fallu se trémousser, calculer et économiser pour nourrir habituellement une quinzaine de bouches, sur une terre qui était plutôt maigre. La simple conquête de l'aisance, en pareil cas, est un succès, surtout lorsque les revers de fortune ne manquent pas, et personne n'en est exempt. Ainsi, je ne me rappelle plus en quelle année, un incendie consuma en quelques heures, sur la fin de l'automne, la grange de ce cultivateur, juste au moment où la récolte de foin et de grains était remise. L'incendie d'une grange vide n'est qu'un demi-accident, facilement réparable. Mais lorsqu'elle est pleine jusqu'au faite, l'accident

change de nom. Cependant grâce à cette assurance mutuelle qu'on appelle la charité fraternelle, il sortit victorieux de l'épreuve chrétiennement acceptée. C'est sans doute pour le dédommager que Dieu lui ménagea le bonheur de célébrer, en 1899, le cinquantième anniversaire de son mariage, et lui permit de vivre assez longtemps pour voir ses arrière-petits-enfants. Ces noces d'or ne furent pas ce qu'elles sont ordinairement, la fête de deux bons vieillards courbés sous le poids des ans, que leurs enfants et petits-enfants entourent et s'ingénient à rajeunir un instant du moins. Mais, le même jour, son fils Pierre célébrait ses noces d'argent et mariait deux de ses filles. Ce fut donc la fête de trois générations, une journée qui fait époque dans la vie d'une famille et même dans l'histoire d'une paroisse.

Les jubilaires ne sont pas toujours des condamnés à une mort prochaine, comme plusieurs le croient. Après des noces d'or, on peut encore continuer à vivre, ajourner — *sine die* — le *nunc dimittis* du saint vieillard Siméon. C'est ce que fit Pierre Pouliot. D'ailleurs, pourquoi se presser lorsqu'on est sûr d'avoir son tour ? Il resta donc avec les siens et ne les quitta que douze ans plus tard, lorsqu'il fut entré dans la classe des octogénaires. Il se rappela peut-être à ce moment les paroles du psalmiste : *post octoginta, labor et dolor*, et il partit subitement en 1911. Sa femme l'avait précédé. Sa mort ne fut pas aussi soudaine que celle de son mari. Le jour de sa mort elle se leva indisposée, et demanda d'appeler le curé, en disant à sa famille

que sa fin approchait. Son pressentiment ne la trompa point, car elle mourut presque immédiatement après avoir reçu les derniers sacrements.

Les enfants de Pierre Pouliot, presque des vieillards maintenant, sont : Pierre, qui lui a succédé, Paul, Gaudiose, Téléphore, Tréflé, Joseph, M.-Philomène, Léa, Eliza, en religion sœur Saint-Ambroise, née en 1854, professe au Bon-Pasteur en 1880, décédée en 1890 ; Mélanie, Cédulie. Philomène épousa Sam Mainguy qui fut tué accidentellement par un convoi du Pacifique, près de Saint-Malo, en mai 1914 ; Pierre, décédé en août 1914, à l'âge de 62 ans, n'a survécu que trois ans à son père. Il est remplacé sur le bien paternel par son fils Nérée, à qui je souhaite longue vie et prospérité.

Paul

Il était propriétaire de la terre de Léon Labrecque.

Marié en premières noces, en 1867, avec Virginie Langlois, fille de Paul, pilote, et devenu veuf quelques années après, il se remaria en 1876, avec Adélaïde Labrecque, fille de Grégoire.

Paul Pouliot est décédé de paralysie en 1911. Sur la fin de la même année, son fils Albert, admis à l'étude du notariat a été emporté par la tuberculose.

Paul est héritier du bien de famille et le successeur de son père.

Les autres enfants sont : Ernest, Joseph, Léa, épouse de Alfred Plante, Alice, Alphonsine, Nativa,

épouse de Adélarde Chabot. Les trois dernières mentionnées sont décédées.

CINQUIÈME BRANCHE

Cette branche est, plus que les autres, éloignée de la souche commune, dont elle s'est séparée immédiatement après la première génération. En 1689, Charles, fils de Charles et de Françoise Meunier, épousa à Saint-Laurent, Marie Chabot ; Pierre, fils de Charles, épousa, en 1750, M.-Anne Audet ; en 1775, François, fils de Pierre, épousa à Saint-Laurent, Louise Chabot ; en 1812, Philippe, fils de François, épousa, à Saint-Laurent, Geneviève Roberge ; en 1858, François, fils de Philippe, épousa, à Saint-Laurent, Vitaline Beaudoin.

Les enfants de Philippe étaient : Angèle, mariée en 1832 avec Jean Savard, et en 1837, avec Ignace Bouffard ; Esther, mariée en 1833, avec Joseph Maheu, ancien épicière de Saint-Roch ; Luce, mariée en 1844 avec Simon Pouliot ; Caroline, mariée en 1850 avec Edouard Poliquin ; Théotiste et Edesse ; Jean, marié avec Céline Moreau, et paroissien de Sainte-Julie, Somerset ; Philippe, marié avec Séraphine Turgeon, et François, marié avec Vitaline Beaudoin. Tous sont morts, sauf Edesse.

François

Il était à Saint-Laurent le seul représentant de cette cinquième branche. Sa maison, bâtie au nord

du chemin, sur une langue de terre cédée par Louis Roberge, compte une longue suite de titulaires : Pierre Brousseau, ancien "chaloupier"; Joseph Labrecque rentier, de Québec; Henri Delagrave, employé civil; Oscar Pelletier, lieutenant-colonel, puis, le Conseil du comté de Montmorency, seconde division. Elle a fini de changer de propriétaires, car elle est maintenant transformée en bureau d'enregistrement. Quant au hangar, il est démoli depuis longtemps, et la lisière de terrain sur laquelle il était construit, a été enclavée dans l'emplacement voisin.

François Pouliot était "chaloupier" et exploitait en même temps une pêche installée sur la batture de la terre de Louison Pouliot, et dont le titulaire actuel est Joseph Poulin. Il avait débuté tard et lentement, mais il espérait bien vivre assez pour élever sa jeune famille. Ce désir, pourtant légitime, ne devait pas se réaliser. Juste au moment où l'avenir ne l'inquiétait plus guère, la mort s'appêtait à le frapper. Revenant de Saint-Romuald, un samedi de juillet 1863, en compagnie de Xénophon Cinq-Mars, et voulant descendre plus vite et sans ramer, il amarra sa chaloupe à l'arrière d'un petit vapeur remorquant un trois-mâts. Le trio filait à bonne vitesse lorsque le câble qui reliait remorqué et remorqueur frappa le mât de la chaloupe resté debout et la chavira. Plus jeune et plus souple, Xénophon Cinq-Mars réussit à se cramponner à la quille, mais son compagnon enfonça et ne revint plus à la surface. Cette mort tragique d'un citoyen fort estimé impressionna péniblement la petite pa-

roisse de Saint-Laurent qui, en réalité, n'est qu'une grande famille. Elle le prouva bien le jour des funérailles qui réunirent une assistance presque dominicale.

Avec ce François Pouliot disparaissait l'unique représentant, à Saint-Laurent, de la cinquième branche; et de cette nombreuse famille il ne reste plus que Edesse, pensionnaire chez les Sœurs de la Charité.

SIXIÈME BRANCHE

Hyppolite

Il était parent, du premier degré au deuxième, avec Pierre et Paul Pouliot représentants de la quatrième branche. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer son arbre généalogique avec celui des deux premiers : Charles, fils de Jean et de Madeleine Audet, épousa, en 1727, à Saint-Laurent, Geneviève Godbout ; Joseph, fils de Charles, épousa à Saint-Jean, en 1770, Louise Pepin ; Joseph, fils de Joseph, épousa à Saint-Jean, en 1800, Marie Gobeil ; Hyppolite, fils de Joseph, épousa à Saint-Laurent, en 1836, Cécile Godbout ; en 1844, Flavie Langlois ; et en 1857, à Saint-Jean, Marcelline Turcot ; Jean-Baptiste, fils de Hyppolite, et son successeur, épousa, en 1896, Georgiana Coulombe.

Hyppolite Pouliot fut le père de neuf enfants. Quatre sont nés de son deuxième mariage : Napoléon, marié au Château-Richer avec Henriette Plante ;

Marie-Sophie, Joseph et Cyprien marié en 1889, avec Anna Labrecque. Ce dernier est le titulaire actuel de la terre occupée autrefois par Jacques Godbout.

Les enfants issus de son troisième mariage sont : Félicité, Jean-Baptiste, Virginie, Alfred, décédé quelques jours après sa naissance, et Marie-Emma.

Hyppolite Pouliot, décédé en 1887, à l'âge de 75 ans, était bien le *Beatus vir qui timet Dominum : et mandatis ejus volet nimis*, chanté par le psalmiste. Ceux qui l'ont connu ne me contrediront pas. Il était aussi — en paroles, du moins — un optimiste invariable. Que le thème de la conversation fût triste, gai ou indifférent, il l'assaisonnait à tout instant du refrain "c'est superbe." Je ne voudrais pas jurer que ce qualificatif ne fût souvent une cheville, un contre-sens parois. Néanmoins, cet adjectif montait si évidemment du cœur aux lèvres, qu'il ne manquait pas d'un certain charme.

SEPTIÈME BRANCHE

Louison

Je respecte son nom qui, au reste, en vaut bien un autre. Autrement, presque personne ne se rappellerait ce paroissien qui a quitté Saint-Laurent pour Sainte-Croix, depuis soixante ans environ. Lorsqu'il émigra, il n'avait pas encore d'histoire. Je n'en puis donc rien dire, ni en bien ni en mal.

La branche dont il était, à Saint-Laurent, l'unique rejeton, origine de la même souche que celle de tous les Pouliot de cette paroisse : Charles, fils de Charles et de Françoise Meunier, épousa à Saint-Laurent, en 1689, Marie Chabot ; Innocent, fils de Charles, épousa à Saint-Laurent, en 1735, Jeanne Isabel ; Louis, fils d'Innocent, épousa à Sainte-Marie, en 1775, Angélique Vien ; Louis, fils de Louis, épousa à Saint-Laurent, en 1803, Marie Baillargeon ; Louis, fils de Louis, épousa à Saint-Pierre, en 1836, Martine Racine.

HUITIÈME BRANCHE

Gilbert

Ce paroissien n'est pourtant pas passé inaperçu, et cependant il n'en reste presque rien. Sa maison, deuxième à l'ouest de la rivière Maheu, est complètement rasée. L'emplacement a été racheté par le propriétaire de la terre sur laquelle il se trouvait, et ses enfants sont tous partis.

Quoique né à Saint-Jean, il descend, lui aussi, du même ancêtre que les autres branches de Saint-Laurent. Jean, fils de Jean et de Madeleine Audet, épousa, en 1724, à Saint-Laurent, Anne Lapierre ; Jean-Frs, fils de Jean, épousa à Saint-Jean, en 1753, Josephte Fortier ; Jean, fils de Jean, épousa à Saint-Jean, en 1812, Geneviève Turcot ; Gilbert, fils de Jean, épousa à Saint-Laurent, en 1846, Scholastique Godbout.

Gilbert Pouliot était le voisin de François Gosselin, meunier et cardeur, dont la maison bâtie à dix pieds de l'écart de la rivière Maheu, est démolie, elle aussi. J'étonnerais plus d'un lecteur si j'appliquais à ces deux voisins cette entrée en matière du bonhomme Lafontaine : " Deux vrais amis vivaient au Monomotapa. " S'ils avaient leurs lunes de miel, ils avaient également leurs lunes rousses. Le fait est que ces deux tempéraments étaient trop dissemblables pour vivre ensemble dans une paix inaltérable. Le premier était plus qu'original, et le second trop nerveux pour ne pas l'oublier, précisément lorsqu'il lui aurait fallu se le rappeler. De là, de petites misères qui, au fond, ne les empêchaient pas de s'aimer dans le Seigneur. J'ai dit que ce paroissien était fort original, et je pourrais relater plusieurs anecdotes drôlatiques qui le démontrent. Je préfère terminer en rappelant plutôt — ce qui n'est pas moins vrai — que ce paroissien était un excellent chrétien.

NEUVIÈME BRANCHE

Barthélemy

Il est le titulaire actuel de la terre de Bellarmin Cinq-Mars, qui, jusque-là, n'avait pas changé de nom. Cependant, quoi qu'il en soit des nouveaux propriétaires, on dira toujours " La Pointe Cinq-Mars. " Bien qu'elle soit parfaitement connue, il lui arrive

encore de jouer de mauvais tours aux vaisseaux qui sillonnent le fleuve. On se rappelle, sans doute, l'accident survenu au *Royal George* en 1912, et dont le nez était presque dans le chemin du roi.

Barthélemy Pouliot est devenu paroissien de Saint-Laurent après son mariage avec Antoinette, fille de Clément Labrecque. Plus tard, il vendit la terre de son beau-père et il acheta celle qu'il possède maintenant.

Ce paroissien, né à Saint-Jean, m'est complètement inconnu, bien qu'il réside à Saint-Laurent depuis son mariage.

Il ne m'en voudra donc pas si je ne donne que son arbre généalogique. Son histoire, un autre l'écrira dans un demi-siècle, et mieux — j'en suis convaincu — que je ne saurais le faire. Barthélemy, fils de Pierre, épousa à Saint-Laurent, en 1872, Antoinette Labrecque ; Pierre, fils de François, épousa en 1835, à Saint-Jean, Rosalie Jahan ; Frs, fils de Joseph, épousa, en 1808, à Saint-Jean, Joseph Blouin ; Joseph, fils de Charles, épousa, en 1770, à Saint-Jean, Louise Pepin ; Charles, fils de Jean et de Madeleine Audet, épousa, en 1727, à Saint-Laurent, Geneviève Godbout.

Tel est, à grands traits, l'historique des faits et gestes de la famille Pouliot, de Saint-Laurent. Si j'étais descendu au fond de la mine, j'en serais remonté avec un volume d'au moins trois cents pages in-12. Mais les premiers filons disent suffisamment ce qu'elle est. S'il était permis à son premier ancêtre, baptisé à Valence en 1631, de feuilleter ces pages, ou de jeter un coup d'œil sur la file interminable de ceux

qui portent son nom, il serait émerveillé et ne regretterait pas d'avoir changé de pays. Si, comme Abraham, il n'est pas le père d'un peuple, il est du moins le père d'un contingent qui lui fait honneur par le nombre et par les vertus morales. Ce nom porté, ici, par des légions, est peut-être, là-bas, éteint depuis longtemps. Que cette famille, en compagnie de sœurs qui ont la même vocation, essaime un jour dans l'Ouest canadien ; le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, seront, dans deux cents ans, des provinces presque canadiennes-françaises.

ROBERGE

LES familles Roberge, de Saint-Laurent, au nombre de trois, il y a une trentaine d'années, ont pour berceau Saint-Pierre, I. O. Leur premier ancêtre canadien était fils de Jacques et de Claudine Buret de Saint-Germain-le-Vallon, évêché de Bayeux, Normandie.

Cette souche, depuis la deuxième génération, a toujours été représentée à Saint-Laurent, et le fondateur de cette famille est même inhumé dans le cimetière de cette paroisse.

PREMIÈRE BRANCHE

Charles

Je ne sais pas grand'chose de ce représentant de la quatrième génération, car j'étais à peine né lorsqu'il est mort. Mais j'ai bien connu sa sœur Madeleine, décédée octogénaire, à Saint-Roch, Québec, chez son arrière-neveu, Octave Pouliot. Tout jeune je l'ai souvent entendue causer avec ma mère, qu'elle avait vue grandir ; et ce qui m'intéressait surtout était la grande tabatière ronde qu'elle manipulait sans cesse.

C'est elle qui, en société avec une autre vieille fille, a fait bâtir cette maison presque adjacente au mur nord du cimetière. Elles y cohabitèrent jusqu'à la dissolution de la société par le mariage de Cécile Campeau avec Jérémie Lapointe, qui supplanta Madeleine. Celle-ci s'en alla résider avec sa nièce, Flavie Roberge, dont elle partagea la bonne et la mauvaise fortune sa vie durant.

Les ascendants et les descendants de Charles, junior, sont les suivants :

En 1672, Pierre, fils de Jacques, épousa à Sainte-Famille, Antoinette de Beurenom, et en 1679, Françoise Loignon. En 1730, Ambroise, fils de Pierre, épousa, à Saint-Pierre, M.-Louise Goulet. En 1775, Charles, fils d'Ambroise, épousa, à Saint-Pierre, Thérèse Noël. En 1812, Charles, fils de Charles, épousa à Beaumont, M.-Louise Paquet.

En 1847, Louis, fils de Charles, épousa, à Saint-Laurent, Mary Cookson.

Charles, fils, tombé gravement malade le jour même du mariage de son fils Louis, est décédé en 1847, laissant quatre enfants : Flavie, mariée en 1835, à Paul Pouliot, pilote ; Adèle, mariée en 1854 à F.-X. Lachance, puis Louis et Pierre.

Flavie était prédestinée à une vie accidentée. Aussi, Dieu qui le savait bien, l'avait douée d'un heureux tempérament. Son premier accident fut un mariage manqué à la dernière heure, mais dont elle ne resta pas inconsolable. Un dimanche de juillet 1835, le curé faisait au prône l'annonce suivante : il y a pro-

messe de mariage entre Etienne Gosselin, d'une part, et Flavie Roberge, d'autre part, puis le dimanche suivant le futur mariage de celle-ci était encore annoncé, mais cette fois avec Paul Pouliot, qu'elle épousa le mardi suivant. Comme je le raconte, au cours d'un chapitre consacré à la famille Pouliot, elle vécut heureuse jusqu'à la disparition encore inexpiquée de son mari, une vingtaine d'années après leur mariage. On comprend à quel point le reste de sa vie fut endeuillé par cette terrible épreuve.

Louis

Il succéda à son père et devait être le dernier Roberge sur le bien de famille. Après l'avoir une trentaine d'années cultivé, il le céda et émigra à Montréal. C'est là qu'il est mort ainsi que sa femme Mary Cookson.

Comme son nom l'indique, celle-ci était une Irlandaise authentique, irlandaise en tout, sauf la langue, car dans ce nouveau milieu, elle désapprit vite l'anglais, sans cependant en perdre l'accent. Transplantée à Saint-Laurent, simple fillette encore, par David Cinq-Mars, pilote, qui l'avait pêchée sur le littoral de la Gaspésie, elle y prit racine et devint une jolie blonde que le jeune Louis Roberge ne tarda pas à remarquer. Il en fit si bien le siège, qu'elle se laissa vaincre de bonne grâce et l'épousa.

Le mariage fut heureux et béni. Mais l'épousée, fermière sans apprentissage et sans beaucoup de vocation, resta fermière de nom. Sa bonne volonté était

un appoint insuffisant, surtout à une époque où l'agriculture, routinière au superlatif, était naturellement peu rémunératrice. Dans ces conditions, équilibrer un budget familial était un problème difficile. Son mari, un sobre et un travailleur pourtant, ne put toujours y réussir. Jaloux de faire aussi bien que ceux dont il était le continuateur, et de garder intact l'héritage reçu, il le défendit énergiquement contre l'ennemie héréditaire, l'hypothèque, mais finalement il dut transiger d'abord, puis aboutir à la capitulation.

Ce bien de famille appartient actuellement à François Pouliot, mais s'il a changé de nom, sa longue maison en pierre, assise sur le bord du coteau, n'a pas changé de physionomie. Blanche comme autrefois, aussi jeune d'apparence, toujours regardant le fleuve et le chemin public, elle est bien encore ce qu'elle était il y a soixante ans.

Sur le tapis vert étendu à ses pieds et bordé par le rivage, sont irrégulièrement groupées cinq maisons : trois au nord du chemin, presque octogénaires, et deux au sud, les villas Pelletier et Dorion, beaucoup plus jeunes.

Pierre

Ce frère de Louis était son aîné. Lorsqu'il eût terminé son apprentissage de "chaloupiier," son père lui céda une lisière de terrain sur la partie ouest de sa terre, au pied du coteau jusqu'à la grève. C'est là qu'il se construisit maison et hangar et qu'il a élevé sa famille.

L'orpheline qu'il maria en 1840, Marie-Louise Noël, était fille de François, cultivateur de Saint-Laurent, disparu au cours d'un voyage au marché de Québec. Le mystère plane encore sur cette tragédie arrivée il y a près d'un siècle. La créance générale est qu'il a été assassiné sur le pont de glace qui relie l'Ile d'Orléans à Québec et noyé après avoir été dévalisé. Sa femme, Charlotte Labbé, n'est décédée qu'en 1865, du chagrin, dit-on, que lui avait causé le départ de M. le curé Bonneau. Son service a été le premier chanté par le nouveau curé Forgues.

Sept enfants sont nés du mariage de Pierre Roberge et de M.-Louise Noël : Louise, mariée à Ismaël Delisle, en 1870 ; Arzélie, mariée à Célestin Dumas, en 1872 ; Délima, à F.-X. Gosselin, en 1875 ; Elmire, morte célibataire ; Dina, religieuse chez les Sœurs de la Charité depuis 1878 ; Cyrille et Elzéar.

Cyrille avait bien l'intention de ne pas bouger de Saint-Laurent. Il s'était construit, près du rivage, sur l'emplacement de son père, une maison transformée en villa par Frédéric Baillargé, maintenant la propriété du juge Dorion, et avait épousé, en 1870, Séraphine Cinq-Mars. La crise de la construction des chaloupes, survenue quelques années après, le fit émigrer comme tant d'autres, et il prit la route de Chicago.

Son frère Elzéar, marié à Alice Gosselin, en 1879, le suivit à son tour, et alla se fixer à Escanaba où il s'est tué accidentellement en 1886. La maison paternelle de la famille Pierre Roberge est actuellement la propriété de Céline Dallaire.

DEUXIÈME BRANCHE

Ignace

Des trois familles Roberge de Saint-Laurent il ne reste plus que celle d'Ignace qui, elle aussi, semble condamnée à disparaître bientôt, et dont voici l'arbre généalogique, qui, sauf les deux premiers ancêtres, est le même pour les deux branches.

En 1760, Ignace, fils d'Ambroise, épousa à Saint-Pierre, Thérèse Aubin ; en 1807, Louis, fils d'Ignace, épousa, à Saint-Pierre, Marguerite Cinq-Mars ; en 1831, Ignace, fils de Louis, épousa, à Saint-Laurent, Cécile Lapière ; en 1865, Ignace, fils d'Ignace, épousa à Saint-Laurent, Lumina Pouliot. L'oncle Ignace, qui avait épousé une sœur de ma mère, était cousin issu de germain de Pierre et Louis dont j'ai parlé plus haut.

Né à Saint-Pierre, il traversa un jour à Saint-Laurent, apprit le métier de "chaloupier" et se maria immédiatement, avant même d'être dans ses meubles. Cette confiance illimitée en la Providence, encore en honneur, Dieu merci, et qui n'est jamais trompée, je l'aime et l'admire. En réalité elle est, non pas un défi à la Providence, mais un bel acte de foi. Peu après son mariage le jeune ménage alla se fixer à Lévis, près de l'ancienne gare du Grand-Tronc. Sobre et laborieux, parfaitement secondé par sa femme, le jeune Roberge conquit vite l'aisance. En 1857, il quitta Lévis, et vint

résider à Saint-Laurent, sur l'emplacement d'Antoine Godbout, un quart de lieue à l'est de l'Église. La beauté du site est incontestable, mais il a l'inconvénient pour un emplacitaire d'être un peu éloigné de l'église. Cependant, même sous ce rapport, la position était bien meilleure. En effet, jusqu'à 1852, tout Lévis, dimanches et fêtes d'obligation, devait courir à l'église Saint-Joseph. Les choses ont bien changé puisqu'il y a présentement quatre églises sur un territoire qui, il y a un demi-siècle, n'en comptait qu'une. Les démembrements de Lévis ont eu lieu au fur et à mesure qu'ils s'imposaient.

Ignace Roberge, était le père de six enfants : Céline, mariée à F.-X. Hains ; Cécile, mariée à Félix Picard, de Saint-Sauveur, Québec ; Ignace, marié à Lumina Pouliot, en 1865 ; Philomène, mariée à Romuald Pelletier, en 1861 ; Pierre, marié à Joséphine Lapierre, et résidant à Saint-Féréol, où il a fait souche. Il était évidemment prédestiné aux épousailles d'une Joséphine, car lorsqu'il opta définitivement pour sa cousine germaine, il devait épouser une autre Joséphine. Bien que possédant une excellente instruction commerciale et parlant bien l'anglais et le français, il préféra être cultivateur et n'a pas eu à s'en repentir.

Ignace Roberge a survécu à sa femme morte en 1871, comme savent mourir les vrais chrétiens. A l'une de ses filles qui s'apitoyait sur sa maladie elle répliqua vivement : " En quoi suis-je à plaindre ? Je suis bien soignée et le bon Dieu ne me laisse manquer de rien.

Les malades seraient bien chanceux s'ils étaient tous traités comme moi." Jusqu'à la fin elle resta fidèle à elle-même. Peu après, son mari prenait à son tour le chemin du cimetière, et son fils aîné, portant le même prénom, lui succéda.

Cet insulaire, dont l'instruction était pourtant très rudimentaire, avait une prononciation remarquablement belle, qui faisait même oublier les incorrections de son langage. M. Adjutor Rivard, maître incontesté en parler français et en beau parler aussi, n'aurait pas hésité à lui décerner un prix d'excellence. Il avait une manière exquise d'égrener les mots. Ce don gratuit qu'il tenait sans doute de ses ancêtres, ses enfants, l'aînée des filles en particulier, en ont hérité dans une bonne mesure. Plusieurs même de ses petits-enfants ont une prononciation qui, sans être aussi distinguée, sonne agréablement à l'oreille.

Ignace fils

Il continua la besogne de son père, maintenant le respect et l'amour du nom qu'il portait, et éleva sept enfants qu'il a vus, presque tous naître, vivre et mourir. Etre un parfait chrétien et fournir à sa famille le pain quotidien était son unique ambition. Il déclina même l'honneur d'être marguillier, et lorsque sa candidature fut suggérée en 1886, il me pria d'intervenir auprès du curé et de l'engager à faire un autre choix. Il eût été si bien à sa place dans le banc de l'Œuvre que j'ac-

cédai à sa demande avec répugnance, uniquement pour ne pas le désobliger.

Sa femme est partie en 1909, et lui en juin 1911. Son emplacement a été vendu en 1913, et des trois familles Roberge que comptait Saint-Laurent il n'en reste plus une seule.

ROULEAU

GABRIEL est le premier ancêtre canadien des deux familles Rouleau de Saint-Laurent, ainsi que de celle de Sainte-Claire.

Né en 1618, à Tourouvre, Normandie, il épousa, en 1652 vraisemblablement, Mathurine Leroux, plus jeune que lui de dix-huit ans. Il semble avoir été un paroissien de Sainte-Famille, puisque la plupart de ses enfants y ont été baptisés et qu'il y a été inhumé, dit Tanguay, le 23 février 1673. La survivance de son nom était assurée, car il était le père d'une douzaine d'enfants, dont les deux aînés, Louise et Jean, périrent dans l'incendie de sa maison, dit une note du même auteur.

Deuxième ancêtre

Gabriel

Grâce à son mariage, le deuxième ancêtre, né en 1663 et décédé en 1730, est le fondateur de la famille Rouleau de Saint-Laurent. Il y épousa, en 1687, Jeanne Dufresne, veuve René Minot, titulaire de la

troisième terre, proche la rivière Maheu. Alors elle changea de nom, et n'a cessé d'être le bien de la famille Rouleau qui, pour cette raison, compte parmi les médaillées de 1908.

Troisième ancêtre

Gabriel

Né en 1688 et décédé en 1762, ce porteur du même prénom que ses deux prédécesseurs les continua sur le bien de famille. Ses fils Charles et Louis ont fait souche, et sont les fondateurs des deux familles Rouleau encore représentées à Saint-Laurent. Généalogiquement, elles marchent d'un pas égal, et comptent présentement huit générations. Mais le niveau de l'une l'emporte sur celui de l'autre. C'est presque leur seule différenciation. Le timbre vocal des deux cousins du troisième degré, Clément et Louis, que mes contemporains ont bien connus, démontrait leur parenté aussi sûrement qu'un arbre généalogique. Outre cette ressemblance, ils en avaient une seconde évidente pour tout le monde : une belle indépendance, dans le plus large sens du mot. Ces deux notes me frappaient lorsque j'ignorais encore la parenté de ces deux paroissiens.

Nous allons maintenant suivre rapidement la marche respective de ces deux branches, en donnant naturellement la priorité à celle qui a toujours occupé la terre ancestrale.

Quatrième ancêtre

Charles

Né en 1731, il épousa, en 1753, Geneviève Gosselin, arrière-petite-fille du premier ancêtre de la famille Gosselin.

D'après Tanguay, sa famille comptait huit enfants. Mais, pour être exact, il faut ajouter Antoine, dont le prénom a été omis. Son existence est si peu douteuse qu'il a été le successeur de son père sur le bien de famille.

Cinquième ancêtre

Antoine

Huit enfants lui sont nés de son mariage avec Geneviève Godbout, en 1793 : Judith, mariée avec Guillaume Cinq-Mars, en 1824 ; Soulanges, avec Pierre Lachance, en 1832 ; Pétronille, avec Antoine Labrecque, en 1833 ; Geneviève, avec Gaspard Dion, de Rimouski ; Réparate avec Charles Fortier, de Sainte-Claire ; Antoine, avec Cécile Côté, en 1824 ; François, dont je causerai plus loin, et Clément, qui continua son père.

Sixième ancêtre

Clément

Intelligent, chrétien sans peur et sans reproche, ce sixième ancêtre de la famille Rouleau faisait partie

de l'élite des paroissiens de son époque. A part son verbe et son indépendance de bon aloi, que j'ai soulignés plus haut, il me reste — pour compléter son portrait — à mentionner le fluide autoritaire qui émanait spontanément et naturellement de sa personne. J'ai rarement rencontré mortel qui en fut saturé à pareil degré. Je le soupçonne de n'avoir pas été un roi nominal dans son royaume familial. Raisonnant juste et ne parlant jamais pour ne rien dire, il s'imposait à l'attention générale lorsqu'il intervenait dans un débat quelconque. J'ai noté ailleurs l'impression qu'il fit, en 1860, dans une assemblée convoquée pour choisir le site de la nouvelle église, et présidée par Mgr Cazeau. Aussi son curé, M. Bonneau, fut vraiment inspiré en suggérant son nom à Mme Penny, pour être en quelque sorte son aide-de-camp pendant son séjour à Saint-Laurent avec sa jeune famille. Clément Rouleau épousa, en 1842, Henriette Gosselin, née en 1816 et décédée en 1880. A l'instar de son grand-père, il avait choisi cette femme accomplie dans la deuxième branche de la famille Gosselin. C'est l'origine de la parenté du troisième degré entre ces deux époux. Au cours des pages consacrées à cette famille, j'ai noté en passant — pour mieux peindre ces deux caractères — que ce mariage était l'alliance de la gêne et du sans-gêne.

Cet ancien paroissien est décédé en 1886, laissant une famille de dix enfants : Napoléon ; Calixte, décédé en 1915 ; Lumina ; Damase ; Adeline ; Thomas, Principal de l'Ecole normale Laval ; Joseph,

ancien curé de Saint-Alban ; Marie ; Fortunat, curé actuel de Saint-Alban, et Délima.

Septième ancêtre

Napoléon

Son droit d'aînesse lui a probablement valu l'honneur de continuer son père sur le bien de famille. Quatorze enfants lui sont nés de son mariage avec Emma Lajeunesse, en 1876.

Il ne m'eût pas déplu d'aligner ces prénoms et de mentionner l'héritier présomptif qui sera le huitième représentant de cette branche, mais l'improvisation est impossible en pareille matière. Le squelette généalogique des sept générations que je viens de reconstituer est évidemment maigre, mais les intéressés savent qu'il n'a pas dépendu de moi de l'habiller davantage.

DEUXIÈME BRANCHE

Quatrième ancêtre

Louis

Les trois premiers ancêtres de cette branche sont les mêmes que ceux de la première.

Louis est le fondateur de cette deuxième branche. Il alla s'installer dans le haut de la paroisse, sur une

terre actuellement voisine de celle de la famille Guérard.

Il épousa, en 1756, Geneviève Ruel. Tout ce que je sais de lui, c'est que Dieu lui donna des enfants, et que son fils Pierre lui succéda.

Cinquième ancêtre

Pierre

Je connais encore moins celui-ci. Je sais qu'il épousa Madeleine Hamel, mais j'ignore le millésime et le lieu de son mariage. Il eut pour successeur son fils Louis.

Sixième ancêtre

Louis

Celui-ci, je l'ai connu, mais de loin seulement, puis que je ne lui ai jamais parlé, et que je n'ai jamais franchi le seuil de sa maison. Mais j'ai encore sa silhouette dans l'œil, son verbe dans l'oreille. Ses impératifs étaient au moins une présomption de vocation chez ce capitaine de milice. Au cours des pages consacrées à la première branche de cette vieille famille, j'ai noté quelques-unes de ses ressemblances avec son petit-cousin Clément. A part ces notes, il avait le don des réponses typiques, mises en relief par son franc-parler. J'en sais une, entre autres, que son curé, M. Naud, a dû trouver trop "salée." C'est pourquoi il n'était pas facile à mater dans une discussion.

Il a épousé, je ne sais en quelle année, Geneviève Gagné, une paroissienne de Saint-Henri. S'il a pris femme en dehors de Saint-Laurent, ce n'est pas qu'il fut plus exigeant que ses concitoyens. Au contraire, les circonstances seules en sont l'explication. C'est probablement dans ses promenades à Saint-Henri, chez l'oncle Rouleau, que cette Geneviève lui est tombée dans l'œil.

Son mariage n'en fit pas un capitaliste proprement dit, mais il le rendit riche de douze à quinze enfants.

C'était beaucoup plus qu'il n'en pouvait doter. Aussi ils prirent la haute mer de bonne heure, dans l'intérêt de leur avenir. Ils présumaient avec raison que l'héritier saurait bien remplir les places vacantes.

Septième ancêtre

Didace

Ce paroissien fut un modeste et un pacifique, mais sans abdiquer son franc-parler. Les parents ne pouvaient mieux choisir pour les continuer sur le bien de famille et veiller sur leur vieillesse.

Il épousa, en 1866, Félicité Labrecque. Comme son grand-père, Didace eut vite rempli sa maison d'un jeune peuple qui s'envola à son tour en temps opportun.

Cette succession ininterrompue et uniforme de générations résume l'histoire de cette branche familiale. Si elle n'est pas encore montée au zénith, elle a du moins

le mérite de rester visible sur l'horizon paroissial et de ne pas avoir déserté son poste.

Son avenir, confié à Valère, successeur de Didace, dépend maintenant de ce huitième ancêtre.

TROISIÈME BRANCHE

Premier ancêtre

François

Cette seconde filiale de la première branche de la famille Rouleau vient logiquement en dernier lieu. Il est dans l'ordre, en effet, que la fille aînée passe avant la cadette. En généalogie, comme en toute autre matière, le code des préséances doit être respecté.

Sainte-Claire est le berceau de cette filiale, et le notaire François Rouleau, frère de Clément, est son fondateur. Ce fils de Antoine et de Geneviève Godbout est né à Saint-Laurent, île d'Orléans, le 17 novembre 1806. Ceux qui l'ont approché au cours de sa longue carrière ont pu apprécier ce cerveau dépareillé. Il n'est donc pas étonnant que ses parents n'aient pas reculé devant les sacrifices pécuniaires nécessités par un cours classique. Cependant, il n'était plus un enfant, mais un adolescent de dix-sept ans lorsqu'il entra au Petit Séminaire de Québec, en 1823. Ce débutant — comme son cousin Antoine Gosselin — avait presque l'âge d'un finissant. Par surcroît, il était fort imparfaite-

ment préparé ou plutôt, il ne l'était pas du tout, car il avait grandi, sans le stage scolaire qui est actuellement le privilège des jeunes. On conçoit aisément que, dans ces conditions, deux talents égaux ne peuvent lutter avec les mêmes chances de succès. Cependant le jeune Rouleau ne semble guère en avoir souffert.

Il entra au Petit Séminaire le 1^{er} novembre 1823, en septième, et eut pour professeur son concitoyen, M. l'abbé Maranda, non seulement en septième, mais aussi en quatrième, en troisième et en seconde. Dans les notes de fin d'année, ce professeur en met seize sur le même plan, et leur décerne le certificat suivant : *Omnes hi sexdecim maximè cum diligentia, curâ et attentione per totum anni curriculum suis omnibus officiis constanter functi sunt. Diversos quidem habuere progressus ; primi quatuor, aquilis similes fere, semper altissima tenuere loca.*

François Rouleau était le premier de ce quatuor, et Ls-Jacques Casault le second.

L'année suivante il entre en quatrième, cède la première place au jeune Casault et se contente de la deuxième. Vingt-trois élèves obtiennent la note excellente.

En 1825-26, il fait sa troisième et reprend la première place. Cette année-là, son redoutable concurrent, Ls-Jacques Casault, l'avait quitté et faisait sa rhétorique. Les sept premiers, parmi lesquels on remarque : François Rouleau, Zéphirin Naud, Chs Poiré, L.-G. Baillargé, etc., méritèrent l'élogieux bref suivant : *Optimam de se concitant spem.*

En seconde, le jeune Rouleau est le deuxième de la classe, et M. Maranda donne aux sept premiers sa note collective : *Egregii animi dotes constanter inco-tuerunt et sese laudabiliter gesserunt.*

Le rhétoricien de 1827-28 se sépara enfin de M. Maranda qui l'avait piloté jusque-là, et eût pour professeur M. l'abbé F.-X. Baillargé. Il semble s'être relâché, cette année-là, puisqu'il n'était que le septième sur l'ordo. La note du professeur ne permet pas d'en douter : *Tres illi præclarissimis dotilius ornati, uberem habuerunt successum, sed uberiozem habuissent duo primi si fortites laboravissent.*

Le trio dont il est question comprenait Rouleau, Pierre Huot et Louis Parent, dans l'ordre que les cite M. Baillargé. Par conséquent, la dernière partie de la note concerne seulement Rouleau et Huot.

Les rhétoriciens de 1827-28, au nombre de dix-sept, comptaient entre autres : Théophile Fréchette, le très original Louis de Gonzague Baillargé ; Charles Poiré ; Zéphirin Naud ; Pierre Huot ; Louis Parent ; François Rouleau, etc.

Le philosophe de 1828-29 eut l'avantage d'avoir M. Holmes pour professeur. L'année académique terminée, il renonce à sa deuxième année de philosophie. C'est pour cette raison que son nom n'apparaît pas sur la liste des finissants de 1830. Il pensa sans doute que cette lacune ne pouvait influer sur son avenir.

Comme il lui fallait — à ce tournant de la vie — choisir une carrière, il opta pour le notariat, et débuta dans le bureau du notaire F.-X. Lefebvre, de Saint-

Henri. Il continua sa cléricature avec le notaire Louis Bernier, de Château-Richer, et la termina à Québec avec le notaire Boyd Lindsay. Ces permutations laissent présumer qu'il était un clerc salarié subvenant à ses dépenses personnelles. C'est peut-être pour cette raison qu'il ne brûla pas les étapes, car sa cléricature dura six ans, juste le temps de son cours classique. Quoiqu'il en soit, il était ainsi mieux préparé à l'exercice de sa profession dans n'importe quel milieu, soit à la campagne, soit à la ville.

Admis à la profession au notariat le 11 décembre 1835, l'insulaire tenta fortune à Québec, où il pouvait avoir l'illusion d'être encore un paroissien de Saint-Laurent. On me permettra de rappeler ici, une fois de plus, que son premier contrat de mariage fut celui de mon père, en janvier 1836. Mais les temps étaient durs à Québec pour les jeunes professionnels de cette époque. Il leur fallait trop longtemps attendre les clients, qui s'acheminaient isolément et lentement vers le bureau dont les titulaires leur semblaient immortels. D'ailleurs, le genre de vie des citadins n'était pas l'idéal du notaire Rouleau. Il avait la nostalgie de la campagne et du grand air, qui finit — les circonstances aidant — par le déraciner.

Son meilleur client, pendant qu'il pratiqua à Québec, fut la cour supérieure qui le chargea d'inventorier les biens du roitelet d'Anticosti, le légendaire Olivier Gamache. Les deux conjoints s'aimaient si passionnément que leur suprême bonheur était de vivre à quatre cents lieues de distance l'un de l'autre. Bien

plus, pour être sûre de jouir de ce bonheur sans la crainte de le perdre l'épouse, domiciliée à Québec, sollicita et obtint la séparation de corps et de biens. L'inventaire était probablement la conséquence du jugement rendu. Ce voyage de long cours, à bord d'une goélette qui n'était pas un palais flottant, n'en fut pas moins pour cet ancien insulaire une réelle excursion de plaisir. Malheureusement ces inventaires n'ont qu'un tirage très limité.

Aussi l'offre d'être le procureur de la seigneurie Joliette dont James Gibb, un ancien québécois, était le titulaire, le décida à échanger Québec pour Sainte-Claire. C'est dans cette paroisse que — pendant un demi-siècle — il a été un professionnel populaire, un conseiller avisé dans les affaires épineuses, un conciliateur entre les paroissiens, et qu'il a joué le rôle social du notaire qui comprend ne pas être un simple *minutante*. On l'appréciait si bien qu'il fut tour à tour, mais *ad duritiam cordis*, maire et préfet du comté de Dorchester. On voulut même, sous l'*Union*, en faire un député. Trop intelligent pour s'illusionner et se laisser enivrer par des perspectives qui ne sont qu'un mirage, le plus souvent du moins, il déclina une invitation qui eût peut-être été son suicide professionnel. Plus pratique que ses tentateurs, au lieu d'un mandat de député, il acheta une ferme dont le revenu annuel dépassait une indemnité sessionnelle, et qui, en même temps, était une leçon de choses pour la classe agricole.

Nommé registraire des hypothèques en 1875, il

démisionna quelques années après en faveur de son fils aîné Edouard.

Solidement bâti, le notaire Rouleau décéda le 23 février 1891, après quelques heures de maladie seulement, à l'âge de 84 ans et quelques mois. Tous ses compagnons de classe, je crois, sont disparus avant lui, et son ancien concurrent, le premier recteur de Laval, était même parti depuis près de trente ans.

Une circonstance purement fortuite m'a permis de faire connaissance avec le notaire Rouleau, alors qu'il était déjà sur le seuil de la vieillesse. C'était, si je me rappelle bien, dans l'automne de 1877. La mort subite de son curé, M. Gonthier, me fut l'occasion d'un séjour de huit jours à Sainte-Clair. Comprenant qu'un presbytère, en pareille circonstance, n'est guère plus gai qu'un cimetière, il eut le bon esprit de venir causer tous les jours. Son franc-parler et ses boutades me plaisaient. Aussi il était le bienvenu. Le choix du successeur de l'abbé Gonthier l'obsédait irrésistiblement. En principe général, il était indifférent mais, cette fois, il appréhendait la nomination d'un titulaire qui n'était certes pas auprès de lui *persona grata*. Malheureusement son pressentiment se réalisa.

Son mariage avec Luce Clément-Labonté, une paroissienne de Saint-Michel, fut béni dix-sept fois. Sous ce rapport, il fut un capitaliste authentique. Cette pléiade d'enfants comptait treize garçons et quatre filles que je vais maintenant faire défiler, en passant sous silence la demi-douzaine morte au berceau.

1. Joseph-Edouard, né le 20 mars 1847 ; élève de l'académie commerciale de Sainte-Marie, Beauce ; succéda à son père comme registraire, et mourut en août 1882.

2. Frs-Fortunat, né le 4 juillet 1849 ; élève de l'Ecole normale Laval ; reçu avocat en 1872 ; député de Dorchester aux Communes, en 1874, 1876 et 1878 ; démissionnaire en 1882, et nommé la même année sous-greffier des Communes. Celui-ci, je l'ai connu plus à bonne heure et mieux que les autres membres de sa famille car, en 1860, il a passé quelques mois à l'école de Saint-Laurent. L'air crâne de cet enfant de onze ans à peine, en plein milieu étranger, m'avait frappé. Son œil intelligent indiquait qu'il serait un débrouillard, et la suite le démontra. Si, au lieu d'être un simple normalien, il eût fait un cours classique, il aurait été un jurisconsulte remarquable.

Lors du premier vote qu'il enregistra en sa qualité de sous-greffier, je me rappelle qu'il nomma successivement les 210 députés des Communes de cette époque, sans hésiter une seule fois ni changer un nom.

Lorsqu'il est décédé, en décembre 1907, il était à sa retraite deuis quelques années.

3. Joseph-Alphonse, né le 11 novembre 1851 ; élève de l'Ecole normale Laval ; reçu avocat en 1873 ; shérif de Rimouski en 1876 ; démissionnaire en 1878 ; inspecteur des Mines pour la branche de la Chaudière ; employé civil à Québec depuis 1893.

4. Chs-Samuel, né le 4 novembre 1852 ; sous-

régistrare de Dorchester ; sous-shérif de Rimouski ; actuellement courtier.

5. Luce-Catherine-Henriette, née le 24 novembre 1853 ; mariée avec Frs Fortier de Sainte-Claire, régistrare de Dorchester de 1882 à 1909, année de son décès ; décédée le 2 mars 1918.

6. Octave-Alfred, né le 2 avril 1855 ; fonctionnaire public fédéral plus de vingt ans ; actuellement à sa retraite.

7. Achille, né le 20 janvier 1858 ; membre de la police à cheval du Nord-ouest ; a fait la campagne canadienne de 1885 ; actuellement fermier dans le sud de l'Alberta.

8. Jos.-Hector, né le 1^{er} février 1859 ; héritier du bien paternel et décédé en 1908.

9. Marie-Alexandrienne, née le 19 mai 1861 ; mariée avec Herménégilde Fortier, de Saint-Gervais, actuellement fonctionnaire du département des Terres et Forêts de Québec.

10. Frs-Xavier, né le 30 avril 1864 ; sous-régistrare de Dorchester une vingtaine d'années ; actuellement un professionnel de l'agriculture à Sainte-Hénédiine dont il est présentement maire.

11. Patrice, né le 19 novembre 1865 ; ancien élève du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière ; admis en 1902 à la profession du notariat, qu'il exerce dans sa paroisse depuis cette époque.

L'historique de cette filiale démontre évidemment que cette fille fait honneur à sa mère.

ROYER

LES trois frères Royer émigrés au Canada n'ont pas fait tache d'huile au même degré que les trois frères Pouliot qui comptent une interminable file de descendants.

Après avoir fait baptiser, au Château-Richer, deux enfants, le premier ancêtre de la famille Royer traversa à Sainte-Famille où sont nés ses autres enfants. On peut donc dire que cette paroisse est le berceau des Royer de l'île d'Orléans.

Jean, le fondateur de cette famille, fils de Jean et de Marie Païs, évêché du Mans, et baptisé en 1636, épousa en premières noces Madeleine Dubois, et en 1663, Marie Targer, du Château-Richer. Celle-ci, devenue veuve à son tour, épousa en 1675 Pierre Tourneroché. Jean, fils de Jean, épousa, en 1695, à Saint-Jean, Marguerite Dumont. Augustin, fils de Jean, épousa en 1732, à Saint-Jean, Angélique Pepin. Louis, fils d'Augustin, épousa en 1773, à Saint-Charles, Marie-Anne Lacroix ; puis Etienne, fils de Louis, épousa en 1820, à Saint-Laurent, Joseph Dufresne.

Etienne

Il a été le premier et, jusqu'à présent, le seul Royer que la paroisse Saint-Laurent ait compté. Né à Saint-Jean, il n'hésita pas à émigrer et à entrer comme domestique au service de la vieille famille Guillaume Dufresne. Cette fois encore, le domestique devint le successeur de son maître, et en même temps, paroissien de Saint-Laurent. Ce propriétaire n'avait que des filles, ce qui parfois est un inconvénient et toujours un problème. Le jeune Royer le solutionna, comme l'on dit maintenant, par un mariage naturellement. Il en aima une, l'épousa et hérita du bien paternel, qui, pour la première fois, changea de nom. Ce fut le seul désagrément occasionné par une donation dont les intéressés n'eurent qu'à se féliciter. Fait assez rare, cette mutation est arrivée cinq fois durant le court espace de soixante-quinze ans. J'ignore si c'est par esprit d'imitation, mais le gendre — comme le beau-père — ne récolta que des filles. Le même problème se posa donc une deuxième fois, et fut résolu de la même manière par Clément Labrecque, natif de Saint-Jean, lui aussi. Connaissant probablement l'heureuse aventure de son futur beau-père, il entra au service de la famille Royer, épousa, en 1848, Marie-Elisabeth, et hérita du bien paternel qui changea de nom une troisième fois. Ce Clément, qui portait bien son prénom, fut un gendre sans pareil. Il continua les traditions de la famille et fit le bonheur de la maisonnée. Il poussa

si loin le respect des traditions qu'il n'eût que des filles, à son tour, bien qu'il se soit marié trois fois. Il était écrit qu'il en serait ainsi et que le patrimoine changerait de nom une quatrième fois. Le sauveur de la famille en recherche d'un héritier fut encore un paroissien de Saint-Jean, Barthélemy Pouliot, qui épousa M.-Antoinette, en 1872, et devint le nouveau titulaire de ce bien qu'on se transmettait comme un pain bénit. Il était permis de présumer que la série de ses permutations était épuisée, car la famille de ce titulaire compte autant de garçons que de filles. Cependant, je ne sais trop pourquoi, le maquignonage continua, et l'ancienne terre de Guillaume Dufresne s'appelle actuellement Jean Vaillancourt, un nouveau paroissien de Saint-Laurent. Après l'avoir occupée un temps assez notable, Barthélemy Pouliot acquit le bien de la famille Cinq-Mars, qui, jusque-là, n'avait jamais changé de nom, et céda le premier au titulaire actuel. Bien que la famille de ce dernier soit un mélange de garçons et de filles, il serait peut-être hasardeux de parier que l'ère des vicissitudes de ce bien est définitivement close. Au reste, on ne devrait pas s'en étonner, puisque nous sommes avertis depuis longtemps qu'il n'y a rien de stable sous le soleil.

RUEL

LA famille Ruel comptait près de deux cents ans de séjour à Saint-Laurent lorsque son dernier représentant, Georges, a replié sa tente pour aller camper dans l'un des faubourgs de Québec, dont la majeure partie est composée d'insulaires de l'île d'Orléans. Elle a pourtant été, à une certaine époque, l'une des plus en vue, prospère et solidement ancrée. Mais les familles, comme les peuples, arrivées au sommet, en possession d'une longue et belle histoire qu'elles auraient pu continuer, commencent à décliner et finissent par disparaître de la carte paroissiale. Ce fait semble être la résultante d'une loi non écrite, mais à laquelle il est impossible de se soustraire.

Le premier ancêtre canadien de la famille Ruel, Clément, un parisien, né en 1654, sur la paroisse Saint-Paul, était fils de Jacques. Quant au nom de sa mère, Tanguay le remplace par un pointillé qui ne vaut guère mieux que rien, et qui atteste, en tout cas, qu'il n'en sait pas plus long que moi sur ce point. Cependant ce nom doit figurer dans l'acte du mariage de Clément Ruel, qui s'est marié à Sainte-Famille, en 1677, avec Marguerite Leclair. Ce paroissien n'a fait que passer

en cette paroisse avant de se fixer à Saint-Laurent où ont été baptisés ses dix-sept enfants. Il a peut-être été influencé par le fait que celle-ci avait alors le même titulaire que celle sur laquelle il était né. Il était, sur la carte de la paroisse de Saint-Laurent, dressée en 1689 par l'ingénieur Villeneuve, le 61^e habitant, entre Guillaume Couture, à l'est, et François Noël, à l'ouest, dont le voisin était Jacques Bouffard.

Ce fondateur de la famille Ruel, de Saint-Laurent, est décédé en 1709, âgé seulement de cinquante-cinq ans. On peut dire de ce paroissien qu'il a beaucoup vécu en peu de temps.

Ignace, l'un de ses fils, lui succéda, et épousa, en 1722, à Saint-Laurent, Geneviève Roÿ. Lorsqu'il mourut, en 1770, il était le père de treize enfants. Evidemment, personne ne calculait en ce temps-là.

Jean, fils d'Ignace, épousa, en 1753, à Saint-Laurent, Angélique Labrecque. Laurent, fils de Jean, épousa, en 1784, Thérèse Fournier. Jean, fils de Laurent, épousa, en 1810, Angélique Chabot, et Jean, fils de Jean, épousa, en 1839, Josephite Noël, fille de François, dont j'ai remémoré la fin tragique, dans les pages consacrées à la famille Noël.

PREMIÈRE BRANCHE

Jean

Ce représentant de la sixième génération fut reçu pilote en 1836. La famille Antoine Gobeil, émigrée de

Saint-Jean, est le titulaire actuel de sa maison, âgée de soixante et quelques années. A cette époque, elle était seule, avec la chapelle des processions, sur le côté nord du chemin, du pied du coteau Fillion. A part ses couleurs, que le pinceau a rafraîchies, elle est bien la même.

La famille de ce pilote, peu nombreuse, ne comptait que des filles. Delphine, l'aînée, épousa, en 1867, Narcisse Maranda, et en 1877, Adrisse Dion. Caroline épousa, en 1867, Stanislas Maurice, et est décédée sept ou huit ans après son mariage, à Saint-Prime, Lac Saint-Jean. La plus jeune, Marie, épousa, en 1875, un jeune norvégien, nommé J. H. Dish. Il y a donc vingt-cinq ans au moins que cette branche n'est plus représentée à Saint-Laurent.

On m'en voudrait avec raison, si j'oubliais de rappeler le souvenir d'une vieille demoiselle qui, sans être sa parente, a toujours vécu dans cette famille. Ses nom et prénom étaient, paraît-il, Josephte Brousseau, mais tout le monde préférait l'appeler simplement Javotte. Lorsque je l'ai connue, plissée comme une vieille bourse dont on a serré les cordons, elle n'était plus jeune évidemment. Cette cousine de l'archevêque Baillargeon lui faisait — tous les ans — cadeau d'une paire de bas soigneusement tricotés. Si tous les bas tricotés lui avaient été payés aussi princièrement, elle serait devenue une rentière authentique, et malgré ses déficits, ne serait probablement pas morte vieille fille.

Jovial, conciliant, serviable, Jean Ruel était un

paroissien estimé. Aussi sa fin tragique et imprévue impressionna doublement. Une après-midi de juillet ou août, en 1870, il monta à Québec prendre charge du navire qu'il devait piloter jusqu'à la Pointe-aux-Pères. Je le vis passer, à pied, à l'entrée du chemin Bowen qui conduit au quai du Bout de l'île d'Orléans, gai, turlutant pendant que sa pipe de plâtre refroidissait, alerte encore, il trottinait comme jeune homme d'autrefois. Il courait — sans s'en douter — à la mort qui le guettait dans le port de Québec. Le lendemain, en se rendant ou en montant à bord, je ne sais trop, il tomba accidentellement à l'eau et ne put être repêché. Vingt-quatre heures à peine après son départ de la maison, il revenait couché dans un cercueil. La paroisse comptait un pilote de moins, et la première branche de la famille Ruel perdait son dernier représentant à Saint-Laurent.

DEUXIÈME BRANCHE

Georges

Tout jeune, on l'appelait le petit Georges, bien qu'il fût dans cette famille, le seul volume portant ce prénom. Il eut beau vieillir, il resta — pour les paroissiens — le petit Georges, comme le portier du Séminaire de Québec, malgré ses soixante ans, est encore, du moins pour les anciens élèves, le petit Georges. Les habitudes sont presque indéracinables, c'est pourquoi il ne faut les naturaliser qu'à bon escient.

Petit, frère plus que robuste, d'apparence presque malade, il ne semblait pas être du bois dont sont faits les octogénaires. Cependant, il appartient bel et bien à cette réserve de vieillards, et fait encore bonne figure. Son cas confirme le fait que les colosses ou les chênes de vingt-cinq ans sont rarement les meilleurs risques des compagnies d'assurance-vie.

Georges Ruel était fils de François et de Soulanges Coulombe, mariés en 1828 ; petit-fils de Laurent et de Thérèse Fournier, par conséquent, un cousin germain du dernier représentant de la première branche. Il épousa, en 1861, Cécile Coulombe, et en 1868, Philomène Vézina. Sa terre, dont le titulaire actuel est Onésime Plante, est la voisine, d'après le plan actuel de la paroisse, de celle de son premier ancêtre, et probablement la même originairement. Il en a été le propriétaire une moitié de sa vie ; il la céda ensuite à Louis Bouffard, et alla résider sur celle de François Coulombe, son beau-père. Ce fut sa dernière étape à Saint-Laurent, qu'il quitta définitivement il y a une trentaine d'années. J'ai longtemps vu ce paroissien — je ne saurais dire combien de temps — parmi les chantres du chœur, le dernier de la rangée nord, mais je n'ai pas souvenir de l'avoir entendu entonner ou chanter un cantique. Je sais, toutefois, qu'il chantait juste, et que si sa voix était un peu timide, elle était passablement musicale.

Les anciens paroissiens de Saint-Laurent se rappellent sans doute cette pensionnaire qui vécut — une quinzaine d'années environ — dans la famille Ruel,

alors qu'elle n'avait pas encore quitté le bien paternel. Ils sont rares, je crois, ceux qui ne l'ont pas rencontrée, au moins une fois, à l'entrée du bois que traverse le chemin Bowen. Grande, élégante, presque jolie encore, cette anglaise catholique avait réellement grand air. Malgré son costume de paysanne, on devinait aisément la formation qu'elle avait reçue et le milieu dans lequel elle avait autrefois vécu. Elle appartenait à une famille McDougall, dont quelques-uns des membres étaient catholiques. Dans quelles circonstances sa raison avait-elle sombré ? Je n'en sais rien, et il n'importe. Mais le contraste entre le présent et le passé de cette pauvre femme était navrant. Presque tous les jours, au lever du soleil, quelque temps qu'il fût, elle se rendait au pied d'une énorme roche, au bord du chemin public, sur l'ancienne terre Maranda, en faisait l'ascension, et n'en descendait qu'après "avoir dit sa messe," pour employer l'expression des paroissiens. Sa maison privilégiée était celle de Michel Gosselin, un riche cultivateur de ce temps-là. Elle s'y arrêtait en revenant, y passait souvent une partie de la journée, occupée à coudre ou à broder avec les jeunes filles de cette famille au milieu desquelles elle se plaisait beaucoup. Sans reprendre conscience d'elle-même, elle semblait cependant plus à l'aise, un peu moins malheureuse, dans cette grande et confortable maison qui est presque un palais. Toujours bien accueillie, elle y entraînait comme chez elle, repartait aussitôt si la famille n'était pas seule, n'ennuyait personne, et retour-

nait régulièrement à sa pension avant la brunante. Telle a été, pendant son séjour à Saint-Laurent, la vie brisée de cette femme. Cette infortunée, confiée à la famille Ruel, est décédée à Saint-Laurent.

TERRIEN

Charles

IL était originaire de la paroisse Saint-Jean, berceau de sa famille, et où elle est encore représentée. Son premier ancêtre canadien, Pierre, se maria à Sainte-Famille, en 1670, avec Gabrielle Mignot, mais il n'y fut qu'un oiseau de passage. Ses enfants, sauf deux ou trois, ont été baptisés et se sont mariés à Saint-Jean. L'occasion ne lui a pas manqué de faire des noces, pendant les trente ans écoulés entre son mariage et son décès, car il était le père de quatorze garçons et filles. Il portait le nom de Terrienne, si j'en crois Tanguay, comme le premier ancêtre des Dorion s'appelait Dorionne. On ne tarda guère à l'amputer, et l'on fit bien de supprimer cette syllable superflue. Il fut le seul Terrienne, et tous ses descendants optèrent pour Terrien.

Charles — dont il était le bisaïeul — était fils de Louis et de Joseph Gobeil, et petit-fils de Joseph et de Marie-Catherine Gosselin. Son mariage en fit un paroissien de Saint-Laurent, où il épousa, en 1830, Angèle Lapierre, fille de Charles. C'est ainsi, comme

je l'ai dit dans ma causerie sur la famille Lapierre, que le bien primitif de la famille Lapierre changea de nom. Depuis, il s'est appelé Paul Pouliot, Léon Labrecque, Boissonneault, et il porte actuellement le nom de Adjudor Coulombe.

Ce paroissien, un fort brave homme, comptait parmi les pacifiques. Je n'ai pas souvenance que son nom ait jamais été mêlé aux querelles paroissiales. Sur semaine, il était tout entier à sa besogne ; le dimanche, il chantait les louanges du Seigneur, dans l'une des stalles du chœur, rangée sud. C'est là que l'ai connu, alors qu'il était déjà l'un des doyens. L'intonation du psaume *Laudate pueri* était généralement son partage. Son timbre sympathique et musical s'harmonisait parfaitement avec cet appel aux enfants, de louer le Seigneur. Sa voix n'emplissait pas la nef, mais elle était remarquablement juste et toujours modelée sur la notation qu'il suivait servilement. Les floritures et les notes d'agrément, il les laissait à d'autres, et à son gendre en particulier.

Charles Terrien était plus riche de filles que de garçons. Heureusement, il en disposa aisément car elles ne manquaient pas de charmes. Il en maria quatre dans la seule année 1853. L'aînée, Angèle, partit la première et épousa Michel Campeau. Elle avait le port d'une reine, et il ne lui manqua que d'être née sur les marches d'un trône. Ombéline épousa Damase Boissonneault ; Caroline épousa Léon Labrecque ; Philomène épousa F.-X. Plante, et en 1857, ce père fortuné céda la cinquième à Cléophas Leclerc,

qui était allé planter sa tente à Sainte-Germaine, comté de Dorchester.

Il ne comptait que trois garçons : Charles, Damase et Cyprien. Ces trois lurons n'étaient sûrement pas nés pour la vie contemplative. D'ailleurs, ces vocations sont généralement rares. Bien doués, aimant rire et s'amuser, mystificateurs, indépendants et hardis jusqu'à la témérité, ils eussent joué un rôle important s'ils avaient vécu dans un pays comme le Mexique, où la révolution règne en permanence. Seulement, les succès y sont éphémères, la roche tarpéienne est proche du Capitole, comme le prouve la fin tragique des frères Madero et d'une douzaine d'autres. Il valait donc mieux, pour eux, être nés Canadiens plutôt que Mexicains. Ils penseraient comme moi s'il leur était possible de lire ces lignes. Damase aimait passionnément voyager, et ne se laissa pas moisir dans la petite paroisse Saint-Laurent. Il n'eût pas manqué de faire le tour du monde, si Dieu lui eût plus longtemps prêté vie. Comment sa carrière s'est-elle terminée ? On l'ignore et on ne le saura jamais. Après une vacance passée dans sa famille, il quitta Québec à bord d'un navire en route pour l'Europe, et périt probablement en mer, car on n'entendit plus jamais parler de lui.

Un mariage manqué changea l'orientation de sa vie. S'il avait épousé la nièce d'un ancien curé de Saint-Jean, au lieu de naviguer, il eût labouré une terre du canton Mailloux, qui était la dot de sa fiancée. J'ai lieu de croire qu'il tenait plus à celle-ci qu'à son im-

meuble, et qu'il n'aurait pas longtemps compté parmi les électeurs de Bellechasse. La succession vacante échut peu après à Delphin Pouliot.

Son frère cadet, Cyprien, a fourni sa carrière à Montréal, où il a fait souche. Lorsqu'il quitta Saint-Laurent, quelques années après sa première communion, notre ancienne catéchiste, la "petite Madeleine," vit partir sans regret celui qui ne se gênait pas de prendre des licences avec un règlement qui, d'ailleurs, n'obligeait pas sous peine de péché.

Charles fils

Plus âgé que ses frères, porteur du même prénom que son père, il était naturel qu'il en fût l'héritier et le continuateur. Cependant il ne le continua pas très longtemps. Il pouvait pourtant en être une copie fidèle, accomplir la même tâche avec le même bonheur. Le bien de famille, en parfait ordre, soigneusement cultivé, était vierge d'hypothèques. L'agriculture, encore ingrate, il est vrai, l'était moins toutefois qu'à l'époque où son père avait débuté. Ses sœurs étaient mariées, et les donataires seuls — ce qui n'est jamais une charge — attendaient à la maison l'heure du départ sans retour. Riche de santé, aussi intelligent que son père, il semble donc que sa carrière terminée, il devait léguer à la génération suivante le bien de famille qui lui avait été confié. Oui, si le donataire avait hérité de la vocation du donateur. La profession d'agriculteur, comme toute autre, exige le goût et les aptitudes.

Neuf fois sur dix les déracinés en manquent. C'est l'explication du fait qu'on voit souvent la même terre enrichir le successeur de celui qui tirait le diable par la queue. Je n'ai pas grâce d'état pour statuer sur le cas de celui qu'on appelait le "petit Charles," malgré ses cinq pieds et dix pouces, mais son carrosse me porte à croire qu'il aurait pu être un maître-charron incomparable. Sans doute, son quatre roues, comme l'on disait alors, le premier, je crois, qui ait circulé à Saint-Laurent, ne ressemblait guère aux élégantes voitures d'aujourd'hui, mais il contrastait singulièrement avec l'infâme cabriolet d'autrefois.

TESSIER

CETTE famille Tessier et Laplante en même temps, est originaire de Beauport.

Son premier ancêtre canadien, Mathieu, fils de Jacques et de Laurence Boigeau, de Coignac, évêché de Limoges, était soldat. Il épousa, en 1687, à Beauport, Marguerite Carreau. Jean, fils de Mathieu, épousa à Beauport, en 1724, Angélique Grenier. Gabriel, fils de Jean, épousa à Saint-Laurent, en 1771, Marguerite Leclair. Laurent, fils de Gabriel, épousa en 1812, à Saint-Laurent, Thérèse Rousseau. Jean, fils de Laurent, épousa en 1847, à Saint-Laurent, Constance Poulin. Le rôle des Tessier de Saint-Laurent a toujours été si modeste, que leur arbre généalogique résume presque toute leur histoire.

Gabriel

Il est le fondateur de la famille Tessier, de Saint-Laurent. Sa terre, voisine de celle de Louis Gendreau, a pour titulaire actuel Ignace Plante. Il fut le père de quatre enfants : Marguerite, mariée en premières noces avec François Noël, et en secondes noces, avec

Joseph Cantin ; Françoise, mariée avec François Godbout ; Laurent, et Julien marié avec M.-Anne Montigny.

Laurent

Il succéda à son père sur le bien de famille. Le dictionnaire Forgues ne lui donne que trois enfants : Archange, mariée avec Jacques Laflamme, en 1858 ; Marguerite, mariée, en 1849, avec Isidore Leclair de Saint-Pierre, père du R. P. Clément Leclair, rédemptoriste, et de l'abbé Pierre Leclair.

Jean

Bien qu'il fût le père de sept garçons au moins, il a été le dernier propriétaire du bien de famille, qui, après sa mort, changea de nom.

Tous, sauf Octave, ont depuis longtemps quitté Saint-Laurent. Cette famille Tessier ne tient donc plus à cette paroisse que par un fil, puisque son représentant est célibataire. S'il reste un perpétuel candidat au mariage, le nom de cette famille est sûrement condamné à disparaître.

VAILLANGOURT

PREMIÈRE BRANCHE

Alexandre

CE paroissien, né à Kamouraska, et reçu pilote en 1837, était le fils de Jean et de Marie Ouellet. J'ai lieu de croire que la paroisse de la Sainte-Famille est le berceau de ses ancêtres. Il épousa à Sainte-Marie, Beauce, en 1838, Luce Paquet.

Après avoir longtemps résidé à Saint-Roch, Québec, il acheta la maison de Mme veuve Joseph Bonneau, et se fixa définitivement à Saint-Laurent, où il est décédé et a été inhumé, en 1882. Bien qu'il fut le père de neuf enfants, il n'en est pas resté un seul à Saint-Laurent. Ses garçons : Honorius, Célestin, Onésime, Edmond et Adjutor, autrefois bijoutier à Saint-Roch de Québec, sont aux Etats-Unis, ainsi que Luce et Fortunée. Félixine, épouse de Pierre Bouffard, est décédée à Saint-Laurent, et Nellie, mariée, elle aussi, est décédée à Montréal. Les aînés sont la cause première de cet exode général. Ils ont émigré les premiers,

n'ont pas trop mal réussi, et les autres les ont tour à tour suivis.

Alexandre Vaillancourt a été emporté subitement, par une syncope, à bord d'un navire qu'il pilotait.

Sa femme, fille de Amable Paquet, reçu pilote en 1816, grand voyageur sur terre comme sur mer, et dont le passe-temps le plus agréable semble avoir été de changer de paroisse. Cette veuve, grande, élégante, et qui dût être une jolie adolescente, a survécu à son mari vingt-neuf ans. Bien que faible de santé, elle était nonagénaire lorsqu'elle est décédée à l'hôpital du Sacré-Cœur, en 1911, sans être réellement malade. Elle s'est éteinte aussi doucement que la mèche qui manque d'huile. Le secret de sa longévité — qui n'en est guère un — c'est que son régime alimentaire, la plus grande partie de sa vie, a été à base de gruau, avec peu ou point de viande. Elle était la gouvernante et non la servante de son estomac. Que feront les médecins lorsque l'humanité mettra ce principe en pratique ? Mais, qu'ils se rassurent, leur utilité n'est pas près de cesser. Ces loisirs, l'animalité de l'homme saura toujours les ajourner. Le chômage, pour eux, n'est donc pas à redouter.

Cette famille Vaillancourt continue son histoire dans un milieu et des circonstances moins favorables. Puisse-t-elle cependant toujours rester catholique et canadienne française, fidèle à ses traditions ! Si cette tâche est difficile en plein pays américain, elle n'est pas surhumaine.

DEUXIÈME BRANCHE

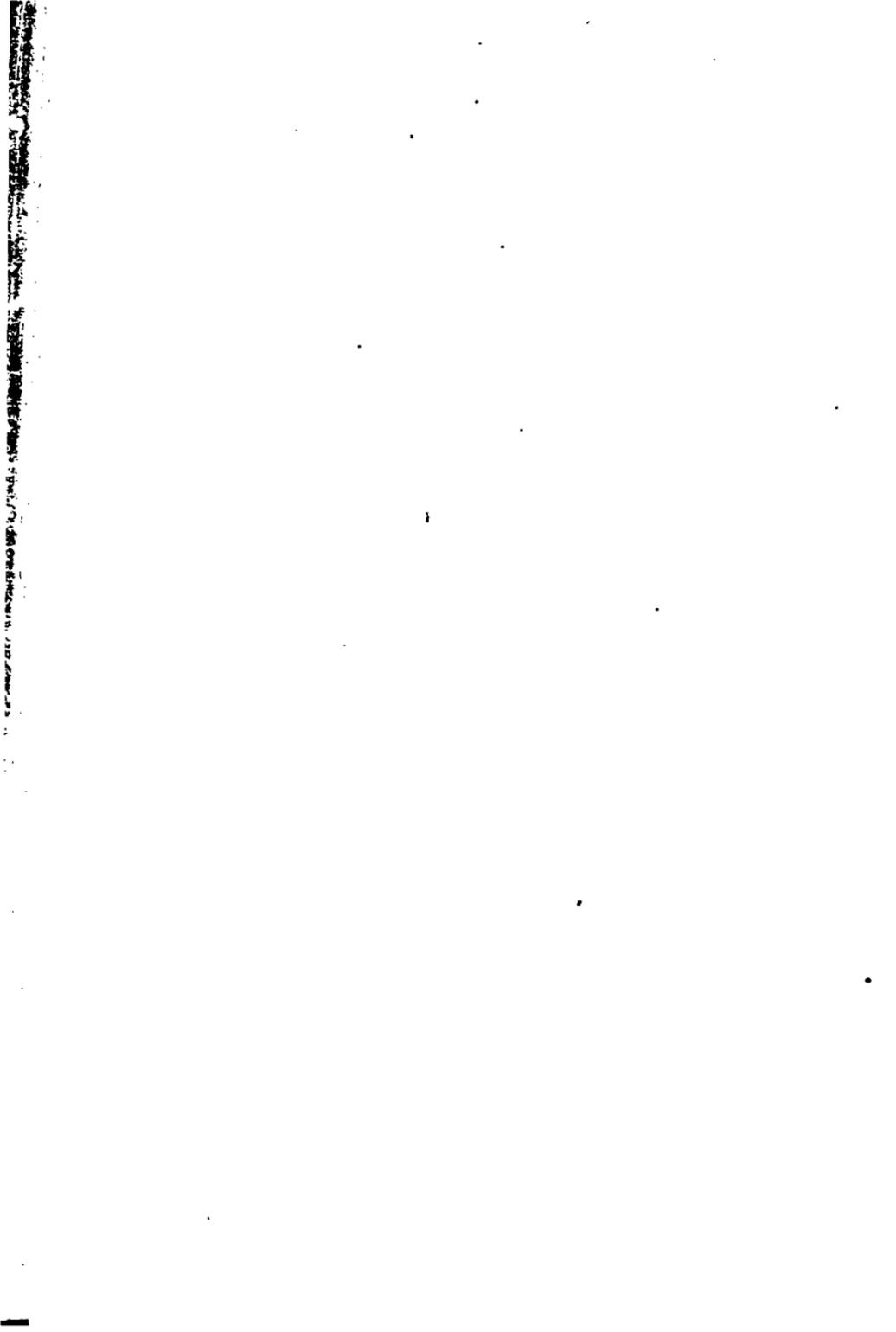
Cette branche transplantée à Saint-Laurent depuis environ vingt-cinq à trente ans, est originaire de Sainte-Famille, berceau de la famille Vaillancourt. Robert, son premier ancêtre canadien, de l'évêché de Rouen, et qui, en 1668, épousa Marie Gabriel, a été inhumé dans le cimetière de sa paroisse adoptive, en 1699.

Jean

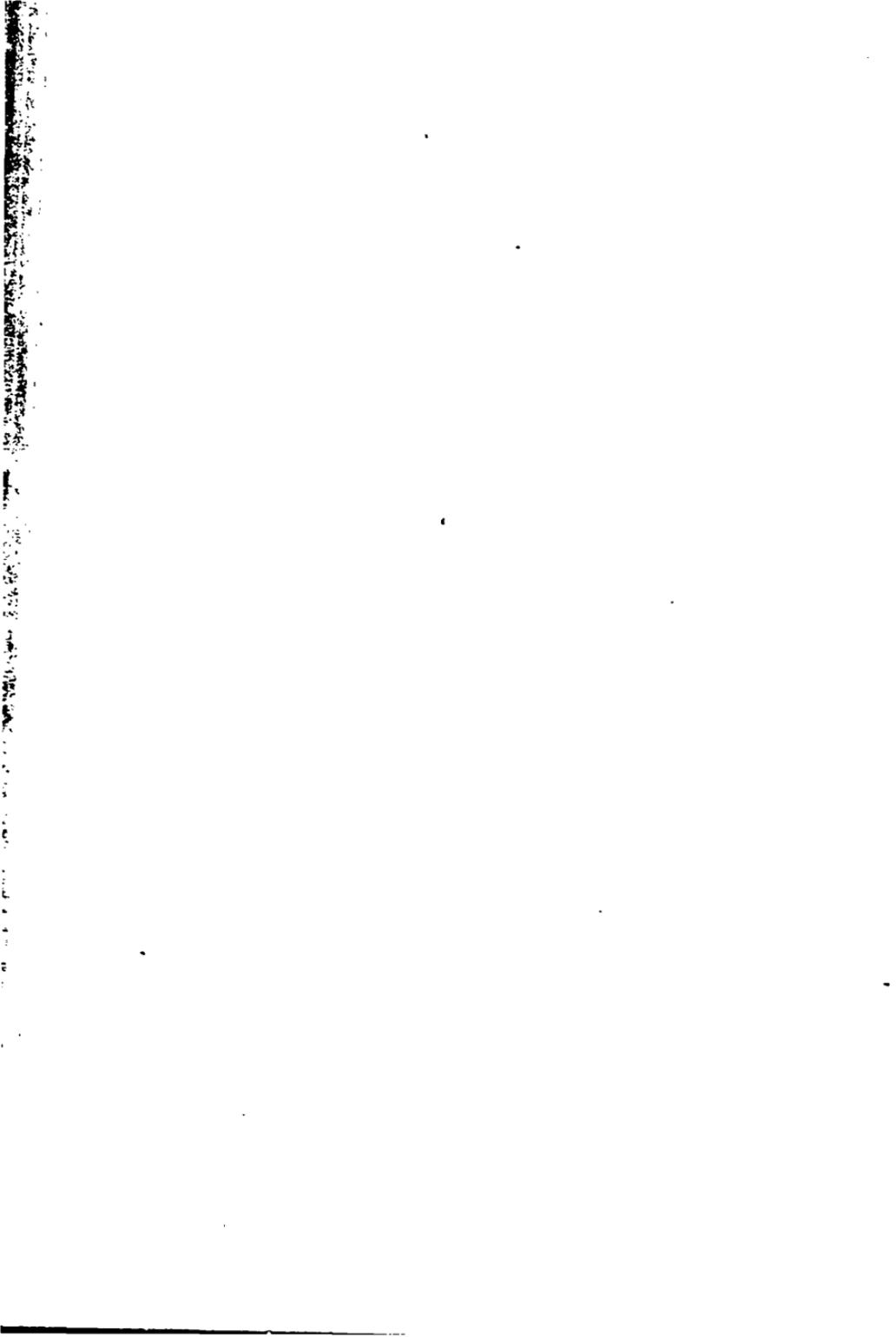
Il est le fondateur de la branche de Saint-Laurent, qui a de sérieuses promesses d'immortalité, puisqu'il est déjà le propriétaire de trois terres dans le bas de la paroisse.

De son mariage avec Joséphine Asselin lui sont nés cinq enfants, tous paroissiens de Saint-Laurent : Joseph, époux de Amanda Lachance, Wenceslas, époux de Céline Pichet, Gaudiose, Albert et Idonia.

Les premières pages de l'histoire de cette famille permettent de présumer qu'elle écrira un beau et gros volume, qui lui fera honneur ! *Ad multos annos !* C'est le souhait que je forme pour son avenir.



APPENDICE



RELIGIEUSES NATIVES DE SAINT-LAURENT, I. O.

Hôtel-Dieu de Québec :

Marie-Joseph Baillargeon, en religion St-Jean ; fille de Louis Baillargeon et de Marie Dumas ; née en 1741 ; profession en 1771 ; décès en 1790.

Adélaïde Bouffard, en religion Ste-Julienne¹ ; fille de Pierre Bouffard et de Madeleine Noël ; née en 1809 ; profession en 1832 ; décès en 1863.

Marie-Léa Lajeunesse, en religion St-Pierre-Célestin² ; fille de Célestin Lajeunesse et de Délima Blanchet ; née en 1864 ; profession en 1891.

Ursulines de Québec :

Monique Plante, en religion St-Stanislas ; fille de Prisque Plante et de Geneviève Ruel ; née en 1832 ; entrée en religion en 1851 ; profession en 1853 ; décédée en 1860.

Angèle Baillargeon, en religion Ste-Luce³ ; fille de Nicolas

1. Baptisée par M. de Borniol.

2. Première supérieure de l'Hôtel-Dieu de Lévis.

3. Décédée au monastère des Ursulines de Stanstead il y a quelques années. Sa maison paternelle est sur la terre possédée aujourd'hui par la famille Curodeau.

Baillargeon et de Marie Delisle ; née en 1827 ; entrée en religion en 1849 ; profession en 1851.

Ursulines des Trois-Rivières :

Marie Godbout, en religion Ste-Françoise ; fille de Jean Godbout et de Françoise Bouffard ; née en 1796 ; entrée en religion en 1819 ; profession en 1821 ; décès en 1867.

Hôpital-Général de Québec :

M.-Angèle Labrèque, en religion Ste-Cécile ; fille de Laurent Labrèque et de Geneviève Dufresne ; née en 1796 ; entrée en religion en 1816 ; décédée en 1818, quelques mois avant sa profession.

Marie Leclerc, en religion St-Stanislas de Kostka ; fille de Jean Leclerc et de Marie Couture ; née en 1798 ; entrée en religion en 1820 ; profession en 1822 ; décédée en 1867.

Marie Labrèque, en religion Ste-Eulalie ; fille de Laurent Labrèque et de Geneviève Dufresne ; née en 1803 ; entrée en religion en 1822 ; profession en 1823 ; décédée en 1879.

Marie Nadeau, en religion Ste-Madeleine ; fille de J.-B. Nadeau et de M.-Anne Lacasse ; née en 1701 ; entrée en religion en 1716 ; profession en 1718 ; décédée en 1756.

Louise Coulombe, en religion Ste-Barbe ; fille de Louis Coulombe et de Jeanne-Marguerite Bousicault ; entrée en religion en 1720 ; profession en 1721 ; décédée en 1756.

M.-Alphonsine Dumas, en religion St-Bruno ; fille de Napoléon Dumas et de Geneviève Godbout ; née en 1886 ; entrée en religion en 1899 ; profession en 1901.

Congrégation N.-D. de Montréal :

Madeleine Godbout, en religion St-Laurent ; fille d'Antoine Godbout et de M.-Anne Lebleau ; née en 1754 ; entrée

en religion en 1775 ; profession en 1777 ; décès en 1831.

Geneviève Godbout, en religion Ste-Agnès ; fille de Jean Godbout et de Françoise Bouffard ; née en 1797 ; entrée en religion en 1815 ; profession en 1817 ; décès en 1837.

Luce Rouleau, en religion St-Laurent ; fille d'Antoine Rouleau et de Geneviève Godbout ; née en 1816 ; entrée en religion en 1833 ; profession en 1835 ; décès en 1836.

Philomène Labrègue, en religion St-Herménégilde ; fille de Jean Labrègue et de Catherine Gosselin ; née en 1839 ; entrée en religion en 1860 ; profession en 1862.

Apolline Plante, en religion St-Hermogène ; fille d'Isidore Plante et de Zoé Labrègue ; née en 1858 ; entrée en religion en 1875 ; profession en 1877 ; décès en 1889.

Bon-Pasteur de Québec :

Julie Langlois, en religion St-Georges ; fille de Paul Langlois et de Thérèse Labrègue ; née en 1830 ; entrée en religion en 1855 ; profession en 1857 ; décès en 1900.

Virginie Godbout, en religion St-Dosithée, fille d'Antoine Godbout et de Thérèse Langlois, née en 1842 ; entrée en religion en 1863 ; profession en 1866 ; décès en 1871.

Eliza Pouliot, en religion St-Ambroise ; fille de Pierre Pouliot et de Théotiste Ruel ; née en 1854 ; entrée en religion en 1878 ; profession en 1880 ; décès en 1890.

Azilda Bouffard, en religion Ste-Candide ; fille de David Bouffard et de Françoise Chabot ; née en 1861 ; entrée en religion en 1878 ; profession en 1881 ; décédée en 1903.

Marie Gendreau, en religion St-Elzéar ; fille de Louis Gendreau et de Louise Campagna ; née en 1856 ; entrée en religion en 1879 ; vêtue en 1880 ; décès en 1880.

Rose-Délina Leclerc, en religion St-Hedwige ; fille de François Leclerc et de Rose-Delima Pouliot ; née en 1862 ; entrée en religion en 1882 ; vêtue en 1883 ; décès en 1883.

Gaudia Gosselin, en religion St-Valère ; fille de François Gosselin et de Henriette Lachance ; née en 1863 ; entrée en religion en 1889 ; profession en 1892.

Sara Gosselin, en religion St-Philippe de Néri ; fille de François Gosselin et de Henriette Lachance ; née en 1866 ; entrée en religion en 1884 ; profession en 1886 ; décès en 1898.

Mathilde Coulombe, en religion St-Laurent ; fille de Pierre Coulombe ; née à St-François, I. O., en 1872 ; entrée en religion en 1893 ; profession en 1896.

M.-Louise Fillion, en religion Ste-Luce ; fille de Philéas Fillion et de Luce Lachance ; née à Chicago en 1873 ; entrée en religion en 1891 ; profession en 1894.

Amélia Fillion, en religion St-Léonard ; fille de Philéas Fillion et de Luce Lachance ; née en 1878 ; entrée en religion en 1895 ; profession en 1898.

Blanche Chabot, en religion Ste-Candide ; fille de Bernard Chabot et de Auxilia Plante ; profession en 1911.

Maria Chabot, en religion Ste-Bernardine ; fille de Bernard Chabot et de Auxilia Plante ; profession en 1913.

Bon-Pasteur de Montréal :

Rose de Lima Rouleau, en religion M. de St-Joseph du Sacré-Cœur ; fille de Clément Rouleau et de Henriette Gosselin ; née en 1857 ; entrée en religion en 1880 ; profession en 1882.

Marie-Céline Gosselin, en religion Ste-Adélaïde ; fille de J.-B. Gosselin, et de Marie-Anne Ruelland ; née en 1875 ; entrée en religion en 1899 ; profession en 1901.

Hospice des Sœurs de la Charité, Québec :

Ludivine Noël, en religion St-Joseph ; fille de Augustin Noël et de Marie Labrecque ; née en 1834 ; entrée

en religion en 1854 ; profession en 1856 ; décès en 1876.

Zoé Labrecque, en religion Ste-Eugénie ; fille d'Antoine Labrecque et de Pétronille Rouleau ; née en 1840 ; entrée en religion en 1860 ; profession en 1862.

M.-Dina Roberge, en religion St-Laurent ; fille de Pierre Roberge et de Louise Noël ; née en 1855 ; entrée en religion en 1878 ; profession en 1885.

Hôtel-Dieu de Lévis :

Marie-Léda Pouliot, en religion St-Augustin ; fille de Pierre-Luc Pouliot et de Joséphine Poulin ; née en 1875 ; entrée en religion en 1894 ; profession en 1896 ; décès en 1900.

Fidèles Compagnes de Jésus :

Georgiana Plante, en religion Ste-Joséphine ; fille de Joseph Plante et de Célanire Cinq-Mars ; née en 1867 ; entrée en religion en 1884 ; profession en 1888, à Edmonton, Nord-Ouest.

Sœurs de Ste-Anne :

Corinne Pouliot, fille de François Pouliot et de Soulanges Lapiere ; née en 1869, et actuellement à Chicago.

II

AGRICULTEURS DEPUIS 1850

1. Pouliot François ; Lapointe F.-X. — Napoléon, pr. actuel.
2. Curodeau Pierre—Pierre—Eugène—Emile, pr. actuel.

3. Rouleau Clément—Napoléon, pr. actuel.
4. Labrecque Pierre—Ferdinand—Pierre, pr. actuel.
5. Lajeunesse Edouard—Nazaire—Gaudiose, pr. actuel.
6. Lachance François—Édmond, pr. actuel.
7. Coulombe Ambroise—Ambroise—Pierre ; Gosselin François, pr. actuel.
8. Godbout Antoine ; Leblond Régis ; Vaillancourt Jean—Jean, pr. actuel.
9. Gosselin Joseph ; Vaillancourt Siméon—Jean—Joseph, pr. actuel.
10. Lapointe Guillaume—Louis—Jérôme ; Lachance Oscar, pr. actuel.
11. Dumas Nicolas—Edouard ; Campeau Louis ; Lachance Paul, pr. actuel.
12. Dumas Francis ; Gosselin Magloire ; Lapointe Louis, pr. actuel.
13. Langlois Paul—Honoré—Pierre, pr. actuel.
14. Godbout Jacques, Pouliot Hippolyte—Cyprien, pr. actuel.
15. Pouliot Hippolyte—Jean, pr. actuel.
16. Mercier Louis ; Maranda Narcisse ; Coulombe J.-B., pr. actuel.
17. Cinq-Mars Damase ; Hébert Frs, pr. actuel.
18. Coulombe Jean—Pierre —Alphonse—Gédéon, pr. actuel.
19. Coulombe Jean—Lauréat, pr. actuel.
20. Terrien Chs—Chs ; Pouliot Paul ; Labrecque Léon ; Boissonneault Damase ; Coulombe Adjutor, pr. actuel.
21. Royer Etienne ; Labrecque Clément ; Pouliot Barthélemy ; Vaillancourt Jean, pr. actuel.
22. Cinq-Mars Guillaume—Bellarmin ; Pouliot Barthélémy-Delphis, pr. actuel.
23. Pouliot Louison ; Maranda Edouard—Narcisse ; Poulin Joseph, pr. actuel.
24. Coulombe Olivier ; Labbé F.-X.—F.-X., pr. actuel.

25. Coulombe François ; Ruel Georges ; Labbé Thomas ; Beausoleil Thomas ; Rouleau Thomas Mgr, pr. actuel.
26. Bouffard Jos. ; Chabot Bernard ; Maranda Jean ; Lachance Adélard, pr. actuel.
27. Maranda Edouard—Jean ; Lachance, pr. actuel.
28. Langlois Paul ; le recorder Déry, pr. actuel.
29. Gosselin J.-B.—Frs, pr. actuel.
30. Godbout Frs ; Pouliot Paul—Paul, pr. actuel.
31. Cinq-Mars Ed ; Labrecque Léon ; Lapointe Jérémie ; Pouliot Paul—Paul, pr. actuel.
32. Lapierre Nicolas—Célestin ; Gosselin Michel ; Mme G. de Boucherville.
33. Roberge Louis ; Gosselin Magloire ; Pouliot France—Gaudiose, pr. actuel.
34. Chabot Bernard—Pierre ; Hébert Joseph ; Chabot Bernard, pr. actuel.
35. Bouffard Louis—Ignace—Achille et Pierre conjointement ; Chabot Bernard, pr. actuel.
36. Pouliot Ambroise—Pierre—Samuel, pr. actuel.
37. Campeau Michel—Michel ; Thivierge Siméon—Alfred, pr. actuel.
38. Côté Jos.-Honoré ; Leclerc Jacques, pr. actuel.
39. Gosselin Louis ; Laflamme Jacques—Jacques ; Thivierge Alfred, pr. actuel.
40. Gosselin Antoine—Frs—Edouard, pr. actuel.
41. Godbout Pierre ; Bouffard Ed ; Gosselin Joseph, pr. actuel.
42. Huot Louis—Louis ; Gosselin Joseph, pr. actuel.
43. Noël Augustin—Joseph—Valère ; Gosselin Frs—Horace, pr. actuel.
44. Labrecque Grégoire ; Cinq-Mars Louis ; Gosselin Michel—Valère, pr. actuel.
45. Labrecque Jean ; Cinq-Mars Louis ; Gosselin Michel—Mathias, pr. actuel.

46. Cinq-Mars Pierre—David ; Plante, Alfred, pr. actuel.
47. Ruel Antoine ; Pouliot Pierre—Pierre—Nérée, pr. actuel.
48. Leclerc Jean—Jean ; Guérard Fortunat, pr. actuel.
49. Tessier Laurent—Jean ; Plante Ignace, pr. actuel.
50. Gendreau Louis—Louis—Alex., pr. actuel.
51. Gendreau Julien—Julien—Julien, pr. actuel.
52. Plante Ignace—Pierre, pr. actuel.
53. Plante Prisque—Isidore—Isidore, pr. actuel.
54. Couture Onésime—Paul—Onésime, pr. actuel.
55. Guérard Joseph—Célestin—Alfred, pr. actuel.
56. Rouleau Louis—Didace—Valère, pr. actuel.
57. Ruel François—Georges ; Bouffard Louis—Alexis ; Plante Onésime, pr. actuel.
58. Leroux Pierre—Pierre ; Plante Onésime, pr. actuel.
59. Rousseau Pierre ; Gosselin Michel—François—Odilon, pr. actuel.
60. Gosselin Amable—Magloire—Frs-Horace, pr. actuel.
61. Maranda France—Joseph—François ; Ferland Pierre, pr. actuel.

III

EMPLAGITAIRES DEPUIS 1850

-
1. Gobeil Antoine, ancien sous-ministre des travaux publics, pr. actuel.
 2. Dumas Olivier ; Gosselin Magloire ; Delisle Vve Zéphirin pr. actuelle.
 3. Tessier Anselme ; Clavet Napoléon, pr. actuel.
 4. Coulombe Trefflé, pr. actuel.

5. Fillion Ovide, pr. actuel.
6. Chamberland Jean ; Fillion Philéas—M. l'abbé Philéas, pr. actuel.
7. Pouliot Damase—M. l'abbé Napoléon, pr. actuel.
8. Bouffard Zéphirin ; Noël Augustin ; Asselin Hilarion ; Maranda Jean, pr. actuel.
9. Grenier Frs ; Lachance Jos., pr. actuel.
10. Labrecque Isidore ; Dick Ovide ; Cantin Octave, pr. actuel.
11. Grenier Frs ; Dick Ovide ; Lapierre Pierre ; Campeau Louis, pr. actuel.
12. Delisle J.-B.—Zéphirin—M. l'abbé Léon, pr. actuel.
13. Labrecque Chs—Mme Ed.—Léon—Mme Léon, pr. actuelle
14. Ruel Jean ; Gobeil Antoine, pr. actuel.
15. Ruel Frs ; Beaulieu Napoléon ; Vézina Alexandre ; Tessier Octave, pr. actuel.
16. Delisle Ismaël—Onésime, pr. actuel.
17. Bouffard Jean-David, pr. actuel.
18. Labrecque Louis ; Fournier Amable ; Côté Jos. ; Leclerc Frs, pr. actuel.
19. Leclerc Frs ; Vézina Jos. ; Maranda Jean, pr. actuel.
20. Godbout Frs—Louis—Joachim, pr. actuel.
21. Pouliot Chs ; Vézina Alexandre ; Dallaire Napoléon ; Gosselin Michel ; Cloutier Amédée, pr. actuel.
- √ 22. Godbout Is ; Lapointe Nathalie ; Mailloux Emma ; Garneau Frs-X., pr. actuel.
23. Gosselin Jos., pr. actuel.
Presbytère.
- √ 24. Campeau Cécile ; Lapointe Jérémie ; Chabot Jos.—Adélar ; M. le curé East, pr. actuel.
25. Gosselin J.-B. ; Godbout Laurent, pr. actuel.
26. Gosselin Frs—Eugène, pr. actuel.
27. Pouliot Ferdinand—Achille ; Bouffard Pierre, pr. actuel.

28. Labrecque Nicolas ; Plante Jos. ; Lachance Célestin ; Pouliot Adelme, pr. actuel.
29. Plante Jos. ; Robitaille Ls ; Lachance Célestin ; Turgeon Alfred, pr. actuel.
30. Chabot Jos.—Edouard, pr. actuel.
31. Noël Antoine—Jean, pr. actuel.
32. Noël Antoine ; Pouliot Adelme ; Legendre S. George ; Létourneau, pr. actuel.
33. Boucher Michel ; Noël Célestin ; Pouliot Adelme—Eugène, pr. actuel.
34. Lapierre Jos. ; Cinq-Mars David ; Bouffard Frédéric, pr. actuel.
35. Pouliot Frs ; Dumas Vve Jean ; Cinq-Mars Frs ; Coulombe J.-B.—J.-B. jr., pr. actuel.
36. Gosselin Jos.—M. le chanoine Gosselin, pr. actuel.
37. Godbout Ls ; Bouffard David — Elmire—Herménégilde, pr. actuel.
38. Leclerc Frs ; Bouffard Arthur ; Dumas Jean, pr. actuel.
- √ 39. Pouliot Simon ; Lapointe Jos., pr. actuel.
40. Labrecque Désiré ; Dumas Célestin ; Gosselin Théophile, pr. actuel.
41. Corriveau Abraham ; Maheux Jos. ; Laprise Pierre—Odilon, pr. actuel.
42. Dumas Nicolas—Célestin, pr. actuel.
43. Morency Jos., pr. actuel.
44. Bonneau Vve Jos.—Jos. ; Pouliot Pierre ; Vaillancourt Alexandre ; Gaudreault Ls ; Bissonnette Napoléon, pr. actuel.
45. Godbout Xavier, pr. actuel.
46. Dumas Laurent—Eloi—Damase ; M. le chanoine Pelletier, pr. actuel.
47. Dumas Napoléon, pr. actuel.

48. Leclerc Pierre—Jacques ; Côté Honoré ; Montigny Odélie, pr. actuelle.
49. Lapointe Cyrille, pr. actuel.
50. Fugère Louis, pr. actuel.
51. De Caze Paul ; Drolct Désiré, pr. actuel.
52. Roberge Pierre ; Dallaire Xavier—Céline, pr. actuelle.
53. Pouliot Ferdinand ; Blackburn Malcom ; Bouffard Frédéric—Arthur ; Cinq-Mars Sévérin, pr. actuel.
54. Pouliot Achille—Valère, pr. actuel.
55. Pouliot Paul—Octave ; Bouffard Alexis ; Pouliot Pierre, pr. actuel.
56. Roberge Cyrille ; Lamothe Célestin ; Lachance Paul ; Baillargé Frédéric ; le Juge Edouard Dorion, pr. actuel.
57. Pelletier, sir Alphonse—Oscar ; Trudelle . . . , pr. actuel.
58. Pouliot Frs ; Brousseau Pierre ; Labrecque Jérôme ; Delagrave Henri ; Bureau du registraire.
59. Cinq-Mars Pierre ; Lapierre Pierre ; Potvin Octave ; Delisle Ferdinand ; De Boucherville Georges ; Giguère Wilfrid, pr. actuel.
60. Lapierre Jean—Pierre ; Gosselin Charles, pr. actuel.
61. Labbé Thomas ; Godbout Napoléon, pr. actuel.
62. Dallaire Frs ; Labbé Thomas, pr. actuel.
63. Labbé Norbert ; Boissonneau Adjutor ; Vaillancourt Albert, pr. actuel.
64. Godbout Frs—David, pr. actuel.
65. Godbout Herménégilde, pr. actuel.
66. Pelletier Michel—Romuald ; Labbé Thomas ; Coulombe Hector, pr. actuel.
67. Emond Jos., pr. actuel.
68. Pouliot Jos. ; Godbout Louis ; Roberge Ignace—Ignace—Auxilia ; Talbot P.-C., pr. actuel.
69. Lajeunesse Frs ; Coulombe Ambroise ; Pouliot Louis ; succession.

70. Lapointe Jos.—Sophie, pr. actuelle.
71. Laboné Pierre ; Lajeunesse Paul
72. Cinq-Mars Damase ; Pouliot Napoléon, pr. actuel.
73. Couture Jean.
74. Godbout Antoine.
75. Moulin seigneurial : Gosselin Frs—Eusèbe.
76. Gosselin Pierre, N. P.

N. B. A part ces emplacements, on comptait autrefois dans le bas de la paroisse : Pierre Lapointe, forgeron ; Frs Lapointe, Pierre Labrecque, Gilbert Pouliot et Frs Gosselin, dont les maisons ont été démolies.

IV

GÉNÉRALITÉS DE 1725

1. Jean Pouliot	1¼ arpents
2. Gabriel Rouleau	3 "
3. Pierre Labrecque	2 "
4. Jacques Labrecque	2 "
5. Ls Létourneau	4 "
6. Hérit. Guil. Rouleau	2 "
7. Ant. Godbout	3 "
8. Frs Audet-Lapointe	2 "
9. Pierre Dumast, père	2 "
10. Frs Dumast, fils	2 "
11. Hérit. Frs Marceau	3 "
12. Pierre Dufresne	3 "
13. Pierre Moreau	2 "

14. Hérit. Frs Noël	2	arpents
15. Vve Moore	3	"
16. Gab. Gosselin	3	"
17. Pierre Denis-Lapierre		
18. Guil. Dufresne		
19. Vve Braconnie		
20. Charles Pouliot		
21. Pierre Roberge		
22. Jacques Gendreau		
23. Ls Lemelin		
24. Nic. Audet-Lapointe		
25. Jos. Roberge		
26. Marie Jouanne		
27. Jac. Manceau		
28. Marc. Isabel		
29. Jos. Chabot		
30. Jean Chabot, fils		
31. Robert Crépeau		
32. André Pouliot		
33. Jean Pouliot		
34. Le Domaine : église, cimetièrre et presbytère		
35. Nicol. Baillargeon	3	arpents
36. Ls Coulombe	3	"
37. Héritiers Nic. Baillargeon	4	"
38. Héritiers Thibault	3	"
39. Jean Gauthier	3	"
40. Ant. Lavallée	3	"
41. Pierre-Noël Fortier	3	"
42. Jean Leroy	5	"
43. Vve Miller	2	"
44. Pierre Leclerc	4	"
45. Jean Chabot	4	"
46. Pierre Leclerc	1½	"

47. Ursulines, Québec	8 arpents
{ 48. Jean Leclerc	1½ "
{ 49. Ls Civadier	5 "
{ 50. Héritiers Clé. Ruel	1½ "
51. Hôtel-Dieu	8 "
{ 52. Jean Côté	1½ "
{ 53. Guil. Couture	3 "
{ 54. Héritiers Clé. Ruel	1½ "
{ 55. Pierre Langlois	2 "
Arrière-fief du Mesnu sur lequel sont établis :	
56. Ignace Noël	1½ "
57. Jac. Bouffard	3 "
58. Vve Frs Gosselin	3 "
59. Pierre Ruelle	3 "
60. Ant. Rousseau	3 "
61. Frs Gosselin	3 "
62. Ignace Gosselin	9 "
63. Jean Maranda	3 "
64. Chs Maranda	3 "
65. Michel Noël	3 "
66. Pierre Gosselin	7 "
67. Pierre Noël, (en superficie)	100 "

V

GÉNÉRALITÉS DE 1689

-
1. Nicolas Baillargeon,
 2. Pierre Minot,
 3. Pierre Labrecque,

4. Jean Létourneau,
5. Ant. Marcereau,
6. André Bernard,
7. Marc Gervais,
8. Jacques Monseau,
9. P. Dufresne,
10. Jean Moreau,
11. Marc-Ant. Goblain,
12. Vve Goulet¹
13. Martin Dallury,
14. Claude Delaunay,
15. Bernard Chapelain,
16. Lacroix Roberge,
17. Jean Jouanne,
18. Mathurin Chabot,
19. Comte St-Laurent,
20. Ls Coulombe,
21. Eglise,
22. Héritiers N. Godbout,
23. Denis Thibault,
24. Pierre Gauthier,
25. Pierre Paquet dit Lavallée,
26. Ant. Fortin,
27. Guillaume Chartier,
28. Pierre Lemerle,
29. Pierre Guenet,
30. Mic. Haynault-Botté,
31. P. Garan,
32. Ls. Civadier,
33. Paul Vigneau,
34. Jean Cotté,

1. De l'Ange-Gardien.

35. Guil. Couture,
36. Clément Ruel,
37. Frs Noël,
38. Jacques Bouffard,
39. Thos Rousseau,
40. Claude Labory,
41. Ant. Mondain,
42. Ignace Gosselin,
43. Jean Maranda,
44. Pierre-Is Civadier,
45. Gabriel Gosselin,
46. Jean Martin.

Recensement officiel de 1689.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TROISIEME VOLUME

	Pages
IMPRIMATUR.....	vi
<i>Galerie historique des familles de Saint-Laurent :</i>	
Grenier.....	1
Guérard.....	5
Huot.....	13
Labonté.....	19
Labrecque.....	20
Lachance.....	47
Laflamme.....	51
Lajeunesse.....	57
Langlois.....	61
Lapierre.....	80
Lapointe.....	109
Laprise.....	134
Leclair.....	142
Leroux.....	158
Maranda.....	164
Maurice.....	184
Mercier.....	187
Noël.....	190

Pelletier.....	199
Plante.....	211
Pouliot.....	222
Roberge.....	304
Rouleau.....	313
Royer.....	328
Ruel.....	331
Terrien.....	338
Tessier.....	343
Vaillancourt.....	345

APPENDICE

Religieuses natives de Saint-Laurent, I. O.....	351
Agriculteurs depuis 1850.....	355
Emplacitaires depuis 1850.....	358
Censitaires de 1725.....	362
Censitaires de 1689.....	364

1^{er} août 1919.
